هكذا من الأصل

ENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 232 — 34 PAGES — VENDREDI 23 DÉCEMB

Le Soudan et l'Éthiopie veulent « normaliser » leurs relations

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

a crise énergétique et monétaire

L'OPEP la loi du marché

cornée il y a un an au Qatar, belle unité de l'Organisation pays exportateurs de pétrole cessé depuis lors de se rader. Déjà en juillet, à kholm, la cohésion de l'OPEP ait été maintenue qu'en écar- de la table de la conférence sujet de discorde. A Caracas, sence de décision sur les prix et le « gel » de fait qui en ilte — n'est rien de moins n constat d'échec. Mais celui- encontre les vœux des pays dés à ménager l'économie ndiale.

a diplomatie américaine, en currence, semble avoir gagné efficacité. Foin des menaces avaient précédé la hausse des décidée à Doha, en décem- 1976 ! Mais une tournée dis- e de M. Blumenthal, secrétaire lat au Trésor, pour prêcher onne parole au Proche-Orient. qu'à sa visite, l'Arabie Saou- se déclarait favorable à légère hausse destinée à npenser l'érosion du dollar.

lais il ne manquait pas d'émirs Golfe pour comprendre, aux lications du secrétaire au sor, qu'il était préférable der la devise américaine à onter de 10 ou 15 % plutôt d'augmenter les prix du rut » de 5 %. Les pétrodollars surplus sont en effet placés grande majorité aux Etats- is, ce qui a eu pour résultat de leurs possesseurs à la bonne de l'économie d'outre- antique. La monnaie améri- ne s'est d'ailleurs redressée dès rcredi soir.

état du marché est cependant véritable responsable de la sion de l'OPEP. Il y a quelque onséquence, en effet, à récla- une hausse, alors que la sur- acité de production est esti- pour le moment, à deux lions de barils par jour. Un pays « durs » de Caracas, Nigéria, a proposé, au début mois de décembre, une remise 10 % sur son pétrole léger, s pour autant trouver pre- r. Ces lois du marché, l'OPEP les a jamais ignorées depuis forte augmentation des prix 1974.

ès novembre 1974, l'Organi- on a réduit ses tarifs pour en r compte ; depuis lors, les hausses décidées — en mbre 1975 et en janvier 1977 'ont été alors que l'économie diale semblait relancée. Dans période, à en croire les istiques du F.M.I., l'inflation diale a été trois fois plus rtante que la hausse pétro-

ur aller à l'encontre de ces il aurait fallu l'unanimité de EP et une certaine égalité ses membres. Mais il suffit l'Arabie Saoudite et l'Iran ent pour constituer à eux un cartel dont la produc- dépasse la moitié de celle l'ensemble de l'Organisation. nporte que 130 millions lonésiens et 83 millions de rians aient besoin des reve- pétroliers pour sortir de la re si l'Iran cherche à faire er au Congrès américain ses ses aux droits de l'homme obtenir armes et centrales éaires ? Et si l'Arabie Saou- se range délibérément dans mp des riches ?

e seule idée importante a ancée à Caracas : le prési- vénézuélien, M. Carlos es Perez, a proposé d'affec- l'intégralité du produit de la se des prix du pétrole à au tiers-monde, en vue de tuer aux pays exportateurs rôle moteur dans le combat é par le groupe des « 77 » un « nouvel ordre écono- ue mondial ». Créateur de EP, le Venezuela sait que anisation, si elle se sépare pays pauvres, éclatera sous pressions conjuguées de -ci et des pays industrialisés.

(re nos informations page 30.)

La déclaration de Washington sur la « protection du dollar » fait remonter la devise américaine

Dans un communiqué publié mercredi soir 21 décembre par la Maison Blanche, le président Carter a fait savoir que les Etats-Unis, qui ont « la responsabilité de protéger l'intégrité du dollar », *sont prêts à* « intervenir dans toute la mesure nécessaire pour s'opposer aux conditions désordonnées du marché des changes ». *Selon les porte-parole du département du Trésor, ce texte vise à rappeler la politique traditionnelle des autorités monétaires américaines depuis que le dollar est une monnaie flottante. Les interventions devraient donc continuer à être très limitées comme elles l'ont toujours été dans le passé (en ayant, parfois, cependant un grand impact sur le marché).*

La prise de position de Washington a d'ailleurs fait remonter le dollar jeudi matin sur toutes les places. Le billet vert est passé de 2,12 DM à près de 2,15 DM à Francfort, et de 2,0150 francs suisses à 2,05 francs suisses à Zurich. A Paris, la hausse de la monnaie américaine a été moins rapide qu'ailleurs (4,7650 F contre 4,7560 F), de sorte que le franc s'est raffermi par rapport aux monnaies fortes, le deutschemark revenant de 2,24 à 2,22 francs.

Le président américain a réaffirmé mercredi sa certitude que les Etats-Unis adopteront un programme efficace sur l'énergie, les doutes à ce sujet étant, selon lui, l'une des causes de la récente instabilité des changes.

De notre correspondant

Washington. — En annonçant, mercredi 21 décembre, que les Etats-Unis *« ont la responsabilité de protéger l'intégrité du dollar »*, et que son gouvernement *« interviendra dans toute la mesure nécessaire pour s'opposer aux conditions désordonnées du marché des changes »*, M. Carter a fait un pas encore peu compromettant, mais tout de même méritoire, en direction de ses partenaires des pays industrialisés. Le geste est encore symbolique, car le président ne précise pas quelles seront la nature et l'intensité de ses interventions, et plus encore parce que ses projets économiques pour l'année à venir ne paraissent guère s'accorder avec cette intention de rigueur monétaire.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 30.)

L'Algérie face à deux conflits

CANARIES

Madrid rappelle « pour consultation » son ambassadeur à Alger

M. Abdel Latif Khelladi, ambassadeur d'Algérie à Madrid, a été convoqué, mercredi 21 décembre, au ministère espagnol des affaires étrangères, où lui a été remise une « note énergique » exigeant des explications à propos d'un article publié lundi par « El Moudjahid ». Ce journal qualifiait les Canaries de « dernière colonie espagnole en Afrique ». La note mentionnait, en outre, l'hospitalité accordée par le gouvernement algérien à M. Antonio Cubillo, dirigeant du Mouvement pour l'autonomie et l'indépendance de l'archipel des Canaries (M.P.A.I.A.C.) Radio-Alger diffuse chaque soir des émissions du M.P.A.I.A.C en langue espagnole. Le gouvernement espagnol a, de plus, décidé de rappeler « pour consultation » son ambassadeur en Algérie.

Le calme semble revenir aux Canaries, après les troubles provoqués par la mort, lundi 12 décembre, d'un étudiant tué par la garde civile sur le campus de l'université de La Laguna, près de Santa-Cruz-de-Tenerife. Un nouvel attentat à la bombe, *revendiqué par le M.P.A.I.A.C.*, a pourtant été commis mercredi soir contre un hôtel de Puerto-de-la-Cruz.

(Lire nos informations page 7.)

SAHARA

Les Jaguar français ont essuyé le tir d'armes antiaériennes du Polisario

M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, accueillera vendredi 23 décembre à Orly, en début d'après-midi, les huit Français libérés par le Polisario, qui doivent regagner Paris en compagnie du secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, à bord d'un avion de la compagnie suisse Balair affrété spécialement.

A Alger, un différend de dernière heure a surgi, mercredi, à propos du lieu où se tiendra la cérémonie de libération. Selon notre correspondant, les Nations unies souhaitent que les otages soient remis à M. Waldheim, en « territoire de l'ONU » (résidence de ses représentants) et le Polisario entend le faire à son propre siège. Il ne semblait pas toutefois que ce désaccord puisse compromettre les libérations. Les huit Français seraient déjà arrivés à Alger depuis mercredi soir.

M. de Guiringaud avait, mercredi, devant l'Assemblée nationale, à propos de la crise saharienne, déclaré que « les affirmations sur le rôle de l'aviation française dans ces affaires relèvent, dans une large mesure, de l'affabulation ». « Notre appui à la Mauritanie, *a dit le ministre des affaires étrangères*, restera limité, quoi que prétende une certaine propagande. »

Sur le plan diplomatique, le roi du Maroc a apporté, mercredi, son appui « total » à la proposition ougandaise de réunir au Caire une conférence « au sommet » de la Ligue arabe et de l'O.U.A., sur le Sahara occidental.

Dans les opérations engagées à la demande des dirigeants mauritaniens et autorisées — au coup par coup — par la présidence de la République, les avions Jaguar de l'armée de l'air française ont eu à essuyer le tir d'armes antiaériennes du Polisario. Des tirs au canon et à la mitrailleuse, depuis des véhicules soviétiques qui sont des copies de Land Rover, ont été déclenchés par les troupes du Polisario, tandis que des missiles SAM (surface-air missiles) de défense aérienne ont été dirigés contre les avions. A ce jour, aucune perte de Jaguar n'aurait été enregistrée.

C'est, du moins, ce que laissent entendre des sources informées au ministère français de la défense, qui reconnaissent la réalité des engagements des 12 et 13 décembre, dans la région de Zouérate, et du 18 décembre, non loin de Tmeimichat, en Mauritanie, contre le Polisario.

Le seul incident observé a été, il y a plusieurs jours, l'atterrissage en urgence à Saint-Louis du Sénégal, — au lieu de sa base de Dakar, — d'un Jaguar qui avait manqué son rendez-vous avec l'avion ravitailleur à la suite d'un ennui mécanique en cours de vol. Un des deux réacteurs de l'avion de combat a eu des défaillances liées, semble-t-il au mauvais fonctionnement d'un système spécial, incorporé au réacteur, pour supporter les dures conditions atmosphériques — température élevée, vent de sable, etc. — dans lesquelles doivent évoluer ces avions.

Avec deux réacteurs, le Jaguar bénéficie, dans des missions d'intervention outre-mer, d'une sécurité de vol et d'une autonomie accrues par rapport à celles d'un monoréacteur.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

DIGNITÉ

M. Giscard d'Estaing a souhaité que la prochaine campagne électorale se déroule dans un climat de dignité d'où seraient absentes toute démagogie et toute attaque personnelle.

En somme, le chef de l'Etat a demandé aux candidats de ne pas perdre leur « self-control » en promettant la lune aux électeurs et en disant des méchancetés sur leurs concurrents.

Le président n'a aucun souci à se faire : cette campagne électorale rompra sûrement avec nos vieilles habitudes, et il peut être assuré que tous les candidats sans exception clameront bien haut qu'ils ne sont pas là pour faire de la démagogie et qu'ils laissent ce genre de pratique à leurs adversaires.

BERNARD CHAPUIS.

LA GAUCHE SANS UNION

Les rapports entre socialistes et communistes restent gelés depuis la rupture des négociations sur l'actualisation du programme commun, *intervenue dans la nuit du 22 au 23 septembre*. Chacun des deux partis est à présent tenu par son propre calendrier et c'est au sein de chaque formation que le débat tend à se développer.

Les contacts pris par les différentes centrales syndicales avec les partis de gauche n'ont pas contribué à réamorcer le dialogue entre socialistes et communistes. La C.G.T. critique les positions du parti socialiste tandis que la F.E.N. regrette le ton de la campagne de propagande développée par le P.C.F.

Les 7 et 8 janvier, le parti communiste réunira *une conférence nationale chargée d'analyser* la situation de la gauche tandis que le P.S. débattra, dans le cadre d'une convention nationale, de sa politique de défense. Cette convention, initialement prévue pour les 10 et 11 décembre, avait dû être repoussée en raison de la grève de la S.N.C.F. Ces débats ne pourront se limiter à la « technique militaire » et ils serviront à illustrer en quoi le P.S. reste fidèle à la lettre du programme commun, et en quoi il propose des évolutions.

I. – Le P.S. à la recherche d'une relance

par THIERRY PFISTER

Face à la décision prise par les communistes d'interrompre les négociations sur l'actualisation du programme commun et au procès qu'ils ont immédiatement engagé contre leurs alliés, la direction du P.S. a hésité. Fallait-il répliquer ou laisser passer l'orage ? Le choix de l'attitude dépendait de l'analyse qui était faite du comportement du P.C.F. S'il s'agissait d'une crise — certes particulièrement violente — comme l'union de la gauche en a déjà connu, mieux valait effectivement faire le gros dos et attendre la prochaine éclaircie.

Après tout, lors des négociations qui avaient précédé les élections municipales, la situation s'était débloquée en un mois, après un premier échec « au sommet » en mai 1976, sans que le P.S. ait eu à modifier sensiblement ses positions. C'est cette attitude relativement optimiste, que M. François Mitterrand a choisie dans un premier temps. En corollaire, il était normal qu'il refusât toute nouvelle concession à ses alliés. Il ne fallait pas paraître céder, et mieux valait attendre la reprise des discussions pour lâcher éventuellement du lest. Les propositions de compromis avancées par le CERES furent donc écartées.

Ce comportement correspondait aussi à la volonté clairement affirmée par M. Mitterrand, notamment lors du congrès socialiste de Nantes en juin dernier, de prouver au pays et au P.C.F. que les socialistes étaient en mesure d'imposer leur volonté et leur politique. C'était une illusion, due peut-être à l'excès d'optimisme engendré au sein du P.S. par les résultats successifs des élections cantonales de 1976 puis des élections municipales de 1977. Trop de dirigeants nationaux et locaux jouèrent le rôle de la Perrette de la fable.

Les socialistes se sont rêvés à la tête d'un capital de 30 % de suffrages et donc en passe, théoriquement, de pouvoir être seuls les maîtres du jeu politique.

Cette perspective comme un certain ton, volontiers dominateur, ne pouvaient qu'aviver les craintes du P.C.F. Les animateurs de la minorité du P.S. l'avaient dit et le répètent aujourd'hui (1). La direction du P.S. constate un effritement de la cote du parti. Dans le Nord comme en Lorraine, la campagne du parti communiste en faveur de la nationalisation de la sidérurgie rencontre un écho certain. Le discours du P.C.F. sur le SMIC a lui aussi de l'impact.

(Lire la suite page 10.)

(1) Cf. par exemple l'article de M. Jean-Pierre Chevènement dans *le Monde* daté 18-19 décembre.

UN INÉDIT DE LEWIS CARROLL

La guêpe emperruquée

Un chapitre de « A travers le miroir et ce qu'Alice y trouva » (la suite d'« Alice au pays des merveilles ») vient d'être retrouvé. *Egaré depuis cent ans dans* les greniers de la famille, ce texte avait été retiré, après composition, par Lewis Carroll à la demande de son dessinateur, Sir John Tenniel, qui le jugeait impossible à illustrer.

L'épisode met en scène une guêpe maussade et rhumatisante, coiffée d'une perruque jaune, qu'Alice rencontre après avoir quitté le Cavalier blanc (fin du chapitre VIII) et avant de traverser *la rivière, au-delà de laquelle elle* deviendra Reine. Le dialogue d'Alice et de la guêpe emperruquée se situe dans la meilleure tradition du « nonsense » anglais.

Annotées de la main de l'auteur, les épreuves de ce texte ont été mises en vente chez Sotheby en juillet 1974. Elles furent acquises par M. Norman Armour Junior, de New-York, qui les a récemment mises à la disposition de la Lewis Carroll Society of America. Notre confrère anglais, le « Telegraph », a publié intégralement ce texte dans son « Sunday Magazine » du 4 septembre dernier, illustré par Ralph Steadmann, qui, lui, n'a pas jugé la tâche impossible, et assorti d'une étude du professeur Morton N. Cohen.

Le voici, traduit et présenté par *Henri Parisot, le grand introducteur* de Lewis Carroll en France, qui dirigea le « Cahier de l'Herne » qui lui fut consacré (en 1972), et qui nous a donné récemment une traduction définitive des lettres du père d'Alice à ses « amies-enfants » (Edition bilingue Aubier-Flammarion).

(Voir dans « le Monde des livres » pages 20 et 21.)

idées

FEMMES

Le point de vue de...
Frédérique PIEL
UN ÉLÉMENT DU DÉBAT

Mme Frédérique Piel est membre de la direction parisienne du P.C.F.

POUR l'heure, le « monde politique » se saisit brusquement d'un subit et profond intérêt pour les femmes. Les uns rivalisent de séduction et de promesses pour attirer leurs sympathies et leurs suffrages — quitte en même temps d'ailleurs à éliminer les quelques rares cadres féminins au profit de candidats hommes « plus influents ». D'autres se désolent, vu l'incapacité congénitale des femmes à savoir revendiquer utilement, de ne pouvoir présenter de bilan plus flatteur en matière de politique féminine. Il n'est pas inutile, je pense, de prendre en compte un fait important pour la réflexion en cours à ce sujet : onze femmes sont aujourd'hui candidates titulaires du P.C.F. dans la capitale.

A lui seul — des candidatures connues à ce jour, — le P.C.F. présente *plus de femmes que l'ensemble des autres formations* parisiennes réunies. Autosatisfaction ? Sûrement pas. Si ces chiffres peuvent paraître satisfaisants en regard de la réalité ambiante, pour nous ils ne sont pas encore à la hauteur de ce que nous jugeons *nécessaire, voire indispensable.* Car comment concevoir, comment ambitionner des changements fondamentaux dans notre société sans la participation majeure de cette immense force que représentent les femmes.

Mais cela ne va pas de soi. Le poids des mentalités héritées de la nuit des temps ne peut s'effacer comme par magie. Le P.C.F., qui n'est ni un ghetto ni une contre-société, n'est à l'abri ni des déterminismes ni des pesanteurs idéologiques.

Il n'est jamais spontané et évident de donner des responsabilités aux femmes. Cela se gagne contre les habitudes acquises, les traditions, contre le poids quotidien et redoutable de tout ce qui semble « naturel ».

En la matière, la « *démocratie* » *spontanée* n'est que l'alibi du laisser-faire.

Quand, telle la direction du P.S., on explique le faible nombre de ses candidates par le jeu normal de la démocratie dans le parti, on en vient en fait à faire le jeu de la misogynie, à démissionner de ses responsabilités propres en regard de l'importance de la lutte à mener. Car il s'agit bien d'une lutte, d'une lutte où rien ne va de soi ni pour la société ni pour les femmes elles-mêmes. Je sais trop bien combien il est difficile, même pour une militante, de prendre des responsabilités, de s'affirmer malgré les pressions environnantes. La tentation de la culpabilisation est là, en nous-mêmes, qui nous guette à chaque accroc de notre vie personnelle, à chaque difficulté inattendue.

S'il n'y a effort permanent, détermination politique constante, il ne peut se gagner aucun résultat, aucun progrès en ce domaine. Un parti sans adhérentes ne peut s'improviser des militantes et encore moins des candidates pour les besoins d'une campagne électorale.

Si le P.C.F. peut présenter, pour les élections législatives prochaines, onze candidates titulaires à Paris, c'est que, quels que soient les retards ou les insuffisances, sa volonté politique de donner leur place aux femmes n'est pas nouvelle : treize sur vingt-neuf élus communistes parisiens, près de 40 % des adhérents et 30 % des membres de sa direction sont des femmes.

Aujourd'hui, nous sommes onze : ouvrières, employées ou intellectuelles, mariées, célibataires, mères de famille ou sans enfants, nous sommes dans notre diversité à l'image des femmes qui vivent et travaillent dans la capitale.

Nous savons les bas salaires, l'inégalité des rémunérations, la hantise du chômage qui frappe en priorité les femmes. Nous connaissons la rage d'être bloquées, cantonnées à des tâches subalternes, privées de responsabilités parce que femmes ; d'être parfois moquées ou humiliées parce que nous osons revendiquer notre égalité.

Aussi souhaitons-nous, comme la grande majorité des Parisiennes, en finir au plus vite avec cette vie-là, changer vraiment, changer enfin. Nous aspirons à participer réellement, de façon créatrice, à la vie de notre pays : nous voulons que notre individualité, enfin prise en compte et reconnue pour elle-même, puisse s'affirmer et s'épanouir contre tout ce qui l'entrave et la contraint aujourd'hui.

Si nous n'identifions pas mécaniquement, en effet, lutte des femmes et lutte des classes, nous savons néanmoins que, aujourd'hui, pour des millions d'entre nous on ne peut parler de liberté et de bonheur si l'on ne parle d'abord des difficultés de vivre, voire de la misère quotidienne.

Il faut voir quotidiennement, au porte à porte des H.L.M., sur les marchés, la vie concrète que mènent nombre de femmes, leurs existences mutilées, gâchées. Il faut savoir les journées de dix-huit heures, la hantise de la saisie, de l'expulsion, l'angoisse de l'avenir, les envies sans cesse frustrées de tout ce qui devrait être normal et quotidien.

Comment lutter contre les mentalités rétrogrades si l'on ne lutte pas aussi et en même temps contre les conditions de vie concrètes qui les engendrent et les perpétuent. Les deux combats sont inséparables : il ne peut y avoir de solution spécifique pour les femmes en dehors de la lutte contre toutes les forces qui dominent et écrasent notre société, en dehors de la lutte contre le grand capital, contre la politique giscardienne. Il ne peut y avoir une issue pour les femmes dans aucun système qui prolonge la crise et l'austérité, fût-ce sous une étiquette de gauche. Les luttes des femmes pour leur avenir ne peuvent avoir de débouchés que dans le changement démocratique.

Nous ne pensons pas que, mécaniquement, tous les problèmes qui se posent aujourd'hui aux femmes puissent se trouver miraculeusement résolus ni dans la lutte présente pour une autre société ni demain immédiatement si la nouvelle logique issue de l'application résolue de tout le programme commun était mise en œuvre. Nous ne croyons pas que, *du jour au lendemain,* toutes les mentalités rétrogrades puissent s'effacer et l'égalité des femmes se réaliser.

Cette égalité sera une conquête, le fruit d'une lutte, d'une lutte à mener dès maintenant, où les femmes doivent avoir et prendre toute leur place. Cela ne peut se faire sans elles, sans leur participation active, consciente, intelligente.

ESQUISSE

« *Tout homme peut être acheté* », assure, non sans mépris, un dirigeant de l'économie, qui, ne connaissant d'autre vérité que celle des rapports marchands, considère la cupidité comme une loi de la nature. Il juge les autres selon ce qu'il sait de lui-même. Cependant, son jugement n'est pas entièrement faux, car la plupart des hommes sont obligés de vendre leur temps contre un salaire. Ils sont forcés de *trahir* leur vie.

Les hommes et les femmes qui vont à leur labeur, ou qui en reviennent, présentent souvent le même visage gris. Certains, parlant de leur travail, emploient le mot *chagrin.*

∴

Rembrandt déclarait : « *Quel que soit l'endroit où vous êtes né, il offre pour vous plus de beauté que vous n'en pourrez peindre votre vie durant.* » Alors, pourquoi voyager ? On va chercher ailleurs un autre soi-même. Mais à quoi sert de partir, quand on s'emporte avec soi ?... Voyager, c'est d'abord savoir regarder, changer d'œil, et saisir les caprices de la lumière sur le visage d'une femme, ou les métamorphoses d'un arbre, à la tombée du jour. Il n'est pas nécessaire, pour cela, de bouger.

FRANÇOIS BOTT.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que dans le chapeau de l'entretien avec Jacques Ruffié (*le Monde* du 20 décembre) nous avons imprimé que le livre *De la biologie à la culture* était publié chez Fayard. Il a été édité en fait par Flammarion.

Sur le travail au foyer

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX (*)

A force d'entendre rabâcher que la libération de la femme passe par l'exercice d'une activité professionnelle, dans certains milieux, généralement les plus aisés, on finit par s'agacer ! Un cri paraphrase Molière : « Et s'il nous plaît, à nous, d'être entretenues ? » Pourquoi, en effet, aurait-on peur des mots les plus simples : la femme mariée, sans enfant ou mère de famille, qui renonce à toute activité professionnelle pour se consacrer à son foyer, est bien entretenue par quelqu'un ?

Ce cri suscite divers regrets.

Regret, au plan collectif, de l'incroyable gâchis que représentent tant de talents, tant de virtualités inexploitées.

Regret, au plan individuel, du désastre final auquel conduit trop souvent le travail au foyer préféré à toute activité professionnelle. Décès, divorce, abandon... le statut de la femme entretenue est fragile : les plus grandes poches de pauvreté sont peuplées de femmes âgées qui arrivent au bout du chemin les mains vides.

Par ailleurs, certains amalgames sont irritants. Pourquoi toujours feindre de confondre le problème de la femme et celui de la mère de famille ? Pourquoi souligner avec force la valeur marchande du travail domestique, et, dans la foulée, plaider avec non moins de conviction pour le « droit au non travail » ? (2). Quelle panique, ici et là, si les hommes aux crochets desquels ces dames sont fières de vivre entendaient exercer pareil droit...

Quoi qu'il en soit, cette révolte a quelque chose de fondamentalement sain. Aucune morale sociale, aucun terrorisme d'aucune sorte ne doivent peser sur les choix individuels. Si un homme a le désir et les moyens d'entretenir une femme, légitime ou non, et si son désir a la chance de rencontrer une vocation complémentaire, pourquoi culpabiliser ce couple ? Que chacun et chacune restent parfaitement libres de vivre comme ils l'entendent, sans jamais être montrés du doigt.

Toutefois, une petite question : qui entretient la femme entretenue ? « *C'est mon homme* », dit-elle, comme dans la chanson. C'est vrai... en grande partie. Mais en grande partie seulement. Pourquoi ?

Par hypothèse même, la femme entretenue dispose d'un certain revenu, fraction des gains de l'homme qui l'entretient. Revenu qui peut être faible ou élevé : voiture, vison, service... D'ailleurs, loin de le nier, les intéressés disent y voir la rémunération de leur activité domestique ; pourquoi pas ?

Mais participent-elles, dans cette mesure, aux charges de la collectivité nationale ? Paient-elles des impôts, des cotisations sociales sur ce revenu, comme ce serait parfaitement normal ? Pas du tout ! Bien au contraire, l'homme qui entretient une femme, serait-ce la plus oisive, bénéficie d'une réduction d'impôt au titre de « quotient conjugal » ! Et, en matière de sécurité sociale, la femme entretenue bénéficie de l'assurance de son mari, ou, dans les nouvelles dispositions relatives à la généralisation, de la personne avec laquelle elle vit « maritalement »... Or, qui supporte le coût de ses dépenses médicales ? Celui qui l'entretient ? Pas spécialement, car ses cotisations sont exactement les mêmes que s'il vivait seul !... C'est, en réalité, la collectivité de tous ceux et de toutes celles qui travaillent, et qui, eux, paient des cotisations sur leurs gains (3).

Ainsi plusieurs millions de femmes — dont la plupart perçoivent des salaires misérables — contribuent, sur ces salaires, à entretenir les autres... Pénalisation d'autant plus extravagante que, lorsque ces travailleuses rentrent chez elles, elles doivent généralement assumer, en plus, les mêmes tâches domestiques !

Telle est la simple vérité. Plutôt gênante. On s'étonne un peu qu'elle ne soit pas au moins évoquée par celles qui estiment que leur place est au foyer, et nulle part ailleurs !

(*) Professeur à l'université Paris II, directeur du *Droit social.*

(1) V. not. Valentine Loth, « Notre place est au foyer », *le Monde,* 9 décembre 1977.
(2) *Idem.*
(3) V. not. sur ces thèmes les analyses particulièrement pénétrantes de Rolande Cuvillier, « La femme au foyer » : une charge injustifiée pour la colectivité », *Droit social,* décembre 1977.

Contre l'« enfant-propriété privée »

par KIKA CARCASSONNE-SOL (*)

L'OPPRESSION de la femme existe depuis si longtemps que l'on a perdu de vue l'époque où il en était autrement. Les documents concernant cette période de l'histoire sont mal connus ou inconnus; toutes les suppositions, dès lors, sont permises, toutes les hypothèses analysées. De cette constatation, les faits acceptés avec le recul du temps sont le témoignage : découverte du rôle des organes génitaux masculins dans la procréation, passage d'une vie nomade à une vie sédentaire, accumulation des biens, apparition de la propriété privée couronnant cette étape historique.

Puissante autrefois, la femme détenait la plus grande richesse : le pouvoir de la perpétuation de l'espèce. Jaloux, l'homme a-t-il voulu, à défaut de faire des enfants lui-même, posséder la ou les femmes qui ne feraient des enfants que de et pour lui ? Comment l'homme aurait-il pu bénéficier de cette richesse si ce n'est en s'appropriant la femme ?

Face à son manque, il réagit agressivement par la domination. Dès lors, la sexualité de la femme sera réduite à ce qui fait sa spécificité, l'homme la culpabilisant ainsi de sa propre impuissance. Il fera de la femme sa conquête, et malheur à la femme stérile, elle sera répudiée.

Le piédestal sur lequel est installée la « génitrice » est d'autant plus aliénant qu'il révèle sa misère profonde. Il est vide. La femme est devenue intermédiaire entre l'homme et son produit. Elle n'existe plus par elle-même, mais en tant qu'instrument au service de l'homme et son enfant. Bien des exemples pourraient confirmer cette interprétation (Dieu, pour récompenser Abraham, lui a promis une nombreuse descendance). Pour combler sa frustration procréatrice, l'homme devient paternaliste, et il l'est à tous les échelons. Il « paterne » la femme, s'érige, devant le monde social, en responsable de sa femme.

Et plus il s'est imposé par cette voie, plus la femme, désemparée et isolée, a reproduit sur son enfant la même domination, son seul recours étant de s'ériger, à son tour et face à l'homme, en propriétaire du produit.

La libération de la femme doit se faire, donc, par la renonciation à l'« enfant-propriété-privée ». Tant que celui-ci ne sera pas considéré comme un *nouvel* être autonome *et libre* (*même si provisoirement dépendant*) et non comme objet de reproduction des rapports de pouvoir, destiné ensuite à devenir un dominant lui-même, la femme ne pourra se réaliser.

L'analyse marxiste ne suffit pas au féminisme en ce qu'elle ne s'applique qu'aux rapports de classe et non à cette lutte spécifique de la femme, dont la famille est le noyau central. Engels constatant que « le patron bat son employé et l'employé sa femme » a oublié d'ajouter « et la femme son enfant ».

Lutte des classes et lutte des femmes s'attaquent à deux aspects très différents d'une même réalité : les rapports de domination, qu'ils portent sur le travailleur, la femme, l'enfant. Le combat est complémentaire, et la victoire, pour être réelle, doit s'obtenir sur les deux fronts.

(*) Membre du parti socialiste et militante féministe.

Les féministes radicales face aux élections

Plusieurs mouvements féministes (1) nous ont adressé le texte suivant :

Dans la bataille électorale qui commence à faire rage, une interrogation demeure, celle du vote des féministes.

A l'heure actuelle, celles-ci semblent se répartir en deux tendances principales :

L'une cherche à obtenir des hommes et, en particulier, des partis de gauche, des réformes, que ceux-ci, par démagogie électoraliste, vont leur concéder avec parcimonie en échange de leurs voix, sous forme de « cadeaux en espèces ». Ce groupe considère que les femmes ont plus de chances d'obtenir satisfaction de leurs revendications dans le cadre d'une victoire de la gauche aux élections législatives de mars 1978.

L'autre tendance, celle des féministes radicales, dont nous nous réclamons, si elle ne néglige pas l'importance de ces « cadeaux en espèces » (il est légitime de revendiquer l'égalité des droits dans tous les domaines), pense que cela ne changera pas fondamentalement le rapport hommes/femmes ; et, refusant de cautionner par le vote la politique de quelque partis ou organisations que ce soit, appelle les femmes à voter nul.

∴

Ce qui est en jeu dans une telle question, c'est en fait la place, le statut du mouvement féministe, par rapport à ce qu'on appelle la « politique ».

Or le féminisme se propose une analyse *globale* de la société. C'est un *mouvement social plein*, à part entière, qui a sa propre histoire, histoire de ses discours, de ses actions, et qui ne peut être posé comme un « en plus » ou un « appendice » des autres luttes.

La classe des femmes se situe en effet à l'intersection de tous les réseaux de pouvoirs : femmes ouvrières, femmes immigrées, enfants-femmes, femmes malades, scolarisées, emprisonnées, psychiatrisées... subissent *toutes* l'oppression patriarcale sous ses multiples formes : exploitation du travail ménager gratuit dans la famille, violences masculines, idéologie de la « différence naturelle » des sexes, appropriation de leur corps, de leur temps.

Mais nous subissons, « en plus » de cette oppression, les oppressions capitaliste, raciale, parentale, médicale, scolaire, carcérale, psychiatrique...

Et, en tant que ces réseaux de pouvoirs sont bien souvent parties prenantes du pouvoir patriarcal lui-même, nous subissons plus que les hommes toutes ces oppressions. *Notre place sociale de femmes joue le rôle de « multiplicateur » de toutes les oppressions.* La femme ouvrière est plus opprimée que l'ouvrier; c'est la double journée de travail, ce sont les douleurs de « l'accouchement sans douleur », les médecins qui abusent de leurs patientes, c'est une plus grande contrainte pour les petites filles que pour les petits garçons, c'est l'école sexiste.

Les femmes occupent donc une place sociale telle que leur révolte s'adresse nécessairement à toutes les oppressions. *Le féminisme est donc de ce fait une lutte globale par excellence,* élargissant le champ politique à des dimensions que les partis refusent de prendre en compte : le renversement radical de toutes les structures hiérarchiques.

Le féminisme suffit donc à définir et à résumer l'ensemble de nos positions politiques.

Si nous refusons de voter aujourd'hui, c'est donc :

1) Parce que nous jugeons les positions des partis *de gauche comme de droite* insuffisantes quant à la « question féminine ». Parce que la lutte contre les racines de l'oppression des femmes, la famille patriarcale, n'est prise en compte par aucun parti existant.

2) Parce que nous pensons que, si leurs positions sont insuffisantes, c'est parce que, dirigés par des hommes, ces partis ont intérêt à la perpétuation de notre oppression : qu'ils sont des organisations propatriarcales.

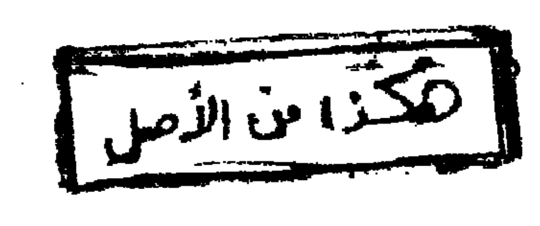
3) C'est aussi et surtout parce que nous ne considérons pas le féminisme comme un petit à-côté qui pourrait faire l'objet d'un programme ou d'une charte à part, mais comme le fondement de notre conception de la politique.

Ainsi, de même qu'un homme de gauche n'a pas à se demander pour qui voter parmi les partis de droite, de la même façon *nous ne pourrions nous demander pour qui voter que si nous n'étions pas féministes.*

Parce que féministes, menant une lutte de remise en cause totale de la société, refusant d'apporter par le vote une caution aux partis qui contribuent à perpétuer notre oppression, nous voterons nul lors des élections législatives de mars 1978, et nous appelons *toutes* les femmes en révolte contre leur oppression à adopter la même position.

Quelle femme voudra soutenir des partis qui participent à sa propre oppression ?

(1) Parti féministe unifié (54, rue Henri-Barbusse, Paris-5e).
Ligue du droit des femmes (B.P. 370, 75625 Paris, Cedex 13).
S.O.S. femmes alternative (9, villa d'Este, Paris-13e).
Féministes radicales (Amiens, Beauvais, Paris).
Groupe « Liaison » du 13e.



Le Monde

étranger

LA RENCONTRE SADATE-BEGIN DU 25 DÉCEMBRE

Ismaïlia s'apprête dans l'allégresse à vivre de grandes heures

De notre envoyé spécial

Ismaïlia. — Le président Sadate devait recevoir, ce jeudi 22 décembre à Ismaïlia, la délégation de trois cents notables cisjordaniens venus en Egypte, selon eux, « *non pas pour se présenter, du moins dans cette phase, comme une solution de rechange à l'Organisation de libération de la Palestine, mais pour apporter au président Sadate leur soutien dans l'offensive de paix qu'il a engagée* ». La veille et l'avant-veille, *le chef de l'Etat égyptien s'était entretenu* avec le général Weizman, ministre israélien de la défense, mais rien n'a encore filtré de ces rencontres à huis clos auxquelles les collaborateurs du raïs disent qu'il faut attacher la « *plus grande importance* ».

Les jours précédents, le président égyptien n'était guère resté au Caire que le temps de poser devant le Sphinx avant de regagner sa villa des bords du lac Timsah, à l'écart de l'agitation. Cependant, Ismaïlia, ville de cent cinquante mille habitants, à l'allure encore coloniale avec ses maisons ocre, ses ficus et ses flamboyants, a déjà changé de tempo pour préparer l'arrivée du premier ministre israélien prévue le 25 décembre. Vivant habituellement au rythme — lent — du canal de Suez dont elle est le centre administratif, cité de célibataires où se croisent les innombrables soldats de la 2e armée égyptienne, les « casques bleus » des Nations unies, dont le quartier général est établi ici, et les techniciens français et japonais qui élargissent la voie d'eau internationale, Ismaïlia s'apprête à vivre de grandes heures.

Adulation de M. Begin

Mme Isis Kamel, ingénieur à l'Institut de recherches de l'organisme du canal de Suez, où MM. Sadate et Begin doivent donner, le jour de Noël, devant mille cinq cents journalistes, une conférence de presse conjointe sur une estrade élevée au-dessus du bassin d'expérimentation hydraulique, n'hésite pas à dire : « *Jamais les Ismaïliotes qui, ces dernières années, ont pu voir passer sous leurs fenêtres des personnalités comme le président Giscard d'Estaing et le roi d'Espagne, n'ont été aussi excités en attendant un visiteur de marque étranger. Peut-être faut-il remonter jusqu'au voyage de l'impératrice Eugénie pour l'ouverture du canal de Suez en 1869 pour trouver une visite suscitant ici un tel intérêt.* » Un de ses collègues coupe alors Mme Kamel : « *Mais non, cette fois il s'agit de bien autre chose que de curiosité pour des crinolines ou des ombrelles ; nous sentons tous que le destin de l'Egypte va sans doute se jouer dans notre ville.* »

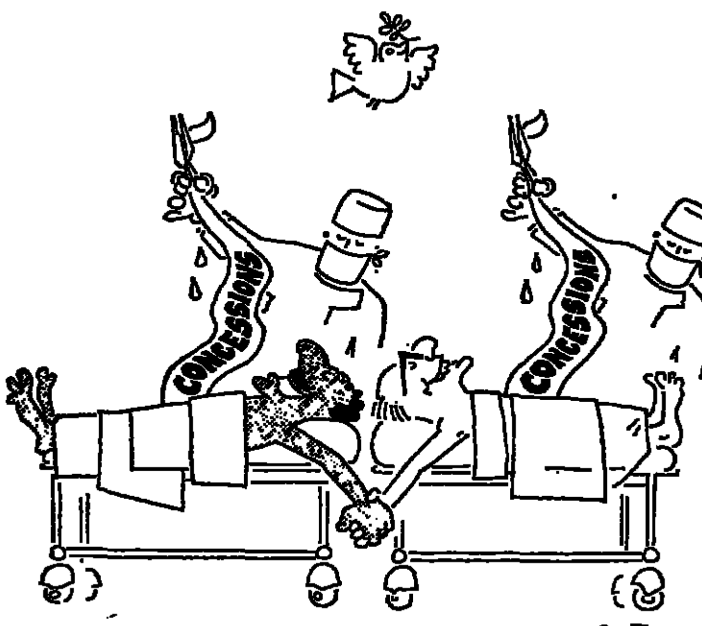
Devant le chalet que se fit bâtir Ferdinand de Lesseps, en 1865, et non loin du jardin où l'on expose toujours la calèche en osier qu'emprunta l'épouse de Napoléon III, la population taille les arbres, ponce les trottoirs, tond les gazons, dresse des arcs de triomphe et tend des guirlandes au-dessus des principales artères, avec une joyeuse ardeur. Une société industrielle a déjà placé des banderoles en anglais souhaitant « *la bienvenue à M. Begin, homme de la paix* ». Jusque-là, cette épithète, sur les calicots du Caire, était le privilège du raïs. A Ismaïlia, on est encore monté d'un cran dans l'adulation — le mot n'est pas excessif — dont les Egyptiens, à tous les niveaux, font preuve à l'égard des Israéliens. Comme s'ils avaient refoulé ce sentiment depuis des années. « *Pas du tout*, rétorque Mme Kamel, *c'est que simplement la mission de Sadate à Jérusalem nous a ouvert les yeux.* »

Réintégrée par ses habitants après le conflit d'octobre 1973, Ismaïlia, moins endommagée que Suez, a vite réparé les offenses que les obus israéliens de la guerre d'usure avaient fait à ses tuiles rouges et à ses rues calmes. Dans les dunes proches, l'émir Zayed d'Abu Dhabi a financé la construction d'une ville jumelle dont les petits immeubles en pierre de taille abritent déjà une dizaine de milliers d'habitants. L'université du Canal de Suez est un chantier bourdonnant où se côtoient des étudiants en jeans et des ouvriers en turbans. Au sud de l'agglomération, l'eau du Nil, amenée en plus grande quantité, fait se lever de nouveaux jardins dans les sables, préfigurant peut-être ce que les Egyptiens veulent entreprendre au Sinaï après la paix. Si M. Sadate a choisi de recevoir M. Begin à Ismaïlia, préférant lui réserver pour une occasion plus solennelle — si importante soit-elle il ne s'agit, le 25 décembre, que d'une « visite de travail » — l'hommage du Caire, c'est également pour lui montrer que l'Egypte sait, elle aussi, donner vie au désert.

M. Begin à Ismaïlia, c'est enfin une récompense pour les habitants de la cité, qui, lorsque la capitale, il n'y a pas si longtemps, boudait son président ou conspuait sa politique intérieure, continuait à faire bon accueil au raïs. Ismaïlia, qui fut jadis l'un des foyers les plus actifs des frères musulmans, est aujourd'hui le fief du député pro-gouvernemental Osman Ahmed Osman, le plus grand entrepreneur de travaux publics du monde arabe, allié à la famille présidentielle depuis que son fils a épousé la plus jeune des filles du raïs. *Ici, tout le monde a du travail* grâce au réaménagement du canal et de ses rives, opération que continue à mener tambour battant M. Osman Ahmed Osman, bien qu'il ait renoncé l'an passé aux fonctions de ministre de la reconstruction et de l'habitat qui lui avaient été confiées en 1973.

Tout est réuni à Ismaïlia pour que l'impression que M. Begin rapportera d'Egypte soit la plus favorable possible. Le reste du pays continue lui aussi à vivre à l'heure israélienne. A Alexandrie, M. Abdel Tawab Hodeib, ministre-gouverneur de la « *seconde capitale* », a « *offert* » sa ville « *de bon cœur* » aux Israéliens — délégués à la conférence préparatoire du Caire, journalistes et techniciens des télécommunications, — auxquels la population a fait un triomphe. Le ministre-gouverneur a regretté de ne pouvoir remercier en hébreu le chef de la délégation israélienne, M. Eliahou Ben Elissar, qui lui remettait une invitation du maire de Tel-Aviv à se rendre dans cette ville pour la jumeler avec Alexandrie. M. Ben Elissar a également exprimé sa certitude que « *des étudiants israéliens viendraient bientôt poursuivre leurs études à l'université d'Alexandrie et que des Alexandrins viendraient en faire autant dans des facultés israéliennes* ». La paix ne se prépare pas que dans le secret des entretiens entre hommes d'Etat.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



(Dessin de PLANTU.)

AU COURS DES ENTRETIENS DE M. WEIZMAN A ALEXANDRIE

L'Égypte aurait exigé le retrait total des forces israéliennes de Cisjordanie et du Sinaï

La quatrième séance plénière de la conférence israélo-égyptienne de Mena-House, jeudi matin 22 décembre, pourrait être la dernière au niveau des experts. En effet, vendredi est férié pour les musulmans, samedi pour les juifs et dimanche est le jour de Noël. La rencontre Begin-Sadate d'Ismaïlia va, en principe, décider si la conférence reprendra au niveau des ministres des affaires étrangères. Le département d'Etat a indiqué, mercredi, à ce propos que M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, participerait vraisemblablement à la conférence du Caire « *si sa présence était jugée nécessaire par le Caire et par Jérusalem* ». Le porte-parole du département d'Etat a, d'autre part, indiqué que les Etats-Unis accepteraient la création réciproque par les Israéliens et les Arabes palestiniens de communautés de peuplement en Cisjordanie et en Israël, si cette idée de M. Begin était approuvée par les pays arabes. Washington a dans le passé dénoncé à plusieurs reprises comme « illégal » l'établissement de colonies juives dans les territoires occupés.

De retour à Tel-Aviv, le ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman, s'est refusé à donner le moindre détail sur les entretiens qu'il a eus avec le président Sadate et le général Gamassi, se bornant à déclarer : « *Je ne dirai pas que je suis optimiste, mais plutôt que je suis rempli d'espoir quant à l'issue des négociations qui se sont ouvertes au Caire.* » Dans les milieux bien informés de Jérusalem, on fait cependant état de « *divergences importantes* » qui ont été constatées entre les positions de l'Egypte et d'Israël au cours de ces entretiens. Le président Sadate aurait notamment signifié au ministre israélien de la défense qu'il était totalement hostile à la présence militaire israélienne en Cisjordanie et qu'il exigeait l'évacuation totale du Sinaï, « *les besoins de la sécurité d'Israël devant être assurés par des garanties internationales.* »

Selon l'envoyé spécial de la télévision israélienne au Caire, le président Sadate pourrait admettre à la rigueur « *pendant un certain temps* », la « *présence de forces israéliennes réduites à Charm-El-Cheikh* », mais il exigerait, en échange de la démilitarisation de la péninsule du Sinaï, qu'une « *très vaste portion du Néguev soit, elle aussi, démilitarisée* ». L'Egypte exigerait, en outre, l'installation de postes d'observation électronique près des frontières israéliennes. M. Begin, qui réunit ce jeudi le cabinet israélien pour lui faire approuver les propositions qu'il soumettra au président Sadate dimanche à Ismaïlia, examinera également les résultats des conversations de M. Weizman à Alexandrie.

Jérusalem n'a pas confirmé la libération de détenus palestiniens (nos dernières éditions du 22 décembre). De sources proches du ministre de la défense, on soulignait, mercredi soir, que « *la question des libérations n'avait pas été évoquée lors des entretiens de M. Weizman* ». On se référait à une information diffusée par le correspondant au Caire de la radio israélienne selon laquelle le général Weizman avait annoncé la libération de « *tous les détenus arabes dont la mise en liberté avait été demandée, par leurs familles, au chef de l'Etat égyptien* ». La liste de ces prisonniers avait été remise à M. Begin par le président Sadate, lors de sa visite à Jérusalem.

● EN SYRIE, la presse a invité, mercredi, les Egyptiens à renverser le « régime de trahison » du président Sadate. D'autre part, au cours d'une manifestation publique qui a groupé plus de deux cent cinquante mille personnes sur la place principale d'Alep, le vice-président du commandement central du Front national progressiste, a écarté toute idée de réconciliation avec le chef de l'Etat égyptien. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Les autorités égyptiennes* ont arrêté cinq membres du Rassemblement national progressiste unioniste, parti de la gauche officielle égyptienne, annonce, ce jeudi matin, le quotidien *Al Ahram*. Ils sont accusés d'avoir *préparé et distribué des tracts* incitant la population à la révolte contre le régime actuel et attaquant la personne du président de la République, ainsi que son initiative de paix.

Les cinq personnes arrêtées sont actuellement interrogées. Il s'agirait de responsables du parti pour cinq districts, dont le Centre-Caire, la proche banlieue de la capitale, ainsi que Kena et Esna, en Haute-Egypte. — *(A.F.P.)*

Le « rôle de l'Iran » est d'intervenir dans les affaires de ses voisins

estime un rapport soumis au Congrès américain

Washington. — « *Si l'Iran est appelé à intervenir dans les affaires intérieures de tout Etat du Golfe, il doit être reconnu à l'avance par les Etats-Unis que c'est le rôle pour lequel l'Iran a été préparé* », estime un rapport rédigé pour la commission sénatoriale sur l'énergie et les ressources nationales, présidée par le sénateur Henry Jackson (Etat de Washington) et publié le 19 décembre. Ce texte souligne qu'il « *ne sera pas possible de rejeter le blâme sur l'Iran s'il remplit un rôle qui lui a été assigné implicitement* » et propose que les Etats-Unis ne protestent pas si l'Iran se sent obligé d'attaquer l'Arabie Saoudite.

Il ajoute qu'il est de « *l'intérêt direct* » de Washington de s'assurer que Téhéran dispose de forces suffisantes pour éviter que l'Union soviétique ou des « extrémistes » ne prennent le contrôle d'un des pays du Golfe, très importants pour l'approvisionnement en pétrole des Etats-Unis.

Le rapport souligne cependant que « *les Etats-Unis ne sont pas engagés à fournir à l'Iran de nouveaux équipements ou pièces détachées militaires dans le cas d'une action militaire iranienne qui ne servirait pas les intérêts américains* ».

D'autre part, à Téhéran, un second Iranien a été condamné à mort pour espionnage lundi 19 décembre, vingt-quatre heures après la confirmation par une cour militaire de la condamnation à mort du général Moqarebin (*le Monde* du 20 décembre). M. Ali Naghi Rabbani, fonctionnaire au ministère de l'éducation, a été convaincu de s'être livré à l'espionnage au cours des trente dernières années. Il avait été arrêté récemment au cours d'un rendez-vous avec une des quatorze personnes dont il a révélé les noms au cours de l'instruction, et dont le procureur a indiqué qu'elles étaient toutes étrangères. — *(A.F.P., A.P.)*

Une avocate française estime que la répression a pris un « aspect inquiétant »

Au cours d'une conférence de presse, organisée à Paris par la Confédération des étudiants iraniens, une avocate du barreau de Paris, Me Madeleine Lafue Véron, qui vient d'effectuer un voyage en Iran, a déclaré, mercredi 21 décembre, que selon des témoignages d'avocats de ce pays « *la torture n'existait plus* ». Elle a cependant ajouté que la répression avait pris « *un aspect inquiétant* » par l'entrée en action, dans la rue, de « *commandos paramilitaires* ».

Me Lafue-Véron a précisé que ces groupes avaient fait leur apparition, armés de couteaux et de bâtons, le 15 novembre, près de l'université de Téhéran, en s'attaquant à des étudiants et à des intellectuels qui s'étaient rassemblés pour entendre une conférence publique.

Me Lafue-Véron s'est gardée d'établir un lien entre la suppression de la torture et la venue du président Carter à la Maison Blanche, mais a souligné le poids de l'opinion publique internationale. « *Il est certain*, a-t-elle fait remarquer, *que l'élection de M. Carter et sa campagne pour les droits de l'homme ont suscité certains espoirs dans une partie de l'opinion libérale iranienne. Beaucoup se sont manifestés en adressant des lettres et des appels au chah, mais le seul résultat, c'est qu'ils se sont ainsi signalés à l'attention de la police politique.* »

L'avocate a dit, d'autre part, que ses démarches pour rencontrer onze détenus, représentant différents horizons politiques, s'étaient heurtées à un refus formel du ministre de l'information, M. Darioosh Homayon.

CORRESPONDANCE

J.-P. Sartre et le Proche-Orient

M. Hicham Mutewalli, directeur exécutif du Fonds monétaire international, nous écrit.

Par sa lettre au *Monde* daté 4-5 décembre 1977, J.-P. Sartre a regagné le prestige intellectuel qu'il a occupé auprès des intellectuels arabes. Car, à nos yeux, Sartre, qui a élaboré l'angoisse de l'homme aspirant à la responsabilité et à la liberté, n'était pas un « juste » vis-à-vis de la question arabe, et tout particulièrement de la question palestinienne.

Quelques détails s'imposent pour la *vérité historique*, *comme* pour d'autres raisons. Sartre écrit cependant que, « *en allant se recueillir au mémorial des martyrs du nazisme, le président Sadate a dévoilé le sens profond du mythe : la reconnaissance de l'Autre, l'Arabe a reconnu le juif, l'Israélien* ».

Or l'Arabe n'a jamais nié l'existence du juif pour le reconnaître. Le conflit arabo-israélien, qui a commencé pour nous en 1948, est un conflit qui se place dans le cadre du colonialisme ou du néo-colonialisme, donc dans le cadre de la géographie et de l'histoire, ce qui veut dire qu'il n'est pas, essentiellement, du domaine de la philosophie ou de la psychologie.

Sartre a encore mentionné « *les conditions politiques du monde d'aujourd'hui* ». Tenant compte de ces conditions, la grande majorité des Arabes ne demande, depuis maintenant près de dix ans, que la réalisation pure et *simple, c'est-à-dire sans aucune* condition préalable, politique ou militaire, des deux exigences énoncées par Sartre : la restitution des territoires occupés, la création d'un Etat palestinien.

Le président Hafez El Assad a déclaré, dans son discours à la nation arabe et au peuple arabe en Syrie, à la veille de la guerre arabo-israélienne d'octobre 1973 : « *Nous voulons la paix pour nous et pour les autres.* » Ces autres, bien sûr, ce sont les juifs du Proche-Orient.

AFRIQUE

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

Le roi Hassan II apporte son appui à la proposition ougandaise d'un «sommet arabo-africain» au Caire

Le ministre mauritanien des affaires étrangères, M. Hamdi Ould Mouknass, a demandé, mercredi 21 décembre, à l'O.U.A. d'intervenir « pour freiner les velléités hégémoniques » de l'Algérie et « faire baisser la tension qu'elle a créée artificiellement » dans la région du Sahara. Cet appel succède au message envoyé à l'O.U.A. par le ministre algérien des affaires étrangères, M. Abdelaziz Bouteflika, protestant contre « la présence militaire française en Mauritanie » (« le Monde » du 21 décembre).

L'agence de presse algérienne A.P.S. a indiqué, mercredi, que l'Algérie était favorable à la proposition du président du Gabon, M. Bongo, président en exercice de l'O.U.A., de tenir le « sommet » extraordinaire de l'O.U.A., dont il est question depuis l'été dernier, et qui serait consacré à la question du Sahara occidental, à Libreville. Le président Bongo s'était déclaré, mardi, prêt à accueillir le « sommet » de l'O.U.A. « en dernier recours » et si aucune charge financière n'en résultait pour son pays.

De notre correspondant

Rabat. — Le roi Hassan II a accueilli avec « *grand intérêt* » et en y donnant son « *adhésion totale* » la suggestion du maréchal Idi Amin Dada de tenir un « sommet » extraodinaire commun aux Etats membres de la Ligue arabe et à ceux de l'O.U.A. pour examiner la situat ion au Sahara occidental. Cette suggestion avait été faite le 22 octobre dernier par le président ougandais qui l'a renouvelée le 16 décembre. Les Etats de la Ligue arabe qui ne sont pas membres de l'O.U.A siégeraient en qualité d'observateurs.

« *Votre suggestion*, a répondu le souverain chérifien, dans un message dont le texte a été rendu public le 21 décembre, *en ce qu'elle offre les perspectives d'un large débat sur une situation qui ne saurait se perpétuer sans mettre en danger la paix dans notre région, nous parait constituer une contribution dynamique et efficace au raffermissement des liens devant naturellement exister entre les membres de l'O.U.A. et ceux de la Ligue arabe.* »

Le roi a assuré qu'il joindrait ses efforts à ceux du maréchal Amin Dada pour qu'un tel « sommet » se tienne au Caire. Depuis environ un mois les dirigeants marocains *ont laissé* entendre qu'ils souhaitaient que cette réunion extraordinaire soit convoquée le plus tôt possible Ils n'ont nullement le sentiment qu'il sy rendront en accusés mais au contraire en accusateurs s'il le faut, étant données les attaques incessantes entretenues par l'Algérie contre les territoires relevant de la souveraineté du Maroc ou de celle de la Mauritanie.

Ces attaques montrent bien, selon eux, quels sont les responsables de la tension et des affrontements. Et cela d'autant plus, estiment-ils, qu'un engagement formel a été pris par le colonel Boumediène en 1974 au « sommet » arabe de Rabat où il avait donné son « *entière adhésion* » en présence de tous les chefs d'État arabes à l'accord entre le Maroc et la Mauritanie pour libérer le Sahara occidental de la tutelle espagnole. Il

LOUIS GRAVIER.



(Dessin de KONK.)

M. de Guiringaud : nous n'avons nulle intention de nous laisser entraîner dans un conflit

Mercredi 21 décembre, à l'Assemblée nationale, M. ODRU (communiste, Seine-Saint-Denis), a évoqué « *la participation de l'aviation française à un raid meurtrier effectué sur une colonne de maquisards sahraouis* », et dénoncé « *la dangereuse escalade militaire à laquelle s'est livré le pouvoir au Sahara Occidental* ». Il a jouté : « *Les Français, angoissés, se demandent si le pouvoir veut imposer par la force la partition du Sahara Occidental entre le Maroc et la Mauritanie, au mépris du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Aurait-il décidé d'aller jusqu'à l'affrontement avec l'Algérie ?* » Au nom de son groupe, il a exigé « *l'arrêt immédiat de l'intervention militaire giscardienne* ».

M. DE GUIRINGAUD, ministre des affaires étrangères, a répliqueé : « *Les affirmations sur le rôle de l'aviation française dans ces affaires relèvent, dans une très large mesure, de l'affabulation.* » Au sujet de la nature du concours apporté au gouvernment mauritanien il a déclaré : « *Le Polisario continue de mener des opérations offensives sur la partie du territoire mauritanien qui n'est pas contestée, et où se trouvent tous nos compatriotes. Les autorités mauritaniennes nous ont donc demandé d'assurer la protection de nos ressortissants. Faudra-t-il, comme le suggère le parti communiste, demander à nos compatriotes de se retirer de la zone tactique ?*

» *La plupart sont en Mauritanie en fonction de contrats privés, et, d'autre part, il n'est pas de région de la Mauritanie où l'on puisse se considérer à l'abri de toute menace. Nos ressortissants devraient donc quitter le pays, portant de ce fait un coup très grave à son développement économique. Nous ne pouvons céder à un chantage qui vise manifestement à atteindre les forces vives d'un pays estimable et reconnu.*

» *Laisser faire au retour de nos ressortissants, ces deux solutions ne seraient pas dignes de l'idée que le gouvernement se fait de la France. Si nous faisons ce qu'implique notre devoir envers nos compatriotes, je rappelle que le conflit qui sévit dans cette région n'est pas notre affaire, et que nous n'avons pas l'intention de nous y laisser entraîner. Notre appui à la Mauritanie*, a conclu le ministre, *restera limité, quoi que prétende une certaine propagande.* »

« Une campagne odieuse »

Au Sénat, au cours de la séance de nuit, M. DE GUIRINGAUD, répondant à une question de M. Caillavet (Gauche démocr., Lot-et-Garonne) a fait une déclaration dans le même sens. S'élevant contre la « *campagne odieuse qui s'est développée ces jours derniers* », il a notamment rappelé que les forces françaises en Afrique n'étaient pas équipées d'armes au napalm et au phosphore. « *Nous n'avons nulle intention de nous laisser entraîner dans un conflit dans cette région du nord* [de l'Afrique], a-t-il dit. *Notre seul objectif est la protection de nos compatriotes.* »

M. BOUCHENY (P.C., Paris) a alors déclaré : « *Depuis le 15 décembre, le gouvernement organise au Sahara Occidental une escalade dangereuse. (...) Après des aventures comme celle du Zaïre, cette agression nous inquiète. (...) Demain engagera-t-il l'aviation française dans la zone de Tindouf ?* »

Le président, par rappel au règlement, s'est opposé à l'instauration d'un débat.

D'autre part, en quittant le conseil des ministres, M. de Guiringaud, à qui une journaliste demandait ce qu'il pensait de « *la formidable campagne de propagande du Polisario* » a répondu : « *Je préférerais que les moyens d'information français n'y fassent pas écho avec tant de complaisance.* »

● *Le ministère de la défense a démenti*, mercredi 21 décembre, « *la présence de Mirages français en Afrique de l'Ouest* ».

La veille, à Alger, le Front Polisario avait fait état d'un « *nouveau bombardement* » mené dimanche par des « *Jaguar et des Mirage* ».

L'intervention des Jaguar

(Suite de la première page.)

C'est notamment la raison pour laquelle de tels avions — stationnés à Toul, où des équipages s'entraînent à manœuvrer avec les forces interarmées d'intervention — sont utilisés de préférence aux Mirage. Les Jaguar dépendent, en temps normal, des forces aériennes tactiques (FATAC), qui disposent, également, de moyens mobiles de transmissions *et de contrôle adaptés* à l'outre-mer. Un tel dispositif a été déplacé, l'an dernier, à l'occasion de manœuvres combinées en Côte-d'Ivoire et au Sénégal, et il l'a été plus récemment au Gabon, pour un exercice, et à Dakar, en soutien des opérations en Mauritanie.

Armé de deux canons de 30 millimètres et emportant une grande variété de bombes lisses ou freinées ainsi que tous les types de roquettes, le Jaguar a reçu une caméra Omera 40 de reconnaissance photographique et des bidons ou pods contenant des éléments de contre-mesures électroniques (E.C.M.).

C'est vraisemblablement la présence de ces matériels de guerre électronique, à bord des Jaguar engagés en Mauritanie, qui explique leur relative invulnérabilité à l'heure actuelle. Ces équipements, qui sont principalement des détecteurs d'alerte, des brouilleurs et des lance-leurres, assurent l'auto-protection de l'avion en lui permettant d'échapper à un missile guidé par électromagnétique ou infrarouge ou, encore, au tir d'un canon pointé par radar. Toutefois, les combats d'Extrême-Orient et du Proche-Orient, donnent à penser que les contre-mesures électroniques ne procurent pas à un avion 100 % de chances de survie face aux armes sol-air. Une telle assurance dépend beaucoup, en réalité, de l'entraînement des servants de telles armes et de l'état des matériels.

Dans le cas présent, la lourdeur des pertes qui auraient été infligées, la semaine dernière, aux colonnes du Polisario, tient, apparemment, à une coordination entre les forces mauritaniennes, marocaines et françaises, et au choix d'une tactique qui a principalement consisté à interdire aux unités saharaouies un repli en toute sécurité ou impunité.

Selon des informations recueillies à Paris, les affrontements des 12 et 13 décembre auraient abouti, après l'attaque du train minier Zouérate-Nouadhibou défendu par des Mauritaniens, à l'anéantissement de la colonne du Polisario — on parle de cent cinquante véhicules — privée, sur le retour, de ses moyens de ravitaillement en munitions et en essence préalablement détruits par l'intervention de quatre Jaguar. Des avions marocains de reconnaissance avaient participé à l'opération. Pour rompre l'attaque et avoir un effet de choc anti-aérien suffisant, les troupes sahraouies se sont regroupées et ont fait usage de leurs canons et de leurs missiles Sam. Elles ont, dès lors, formé une cible relativement à découvert, éloignée de ses bases arrière, et rendue particulièrement vulnérable par son immobilisme à des actions ponctuelles d'appui-feu.

Les combats du 18 décembre, après l'attaque par le Polisario de la garnison mauritanienne de Tmeimichat, auraient eu lieu dans des conditions différentes et ils ont permis, principalement à l'aviation marocaine, de mitrailler les colonnes sahraouies poursuivies par les T-6 fournis en 1962 par la France à Rabat. Selon certaines informations, des F-5 Northrop à réaction chérifiens ont participé à l'opération pour couvrir les troupes mauritaniennes et marocaines engagées dans les accrochages sur le terrain.

Quoi qu'il en dise, le gouvernement mauritanien, qui revendique *la responsabilité des attaques* aériennes de la semaine dernière, n'en a pas les moyens.

Des indications de source industrielle, en France, donnent à penser que la Mauritanie envisage de renforcer son aviation de combat, essentiellement composée, à l'heure actuelle, d'avions légers Defender, de conception britannique. La Mauritanie, à la suite de refus de la France, prête, d'autre part, à instruire les cadres de son armée, s'est adressée à l'Argentine, qui fabrique un avion de contre-guérilla, le Pucara. Cet avion est équipé de deux turbopropulseurs mis au point par la société privée française Turboméca et à reçu des mitrailleuses françaises.

Djibouti

ARRESTATION DES AUTEURS DE L'ATTENTAT DU 15 DÉCEMBRE

Djibouti *(A.F.P.)*. — Les auteurs de l'attentat qui a fait cinq morts et trente blessés à Djibouti jeudi dernier ont tous été arrêtés, a annoncé mercredi 21 décembre le ministère de l'intérieur.

Le texte ne précise ni le nombre, ni l'identité, ni l'origine ethnique des personnes arrêtées. Il indique cependant qu'il s'agit des « *auteurs et des organisateurs* » de l'attentat, ainsi que de ceux qui ont fourni les deux grenades défensives utilisées.

D'autre part, la crise ministérielle ouverte à la suite de la démission de cinq membres du gouvernement, dont le premier ministre, n'avait toujours pas trouvé de solution ce jeudi matin.

La situation dans la « corne » de l'Afrique

LE SOUDAN ET L'ÉTHIOPIE VEULENT « NORMALISER » LEURS RELATIONS

Khartoum *(Reuter)*. — Confirmant une information diffusée lundi par la radio éthiopienne, le ministre d'État soudanais des affaires étrangères, M. Francis Deng, a déclaré mercredi 21 décembre que l'Éthiopie et le Soudan avaient décidé de « normaliser » leurs relations. De source éthiopienne, précisait que cette normalisation entraînerait dans l'immédiat l'arrêt de la propagande hostile et le rétablissement des relations aériennes.

Ce rapprochement fait suite à la réunion organisée au Sierra-Leone à l'initiative de l'Organisation de l'unité africaine. M. Deng a estimé que ces résultats positifs confirmaient « *l'intention et la capacité des Africains à régler eux-mêmes leurs conflits et à bloquer toute intervention des superpuissances* ».

[Les relations entre Khartoum et Addis-Abeba s'étaient considérablement dégradées en décembre 1976, chaque pays accusant l'autre d'encourager la « subversion » chez son voisin. Depuis cette date, les deux pays étaient en état de quasi-belligérance, Khartoum adhérant au Front arabe modéré (Le Caire-Ryad-Khartoum) dirigé contre l'Éthiopie et la Libye, le Soudan apportant également un appui sans réserve aux deux fronts de libération érythréens qui ont remporté en 1977 des succès militaires spectaculaires. L'Éthiopie pro-soviétique de son côté offrait son concours aux opposants soudanais et s'efforçait d'encourager une reprise de la guérilla sécessionniste au Sud-Soudan. L'amorce d'un rapprochement entre les deux capitales n'est sans doute pas étranger à la « réconciliation nationale » tentée par le président Nemeiry avec l'opposition. Le chef d'État soudanais, dont le régime est fragile, avait renoué secrètement, le 7 juillet dernier, avec M. Sadek el Mahdi — chef de l'opposition regroupée au sein du Front national. Or l'une des conditions expressément posées par celui-ci était un « rééquilibrage » des relations entre le Soudan et l'Éthiopie. Si elle devait se confirmer cette réconciliation soudano-éthiopienne serait lourde de conséquences pour l'équilibre des forces dans la corne de l'Afrique et notamment pour les Fronts de libération érythréens, qui risqueraient d'en être les premières victimes. — J.-C. G.]

● *L'offensive du Front populaire de libération de l'Erythree* contre e port de Massaouah semble marquer le pas. Selon des sources diplomatiques à Addis-Abeba, les maquisards qui avaient investi la semaine dernière plusieurs quartiers de la ville se seraient repliés à 4 ou 5 kilomètres de celle-ci et les combats de rue auraient cessé. Le F.P.L.E. s'efforcerait désormais d'isoler totalement les garnisons défendant Massaouah

Maroc

La plupart des détenus « frontistes » auraient arrêté leur grève de la faim

Une mission d'information mandatée par la Fédération internationale des droits de l'homme, les Juristes catholiques et l'Association internationale des juristes démocrates a séjourné au Maroc, du 18 au 20 décembre. Elle était composée de deux avocats, M[es] Franceline Lepany et Yves Baudelot et d'un médecin, le docteur Vernant. Elle s'est entretenue longuement avec le bâtonnier de Casablanca, M[e] Abdjelil et avec le secrétaire général du ministère de la justice, M. Fassi Firhi, des conditions des lesquelles sont détenus quelque cent vingt militants et sympathisants marxistes-léninistes condamnés à des peines de détention souvent lourdes pour complot contre la sûreté dc l'État par la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca en février 1977.

Selon les informations communiquées à la mission, la plupart de ces détenus qui sont emprisonnés, à l'exception de trois d'entre eux, à la prison de Kenitra, auraient mis fin, le 17 décembre, à la grève de la faim qu'ils avaient commencée le 8 novembre. Seuls une douzaine d'entre eux poursuivraient le mouvement. « *Le ministre de la justice,* nous a dit M. Baudelot, *a réuni une commission composée de plusieurs avocats pour examiner les revendications des détenus.* » Ceux-ci demanderaient notamment que soient abolies les mesures répressives pratiquées selon eux de façon systématique dans la prison : humiliation, privations de nourriture, cachot, sévices, etc. Les autorités ont nié catégoriquement l'existence de telles pratiques. Elles ont accepté que les prisonniers continuent à recevoir des ouvrages et des revues à caractère technique, à l'exclusion de tout livre et journal ayant un contenu politique, ce que demandaient les détenus. Elles ont refusé le transfert à Kenitra de M. Abraham Serfaty et de deux jeunes femmes, emprisonnés à Casablanca.

Des indications rassurantes ont été données sui la santé de M. Serfaty, qui a été examiné le 16 décembre à l'hôpital Averroès, où il avait été transféré par trois experts. La mission n'a pu cependant obtenir d'informations précises sur les conditions de la mort de Mlle Saida Menhebi, décédée le 11 décembre des suites de sa grève de la faim, les médecins s'étant retranchés derrière le secret professionnel.

L'hebdomadaire de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) *Libération* a consacré une page de son dernier numéro à la mort de Saida Menhebi. Il a publié un communiqué signé de quatre avocats, qui demandent : « *Serait-elle morte si cette grève du désespoir avait été évitée par ceux qui avaient la responsabilite de faire respecter la dignité des détenus ? Serait-elle morte si ces responsables n'avaient pas aggravé la situation — une fois la grève lancée — en interdisant tout contact entre les détenus et leurs familles et défenseurs ?* »

De nouvelles actions et déclarations ont été enregistrées ces derniers jours en France pour attirer l'attention sur la situation des détenus politiques marocains. Les 19 et 20 décembre, soixante-dix étudiants marocains ont fait une grève de la faim à Saint-Étienne en signe de solidarité avec les prisonniers. Enfin, M. Lionel Jospin, secrétaire national du parti socialiste chargé du tiers-monde, a « *attiré l'attention* » sur l'action entreprise par les détenus et sur la grave situation des libertés dans ce pays. Il demande la libération des prisonniers et que des mesures soient prises pour « *préserver la vie de ceux qui poursuivent la grève de la faim* ».

AMÉRIQUES

Etats-Unis

BILLET

Un capitaine courageux aux leviers de la C.I.A.

L'ambassadeur des Etats-Unis au Portugal, M. Frank Carlucci, a été désigné, le 21 décembre, comme directeur adjoint de la Central Intelligence Agency (C.I.A.). A ce propos, le numéro de novembre de la revue Harper's, sous la plume de M. T.D. Allman, donne quelques détails piquants sur les péripéties du séjour de M. Carlucci à Lisbonne.

Depuis janvier 1974, les Etats-Unis étaient représentés au Portugal par M. Stuart Nash Scott. Peu après la « révolution des œillets », d'avril de la même année, celui-ci se rend à Washington pour convaincre M. Kissinger, alors secrétaire d'Etat, qu'il est urgent d'attendre. Selon lui, toute tentative d'intervention, ouverte ou secrète, dans la crise de transition où se débat le pays, ne réussirait qu'à faire le jeu des communistes. Ces conseils d'abstention révoltent M. Kissinger. Il limoge M. Scott et le remplace par M. Frank Carlucci, diplomate de carrière, âgé de quarante-quatre ans, qui reçoit pour instruction de « récupérer le Portugal » pour le camp occidental par tous les moyens. Cette brutale relève inquiète Lisbonne, où M. Carlucci est accueilli par un véritable tir de barrage. Ce diplômé de Harvard, parlant couramment portugais, est accusé de chercher à s'ingérer dans les affaires intérieures de la République en effervescence et, ipso facto, d'appartenir à la C.I.A. Les choses vont si loin que l'ancien général Otelo de Carvalho presse, en public, M. Carlucci de solliciter son rappel « dans l'intérêt de sa propre sécurité ».

M. Carlucci tient tête à cette campagne en pratiquant une politique de « cartes sur tables ». Fort de l'appui du président Ford (il est camarade d'études de M. Donald Rumsfeld, très influent à la Maison Blanche), il doit également faire front à la disgrâce où il est tombé au département d'Etat, qui regarde sa conduite comme une véritable « trahison ». M. Carlucci n'a pas tardé, en effet, à épouser les conclusions de son infortuné prédécesseur. Il se persuade que les Etats-Unis n'auraient rien à gagner à s'engager dans des manœuvres de « déstabilisation » contre une démocratie qui se cherche à travers des troubles inévitables. En un mot, il fait confiance aux Portugais.

Ce n'est pas le genre de M. Kissinger, pour qui le « contrôle » des émotions populaires, imprévisibles par définition et donc propices aux agissements des « forces subversives », exige une prise en sous-main rigoureuse. Mais qu'y faire ? Le temps passe, les élections approchent et, serviteur infidèle d'un maître réduit par le scrutin de novembre 1976 à écrire ses mémoires, M. Carlucci reste en poste.

Sa désignation comme « numéro deux » de la C.I.A., dont il a découragé les « efforts » au Portugal, n'est ironique qu'en apparence. Le nouveau chef de l'agence, l'amiral Stanfield Turner, procède en ce moment à une vaste réorganisation de la « maison » de Langley et, à la consternation des « anciens », opère des coupes sombres dans les activités de style « série noire » qui tirent les beaux jours — et les beaux désastres — de l'interventionnisme américain. Qui serait plus qualifié pour le seconder dans cette tâche qu'un homme qui a su résister à l'entraînement des routines sordides et aux pressions de ses « supérieurs » pour laisser sa chance à la liberté non surveillée ? — A. C.

Chili

Le général Pinochet va organiser un référendum sur la question des droits de l'homme

Santiago (*A.F.P., Reuter*). — Le général Augusto Pinochet, chef *de l'Etat, a annoncé mercredi* 21 décembre au soir dans un discours radiodiffusé que tous les Chiliens âgés de plus de dix-huit ans allaient être appelés à se prononcer par référendum sur la condamnation de son régime par les Nations unies. Cette initiative fait suite à l'adoption vendredi *par l'Assemblée générale* des Nations unies d'une résolution stigmatisant les violations des droits de l'homme au Chili. Le texte a été appuyé par quatre-vingt-seize pays, dont les Etats-Unis et les Neuf de la Communauté économique européenne. Quatorze délégations ont voté contre la motion et vingt-cinq autres se sont abstenues.

Le général Pinochet n'a pas indiqué la date du référendum. Ce sera la première consultation nationale au Chili depuis le renversement du gouvernement Allende par les forces armées en septembre 1973. Toutes les listes électorales avaient été détruites après la prise du pouvoir par les militaires.

Le chef de l'Etat a estimé que la résolution des Nations unies avait « *dépassé les limites du tolérable* » en raison de son caractère « *mensonger, injuste et injurieux* ». « *La conspiration internationale a maintenant atteint un tel degré de virulence que la détermination du seul gouvernement ne suffit plus. Un engagement personnel, fier et unanime, de tous les Chiliens est nécessaire* », a-t-il déclaré.

Le général Pinochet a propoé à ses compatriotes le choix suivant : « *Soutenir le président de la République dans sa défense de la dignité du Chili* » ou « *approuver la résolution des Nations unies et sa prétention d'imposer au pays, de l'extérieur, son destin futur* ». « *Nous croyons honnêtement*, a-t-il affirmé, *avoir contribué au respect des droits de l'homme, et nous ne nous épargnerons aucun effort dans le futur pour faire ce que nous pourrons dans ce sens.* »

∴

L' « importante déclaration », *annoncée à grand renfort de publicité par le régime chilien, se résume finalement à peu de chose : l'organisation d'un plébiscite destiné à soutenir le général Pinochet, la question posée, formulée d'ailleurs en termes tendancieux, n'étant qu'un prétexte. L'organisation du scrutin, alors que les listes électorales ont été détruites et que toute vie politique libre a été interdite au Chili, ne peut d'autre part être accueillie qu'avec scepticisme.*

Il ne faudrait pas pour autant sous-estimer la force de l'argument nationaliste par lequel le général Pinochet entend désamorcer, aux yeux de ses concitoyens, la condamnation des Nations unies des violations des droits de l'homme commises par son régime. D'autres exemples ont montré, notamment en Espagne franquiste, qu'une condamnation internationale pouvait parfois, même chez les démocrates les plus sincères, faire jouer un réflexe nationaliste. Le général Pinochet compte évidemment sur cette réaction pour affermir encore son pouvoir et réduire à néant certains espoirs suscités au sein de la démocratie-chrétienne chilienne par l'arrivée de M. Jimmy Carter à la Maison Blanche. — D. Dh.

Argentine

M. EDGAR FAURE S'INQUIÈTE DU SORT DES DEUX RELIGIEUSES FRANÇAISES

M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale française, a indiqué mercredi 21 janvier, au cours d'une conférence de presse, *qu'il avait envoyé un de ses col*laborateurs, M. François Gadot-Clet en Argentine pour s'informer du sort des deux religieuses françaises, sœur Alicia (Mme Alice Domon) et sœur Léonie (Mme Léonie Duquet), enlevées les 8 et 10 décembre dernier à Buenos-Aires (*le Monde* du *14 décembre*). *Les deux religieuses* sont originaires de la circonscription de M. Edgar Faure, dans le Doubs.

M. Gadot-Clet a été reçu par le général Jorge Videla, président de la République argentine, qui a adressé à M. Edgar Faure, sur cette affaire, un message que ce dernier a qualifié d'« *imprécis* ». A Buenos-Aires, on estime dans les milieux informés que les deux religieuses françaises sont détenues par les services secrets argentins, ou des groupes qui leur sont liés, et non par les Montoneros (péronistes de gauche), *comme* les autorités ont tenté un moment de le faire croire.

● *La Cour internationale de justice*, dont le siège est à La Haye (Pays-Bas), nous a fait parvenir des précisions sur l'arbitrage, entre le Chili et l'Argentine, rendu le 2 mai dernier à propos du canal de Beagle, à l'extrême-sud du continent latino-américain, dont notre envoyé spécial à Santiago avait rendu compte dans *le Monde* du 14 décembre. Cette décision « *émane d'un tribunal arbitral qui s'est réuni à Genève, et non de la Cour internationale de justice siégeant à La Haye. Le fait que les cinq arbitres constituant le tribunal arbitral aient tous été membres de la Cour au moment de leur désignation explique peut-être cette confusion* ».

ONU

LE BUDGET POUR 1978-1979 SERA DE PRÈS DE 1 MILLIARD DE DOLLARS

Nations unies (New-York) (*A.F.P.*). — L'Assemblée des Nations unies a adopté, mercredi [2]1 décembre, avant de clore sa session, un budget de près de 1 milliard de dollars (4,75 milliards de francs) pour l'exercice 1978-1979, ce qui représente une augmentation de 24,9 % par rapport au budget de 1976-1977.

Le document a été adopté par [...] voix contre 9 (U.R.S.S. et autres pays de l'Europe de l'Est) et [...] abstentions (Etats-Unis, France, Cuba, Israël, Italie et Roumanie).

Les Etats-Unis, qui payent 25 % [du] budget, ont expliqué que les ressources de l'ONU n'étaient pas limitées, et que trop de conférences, de programmes spéciaux et de « *programmes de complaisance* » étaient organisés. Les Etats-Unis critiquent aussi le fait que les contributions des pays de l'OPEP n'aient pas été relevées, cette année, par l'Assemblée, comme ils le demandaient.

Le représentant de l'U.R.S.S. a souligné que son gouvernement « *n'était pas disposé à acquiescer à une politique dépensière qui maintient au sein du secrétariat des sections consacrées à des programmes caducs* ». Il a fait observer que le budget représentait une inflation dépassant même celle qui sévit dans les pays capitalistes.

ASIE

Chine

Pour la simplification de la langue

Le « Quotidien du peuple » paraît avec des caractères « réformés »

De notre correspondant

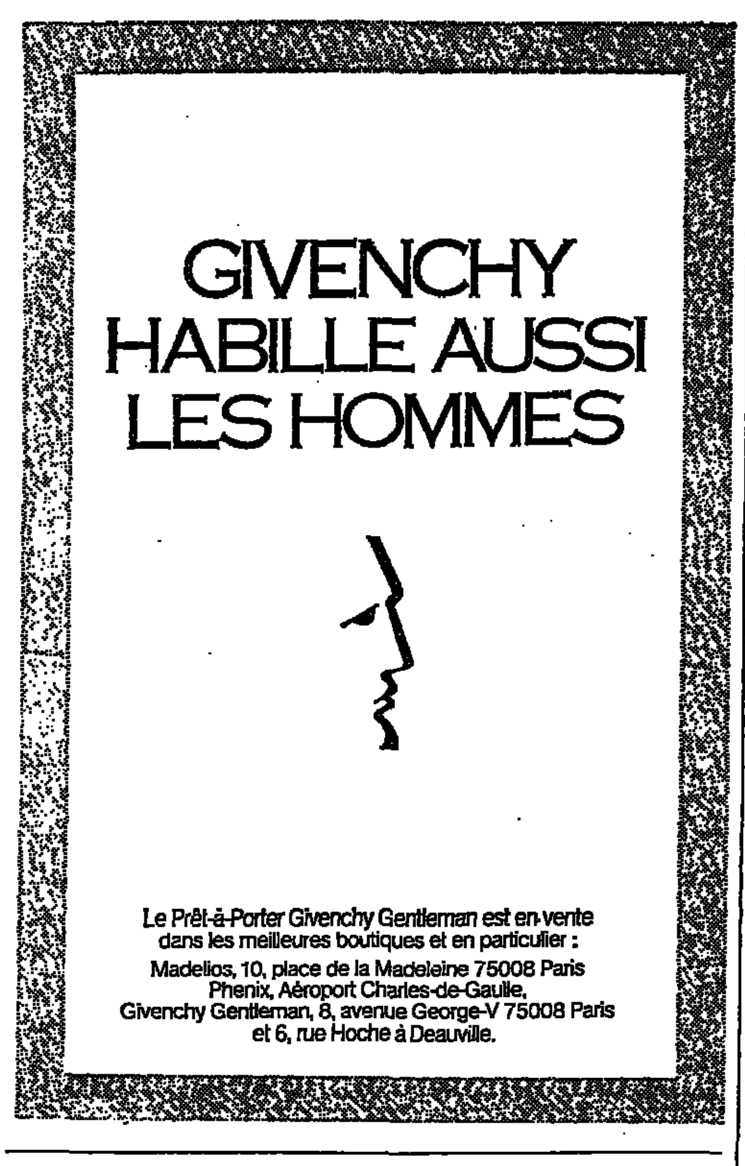
Pékin. — *La réforme de l'écriture chinoise est un vieux projet. On en parle souvent comme d'une œuvre indispensable... mais de longue haleine, qu'il convient de mener avec d'autant plus de prudence qu'elle s'attaque à des traditions millénaires. Il y a plus de vingt ans qu'une première liste de caractères* « simplifiés » *a été adoptée, dans la foulée des innovations de la jeune République populaire. Depuis, le débat avait pris un tour très académique.*

C'est donc avec une vive surprise que les lecteurs du Quotidien du peuple *ont découvert dans leur journal, le mardi 20 décembre, une nouvelle liste de caractère* « réformés ». *Quelques centaines seulement — sur les quelques milliers que compte théoriquement l'écriture chinoise, — mais pour la plupart de l'usage le plus courant. Ainsi des termes* « famille », « corps », « pluie » *ou des verbes* « vouloir », « pouvoir », *etc. Le vocabulaire politique est directement affecté avec les mots* « secte » *ou* « bande » *— comme dans* « bande des quatre » *— ainsi que* « ministère » *et même* « révisionnisme ».

La simplification s'est faite le plus souvent par l'élimination de quelques-uns des traits qui forment le caractère. Parfois aussi un caractère disparaît purement et simplement pour être remplacé par un autre d'une signification différente mais dont la prononciation est identique. « Corvée » *et* « mari » *s'écriront ainsi dorénavant de la même manière... Une partie seulement de la liste est immédiatement exécutoire. Le reste doit être considéré comme expérimental. Les réformes proposées sont en somme mises à l'essai. C'est là que se dévoile le dessein le plus ambitieux avec l'apparition de signes entièrement nouveaux, pratiquement sans aucun lien avec ceux qu'ils doivent remplacer. On sent s'exercer là l'influence de l'expérience japonaise dans le même domaine, très discutée mais observée avec fascination à Pékin.*

Il n'est pas très sûr que l'on ait tout à fait choisi encore, en Chine, entre les deux voies qui s'ouvrent pour la réforme de l'écriture : simplification des caractères traditionnels d'une part, transcription phonétique en caractères latins d'autre part. La théorie veut que la première solution prépare la seconde. En toute hypothèse un « élagage » *des idéogrammes les plus complexes est censé faciliter l'alphabétisation des populations ainsi que, comme le note l'éditorial du* Quotidien du peuple, « l'étude des œuvres révolutionnaires ».

ALAIN JACOB.



EUROPE

La crise irlandaise

La Communauté européenne subventionne des études sur les communications entre le nord et le sud de l'île

Le premier ministre britannique, M. James Callaghan, a fait, mercredi 21 décembre, une visite-surprise d'une journée en Irlande du Nord à l'occasion des fêtes de Noël. Au cours d'un déjeuner au Stormont, le Parlement de Belfast, M. Callaghan a déclaré qu'il souhaitait que l'Ulster prenne « plus de responsabilités dans ses affaires » *et que tous les partis politiques de la province participent aux discussions qui sont en cours à l'initiative du secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Roy Mason.*

Le premier ministre a indiqué que le gouvernement britannique est résolu à encourager la relance de l'économie de la province. Il s'est félicité, d'autre part, des succès remportés ces derniers mois par les forces de sécurité : « Je suis heureux de constater que, depuis le début de l'année, le nombre des victimes civiles a diminué de plus de 70 % et que les assassinats pour des motifs confessionnels ont pratiquement disparu », *a dit M. Callaghan. Dans la journée, six hôtels de la province ont cependant fait l'objet d'attentats à l'explosif. Les dégâts sont importants mais il n'y a que des blessés légers. On a appris que, d'autre part, 5 tonnes de matériel de guerre destiné à l'IRA avaient été saisies, il y a trois semaines, en Belgique. Ces équipements, notamment des lance-roquettes, proviendraient du Liban.*

Correspondance

Belfast. — Une enquête sur les communications interirlandaises vient d'être publiée simultanément en Irlande du Nord et dans la République. Elle concerne la région la plus déshéritée de toute l'île, le Nord-Ouest, et étudie, en détails, la possibilité d'établir un système de transport et de télécommunications permanents entre le comté du Donegal, sur le territoire de la République, et celui de Londonberry, en Ulster.

L'étude, qui prévoit un budget de 50 millions de livres (450 millions de francs) pour la construction de routes, de ponts, de ports et de lignes téléphoniques dans les cinq ans à venir, recommande que les autorités des deux Etats coopèrent pour mettre au point un plan d'ensemble. L'étude a été financée pour moitié par le fonds de développement régional de la Communauté européenne et pour moitié conjointement par Londres et Dublin.

La nouvelle a été accueillie avec intérêt à Belfast où on fait remarquer que les autorités des *deux comtés ont réussi là où* les autorités de Belfast et de Dublin ont échoué. Cependant, depuis quinze ans, de nombreux organismes locaux, de part et d'autre de la frontière, ont pris l'habitude de se consulter et ont pu, parfois, aboutir à des réalisations communes. C'est ainsi qu'un connecteur électrique commun a été construit. L'IRA le fait périodiquement sauter et adresse des menaces aux équipes de réparation. Mais les dirigeants des services d'électricité estiment qu'ils ont malgré tout réussi à économiser 10 millions de livres sterling en huit ans. Au début des années 70, à l'époque où les relations entre Belfast et Dublin étaient particulièrement tendues et alors qu'il n'était pas question de coopération entre les deux pays, les relations interrégionales sont restées ouvertes.

Le plan pour le Donegal et Londonderry apparaît ainsi, non comme une soudaine « percée » politique, mais comme la reconnaissance officielle d'un état de fait qui existe depuis plusieurs années. Les autorités locales des deux régions, qui n'ont jamais cessé de coopérer depuis la « partition » de l'île, en 1921, peuvent ainsi négocier ouvertement sans risquer de déplaire à trop de responsables politiques.

Après la publication du plan Donegal-Londonderry, la C.E.E. a suggéré que les autorités du comté de Fermanagh, en Ulster, *procèdent à la même opération* avec leurs homologues du comté de Monaghan, en République d'Irlande. Ces derniers mois, des conseillers municipaux de Belfast et de Dublin se sont rendu visite pour étudier leurs problèmes respectifs d'urbanisme et de logement. Les fonctionnaires des deux Etats sont d'ailleurs en relations suivies depuis de nombreuses années. — R.H.

Grande-Bretagne

Le chancelier s'amuse...

De notre correspondant

Londres. — La « Treasury », le ministère des finances à Londres, était déjà riche en talents musicaux-quatuor, chanteurs de madrigaux, chœurs, — mais elle a trouvé une nouvelle vedette en la personne de son « patron » M. Denis Healey. Le chancelier de l'Echiquier est apparu en effet, lundi soir 19 décembre, sur les écrans de télévision, non pour annoncer de bonnes nouvelles à ses compatriotes ou les inviter à de nouveaux sacrifices, mais pour tenter de les égayer. Il s'est produit dans la célèbre pièce pour enfants, *le Magicien d'Oz*. Vêtu d'une cape rouge de magicien, le chancelier de l'Echiquier a joué du piano, fredonné un air connu et a fait de son mieux pour alléger, par des improvisations, un texte parfois digne de *l'Almanach Vermot*.

Un moment on le voit demander une contribution financière pour le F.M.I. « *Le Fonds monétaire international ? — Non, le Fonds international des magiciens* »...

Avec son « coffre » puissant, ses épais sourcils noirs, l'acteur Denis Healey a de la présence. Il a éclipsé ses camarades des Communes, le député libéral Cyril Smith — un colosse plutôt qu'une « rondeur », — M. St John Steavas, le ministre de l'éducation du cabinet fantôme, tout vêtu de bleu, la couleur du parti conservateur, et le leader du syndicat des postiers, M. Tom Jackson, réputé pour ses énormes *moustaches*. Chacun d'eux a reçu le cachet minimum de 10 livres pour leur apparition à la B.B.C. Apparition réduite et « sans costumes », à la demande expresse du syndicat des acteurs, qui a fait état du chômage intensif dans la profession... machine 8.

HENRI PIERRE.

● ERRATUM. — C'est par erreur que nous avons indiqué dans le bulletin de l'étranger paru dans *le Monde* du 17 décembre que l'ancien premier ministre néerlandais, M. Den Uyl, avait été le premier chef de gouvernement socialiste des Pays-Bas. Il a été, en fait, le premier chef de gouvernement à majorité de gauche. De 1948 à 1958, le pays a été dirigé par un socialiste, M. Drees, qui a gouverné avec les partis confessionnels et les libéraux.

Mise au point à propos de lettres à M. Brejnev

*Nous avons publié (*le Monde *du 9 décembre) des extraits de trois lettres adressées à M. Brejnev par des citoyens soviétiques. Dans l'un de ces documents, signé Vladimir Korj, le nom de M. Constantin Feldzer était cité dans des termes qui ont atteint profondément cet ancien pilote de la France libre qui servit dans l'escadrille* Normandie-Niemen. *M. Feldzer est compagnon de la Libération.*

Le général Risso, président de l'Amicale des anciens de Normandie-Niemen, *nous a déclaré à ce propos :*

« Je suis choqué que le nom de *Normandie-Niemen*, dont on connaît l'épopée depuis son arrivée sur le sol soviétique le 28 novembre 1942, en pleine bataille de Stalingrad, jusqu'au 8 mai 1945, date de l'armistice, ait été soulevé à l'occasion d'une affaire intérieure à l'U.R.S.S. Je déplore profondément qu'à cette même occasion le nom d'un ancien ait été assorti d'un qualificatif inadmissible et ne pouvant correspondre à la réalité, ce terme au surplus ne figurant pas dans la lettre à M. Brejnev. »

Afin qu'aucune ambiguïté ne subsiste, nous publions bien volontiers la lettre que nous a adressée M. Feldzer. Cette lettre est accompagnée de documents qui en authentifient la teneur. Il y a notamment copie d'une lettre dans laquelle l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris écrit à un parlementaire français, soucieux de développer les relations économiques avec l'Union soviétique, qu'il est parfaitement au courant des mérites de M. Feldzer et qu'il lui paraît souhaitable que les industriels français profitent de sa compétence pour les relations avec les administrations soviétiques. M. Feldzer nous écrit :

« L'une des trois lettres adressées à M. Brejnev m'a gravement mis en cause. Il est impossible de supprimer les traces d'une calomnie ; on peut en atténuer les effets chez le lecteur de bonne foi, en montrant la réalité.

Quand j'étais sergent-pilote j'ai forcé la porte de mon ministre au lendemain du putsch de Franco pour lui demander que notre aviation mette le holà à cette entreprise. De ce jour de juillet 1936, date en fait mon entrée en guerre. Quand j'étais adjudant-pilote il me fut difficile de faire admettre à certains que j'avais répondu le 17 à l'appel du 18 juin ; et j'ai combattu les forces de l'axe successivement dans les armées française, anglaise, américaine et soviétique alliées, ce que certains ne peuvent comprendre et admettre.

Après la bataille d'Orel, en 1943, l'escadrille *Normandie* était exsangue. Certains à Alger, ravis de cette situation, empêchaient les renforts de parvenir ; par une action personnelle, j'emmenai vers l'U.R.S.S. un groupe de volontaires, ce qui permit à l'escadrille de se maintenir et de devenir par la suite le glorieux *Normandie-Niemen*.

Ensuite, il a été navrant de constater que, proposé pour la Croix de la libération, parce que porté disparu au-dessus de la *Prusse orientale, j'étais* plus intéressant mort que ressuscité. Ce fut dérisoire de rencontrer le gendarme, devenu capitaine, venir serrer mes mains auxquelles il avait passé les menottes, de trouver la note des droits de succession sur ma propre valise renvoyée de Moscou à ma veuve et de rembourser les avances sur pension qui lui avaient été consenties. Il était enfin, prémonitoire pour un capitaine qui était contre la guerre d'Indochine de se retrouver en section psychiatrique au Val-de-Grâce.

Par le sang que j'ai versé, les chaînes que j'ai portées et les souffrances que j'ai endurées, je suis à jamais lié à Zoïa, qui me sauva la vie en pliant convenablement mon parachute, à Ivan et à Philippe, qui ont permis mon évasion des camps nazis et qui m'ont évité de mourir de faim et de froid. Par tout cela je suis peut-être davantage lié à l'Union soviétique que mes camarades du *Normandie-Niemen*.

La vérité, c'est que je crois profondément et sincèrement à la compréhension, à la coopération à l'amitié entre Français et Soviétiques. Et bénévolement j'ai offert mes compétences et les possibilités que le destin m'a données pour contribuer à faciliter les échanges entre ces deux grands peuples.

Il est difficile pour quelqu'un qui n'est membre d'aucune coterie, d'aucune chapelle, ni d'aucun parti, de s'en tenir à une ligne de conduite qui jusqu'à présent s'est révélée juste. Faudra-t-il qu'après l'année de bagne consécutive à mon départ manqué pour Gibraltar en 1940, les deux mois d'emprisonnement que j'ai subis pour l'aide apportée aux alliés lors de leur débarquement en A.F.N., en 1942, et les huit mois de détention en Allemagne, en qualité de prisonnier-combattant au sein de l'armée rouge, de nouvelles peines me soient infligées sanctionnant ainsi mon activité au service d'un idéal. »

CONSTANTIN FELDZER.
ancien pilote de Normandie-Niemen, compagnon de la Libération.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● M. LUIS GUAGNINI, journaliste argentin correspondant du quotidien indépendant espagnol *El País*, a été arrêté mercredi 21 décembre à son domicile à Buenos-Aires, ainsi que son épouse. — *(Reuter.)*

Australie

● M. BILL HEYDEN, ancien ministre des finances dans le gouvernement de M. Whitlam, a été élu chef du parti travailliste le mercredi 21 décembre. Agé de quarante-quatre ans, il a la mission difficile de réorganiser une formation fortement éprouvée par deux défaites électorales successives. — *(Corresp.)*

Etats-Unis

● SEPT MILLE REFUGIES VIETNAMIENS vont être admis au Etats-Unis, selon une procédure d'urgence que vient d'autoriser la Maison Blanche, rapporte le *New York Times* dans son édition du jeudi 22 décembre. Selon le journal, seuls pourront bénéficier de cette mesure les Vietnamiens qui ont fui leur pays à bord d'embarcations de fortune et se trouvent actuellement en situation irrégulière dans plusieurs pays asiatiques, notamment la Thaïlande, la Malaisie et Hongkong. — *(A.F.P.)*

Danemark

● POUR SUCCEDER A KNUD JESPERSEN, décédé le 2 décembre, le comité central du parti communiste danois (D.K.P.) a désigné à l'unanimité M. Joergen Jensen, cinquante-huit ans, ouvrier mécanicien, député depuis 1975. M. Jensen, qui avait été élu en 1952 au comité central, sera le troisième leader du P.C. depuis la fondation du parti, en 1919. Le D.K.P., qui avait éclaté en 1957-1958, après les événements de Budapest, et n'avait plus de députés depuis 1960, commence à remonter le courant. ⟩

Grande-Bretagne

● LE COMITE EXECUTIF de la Confédération des syndicats britannique (TUC) a renouvelé mercredi 21 décembre son refus de soutenir financièrement la grève des pompiers, qui est entrée dans sa sixième semaine. La même décision avait été prise le 2 décembre par la commission financière du TUC.

R.D.A.

● UN REMANIEMENT RESTREINT du Conseil des ministres de la R.D.A. (République démocratique allemande) a été approuvé par la Chambre du peuple. M. Gerhard Beil, jusqu'ici secrétaire d'Etat au ministère du commerce extérieur, a reçu rang de ministre. Il reste le premier adjoint du titulaire du portefeuille chargé de négocier avec les pays occidentaux.

M. Albert Stief, a été nommé président du comité de l'Inspection ouvrière et paysanne, avec rang de ministre. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● UN AVION MILITAIRE THAILANDAIS, qui effectuait une mission au-dessus de la frontière cambodgienne, a été abattu mercredi 21 décembre et s'est écrasé sur le territoire cambodgien, indique un communiqué militaire publié à Bangkok. Les deux occupants de l'appareil ont pu sauter en parachute en Thaïlande. — *(A.F.P., Reuter.)*





هكذا من الأصل

EUROPE

Espagne

Un calme précaire est revenu à Tenerife, frappée de langueur

Santa-Cruz-de-Tenerife. — Les gaz lacrymogènes se sont dissipés. La police anti-émeutes s'est repliée sur ses bases, dans la métropole. Les gendarmes, qui sont restés — à tout hasard, — font désormais des *shows* de gymnastique devant le gouverneur et les notables. Les barricades, les cocktails Molotov, les balles « tirées en l'air » par les forces de l'ordre mais qui ont touché des manifestants, tout ce qui a agité l'île récemment, s'effiloche en de minces commentaires de presse et quelques slogans séparatistes aussi nombreux que ceux des fronts homosexuels sur les murs de la « péninsule ». Tenerife a retrouvé sa langueur habituelle sous la Croix du Sud. Le volcan noir couvert de bananiers ronronne sous les avions bourrés d'Allemands et de Scandinaves, impatients de bronzer, le dos tourné à l'Atlantique.

Alors, une fièvre comme tant d'autres ? Oui, mais de celles qui secouent ce qu'on appelle ici les « provinces » et ailleurs les « territoires » d'outre-mer. Au malaise ordinaire d'îles trop lointaines et trop longtemps négligées, le pouvoir a donné une réponse si brutale qu'elle évoque irrésistiblement le « bâton » colonial. Le 13 décembre, plusieurs syndicats dits « extrémistes » — et surtout difficiles à classer — organisent une grève générale pour protester contre les bas salaires, le chômage, la détérioration du niveau et du cadre de vie. La grève est peu suivie. A La Laguna, siège de l'université, quelques centaines d'étudiants ébauchent un simulacre d'émeute. Affaire de police et de son matériel de choc : balles de caoutchouc et gaz lacrymogènes. Or sans raison apparente, le gouverneur fait donner la garde civile. La garde ne possède pas les outils sophistiqués destinés à repousser les manifestants. Elle n'a que des fusils et des mitraillettes. Et son règlement inflexible, qui date d'un autre siècle, lui interdit les mouvements de repli, parfois nécessaires dans les combats de rue.

Aux prises avec des étudiants qui lui jettent des pierres, elle

De notre envoyé spécial

entre dans l'ancienne université, théoriquement inviolable. Et elle tire — pour faire peur. Une balle atteint un étudiant qui meurt sur-le-champ. D'autres balles « s'égarent » et blessent, une demi-heure plus tard, un deuxième manifestant.

Une brutalité inhabituelle

L'événement révolte les Ténérifains, qui se disent pourtant peu prompts à la colère. Les îles de l'éternel printemps sont faites davantage pour adoucir les mœurs que pour brusquer les caractères. Plusieurs jours de tension suivent ce nouvel « accident de parcours » de la démocratie espagnole, pas encore tout à fait acclimatée dans l'archipel. Les autorités appellent des renforts de Cordoue et de Saragosse, six cents policiers de choc dont tout le monde souligne aujourd'hui la « *brutalité inhabituelle* ». Les automobilistes qui affichent un crêpe noir sur leurs voitures, en signe de deuil, sont traités en suspects, insultés, malmenés. Pour faire bonne mesure, le capitaine général de la région, le général Prada Canillas, fait quelques déclarations « antiterroristes » et « antisubversives » dans un style qui était très à la mode sous l'ancien régime. Le gouvernement madrilène ajoute au malaise en limogeant un général de la garde civile qui a protesté, dans un discours à Salamanque, contre l'utilisation qui a été faite de ses compagnons d'armes canariens (*le Monde* daté 18-19 décembre). Mesure que certains, à gauche, jugent maladroite et qui ne rehaussera pas le prestige, chez les militaires, du vice-président chargé de la défense, le général Gutierrez Mellado, déjà passablement contesté.

Pourtant, les Ténérifains s'efforcent de croire, aujourd'hui, que les incidents d'il y a une semaine n'ont été que fortuits. Un « *accident* », disent-ils, mais qui fait suite à une série d'erreurs et d'abandons d'où les insulaires ont tiré l'impression qu'ils vont, inéluctablement, à la dérive. Les interlocuteurs les plus modérés versent dans le pessimisme. Un sénateur socialiste, M. Alberto de Armas, parle d'un « *manque total de foi dans l'avenir* ». Un syndicaliste communiste, M. Juan Pedro Ascano, constate : « *Nous sommes au bord de l'abîme* », et un journaliste, M. Ernesto Salcedo, directeur du quotidien *El Dia*, de Santa-Cruz, affirme : « *Nous sommes oubliés.* »

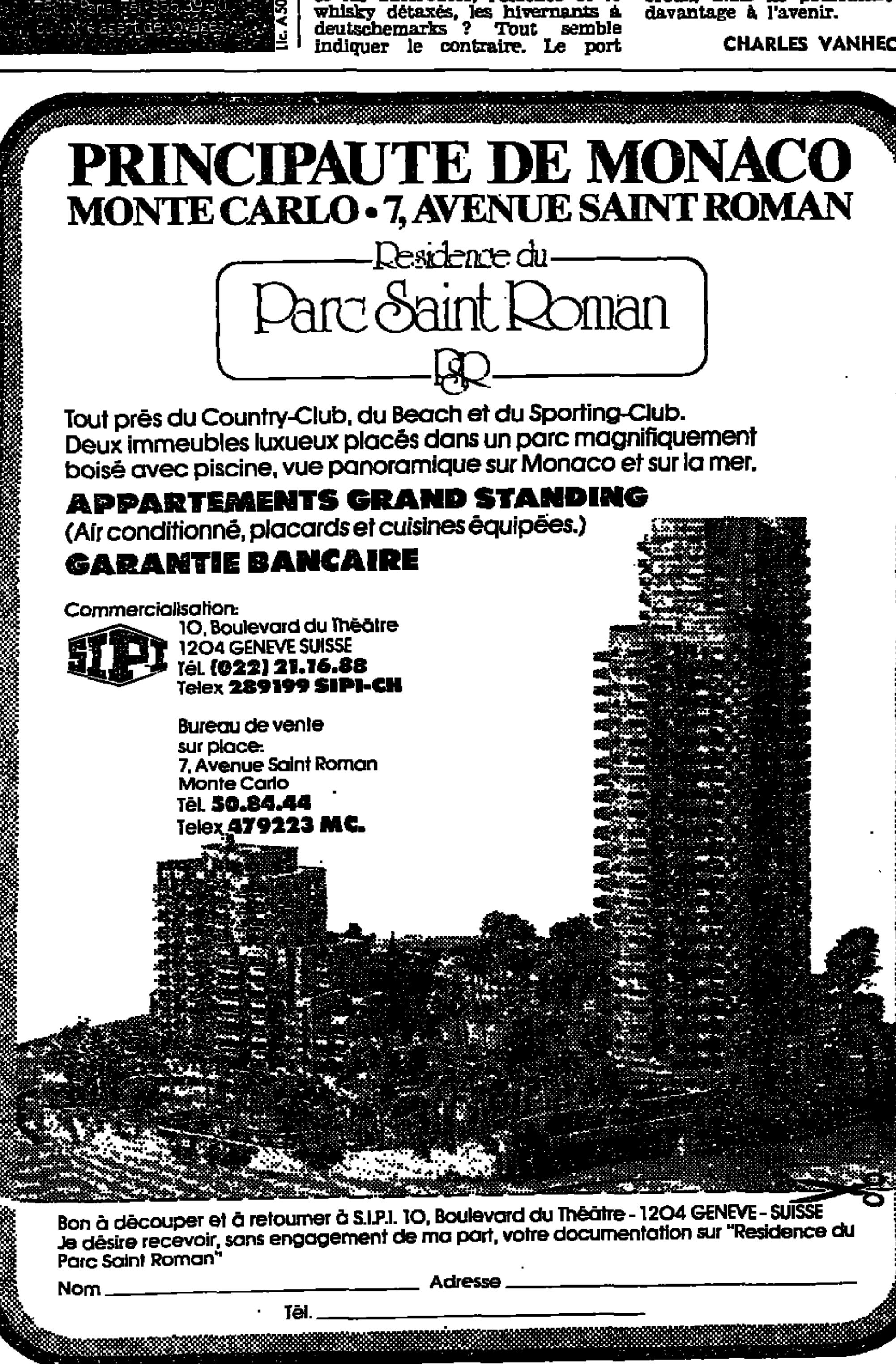
Oubliés ? Malgré les palaces et les autoroutes, l'essence et le whisky détaxés, les hivernants à deutschemarks ? Tout semble indiquer le contraire. Le port franc ouvert au dix-neuvième siècle et le boom touristique commencé il y a quinze ans ont donné un coup de fouet à l'économie insulaire. En moins d'une génération, les Canariens sont passés de la torpeur séculaire et de l'agriculture parcellaire au marketing des « *tours operators* ».

Cette prospérité ne serait-elle qu'apparente ? Oui, répondent-ils, car elle a désarticulé une société déjà rendue fragile par la négligence d'une métropole qui a longtemps considéré les « îles » comme le purgatoire de ses fonctionnaires et un simple comptoir commercial sur le chemin de l'Amérique. L'agriculture s'est dégradée sous le choc de la spéculation immobilière et de la frénésie hôtelière. Les paysans sont devenus maçons, puis chômeurs, quand la construction pour le tourisme s'est ralentie. Réduite à la culture de la banane et de la tomate. Tenerife doit importer une grande partie de ce qu'elle consomme : elle paie cher, trop cher, le strict nécessaire, ce qui rend dérisoires ses articles de luxe à bon marché.

Hommes politiques et militants ouvriers sont unanimes dans le diagnostic : avec une inflation record, un nombre croissant de chômeurs (estimé à 10 % de la population active), des entreprises moribondes, un taux de natalité « tropical » et un pourcentage d'analphabètes qui ne l'est pas moins, ils ont le sentiment que leur île est en train de sombrer.

Grèves dans l'industrie frigorifique, le tabac, les transports : depuis plusieurs semaines, les arrêts de travail se sont multipliés dans les secteurs où l'on gagne moins de 20 000 pesetas par mois (1 franc : 17 pesetas). Il y a plus de deux mois que les employés de transport urbain n'ont pas sorti leur autobus du garage. Un militant du Syndicat unitaire, M. Osvaldo Brito, explique les raisons de ce mouvement qui oblige à un auto-stop généralisé : l'entreprise qui a le monopole de la liaison de ville à ville a accumulé les bénéfices pendant des décennies, les a réinvestis dans d'autres activités et, à l'heure de la crise, s'est déclarée en cessation de paiement. Le gouvernement madrilène aurait dû intervenir, mettre sous séquestre les biens de la compagnie, assurer lui-même un service éminemment public. De semaine en semaine, les grévistes attendent une décision dans ce sens. Et avec eux tous les usagers de Tenerife. Chaque jour qui passe donne un argument de plus à ceux qui parlent de l'Espagne comme d'une entité lointaine et hostile et écrivent sur les murs le mot « indépendance ». Ils sont encore peu nombreux, mais ils pourraient l'être davantage à l'avenir.

CHARLES VANHECKE.





Le Monde

politique

LA FIN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

La fin de la session parlementaire dans les deux Assemblées a été marquée par la nervosité et l'irritation. Au Sénat, qui délibérait depuis quarante-huit heures dans des conditions absurdes et dans le désordre le plus complet par le fait du gouvernement (toujours maître de l'ordre du jour), cette irritation s'est traduite à la tribune par les protestations de nombreux orateurs, et notamment celle du président de la commission des finances.

M. Alain Poher, une fois de plus, a, lui aussi, dénoncé ces méthodes, et d'une manière plus pressante encore que les années précédentes, affirmant même qu'on allait vers « le point de rupture » et des « incidents graves ». La réponse du premier ministre ne pouvait que décevoir la Haute Assemblée. M. Barre, en effet, s'est contenté de paroles aimables et banales.

C'est dans ce climat de mécontentement que, un peu après minuit, la session étant constitutionnellement close, communistes et socialistes ont quitté l'hémicycle.

A l'Assemblée nationale, M. Franceschi (P.S., Val-de-Marne) provoquait, mais à 2 h. 10 du matin, la clôture de la session en invoquant le dépassement de l'horaire constitutionnel. Ces deux heures « gagnées » avaient permis le vote de plusieurs projets, notamment celui sur l'informatique et les libertés. Un seul texte important restait « en rade », le projet sur la réforme de la police judiciaire que le Sénat s'obstinait à vouloir amender... A. G.

M. Edgar Faure : une période de normalisation

Prononçant mercredi 21 décembre, à l'Assemblée nationale, la traditionnelle allocution de fin de session, M. EDGAR FAURE s'attache d'abord à dresser le bilan de la législature qui s'achève.

Il déclare notamment : « *Cette cinquième législature n'a pas été inférieure à ses devancières si l'on en juge par les réformes qui ont été apportées à notre société et par les monuments législatifs qui ont été érigés par nos soins.* » Il énumère un certain nombre de textes, insistant surtout sur l'œuvre de justice collective accomplie afin de répondre à « *un vaste désir de protection* » et d'étendre sur l'ensemble du corps social « *le filet de sécurité générale dont la nécessité est partout ressentie, surtout dans une période économique difficile comme celle que nous traversons* ».

M. Edgar Faure évoque ensuite les travaux de la commission spéciale qu'il présidait et qui a élaboré une charte des libertés adaptée à notre époque. Cet effort a abouti à une proposition de loi constitutionnelle. Le président espère que la prochaine Assemblée pourra profiter de ces travaux.

Observant que cette législature, contrairement à ses devancières, s'est inscrite entre les termes normaux du calendrier constitutionnel, il y voit « *le signe favorable de la viabilité de nos institutions et de l'équilibre que présente en profondeur la vie politique de la nation* ». Il estime que « *ce serait une erreur que de manier et de déplacer les échéances en fonction des opportunités* ».

Il poursuit : « *Cette cinquième législature fut à plusieurs égards une période de normalisation, et tout particulièrement en ce qui concerne l'organisation des rapports entre l'exécutif et le législatif (...) après une certaine dénivellation de l'autorité parlementaire (...). Il est nécessaire que le Parlement soit limité dans ses initiatives (...), mais, à l'intérieur de son rôle législatif, la contrainte ne saurait être la règle (...). Il faut que la Ve République puisse s'adapter et survivre aux aléas électoraux (...). Aussi n'est-il pas surprenant que l'exécutif ait pris conscience de la nécessité de parvenir à un meilleur équilibre entre les pouvoirs et d'un jeu plus aisé de leurs relations.* »

Du point de vue de l'institution parlementaire, M. Edgar Faure rappelle la possibilité donnée aux élus de saisir directement le Conseil constitutionnel. Il déclare à ce sujet : « *C'est l'honneur de la majorité actuelle d'avoir non seulement offert, mais en quelque sorte imposé à l'opposition, qui n'en voulait pas, cette arme dont elle fait aujourd'hui un si constant usage.* » Puis il souligne « *la très réelle importance* » de la nouvelle procédure des questions spontanées au gouvernement, « *devenues irremplaçables pour l'animation parlementaire* ». Il relève enfin « *une meilleure disposition* » du gouvernement à accepter l'inscription à l'ordre du jour des propositions d'origine parlementaire. Il souhaite que cette tendance puisse se confirmer et s'amplifier dans la prochaine législature.

Il suggère ensuite au gouvernement de faire moins d'usage à l'avenir des diverses exceptions d'irrecevabilité et de ne pas manier systématiquement le couperet de l'article 40 (irrecevabilité des propositions et amendements entraînant une diminution des ressources publiques ou l'aggravation d'une charge publique).

Plaidant en faveur d'un certain rajeunissement des méthodes, le président de l'Assemblée nationale évoque la création de l'assistanat parlementaire, le renforcement des moyens des groupes et des commissions, l'ouverture de nouveaux locaux, la création d'un système d'informatique documentaire, d'un réseau intérieur de télévision, d'archives sonores et de dossiers d'actualité sur les projets les plus importants.

En ce qui concerne les procédures et les pratiques, il se déclare favorable à une démarche « *expérimentale et pragmatique* », citant l'exemple des nouvelles formules adoptées pour le travail des commissio.s, notamment pour le budget. Il estime toujours nécessaire d'augmenter le nombre des commissions permanentes. En matière budgétaire, il appelle de ses vœux une révision de la loi organique relative aux lois de finances, pour permettre de centrer les débats sur les orientations politiques qui s'expriment à travers le budget et de consacrer plus de temps à des problèmes tels que le Plan et le budget social ou à de grands débats. Pour terminer, il se prononce pour une certaine réglementation du cumul des mandats.

Prenant la parole, M. BARRE, premier ministre, souligne le travail législatif accompli depuis qu'il dirige le gouvernement, insistant particulièrement sur les mesures en faveur de l'emploi des jeunes, la généralisation de la Sécurité sociale et l'indemnisation des rapatriés.

Il relève que cette loi indemnise totalement 95 % des détenteurs de patrimoine et déclare : « *Nous ne pouvions engager au-delà les finances publiques. Je remercie tous ceux qui ont compris qu'il y a une limite aux charges que le pays pourra supporter au cours des prochaines années. Je suis persuadé que, demain, les rapatriés sauront reconnaître à qui ils doivent cette loi qui leur apporte d'incontestables avantages.* »

Puis le premier ministre évoque le vote de deux lois de finances qui expriment la politique économique et financière du gouvernement et remercie les députés de la majorité qui ont soutenu son action. Il conclut : « *Dans les circonstances difficiles que le pays connaît, et en dépit de certaines tentations, la majorité parlementaire a su faire la preuve de sa solidité et de sa cohésion.* (« *Chirac ! Chirac !* », s'exclament plusieurs députés de l'opposition.) *Il eût été souhaitable*, poursuit M. Barre, *qu'au sein de l'opposition et sur un certain nombre de points, l'esprit de tolérance puisse s'exercer.* » S'adressant aux élus de la majorité, il déclare : « *Pour la plupart d'entre vous, vous allez retourner dans quelques semaines devant le corps électoral. Je souhaite que les Français vous manifestent à nouveau leur confiance et permettent ainsi à l'Assemblée qui sortira des urnes de soutenir l'action du président de la République et du gouvernement qu'il désignera dans les années difficiles que nous devrons affronter.* »

M. DEFFERRE : vous voulez gagner les élections par la fraude

Pour M. DEFFERRE, président du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, le travail d'une législature se mesure aux résultats de l'action du gouvernement et de sa majorité parlementaire. Il cite alors plusieurs chiffres concernant les prix, le chômage, les comptes extérieurs et le déficit budgétaire.

Puis il déclare : « *Au moment où les élections approchent, vous êtes justement inquiets. Alors vous avez mis sur pied la tentative de fraude électorale la plus importante de tous les temps, pour essayer de mobiliser à votre profit les Français de l'étranger.* » Il donne lecture de larges extraits d'une circulaire diffusée par une formation de la majorité, circulaire qui invite les Français de l'étranger « *à voter utile* » et les répartit entre diverses circonscriptions « *menacées* », notamment la première circonscription des Bouches-du-Rhône, où, observe M. Defferre, « *quatre cents Français résidant en Côte-d'Ivoire viennent de se faire inscrire alors que le résultat n'y avait été acquis en 1967 que par un écart de deux cents voix* ». Et M. Defferre conclut : « *Nous dénonçons ces manœuvres honteuses et nous en avertirons l'opinion qui, je l'espère, réagira comme il convient à l'égard d'un gouvernement qui, faute d'avoir réussi dans son action, voudrait gagner les élections par la fraude.* » (Lire page 12 la « libre opinion » de Monique Vignal.)

M. Alain Poher : nous allons vers le point de rupture

« *Cette session*, a déclaré M. Alain Poher, *restera dans nos mémoires comme l'exemple achevé de ce qu'il n'est plus possible d'admettre sans porter atteinte à la dignité du Parlement. (...) Une fois de plus, avec une aggravation sans commune mesure par rapport à ce qu'avaient pu imaginer les plus pessimistes, les conditions de travail qui nous ont été imposées sont devenues inacceptables. Il ne s'agit plus de déplorer la mauvaise organisation du travail, mais tout simplement l'absence totale d'organisation. Je regrette de devoir indiquer que le gouvernement porte la responsabilité de cette situation qu'il n'a pas su ou pas pu dominer.* »

Le président du Sénat souligne que, jusqu'au 15 novembre, son Assemblée a été « *pratiquement privée de toute activité législative* », alors qu'ensuite, « *pendant vingt jours, les séances de nuit étaient presque quotidiennes* ». S'adressant au premier ministre, présent au banc du gouvernement, il poursuit : « *Ce que nous attendons ce soir, ce sont des réponses précises à la question posée. Que proposez-vous pour que la Haute Assemblée puisse délibérer à l'avenir dans des conditions plus convenables et puisse vraiment rester une chambre de réflexion ?* »

M. Poher déplore aussi l'obligation qui est faite aux sénateurs de siéger dans de multiples instances et d'être présents en plusieurs lieux à la fois. « *En écartant de la séance publique les membres de la chambre de réflexion*, déclare-t-il, *on dénature le rôle de la Haute Assemblée. La séance publique ne doit pas être le lieu où se rencontrent des spécialistes pour mettre au point entre eux un texte dont ils connaissent tous les détails. La séance publique doit, au contraire, rassembler avec ces spécialistes le plus grand nombre de sénateurs qui, n'étant pas au fait de telle ou telle question, peuvent réagir sans apriorisme.* »

Condamnant la méthode gouvernementale du dépôt tardif des projets en fin de session, où « *la vigilance du Parlement* » risque d'être « *abusée* », le président du Sénat ajoute : « *Nous sommes parvenus au point de rupture au-delà duquel se profilent des incidents graves.* »

Après avoir évoqué quelques solutions possibles, il conclut sur ce point : « *Il est tout simplement impossible que le programme législatif que nous impose le gouvernement puisse être assuré en cinq mois et demi.* »

Dans sa réponse, M. Raymond Barre reconnaît : « *Les fatigues et les veilles ne vous ont pas manqué.* » Puis le premier ministre déclare notamment : « *Je veux vous exprimer la reconnaissance du gouvernement. Je sais que ce travail a été réalisé dans des conditions souvent difficiles. (...) Croyez que la procédure du vote bloqué* (que M. Poher avait critiqué) *n'avait pas pour but d'infliger je ne sais quel mauvais traitement aux Assemblées, mais de marquer que la limite était atteinte et qu'on ne peut accumuler les charges, alors que les années à venir exigeront ténacité et courage.* »

M. DE GUIRINGAUD, ministre des affaires étrangères, répondant à l'appel que lui avait lancé M. CAILLAVET (Gauche dém., Lot-et-Garonne) au cours de l'après-midi, évoque ensuite la situation en Mauritanie, comme il l'a fait devant l'Assemblée nationale. (Voir page 4.)

Il est alors un peu plus de minuit et, théoriquement, la session devrait être close. M. CHAMPEIX, président du groupe socialiste, annonce : « *Nous nous refusons à participer à des débats dont les résultats seront déclarés inconstitutionnels. En conséquence, j'invite mes camarades de groupe à quitter l'hémicycle.* » (Les membres du groupe socialiste quittent la salle des séances suivis par les sénateurs communistes, dont le porte-parole s'est associé à la décision. Le Sénat n'en poursuit pas moins en leur absence, pendant plus de deux heures, l'examen des textes « en navette ».)

Les textes définitivement adoptés

Le Parlement a définitivement adopté les textes suivants, la plupart sur proposition de commissions mixtes paritaires (C.M.P.) composées de sénateurs et de députés :

● *Le projet de loi relatif à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.*

Alors que la C.M.P. avait adopté un compromis en ce qui concerne la composition de la commission nationale de l'informatique et des libertés et accepté d'y voir siéger deux députés et deux sénateurs, le gouvernement s'est opposé à l'Assemblée à la présence d'hommes politiques « *dans un organisme dont le rôle sera mi-juridictionnel, mi-administratif* ». Il s'est prononcé pour une commission composée de neuf magistrats et de trois personnalités qualifiées. Ainsi en a décidé, dans un premier temps, l'Assemblée, après les protestations de plusieurs députés, les membres du groupe communiste votant contre. Au scrutin public, le Sénat, notamment à l'initiative du rapporteur, M. THYRAUD (Ind., Loir-et-Cher) et de M. CAILLAVET (gauche dém., Lot-et-Garonne), devait repousser par 248 voix contre 0 le texte de la C.M.P. ainsi modifié par le gouvernement. « Ebranlé » par les arguments des sénateurs, M. Peyrefitte, garde des sceaux, devait alors demander à l'Assemblée de revenir sur son vote précédent. M. FOYER (R.P.R.) dénonçait cette « *palinodie* ». Finalement, il a été décidé que la commission serait composée de dix-sept membres, au lieu de douze, dont deux députés et deux sénateurs. Les députés de l'opposition ont voté contre le texte.

● *Le projet de loi relatif à la généralisation de la Sécurité sociale.* — La C.M.P. a retenu, pour les dispositions restant en discussion, la rédaction du Sénat, tout en précisant que le gouvernement presentera chaque année au Parlement un rapport sur l'ensemble des relations et des transferts financiers entre la Sécurité sociale et l'aide sociale et sur l'application de la présente loi. Il indiquera notamment les résultats obtenus et, le cas échéant, les raisons pour lesquelles certaines catégories de la population restent en dehors de la généralisation prévue par la loi.

● *Le projet de loi relatif à la sécurité sociale des clercs* (C.M.P.).

● *Le projet relatif à l'information et à la protection des consommateurs dans le domaine de certaines opérations de crédit* (C.M.P.).

● *Le projet de loi sur la protection et l'information des consommateurs de produit et de services.* La commission mixte paritaire a adopté le texte voté par l'Assemblée, sous réserve de quelques modifications de forme.

● *Le projet relatif à la mensualisation et la procédure conventionnelle.* La C.M.P. s'est ralliée aux textes du Sénat :

1) En insérant immédiatement dans le code du travail les dispositions concernant les congés pour événements familiaux ;

2) En précisant que le ministre ne peut passer outre à l'opposition à l'extension d'une convention collective que si les deux membres de la section spécialisée de conventions collectives, qui doivent lui en faire la demande, représentent, l'un, les salariés, l'autre, les employeurs ; le vote favorable à l'extension doit être émis à la majorité des deux tiers des voix des membres présents. Le texte initial ne prévoyait qu'une simple majorité des voix.

● *Le projet relatif aux salariés candidats ou élus à l'Assemblée nationale ou au Sénat.* La C.M.P. a adopté la rédaction retenue par le Sénat.

● *Le projet fixant les modalités d'utilisation de la radio-télévision pour la campagne des élections législatives* (article L 167-1 du ccde électoral).

● *Le projet de loi relatif au droit de préemption des sociétés d'aménagement et d'établissement rural (SAFER).* La C.M.P. a notamment rétabli un article, supprimé par le Sénat, et qui précise que les SAFER ne peuvent supprimer, en tant qu'unité économique indépendante, une exploitation dont la superficie est égale ou supérieure à la surface minimum d'installation ni en ramener la superficie en deçà de ce minimum, que si elles y ont été autorisées après avis de la commission départementale des structures.

● *Le projet de loi relatif à diverses dispositions en matière de prix* (C.M.P.).

● *Le projet de loi de finances rectificatif pour 1977* (troisième collectif) sur rapport de la C.M.P.

● *Le projet de loi relatif à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction.* Ce texte réforme les mécanismes de l'assurance, les règles de responsabilité et le contrôle technique en matière de construction. La C.M.P. a notamment indiqué que l'architecte, l'entrepreneur ou toute autre personne liée au maître de l'ouvrage par un contrat de l'ouage d'ouvrage, est responsable de plein droit des dommages, à moins que ces derniers ne proviennent d'une cause étrangère qui ne peut lui être imputée et contre laquelle il ne pouvait se prémunir.

● *Le projet de loi relatif aux procédures d'intervention de la Caisse nationale des marchés de l'Etat dans le paiement de certaines créances de petites et moyennes entreprises.* L'Assemblée a adopté le texte du Sénat.

● *La proposition de loi modifiant les délais d'exercice de l'action à fins de subsides.* L'Assemblée s'est ralliée au texte du Sénat.

● *Le projet de loi relatif à la tarification hospitalière.* La C.M.P. a adopté la rédaction du Sénat pour la plupart des dispositions restant en discussion.

● *Le projet de loi relatif à l'intégration dans des corps de l'enseignement public de personnels d'établissements ou services spécialisés pour enfants et adolescents handicapés.* La C.M.P. a décidé que les conventions passées entre le ministère de l'éducation et les établissements spécialisés privés devront préciser notamment l'organisation et l'exercice du contrôle de la pédagogie.

● *Le projet autorisant la ratification de la convention internationale sur le contentieux financier entre la France et la Guinée.*

● *La proposition de loi modifiant la compétence d'attribution des juridictions en matière de règlement judiciaire et de liquidation des biens dans le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle.*



« LA DÉMOCRATIE DU QUOTIDIEN » SELON LE R.P.R.

Le R.P.R. a rendu publiques, mardi 20 décembre, ses propositions pour une « *démocratie du quotidien* », qui mettent en œuvre les principes de la participation et de la solidarité. Parmi les propositions présentées par M. Alain Juppé, délégué national aux études, figure notamment l'éclatement du ministère des finances entre un ministère de l'économie et du Plan, un ministère du commerce intérieur et de la consommation, un ministère du commerce extérieur et un ministère des finances proprement dit, alors que le budget de l'Etat serait rattaché directement au premier ministre.

Le document du R.P.R. énumère des propositions relatives à la vie locale, pour laquelle la commune doit jouer le rôle essentiel, à la politique culturelle, à la santé publique, à l'éducation, et évoque la *réforme* de la fiscalité. Le R.P.R. demande notamment que les tranches du barème de l'impôt sur le revenu soient indexées sur la hausse des prix, que les travailleurs payés au SMIC soient totalement exonérés de l'impôt, et que des mesures plus favorables soient prises en faveur des familles et des personnes âgées en matière fiscale.

Le R.P.R. imagine un impôt sur les grosses fortunes (une proposition de loi avait fixé le seuil à 2 millions de francs), dont le taux serait de 0,5 % à 1 %, et dont le produit serait déductible de l'assiette de l'impôt général sur le revenu.

Enfin, le R.P.R. demande toujours l'abrogation de la loi portant taxation des plus-values non immobilières.

A ces propositions, le R.P.R. a joint celle déposée mardi par le groupe parlementaire, et relative à l'insertion des jeunes dans la vie active.

● *L'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle*, que préside M. Pierre Lefranc, écrit dans son bulletin de décembre :

« *Il s'agit de choisir entre la victoire ou la défaite de ceux qui se sont opposés constamment à toutes les entreprises du fondateur de la Ve République.*

» *Les conservateurs, les centristes, les socialistes et les communistes ont sans cesse œuvré pour faire échec à de Gaulle, et ceci dans tous les domaines.* »

Mme Souia Eloy, secrétaire général de l'Associatioi, écrit, pour sa part :

« *Aujourd'hui, un R.P.R. dynamique dit vouloir défendre énergiquement les options fondamentales qui sont les nôtres : la Constitution de la Ve République, l'indépendance nationale, la défense, la participation, etc.*

» *La question est de savoir si nous devons, si nous pouvons encore leur faire confiance ; nous attendons d'eux des engagements formels.* »

Une question au gouvernement

M. BAREL ET L'EXTRADITION DE KLAUS BARBIE

Prononçant sa dernière intervention à la tribune de l'Assemblée nationale après quarante-deux ans de vie parlementaire, M. Virgile Barel, député communiste des Alpes-Maritimes, a appelé solennellement l'attention du gouvernement, mercredi 21 décembre, « *sur la vanité des démarches entreprises pour obtenir l'extradition de Klaus Barbie, responsable de la mort de milliers de patriotes français* », parmi lesquels son fils, Max Barel, ancien élève de l'Ecole polytechnique.

Malgré de multiples interventions, a-t-il constaté, nous nous sommes toujours heurtés au refus du gouvernement bolivien. Un tel échec est inacceptable pour les démocrates français, a estimé le député, pour qui le gouvernement aurait peut-être dû faire preuve de plus de fermeté.

M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a évoqué dans sa réponse « *la scandaleuse impunité dont continue de bénéficier le criminel de guerre Klaus Barbie* ». Il a déclaré : « *Le gouvernement a conscience de l'indignation que ressent l'opinion française devant cette impunité. Je tiens à donner aux familles des victimes de ce criminel de guerre, notamment à M. Barel, l'assurance que le gouvernement ne relâchera pas ses efforts tant que Barbie n'aura pas eu à répondre de ses crimes devant la justice de notre pays. L'acquisition par Barbie de la nationalité bolivienne constitue cependant un nouvel obstacle sur la voie du règlement direct. Quelles que soient les difficultés, le gouvernement maintient sa pression sur les autorités de La Paz et envisage d'autres démarches pour faire respecter les principes les plus élémentaires de la justice.* »

M. Barel a dénoncé « *le comportement indigne du président de la cour suprême de Bolivie* », qu'il a accusé d'avoir réclamé 40 000 dollars.

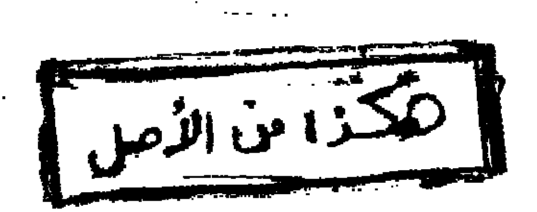


MORT DE M. PETIT sénateur de la Nièvre

M. Pierre Petit, sénateur socialiste de la Nièvre est décédé des suites d'une congestion cérébrale, dans la nuit du mardi 20 au mercredi 21 décembre.

[Né le 29 novembre 1919 à Paris, Pierre Petit, ancien sapeur-pompier de Paris était, depuis 1964, conseiller général du canton de Saint-Benin-d'Azy, commune dont il était maire depuis 1957. Président du syndicat intercommunal d'électrification de la Nièvre, Pierre Petit, élu sénateur en septembre 1974, siégeait à la commission des affaires culturelles de la Haute Assemblée. Il sera remplacé au Sénat par son suppléant, M. Robert Guillaume, conseiller général et maire de la Charité-sur-Loire].





هكذا من الأصل

que

PARLEMENTAIRE

Poher : nous allons vers le point de

ment adoptés

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LES SYNDICATS ET LES RELATIONS P.C.-P.S.

Quand chacun rejoint son camp...

Amertume et dignité offensée à la C.G.T. : le parti socialiste n'a pas pris au sérieux — ce sont les propres mots de M. Séguy — la délégation cégétiste venue exposer, à M. Mitterrand et à l'état-major du P.S., les conceptions de la grande centrale ouvrière susceptibles de refaire l'union de la gauche.

Le secrétaire général de la C.G.T. ne s'est-il pas montré pessimiste en mettant au premier rang du bilan de ses entretiens avec les partis de gauche l'échec de son entrevue avec le P.S. ? C'est ce qu'affirme M. Pierre Carassus, membre de la commission exécutive de la confédération, et, en même temps, membre du comité directeur du P.S. Il y a, assure-t-il, des convergences entre la C.G.T. et le P.S. comme avec le M.R.G. et le P.S.U. L'unité de la gauche, conclut-il, peut encore être ressoudée.

L'opinion d'un des rarissimes responsables de gauche, placé à la croisée des chemins cégétiste et socialiste, ne saurait être tenue pour négligeable. Avec M. Claude Germon, lui aussi membre de la commission exécutive de la C.G.T. et militant du P.S., M. Carassus a, dès la fin septembre, reproché à l'état-major de la rue La Fayette d'avoir assuré, à propos des nationalisations, qu'il n'y avait qu'une seule lecture du programme commun. Et, donc, d'avoir implicitement soutenu l'interprétation du P.C.F. ; cette attitude, selon lui, a contribué à figer la situation de la gauche.

Pendant deux mois, la C.G.T. a nuancé ses positions se gardant d'intervenir directement dans la polémique entre les partis de gauche ou de montrer où allaient ses sympathies politiques, sentant bien les hésitations et le désarroi de certains de ses militants. La campagne de discussion dans les entreprises axée sur son manifeste « Pour que vive le programme commun » *n'avait-elle* finalement qu'un but tactique ? C'est-à-dire, de permettre à la direction cégétiste forte de ces « débats démocratiques » de se tourner vers le parti socialiste pour reprendre avec lui le dialogue interrompu entre P.S. et P.C.F. sur les questions économiques et sociales et sur les nationalisations ? Et, en cas de refus du dialogue ou de divergences trop nettes, de pouvoir le clouer au pilori ?

M. Mitterrand, en répondant à ses interlocuteurs que, à certains détails près, il était d'accord avec la C.G.T. dans sa fidélité au programme commun, a refusé de ranimer la controverse. Il a d'ailleurs fait savoir qu'il ne relèverait pas les commentaires de M. Séguy. Cela ne suffit pas à désarmer la C.G.T., qui, courtoise à l'égard du M.R.G. et du P.S.U., met, pour la première fois, nettement en accusation les socialistes. Par contraste, le P.C.F. apparaît plus que jamais, aux yeux des dirigeants confédéraux, comme le parti défenseur entre tous des intérêts de la classe ouvrière.

A l'heure même où le secrétaire général de la C.G.T. brossait, devant les journalistes, ce décevant portrait des socialistes, M. André Henry, son homologue de la FEN, lui aussi tirait les leçons de sa série de rencontres avec les partis de gauche. Au P.S. et au M.R.G., le leader des enseignants a reproché des insuffisances sociales. Les communistes ont échappé à cette réprimande, mais cela n'a qu'accentué la vivacité de la semonce de la FEN, condamnant la « *campagne agressive d'accusations à l'égard de ses partenaires qu'organise le P.C.F.* ».

M. André Henry se trouve à peu près sur la même longueur d'onde que M. Edmond Maire lorsque celui-ci, à la mi-novembre, analysait les résultats de ses contacts avec les partis de gauche.

Ainsi, pas plus que celui de la C.F.D.T., les chapelets de consultations égrennés par la FEN et la C.G.T. ne sont parvenus à préparer une résurrection de l'union de la gauche. Les cédétistes avaient été les premiers à dire que le seul remède résidait dans une mobilisation des travailleurs *« sur des objectifs situés dans le champ du possible »*. Faute d'avoir découvert la panacée miracle à la crise de la gauche, les trois centrales par-delà des clivages politiques de plus en plus nets s'accordent aujourd'hui sur un point : la relance de l'action revendicative reste le plus sérieux moyen, sinon le seul, d'aider à refaire l'union de la gauche.

JOANINE ROY.

LA C.G.T. : le parti socialiste ne nous a pas pris au sérieux !

Les dirigeants de la C.G.T. ont commenté le 21 décembre, devant la presse le document que venait d'adopter leur commission exécutive (à l'unanimité moins deux abstentions), après leurs rencontres avec les partis de gauche. Ce texte est destiné à poursuivre et élargir le débat. Avant de constater que, avec le P.C.F., *« de part et d'autre, les positions affirmées dès le début par rapport au programme commun n'ont pas varié »*, M. Séguy a déclaré que le porte-parole du P.S. s'était *« efforcé de minimiser ou de nier purement et simplement l'existence de différences d'analyse ou de divergences, entre le parti socialiste et la C.G.T. De telle sorte que la confrontation des points de vue souhaitée n'a pu avoir lieu. L'atmosphère de l'entretien s'en est ressentie, d'autant plus négativement que nous avons eu la fâcheuse impression qu'on ne prenait pas notre délégation au sérieux. Nous sommes trop sensibles à tout ce qui touche le respect de ce qu'est la C.G.T. pour ne pas le regretter. »*

Les dirigeants cégétistes considèrent néanmoins que ces entrevues n'ont pas été totalement négatives car, disent-il, le parti socialiste sera sûrement amené à approfondir ses réflexions sur les causes de désunion de la gauche.

M. Séguy a affirmé avec force : *« Nous refusons de cautionner une gestion de la crise par la gauche. Nous n'avons aucune raison de ménager le capitalisme. »*

M. LUCHAIRE EST CANDIDAT A PARIS

La fédération de Paris du M.R.G. a annoncé, mercredi 21 décembre, qu'elle a investi M. François Luchaire dans la deuxième circonscription de Paris (2e et 3e arrondissements). Avant que ne soit officiellement rendue publique la candidature de M. Luchaire, ancien membre du Conseil constitutionnel, membre du bureau national du M.R.G. qui avait conduit sans succès la liste d'union de la gauche dans le 10e arrondissement aux élections municipales de mars dernier, les noms de MM. Roger-Gérard Schwartzenberg, Jean-Denis Bredin et Pierre Mendès France avaient été avancés pour représenter le M.R.G. dans cette circonscription, que lui laisse le P.S.

Outre M. Luchaire, sont candidats pour la majorité, M. Jacques Dominati (P.R.), secrétaire d'Etat, élu en 1967 puis réélu en 1968 et en 1973. Pour le P.C.F., M. Claude Quin, conseiller de Paris, et pour la fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition), M. Pierre Dabezies, conseiller de Paris.

LA FEN : la campagne agressive du P.C. n'est pas comprise.

De son côté, M. Henry, secrétaire général de la FEN, analysant, lui aussi, le 21 décembre, les résultats de ses récentes rencontres avec le P.S., le M.R.G., le P.C. et le P.S.U., a déclaré : *« Nous avons rappelé à nos interlocuteurs le désarroi des travailleurs et la condamnation de l'escalade de l'agressivité, qui accentue de jour en jour le fossé. »*

De ces entretiens successifs, la FEN tire deux séries de conclusions : elle estime d'abord que les déclarations du P.S. et du M.R.G. révèlent les *« insuffisances sociales »* des projets respectifs de ces deux partis. Ce reproche n'a pas été fait au parti communiste. En revanche, M. Henry estime que la *« campagne agressive d'accusations à l'égard de ses partenaires que le P.C.F. organise n'est pas comprise par les travailleurs. (...) »*

Après avoir vivement critiqué la politique économique du gouvernement et les *« discours lénifiants »* du président de la République, M. Henry a estimé que la mobilisation des travailleurs, bien engagés le 1er décembre, devrait donner *« un coup d'arrêt à la démobilisation et au désarroi »*. La FEN a annoncé qu'elle appelait tous ses syndicats *« à faire du 24 janvier une journée nationale de lutte contre le racisme, dans le cadre d'une semaine organisée »* par le comité national d'action laïque (C.N.A.L.) sur le même thème. Elle doit aussi organiser, les 7 et 8 janvier, à Paris, deux journées d'études sur la *« formation initiale et continue des travailleurs migrants »*, avec l'Amicale des travailleurs algériens en Europe et l'U.G.T.A. (Union générale des travailleurs algériens).

VAL-D'OISE. — M. Dominique Gallet, délégué national de l'Union des gaullistes de progrès, a annoncé sa candidature dans la première circonscription du Val-d'Oise (Pontoise, L'Isle-Adam). Il a indiqué : *« J'ai pris la décision de combattre, l'un des plus farouches adversaires du gaullisme et de l'ensemble des forces de progrès, M. Michel Poniatowski »*, ancien député de cette circonscription qui est candidat.

● *Les débats au sein du P.C.F.* — Les militants communistes qui ont publié dans *Politique-Hebdo*, sous le pseudonyme collectif de Max Pierrat, un texte critiquant la politique conduite par la direction de leur formation (*le Monde* daté 18-19 décembre) nous ont adressé une lettre dans laquelle ils précisent : *« Responsables du P.C.F., à un niveau local, nous avons choisi d'utiliser un pseudonyme pour cette principale raison : n'exercer sur les nombreux débats en cours dans l'opposition de gauche du P.C.F. d'autre influence que celle de nos idées, ne pas faire jouer nos responsabilités comme « argument d'autorité. »* En ce qui concerne M. Molina, ancien secrétaire général de l'Union des étudiants communistes, cité dans l'article signé Max Pierrat, et qui a désavoué cette tentative (*le Monde* du 21 décembre), les auteurs du texte paru dans *Politique-Hebo* précisent : *« Avec Gérard Molina nous n'avons d'autre lien pratique que d'appartenir au même parti, le P.C.F. »*

● *Le bureau politique du parti communiste* a publié mercredi 21 décembre une déclaration dans laquelle il dénonce la politique gouvernementale de l'emploi et s'élève contre les projets de démantèlement et d'abandon des entreprises. « *La situation est grave*, lit-on. *Elle est coûteuse pour le pays. C'est le résultat d'une politique délibérée qui vise à réduire la consommation populaire pour renforcer les profits.* » Le bureau politique du P.C. ajoute : « *Quel sera demain l'avenir offert aux travailleurs, à la jeunesse et au pays si l'on continue de liquider les entreprises ? Si les multinationales continuent à implanter à l'étranger les usines qu'elles ferment sur le territoire national ?* »

LA GAUCHE SANS UNION

(Suite de la première page.)

Même certains des aspects apparemment les plus déplaisants de la propagande communiste comme la recension des déjeunées ou dîners des responsables socialistes et radicaux de gauche doivent être analysés avec prudence. Une certaine « culture populaire » veut qu'on ne partage pas sa table avec un adversaire, alors qu'une telle pratique est banale en milieu bourgeois. Le P.C.F. sait à qui il s'adresse actuellement, et il n'a cure des jugements moraux que la presse ou la classe politique peuvent porter sur ses arguments.

Lors de la journée de réflexion de leur bureau exécutif, samedi 10 décembre, les dirigeants du P.S. ont été amenés à constater à la fois la légère détérioration des positions de leur parti et l'absence de perspectives d'une reprise de la démarche unitaire. Dès lors est apparue la nécessité de réadapter la tactique du P.S. Plus question de laisser le discours communiste monopoliser les antennes. Il faut répondre, systématiquement, mais toujours sans rien lâcher sur le fond. Sur ce dernier point, la pression qui s'exerce sur le premier secrétaire tend à s'accentuer. Des voix s'élèvent également dans la majorité du P.S. pour suggérer d'accepter certaines des revendications du P.C.F.

M. François Mitterrand reste convaincu que toute concession aujourd'hui reviendrait à *« jeter du bois dans le feu »*. Il se refuse à suivre les suggestions de sa minorité. Et, à juger le ton dont usent à l'égard du P.S. les communistes, il semble bien, à court terme, que l'analyse du premier secrétaire du P.S. soit exacte. Reste à savoir si, à moyen terme, celle de M. Jean-Pierre Chevènement n'est pas elle aussi fondée. Le député de Belfort n'a peut-être pas tort de craindre que, à force de se quereller, socialistes et communistes ne dérivent de plus en plus loin les uns des autrse.

L'argument le plus fort qui plaide en faveur de la thèse de M. Mitterrand découle des causes qui expliquent la rupture. Ce n'est pas sur telle ou telle mesure sociale ou sur le nombre des filiales à nationaliser que le P.C.F. a abandonné la négociation. C'est parce qu'il n'obtenait pas de ses partenaires les « positions de pouvoir », les garanties institutionnelles qu'il réclamait. Céder sur le SMIC ou les nationalisations n'a donc à présent guère de sens, si ce n'est, à un niveau tactique, vis-à-vis de l'opinion de gauche.

Le choix effectué par la direction du P.S., et qui consiste à ne plus laisser sans réponse les accusations du P.C.F., est complété par deux attitudes mûrement délibérées. Premièrement, les socialistes doivent s'attacher à illustrer leur fidélité au programme commun, tout en cherchant constamment à réamorcer la négociation avec leurs partenaires. Deuxièmement, ils doivent consacrer au moins autant d'efforts à dénoncer la politique gouvernementale et à instruire le procès de la majorité sortante.

Une illustration de la nouvelle attitude du P.S. a été offerte lors de la rencontre, le 13 décembre, d'une délégation socialiste avec les représentants de la C.G.T. Alors que M. Georges Séguy voulait faire apparaître — ce qui semble être l'un des principaux objectifs de sa série de rencontres avec les partis de gauche — que le P.S. n'est pas fidèle au programme commun sur une série de chapitres économiques et sociaux (les seuls qui soient de la compétence syndicale), M. François Mitterrand n'a cessé de lui proposer d'en discuter au fond, c'est-à-dire de rouvrir la négociation sur l'actualisation en s'efforçant de montrer que l'écart des positions ne saurait justifier la rupture. Les socialistes sont toujours à la recherche d'une relance de la dynamique unitaire.

Deux débats internes

Pour que la nouvelle tactique du P.S. produise des effets, il faut tout d'abord qu'elle fasse apparaître que les communistes ne sont pas les maîtres du jeu. Ce qui exige une mobilisation de l'ensemble de la formation socialiste et, en particulier, l'abandon des rivalités internes qui dispersent trop souvent son énergie. Or, telle n'est pas exactement la situation.

Un premier débat interne tend à se développer autour de l'éventualité d'un « *gouvernement socialiste homogène* » en cas de victoire électorale de la gauche, non suivie d'un accord entre le P.S. et le P.C.F. Personne, chez les socialistes, n'envisage, à l'heure actuelle, une alliance avec l'une des formations de la majorité sortante. Le P.S. y perdrait son âme et sans doute aussi une grande partie de ses militants, voire de ses électeurs. L'idée d'un « *gouvernement socialiste homogène* » est en revanche évoquée, bien que l'expérience portugaise incite au scepticisme, et ce d'autant plus que le score réalisé par les amis de M. Mario Soares — 34,97 % — ne paraît guère à la portée des socialistes français.

Le CERES n'est pas parvenu à faire exclure une telle éventualité. Comment une formation politique pourrait-elle s'interdire d'assumer seule, si elle en a la posibilité, les responsabilités de la gestion gouvernementale ?

De nouvelles voix se sont élevées pour demander que soit écartée cette solution. Dans un article publié dans le numéro du 15 décembre de la revue *Faire*, un groupe de militants socialistes (2) proposent non seulement que le P.S. *« publie l'ensemble des chapitres actualisés* (du programme commun) *et indique les points qui restent à discuter »*, mais, en outre, qu'il refuse de se préparer à gouverner seul. *« Ce serait renoncer à l'analyse qui a été au cœur du combat unitaire depuis plus de dix ans*, écrivent-ils. *Ce serait s'enfermer dans la tactique de l'appareil du parti communiste, alors que celle-ci n'exprime pas la position de la base sociale de l'union de la gauche qui faisait pleine confiance à la gauche unie pour appliquer le programme commun. »*

Ils concluent en souhaitant une amélioration de la démocratie interne du P.S.

Le second débat recoupe, sur ce dernier point, le premier. Il révèle, d'autre part, le manque de mobilisation des sections socialistes pour discuter de textes sans implications immédiates apparentes. On avait déjà pu le constater en juin 1975 avec les « thèses sur l'autogestion ». On le remarque de nouveau avec le débat sur la politique militaire. Mais ce qui, dans cette discussion, retient le plus l'intérêt, c'est qu'une évolution sensible des habitudes de vie du P.S. se manifeste.

Pour la première fois une discussion politique sanctionnée par un vote se développe sans recouper les courants qui divisent traditionnellement la formation de M. Mitterrand. Bien plus, il semble qu'à travers la préparation de la convention nationale des 7 et 8 janvier s'exprime aussi une certaine contestation de la division en courants, une contestation qui touche plus particulièrement le CERES, plus cohérent mais aussi plus dépendant du jeu des tendances que la majorité du P.S. Les socialistes qui refusent d'accepter la logique de la dissuasion nucléaire se recrutent en effet aussi bien dans la majorité que dans la minorité du parti. Il en va de même des partisans de nouveaux pas en avant du P.S. destinés à réengager le dialogue avec le P.C.F.

A travers la crise de l'union de la gauche, et en partie grâce à elle, le P.S. va, peut-être, échapper aux rapports de forces classiques qui conditionnent et limitent pour une part ses débats. Il a, en effet, besoin de libérer ses capacités d'imagination pour tenter de s'adapter à une situation qu'il n'avait pas prévue et qui fait désormais peser sur son avenir une grave menace.

THIERRY PFISTER.

(2) MM. Barrau, Dolle, Marec, Ousset et Verret.

Prochain article :

LE P.C.F. ET LA « LIGNE ITALIENNE »

S.O.S. Environnement et Écologie 78 concluent un accord électoral

M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S. Environnement, et plusieurs porte-parole d'Ecologie 78 ont annoncé, mercredi 21 décembre, la signature d'un protocole d'accord électoral. Aux termes de ce texte, une liste de candidats communs aux deux mouvements doit être publiée le 13 janvier 1978.

Contrairement à ce que souhaitaient à l'origine les responsables de S.O.S. Environnement, ce protocole d'accord ne comporte aucun partage de circonscriptions au niveau national ou régional. Mais il prévoit que des candidatures uniques devront être recherchées localement, circonscription par circonscription. Les candidats présentés par les deux mouvements le seront alors sous le label Collectif écologie 78.

Le texte reflète d'une part le souci d'Ecologie 78 de respecter la primauté des groupes locaux sur toute structure de coordination, d'autre part la volonté de S.O.S. Environnement d'assurer l'indépendance des candidats « verts » à l'égard des partis politiques. Cette indépendance se traduit par la disposition suivante : « *Les candidats s'engagent formellement à ne rien dire ou faire (désistement) qui, avant ou après le premier tour, sous une forme ou sous une autre, puisse, de près ou de loin, favoriser une autre formation, traditionnelle ou non, et ses candidats.* »

S.O.S. Environnement et Ecologie 78 se sont également accordés sur un « *programme minimum* » que leurs candidats communs devront mettre en avant au cours de la campagne électorale, et sur lequel aucune transaction ne sera possible. Ce programme est ainsi précisé :

« *Critique de la société productiviste et remise en cause des modes actuels de production, de travail, de consommation et de croissance ;*

» *Abandon de l'ensemble du nucléaire civil et militaire ;*

» *Priorité absolue aux énergies dites « nouvelles » ;*

» *Critique de la destruction des équilibres naturels et humains ;*

» *Gestion écologique de la flore et de la faune, des agrosystèmes et des écosystèmes, avec contrôle des ressources rares ou épuisables ;*

» *Lutte contre les concentrations urbaines ;*

» *Priorité aux transports en commun ;*

» *Remise en cause de la centralisation étatique, bureaucratique, financière et industrielle;*

» *Restitution, au profit des communautés régionales et locales des pouvoirs accaparés par l' « Etat nation » ;*

» *Remise en cause des rapports entre les nantis et les déshérités, aussi bien à l'échelle du pays qu'à celle de la planète (tiers-monde).* »

Enfin, en cas de litige, il est prévu la constitution d'une « *instance paritaire de conciliation* ». Les associations qui souscrivent aux termes du protocole pourront y adhérer.

Ainsi se trouve achevée, après plusieurs mois de négociations et de tergiversations, la constitution d'un « *front uni des écologistes* », que M. Delarue avait appelé de ses vœux, et qui semble regrouper une majorité de groupes écologistes (*le Monde* du 14 décembre). Certes, le Réseau des Amis de la Terre (RAT), partisan d'une ligne plus souple à l'égard des partis politiques, n'y participe pas. Mais l'un des principaux groupes du RAT, celui de la capitale, s'est engagé au sein de Paris-Ecologie 78 (*le Monde* du 21 décembre) et se trouve donc lié par le protocole d'accord. Une telle attitude paraît interdire tout accord national entre le RAT, le P.S.U. et le MAN (Mouvement pour une alternative non violente), en vue de la constitution d'un « *Front autogestionnaire* ». Toutefois, des accords locaux restent possibles. Les promoteurs de ce regroupement, destiné à faciliter la victoire de la gauche, vont s'efforcer, dans certaines circonscriptions, de constituer des fronts autogestionnaires avec des groupes locaux des Amis de la Terre. — J.-M. C.

● *Les locaux du Front national*, situés, 7, rue de Surène, à Paris (8e), ont été l'objet, mardi 20 décembre, dans la soirée, d'une tentative d'incendie volontaire. Selon les militants du Front national, l'incendie aurait été allumé à l'aide de cinq bidons d'essence et de six bidons d'huile. Ces militants auraient maîtrisé eux-mêmes le début d'incendie. Ils ont fait état de tracts trouvés devant l'immeuble, signés « Décembre noir » et portant l'inscription : « Front national, même combat que Fauchon ». La destruction, lundi 19 décembre, du magasin d'alimentation de luxe Fauchon avait notamment été revendiqué par un « *groupe autonome Noël noir pour les riches* » (*le Monde* du 21 décembre).



هكذا من الأصل

...ONS LÉGISLATIVES

...GAUCHE SANS UNION

Pour la première f...

12 élèves ...

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Libres opinions

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Une assurance tous risques

par MONIQUE VIGNAL (*)

UN million deux cent cinquante mille Français sont expatriés de manière temporaire ou définitive. Sur ce nombre, 700 000 environ sont électeurs, mais très peu ont entrepris les démarches nécessaires pour être en mesure de voter lors des précédentes consultations électorales. 45 000 en 1973 et 85 000 en 1974.

Quelle tentation ! Contrôler quelque 600 000 voix comme on contrôle Wallis-et-Futuna, c'est, pour un pouvoir inquiet, maîtriser à nouveau la situation

Une assurance de ce genre devient une assurance tous risques en dépit de la gravité des problèmes qui se posent à la France et aux Français, en dépit de la force du projet de la gauche et de sa combativité Finies pour la droite les incertitude désagréables, les angoisses du lendemain et les peurs qui troublent l'esprit

Du désir à la réalité, il n'y a qu'un petit pas à franchir, et cela est facile quand le pouvoir législatif peut être au service d'un électoralisme qui ne recule en rien devant la médiocrité des moyens. C'était le but de la loi facilitant l'exercice du droit de vote des Français de l'étranger publiée au *Journal officiel* du 20 juillet 1977.

Chacun de nos compatriotes résidant à l'étranger peut désormais, s'il le désire, se faire inscrire sur la liste électorale d'une ville de plus de 30 000 habitants, même s'il n'a aucun lien d'attache avec elle et même s'il a *précédemment* été inscrit sur la liste d'une autre commune Le vote a lieu par procuration et chaque mandataire peut recevoir cinq procurations en provenance de l'étranger. La seule condition . les inscrits de l'étranger ne doivent pas excéder 2 % des inscrits de la circonscription choisie.

∴

Une fois ce projet de loi approuvé, malgré les débats houleux qu'il a suscités tant au Sénat qu'à l'Assemblée nationale et les mises en garde de la gauche, il ne restait plus qu'à mettre en place les moyens permettant de mobiliser les voix et de les diriger vers les circonscriptions où victoire et défaite ne se jouent qu'à une marge très étroite.

Que voilà une opération rondement menée ! La démocratie sortira assurément triomphante d'un vote où le truquage prend la forme de la légalité et s'abrite derrière l'autorité publique et, au premier chef, celle du président de la République.

S'il proteste en effet de son rôle d'arbitre en métropole, le chef de l'Etat a néanmoins lui-même ouvert la campagne électorale à l'étranger par une lettre adressée à tous nos ressortissants datée du 5 septembre. Cette lettre n'était pas seulement destinée à expliquer les nouvelles modalités électorales, mais à faire un éloge de l'action du gouvernement et des mesures prises en faveur de nos compatriotes expatriés. Le lien entre le bilan personnel et l'invitation à voter est trop évident pour ne pas être considéré comme une invitation à « bien voter »

A partir de cette entorse à la fonction d'arbitre, prônée en maintes occasions par le premier personnage de l'Etat, les abus vont se succéder sans relâche et le répertoire des pressions exercées sur nos compatriotes, avec la complicité active du ministère des affaires étrangères, est sans fin.

Connivence, en effet, entre la présidence de la République et nos représentations diplomatiques, pour lesquelles des crédits ont été opportunément dégagés afin de rémunérer les services d'un personnel temporaire nécessaire pour assurer l'envoi de la lettre du président Connivence, encore, entre les consulats et les associations de Français à l'étranger, dont les membres se sont substitués bien souvent aux agents consulaires pour faire remplir les formalités, avec listes de mandataires en poche et consignes très précises sur la circonscription à pourvoir.

∴

Les Français d'Autriche ont été invités à s'inscrire dans les neuvième et dixième circonscriptions de Paris, ceux de Munich dans la seizième, ceux de Pondichéry dans la sixième ; ceux de Côte-d'Ivoire, par l'entremise de la chambre de commerce, sont incités à porter leurs suffrages à Marseille, dans les première et deuxième circonscriptions, ou à Montpellier, dans la première circonscription ; la « majorité présidentielle », à Dakar, a choisi la première circonscription de Nice . les électeurs résidant en Suisse auraient été invités à s'inscrire à Chambéry ; ceux du Japon se seraient prononcés pour Mme Missoffe et ceux de Libreville en faveur de Jacques Dominati. Tout cela ne tient pas compte des liasses de procurations signées en blanc recueillies par certains chefs de poste et qui seraient transmises à des mandataires sûrs par l'intermédiaire des plus hautes autorités, à charge pour elles d'en effectuer la répartition.

Le temps des inscriptions s'achève, mais les complicités demeurent et se relaient la campagne commence Toujours avec l'aide de nos chefs de poste, Radio-France internationale diffuse pendant cette semaine même des émissions spéciales destinées à nos compatriotes les Français de la majorité s'adressent aux Français de l'étranger M. Norbert Segard, en visite à Bruxelles à la mi-décembre, a demandé à rencontrer des électeurs du Nord dans les salons de l'ambassade Enfin, M Michel Poniatowski, « représentant personnel du président de la République », présentera à Londres, le 16 janvier prochain, le documentaire *Aimez-vous la France ?*, qui n'a eu aucun succès dans sa circonscription de Saint-Ouen-l'Aumône : le lancement des invitations par l'Association pour la démocratie s'est fait avec la complicité du personnel engagé par le consulat pour la période des inscriptions électorales.

Nos ambassades vont-elles être toutes invitées à organiser des « 14 juillet » en ce début d'année ?

C'est assurément *une manière très particulière de concevoir* l'action politique qui permet de mesurer l'ampleur du décalage entre les discours officiels et une pratique sans scrupule.

(*) Déléguée nationale du parti socialiste aux Français de l'étranger

En Savoie

M. CHIRAC : la majorité doit gagner avec ses propres convictions.

(De notre correspondant régional.)

Annemasse. — M. Chirac, qui visite ce jeudi la Haute-Savoie, a parcouru, mercredi, les circonscriptions de la Savoie. A Annecy, au cours d'une réunion au casino devant quelque cinq cents personnes, l'absence de l'ancien maire, M. Charles Bosson, sénateur centriste, et du député de la 2e circonscription, M. Jean Brocard (P.R.), a été remarquée. Dans la 3e circonscription, où le député sortant R.P.R., M. Maurice Herzog, a perdu la mairie de Chamonix, le président du R.P.R. s'est élevé contre la taxe de coresponsabilité qui frappe les producteurs de lait.

Interrogé sur des candidatures de l'Union des jeunes pour le progrès dans ce département, M. Chirac a répliqué :

« *On n'apprécie pas l'inappréciable. L'U.J.P. ne représente plus rien, sinon une poignée d'énergumènes dépourvus de tout sens des responsabilités politiques qui ont fait voter pour des hommes qui avaient lutté avec la dernière énergie contre le général de Gaulle.* »

A Annemasse, devant quelque deux mille cinq cent personnes réunies sous un chapiteau, le chef du R.P.R. a repris ses attaques habituelles contre le parti socialiste, qui « *n'a jamais été aussi peu qu'aujourd'hui un parti de gouvernement* » et qui n'est « *pas capable de concevoir une politique de défense* ».

Il a ajouté : « *Unie ou séparée, l'opposition socialiste et communiste présente toujours les mêmes dangers. La majorité ne peut rien attendre de ce qui se passe dans l'opposition. Elle ne doit pas chercher sa force dans le camp adverse. Elle doit gagner avec ses propres convictions.* »

B. E.

Paris. — M. Bertrand de Maigret, membre du bureau politique du P.R., a déclaré, mercredi 21 décembre, qu'il ne sera pas candidat dans le quinzième arrondissement de Paris. Candidat sur la liste que conduisait Mme François Giroud aux élections municipales de mars 1977, M. de Maigret, suppléant de Mme Nicole de Hauteclocque, R.P.R., qui sollicite le renouvellement de son mandat de député dans la dix-huitième circonscription (Necker, partie Grenelle), avait envisagé de se présenter dans la dix-neuvième circonscription (Javel, partie Grenelle), dont le député sortant, M. Claude Roux, R.P.R., est candidat.

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 21 décembre 1977 au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● LE RÈGLEMENT DU BUDGET DE 1976

Le conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1976. Ce projet a fait apparaître un déficit de 17,2 milliards de francs, inférieur de 20,6 milliards de francs à celui de 1975.

Les dépenses nettes à caractère définitif du budget général dépassent 334 milliards de francs, soit une augmentation de 12,9 % par rapport à 1975, taux modéré si on le rapporte à celui constaté l'année précédente, qui était de l'ordre de 25 %.

Les recettes budgétaires nettes (313 milliards de francs) se sont accrues de 20,4 % par rapport à 1975.

Les opérations à caractère temporaire passent d'un excédent de charges de 2,5 milliards de francs en 1975 à un excédent de ressources de 4,9 milliards de francs en 1976, en raison notamment d'une progression des ressources du F.D.E.S.

Ainsi, 1976 a marqué une étape importante en direction du rétablissement de l'équilibre budgétaire.

● LA CONSULTATION DES MAIRES

Le gouvernement a pris connaissance de la synthèse, des réponses faites par plus de seize mille maires au questionnaire sur l'administration locale qui leur avait été adressé par le premier ministre le 30 juin dernier. Ce document sera rendu public et envoyé à tous les maires. Il constituera désormais une référence pour la définition de la politique suivie par l'Etat à l'égard des collectivités locales.

Quatre lignes de force relevées dans les réponses des maires ont particulièrement retenu l'attention du gouvernement :

— Leur attachement aux communes existantes et leur préférence très nette pour des formules de coopération intercommunales qui soient librement négociées. De très nombreux maires, sans mettre en cause la compétence et le dévouement des agents de l'Etat, souhaitent l'allégement de leurs interventions.

— L'accent mis sur les problèmes financiers des communes et la préférence marquée des maires pour des prêts et des subventions accordés par l'Etat de façon globale.

— Le désir de nombreux maires d'assumer des responsabilités plus étendues en matière d'urbanisme et d'aménagement.

— Leur souhait de voir améliorer le statut des élus locaux soumis à des obligations de plus en plus contraignantes, ainsi que celui du personnel communal. Nombre de responsables des communes font état d'une situation d'infériorité due à l'insuffisance du nombre d'agents très qualifiés dont ils peuvent s'assurer la collaboration.

Les réponses des maires, qui demandent à l'Etat à la fois de dessiner un plan d'ensemble et d'agir de façon concrète, fournissent une base précise aux réformes à entreprendre.

Le président de la République a déclaré : « Je remercie les maires des communes de France d'avoir participé, très nombreux et avec beaucoup de conscience et d'application, à la consultation du gouvernement. Un dialogue s'est désormais ouvert dans la sérénité entre les communes et l'Etat. Les réponses des maires sont marquées du jugement des hommes et des femmes d'expérience. Elles doivent donc fournir le fil conducteur des réformes à entreprendre.

» Le processus engagé devra être poursuivi jusqu'à son terme, de façon démocratique et en tenant compte des particularités locales. Un plan de développement des responsabilités et des moyens des collectivités locales sera élaboré et présenté au Parlement en 1978 ; il tracera le cadre général de l'action, ainsi que ses principales étapes.

» L'œuvre à conduire devra permettre aux communes, qui sont étroitement liées à la vie démocratique de la France, d'être les vrais supports du pouvoir local. »

● LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE

Le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a présenté une communication sur le bilan du programme d'action en faveur de la petite et moyenne industrie.

A la suite des conseils restreints tenus par le président de la République, le 12 mars 1976 et le 24 mai 1977, une action en profondeur a été engagée pour améliorer la situation des quarante mille entreprises industrielles petites et moyennes,

Dans le domaine des créations d'entreprises : d'ici à six mois, la mise en place d'un dispositif complet de services d'accueil et d'assistance à la création d'entreprises dans les chambres de commerce et d'industrie sera achevée ; quatorze établissements publics régionaux ont décidé d'accorder des primes aux créations d'entreprises ; des sociétés de financement spécialisées ont été créées dans plusieurs régions ; un concours de création d'entreprises a été lancé ; enfin, des dispositions fiscales très incitatives ont été arrêtées, notamment dans la loi de finances pour 1978.

Le financement des entreprises a été amélioré ; depuis un an, en matière de crédit à long terme, les P.M.I. ont bénéficié de 4,5 milliards de prêts à des taux bonifiés ; en matière d'amélioration des fonds propres, la loi des finances pour 1978 favorisera les incorporations d'avances d'actionnaire au capital ; enfin, les sociétés de développement régional ont pris plus de trois mille participations dans le capital d'entreprises industrielles petites et moyennes et doublé ainsi en un an le montant des participations qu'elles avaient acquises depuis vingt ans.

L'accès des petites et moyennes entreprises aux marchés publics a été facilité par l'institution à leur profit d'une « seconde chance », qui leur permet de s'aligner sur l'offre la moins-disante. Le paiement des marchés de l'Etat sera accéléré ; un système d'avances gratuites de la Caisse nationale des marchés de l'Etat, adopté aujourd'hui même par le Parlement, garantira leur trésorerie.

Enfin, une commission ouverte aux industriels et aux spécialistes sera constituée immédiatement afin de proposer en pleine concertation des mesures permettant de faciliter l'exportation des P.M.I.

Le président de la République a insisté sur la nécessité d'appliquer sans délai toutes les mesures arrêtées ; et en particulier celle concernant l'accélération des paiements de l'Etat. Il a demandé au ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat de mettre à l'étude, en liaison avec les représentants des P.M.I., de nouvelles mesures concernant les relations des petites et moyennes industries avec les grandes entreprises et avec le système bancaire. Il a annoncé son intention de tenir un nouveau conseil restreint en 1978 sur la promotion de la petite et moyenne industrie qui constitute un programme prioritaire du septième plan.

● LES ÉCONOMIES DE MATIÈRES PREMIÈRES

M. Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a présenté le bilan des économies de matières premières.

Engagée par le président de la République lors du conseil restreint du 21 janvier 1975, la politique des économies de matières premières répond à plusieurs préoccupations : réduire la charge que constituent les approvisionnements dans nos échanges extérieurs, promouvoir une économie qui épargne les ressources naturelles et respecte l'environnement, lutter contre une des causes structurelles de l'inflation.

Les économies de matières premières peuvent être obtenues par trois voies : la diminution des consommations en réduisant le gaspillage, les substitutions entre matériaux inégalement rares et la récupération des déchets.

Les actions entreprises depuis trois ans ont porté à la fois sur l'information des consommateurs et des producteurs, l'incitation aux investissements générateurs d'économies de matières premières et l'orientation des consommations publiques vers les produits de récupération. Des programmes sectoriels ont été engagés sur chacun des produits les plus sensibles, et en particulier le cuivre, le papier et les bouteilles en verre et en plastique.

L'ensemble des actions engagées permettra, dans un délai de deux ans, de réaliser une économie annuelle de 1 milliard de francs sur nos importations de matières premières. (Lire page 30.)

● LE SPORT EN FRANCE

Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports a fait une communication sur le sport en France.

Le secrétaire d'Etat a plus particulièrement insisté sur les deux actions prioritaires que sont le sport de haut niveau et le sport de masse.

L'action en faveur du sport de masse doit être intensifiée pour répondre aux aspirations de nos concitoyens au mieux-vivre et à la santé. Il convient pour cela, d'abord, de développer la pratique de l'enseignement sportif à l'école, notamment en comblant le plus vite possible notre déficit en professeurs d'éducation physique. Mais il faut aussi permettre aux clubs de jouer pleinement leur rôle en matière de sport populaire. Dans cette perspective, un effort particulièrement important sera fait dans les prochaines années, concrétisé dès 1978 par une augmentation très sensible des crédits prévus au budget.

Enfin, une place privilégiée sera donnée aux activités de loisirs sportifs, liés au plein air, par la mise en place des structures administratives, de la réglementation et des crédits nécessaires.

En ce qui concerne le sport de compétition, les moyens nécessaires pour permettre à la France de figurer honorablement dans les confrontations internationales sont arrêtés : amélioration des conditions d'entraînement, établissement de plans de carrières pour les athlètes, plus large utilisation de tous les établissements nationaux et régionaux, et en particulier, de l'I.N.S.E.P. et de ses services médicaux. Nos orientations d'une politique à long terme ont été définies en vue de conférer à la France, d'une manière durable, la place qui doit être la sienne parmi les grandes nations sportives.

● LES CONSEILS DES COMMUNAUTÉS

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères a rendu compte des travaux du conseil des ministres de la Communauté européenne qui ont permis de mettre en place un ensemble de mesures destinées à protéger contre une concurrence anormale et à restructurer les secteurs de la sidérurgie et du textile. Une prise de conscience européenne indéniable a eu lieu à cette occasion.

Le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat a rendu compte des travaux du conseil des communautés des 19 et 20 décembre qui a été consacré aux problèmes de la sidérurgie européenne.

Le relèvement des prix de vente des produits sidérurgiques a été décidé. Il résultera d'une part d'un meilleur respect des prix indicatifs, d'autre part d'un relèvement des prix minima et indicatifs qui atteindrait 15 % pour l'année 1978 avec une première étape de 5 % au 1er janvier et une deuxième étape de 5 % au 1er avril. Ainsi, dès le 1er janvier, les prix effectivement pratiqués seront relevés de plus de 10 %. Des mesures d'encadrement des importations en provenance des pays tiers, ainsi qu'une amélioration de la discipline interne de la Communauté, ont également été décidées pour que le relèvement des prix soit effectif.

∴

Le ministre délégué à l'économie et aux finances a informé le conseil que le Parlement s'apprêtait à se prononcer définitivement sur le projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés d'outre-mer. Il a souligné le travail accompli par l'agence nationale chargée de l'instruction et de la liquidation des dossiers d'indemnisation, depuis sa création en 1970, et rendu hommage à l'action menée depuis 1974 par son directeur général qui va être appelé à d'autres fonctions.

● *Le conseil des ministres* du 21 décembre a nommé MM. Roger Dumoulin et Jacques Semel inspecteurs généraux de l'administration au ministère de l'intérieur.

[M. Dumoulin, né en 1921, ancien élève de l'ENA, a été en 1969 préfet du Jura, en 1975 directeur général de l'administration au ministère de l'agriculture et, l'année suivante, secrétaire général du comité interministériel d'étude sur la violence, la criminalité et la délinquance.

M. Semel était inspecteur général des services de la préfecture de Paris.]

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

● Les généraux Richard et Etcheverry reçoivent leur cinquième étoile.

● Le général Laurier commandera les troupes françaises en Allemagne.

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 21 décembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● TERRE. — Sont élevés au rang et à l'appellation de général d'armée, le général de corps d'armée Jean Richard, nommé inspecteur général de l'armée de terre, et le général de corps d'armée Jean-Paul Etcheverry : général de corps d'armée, le général de division André Laurier, nommé commandant le 2e corps d'armée et les forces françaises en République fédérale d'Allemagne.

[Né le 9 septembre 1920 à Mirecourt (Vosges), le général Jean Richard est saint-cyrien. Il sert dans l'infanterie pendant la seconde guerre mondiale et participe aux campagnes de France et d'Allemagne. En 1949, il est au Maroc, puis en Indochine et en Algérie. En 1960, il est à l'état-major de la défense nationale et il commande, ensuite, le 153e régiment d'infanterie mécanisée et, après un passage à l'état-major de l'armée de terre en 1965, il commande la 16e brigade mécanisée. En 1971, il commande l'école spéciale militaire de Saint-Cyr. Depuis novembre 1974, il commandait le 2e corps d'armée et les forces française sen République fédérale d'Allemagne. En février prochain, il succédera officiellement comme inspecteur général de l'armée de terre au général d'armée Michel Thenoz qui aura, alors, atteint la limite d'âge.]

[Né le 18 août 1919 à Lorient et ancien élève de Saint-Cyr, le général Jean-Paul Etcheverry a combattu en Indochine et en Algérie où il a été, en 1957, chef de la section des opérations de la 10e région militaire. Commandant en 1962 le 9e groupe de chasseurs portés, il sert, à plusieurs reprises, en état-major à Paris et à Grenoble. Il commande en 1972 la 3e division et, en 1974, il dirige l'Institut des hautes études de défense nationale (I H E D.N.). En 1976, il est nommé commandant du 1er corps d'armée et de la VIe région militaire, gouverneur militaire de Metz.

Sous le pseudonyme de Jean-Paul Merville, il est l'auteur, notamment, de romans de guerres — dont l'un « la Grande Croisière », obtient le prix Raymond-Poincaré en 1967 — et il a écrit en 1976 un pamphlet, « Lettre ouverte à tous ceux qui la ferment », dont « le Monde » du 18 décembre 1976 a rendu compte.]

[Né le 4 novembre 1921 à Paris, le général André Laurier est sorti du rang, après s'être engagé en novembre 1939 pour la durée de la guerre. Dès 1947, avec le grade de lieutenant, il sert en Extrême-Orient, puis au Maroc ; il retourne en Indochine en 1951 et sert ensuite en Algérie. En 1967, il commande le 1er régiment d'infanterie motorisée et il sert, notamment, à l'état-major de la 8e division en 1970. En 1975, cet officier sorti du rang — par l'école de Cherchell en Algérie — est choisi par le général Bigeard, alors secrétaire d'Etat à la défense, pour commander l'école supérieure de guerre et l'école d'état-major.]

Est mis à la disposition du général chef de mission militaire de coopération auprès du ministre de la coopération, le général de brigade Jean Delayen.

● MARINE NATIONALE. — Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau André Leroux.

● AIR. — Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Jacques Hourlier ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel Marius Ciboulet : général de brigade aérienne au titre du congé du personnel navigant de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne René Pontois.

● SERVICE DE SANTÉ. — est mis à la disposition de la direction centrale du service de santé des armées, le médecin général, médecin chef des services de classe normale, Yves Constant.

ANCIENS COMBATTANTS

UNE PUBLICATION DU R.P.R.

Le Rassemblement pour la République a réalisé un fascicule tiré à 50 000 exemplaires intitulé : *Une politique pour les anciens combattants*. M. Robert-André Vivien, député du Val-de-Marne, délégué national du mouvement, en a présenté le schéma, qui s'articule autour de trois chapitres :

— Les fondements d'une politique pour les anciens combattants et les victimes de guerre ;

— Le bilan de la Ve République ;

— Les propositions du R.P.R. notamment la représentation des anciens combattants au sein du Conseil économique et social, qui fait l'objet d'une proposition de loi.

★ Le fascicule peut être commandé au siège du R.P.R., 123, rue de Lille.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

DANS LA VILLE NOUVELLE DU VAUDREUIL (EURE)

REGARDS

Trente Chiliens indésirables

Ils sont trente, tous réfugiés d'Amérique latine, au Vaudreuil (Eure), près de Rouen. On les appelle les « Chiliens », bien que tous ne soient pas originaires de ce pays. Cependant, dans la ville nouvelle, personne ne les a jamais vus. Ils devaient arriver à l'automne dernier et s'installer dans l'un des deux foyers de l'association pour l'hébergement social, le foyer « les Horizons ». Mais le préfet de l'Eure, M. Jean Brachard, s'y est opposé. La coexistence dans la même ville des deux communautés d'origine différente, des réfugiés d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine, n'était pas souhaitable, selon M. Brachard. Une affaire qui, en réalité, a de curieux relents politiques et qui témoigne des prémices d'une bagarre électorale qui s'annonce chaude dans cette circonscription du département de l'Eure.

Y aurait-il de bons et de mauvais réfugiés ? La question mérite d'être posée quand on examine le déroulement de cette affaire où chacune des parties intéressées s'accorde pour dire que des gens qui n'y sont pour rien font, en définitive, les frais d'une querelle dont le seul fondement est un enjeu électoral.

La ville nouvelle du Vaudreuil dispose de deux centres d'hébergement d'une capacité totale de trois cent vingt et un lits. En raison du retard pris dans la construction de cette cité, le remplissage était insuffisant. Sur la suggestion de M. Pierre-Henri Troude, directeur de l'E.P.V.N. (Etablissement public de la ville nouvelle), M. Gérard Beucler, qui gère le centre « les Horizons », contacte l'organisation France Terre d'asile. M. Georges Loubet, responsable du dispositif d'accueil au centre d'hébergement de France Terre d'asile, se rend sur place et propose l'installation de quatre-vingts réfugiés d'Asie du Sud-Est au foyer des « Quatre Soleils » et de trente réfugiés latino-américains au foyer « les Horizons », au lieu de cent dix Asiatiques initialement prévus. Le 30 août, le secrétaire général de la préfecture de l'Eure signe la demande d'agrément et deux autres arrêtés fixant le prix de journée ainsi que celui prévoyant une avance de trésorerie.

Mais, au début du mois de septembre, M. Rémy Montagne, député de la circonscription (réformateur), et le préfet, qui rentrent tous deux de vacances, ne l'entendent pas ainsi : « Vous voulez transformer votre ville et vos deux foyers en arène politique ? » demande M. Montagne à M. Troude. La bagarre est commencée. D'un côté, le député et le préfet, de l'autre, MM. Gérard Beucler et Claude Sanson, directeurs des deux foyers et militants socialistes. France Terre d'asile s'inquiète de cette situation, et le directeur de l'organisation, M. Gerold de Wangen, téléphone, le 8 septembre, à M. Montagne, qui lui indique que l'accueil des latino-américains n'est pas possible, car cela pourrait être « une source de conflit », à cause de la présence de la communauté asiatique. Le préfet, pour revenir sur sa décision, invoque le même motif et déclare que le secrétaire général qui a signé l'arrêté était nouveau dans le département et ne connaissait pas la situation.

Le climat s'envenime

Le climat s'envenime, et, le 16 septembre, M. Montagne quitte, en claquant la porte, la réunion de l'association qui gère les deux foyers. Le 10 octobre, M. Jacques Debû-Bridel, président de France Terre d'asile, tente de mettre fin à cette querelle et écrit au préfet. Il ne recevra pas de réponse. Il faudra attendre le 28 novembre pour qu'un nouvel arrêté soit signé par les autorités préfectorales et que la décision d'accueil des réfugiés latino-américains soit officiellement annulée. Entre-temps, quatre-vingt-deux réfugiés d'Asie du Sud-Est ont été installés au foyer des « Quatre Soleils ».

Enjeu politique

Mais l'affaire des Chiliens est loin d'être terminée. La ville de Louviers demande à son tour, au début du mois de décembre, à accueillir les réfugiés d'Amérique latine. A nouveau, le préfet de l'Eure refuse l'agrément, car « ce qui n'est pas possible pour le Vaudreuil n'est pas possible pour Louviers. Je ne peux pas mélanger des gens qui souffrent d'un même malheur, mais qui sont d'origine différente », *déclare-t-il, alors que les deux villes sont distantes de plusieurs kilomètres. M. Jean Brachard qui, en tant qu'ancien déporté, se déclare* « ouvert à ces problèmes », *propose la ville de Gaillon qui a déjà accueilli des Chiliens. M. de Wangen, directeur de France Terre d'asile, n'y est pas très favorable en raison de récentes difficultés avec des Chiliens hébergés dans le foyer de Gaillon.*

De guerre lasse, M. de Wangen a décidé de renoncer. Mais, au Vaudreuil, un comité de soutien s'est constitué, et à Louviers une pétition signée par une cinquantaine de personnalités, de partis politiques, d'élus ou d'organisations, circule. M. Beucler a décidé, lui aussi, de baisser les bras, car « ce serait incorrect de faire venir des réfugiés dans un tel climat. Les Chiliens sont devenus un enjeu politique, *déclare-t-il,* je suis persuadé que c'est à cause de moi que M. Montagne a fait des difficultés. Il a cru qu'on allait faire une utilisation politique de ces Chiliens. Vous vous rendez compte, trente personnes et, pour l'essentiel, des couples ! ».

Pour M. Rémy Montagne, « tout cela est monté de toutes pièces par le parti socialiste. On essaie de trouver un bouton pour en faire un furoncle ». *Le député affirme n'être jamais intervenu dans cette affaire, mais reconnaît qu'il est d'accord avec le préfet.* « Je n'ai rien contre les Chiliens, *précise-t-il,* on leur a même fait une rue Allende à Gaillon. Mais je me refuse à intervenir pour qu'ils viennent au Vaudreuil. » *N'est-ce pas M. Giscard d'Estaing lui-même qui, lors de l'interview télévisée du 14 décembre, déclarait :* « C'est la France qui a accueilli le plus de réfugiés chiliens. Je n'ai pas entendu dire qu'ils connaissent, dans leur vie en France, la moindre difficulté » ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le droit de vote, enfin...

Les habitants du Vaudreuil vont enfin voter pour élire leurs représentants au conseil municipal. Avec près d'un an de retard sur le reste du pays, les deux mille huit cent cinquante-sept habitants de la ville nouvelle normande vont élire, d'ici à trois mois, trois représentants au conseil de l'ensemble urbain qui siégeront avec les cinq conseillers généraux et les quatre maires qui composent déjà cette assemblée. De nouvelles élections auront lieu quand deux mille logements seront habités, puis deux ans et quatre ans plus tard, à raison de trois nouveaux élus à chaque consultation. Ainsi, l'ensemble urbain finira par disposer d'un véritable conseil municipal.

Cette « normalisation » a été rendue possible par une loi du 20 décembre (*Journal officiel* du 21 décembre) qui modifie la loi *Boscher du 10 juillet 1970 sur* l'organisation des villes nouvelles. Le Vaudreuil est la seule des neuf villes nouvelles françaises à avoir choisi le statut de l'ensemble urbain : celui-ci permet la création progressive d'une commune nouvelle avec un territoire propre. La loi prévoyait que les habitants, anciens ou nouveaux, de ce territoire prélevé sur les communes anciennes ne voteraient que lorsque deux mille logements seraient occupés.

Or la croissance de la ville nouvelle a été au départ plus lente que prévu : mille trois cents logements sont aujourd'hui terminés, mais six cent quatre-vingt-douze seulement sont occupés, tandis que la ville offre déjà mille huit cents emplois nouveaux. Pour ne pas priver plus longtemps de leur droit de vote les deux mille quatre cent cinquante-sept pionniers du Vaudreuil et les quatre cents villageois installés sur place avant la création de la ville nouvelle, les *élus de la région ont proposé* d'amender la loi. Leur proposition, qui n'avait pas été retenue l'an dernier (*le Monde* du 23 février), vient d'aboutir.

Les habitants de la plus originale des villes nouvelles dont M. Maze trace l'« aventure » dans un livre qui vient de paraître (1), sont reconnus comme des citoyens à part entière.

(1) *L'Aventure du Vaudreuil.* Jean Maze. Editions D. Vincent. 233 pages, 39 F.

● *Poursuivi pour outrages et violences à agents.* M. Reinaldo Sanllebie Diaz, Chilien de vingt et un ans, a été condamné le 21 décembre à deux mois d'emprisonnement avec sursis par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, ainsi qu'à verser à l'Etat 1 880 francs de dommages et intérêts en raison des blessures subies par deux gardiens de la paix. La condamnation visait un incident survenu dans la nuit du 17 au 18 septembre 1976 dans le 4e arrondissement.

Le jeune homme attaqué à la sortie d'un café par des inconnus était allé porter plainte au commissariat. On le fit monter dans un car de police pour rechercher ses agresseurs. Dans le véhicule, il assure avoir été frappé par les agents alors que les représentants de la force publique affirment avoir été outragés et frappés par lui. Le tribunal déclare notamment : « *Il n'y a aucune raison de mettre en doute les affirmations des quatre gardiens de la paix qui ont été entendus* » (*le Monde* du 16 décembre.)

● *Accidents 1976 : 12,5 milliards d'indemnités.* — En 1976, sur les 12 milliards 800 millions de francs encaissés par les sociétés d'assurance auto au titre de la garantie obligatoire, 12 milliards 510 millions ont été soit versés aux victimes soit mis en réserve pour les accidents qui n'ont pu être réglés immédiatement.

Les deux tiers de cette somme (environ 8 milliards), indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance, représentent les indemnités versées aux victimes d'accidents corporels, le reste concerne le règlement des dommages matériels.

JUSTICE

LES TÉMOIGNAGES DE MM. PINAY ET DELOUVRIER AU PROCÈS DE GEEP-INDUSTRIES

Comment tuer une entreprise qui réussit

Au procès de Geep-Industries, devant la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, l'audition des témoins, commencée la semaine dernière (« le Monde » daté 18-19 décembre), a continué lors de l'audience du mercredi matin 21 décembre. M. Antoine Pinay, ancien président du conseil, ancien ministre des finances, et M. Paul Delouvrier, président d'Electricité de France, ancien ministre, ont longuement analysé les causes de la mort de cette entreprise. En raison de l'importance de leur témoignage et de l'abondance des questions, seuls cinq des quelque quarante témoins ont pu être entendus. Les débats continueront donc pour six audiences supplémentaires, à partir du jeudi 5 janvier.

M. Chaslin, ancien P.D.G. de Geep, était-il un doux rêveur doublé d'un dangereux inconscient qui menait son entreprise à sa perte ? C'est ce que M. Louis Gondre, le président, tente patiemment de découvrir, demandant à chaque témoin si *« M. Chaslin était conscient des risques qu'il prenait et des dangers qui menaçaient Geep ».* *« Ces dangers,* répondra M. Branger, ancien directeur financier — comme d'autres avant et après lui. — *étaient son souci permanent. Il a toujours essayé de chercher des solutions financières à long terme. »*

Etait-il alors ce chef d'entreprise impitoyable décrit par l'une des parties civiles et qui *« pendant une année et demie a fait travailler des sous-traitants dont il savait qu'il ne pourrait pas les payer » ?* A cette question, non moins rituelle que celle du président, les défenseurs de M. Chaslin, M[es] Jean-Edouard Bloch, Guy Boudriot et Jean Gallot, obtiennent invariablement la réponse négative qu'ils souhaitent.

Le prévenu voudrait, lui, qu'on aborde ce qu'il nomme *« les vraies questions : de quoi Geep est-elle morte? Qui l'a tuée? »* (*le Monde* des 17 et 18-19 décembre). Il a commencé, à l'audience du mercredi 21 décembre, d'avoir satisfaction. Par leurs témoignages longs et précis, MM. Antoine Pinay, ancien président du conseil, et Paul Delouvrier, président d'E.D.F., ont placé les débats loin des détails de rapports, de bilans et d'expertises comptables.

M. Antoine Pinay a connu M. Chaslin, dont il précise d'emblée qu'il n'est pas l'ami, *« en tant que maire d'une ville de quarante mille habitants qui devait faire des constructions scolaires ». « J'ai été séduit par M. Chaslin et ses propositions,* explique M. Pinay. *J'ai demandé une enquête sur l'entreprise avant de lui confier la construction d'un C.E.S. qui a été fait dans les meilleures conditions, sur tous les plans. »*

Dans la conduite de son entreprise, *« le tort de M. Chaslin,* selon l'ancien président du conseil, *n'a pas été l'inconscience, même si très enthousiasmé par le succès de son procédé il a vu un peu grand, mais son parti pris de se consacrer trop à un seul client, l'Etat, qui payait avec retard ». « Si j'avais été entrepreneur,* a-t-il conclu, *je n'aurais pas voulu travailler pour l'Etat. »*

La première phrase de M. Paul Delouvrier, président d'E.D.F., est comme un écho à cette conclusion : *« Quand j'ai connu M. Chaslin, en juillet 1970,* dit-il, *il av..t des ennuis de trésorerie. Il lui fallait 10 millions de francs et l'Etat lui en devait 150 millions. Je suis intervenu auprès des ministres en cause pour que l'on puisse di. . aux banques que ces créances existaient. J'ai, en outre, été séduit par cet homme créateur, exigeant, et je suis devenu son ami »*

Son long exposé est, à travers le cas de Geep-Industries, l'occasion d'une réflexion sur la vie et la mort des entreprises. *« Un homme qui invente et qui crée prend des risques. Dans la mesure où il est ici, il a pris des risques trop forts. Mais la mesure en est difficile. Tous les chefs d'entreprise entreprenants pourraient être ici, mais certains ont eu plus de chance. Ils ont gardé le soutien des banques, ils ont eu des parents fortunés.. »*

La mort de Geep-Industries est, selon lui, exemplaire L'entreprise manquait de fonds propres, personne ne le conteste, et les agios demandés par les banques étaient très élevés Un jour, les banques ont cessé de payer *« Les banques hésitent perpétuellement sur la poursuite de l'aide qu'elles apportent aux entreprises, et la jurisprudence renforce cette hésitation : tantôt, en effet, on leur reproche d'avoir soutenu une entreprise trop longtemps, tantôt de l'avoir lâchée au moment où elle était sur le point de s'en sortir »*

Réformer l'administration judiciaire

La démonstration de M. Delouvrier met en cause le fonctionnement de la justice dans cette affaire ; la période d'administration judiciaire *« dont il faudrait établir les comptes »*, l'accusation *« qui a oublié le gain de l'Etat et des collectivités locales auxquels Geep a fait faire 200 millions d'économies, ainsi que tout ce qui s'est passé après la désignation de l'administrateur judiciaire. Le passif était de 10 à 15 millions ; on parle maintenant de 125 à 150 millions. Qui va juger la différence ? »*

« Oui, j'ai dit : il y avait quelqu'un derrière », répond M. Delouvrier à M[e] Prompt, partie civile, qui lui faisait remarquer cette phrase dans son analyse de *« la philosophie de la chute ». « Les lenteurs de la justice ont annihilé le travail d'un homme. Ce n'est pas moi qui étais derrière l'administrateur judiciaire, M. Cardona. Ce n'est pas à moi de faire la vérité, mais je dis qu'il faut la faire. Je voudrais que M. Chaslin soit acquitté et qu'un nouveau procès commence. Cette affaire est exemplaire. Elle devra entraîner une réforme à propos des faillites des affaires du bâtiment. »* En tant que président du plan construction, M. Delouvrier se propose de demander lui-même une réforme de l'administration judiciaire.

Geep a été *« tuée de ces coups de fusil successifs, avant d'être dépecée »*, indique M. Chaslin. Tout cela aurait pu être évité s'il avait accepté l'offre de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) qui, en 1970, proposait de prendre le contrôle financier de Geep-Industries, tout en le maintenant à la tête de son entreprise.

« Les banques ont été choquées de son refus de la solution C.G.E., même s'il avait des motifs nobles et désintéressés, affirme M. Alphandéry, ancien directeur de la B.C.T., principal banquier de GEEP. *Je ne croyais plus possible le redressement après cette occasion perdue au 31 juillet 1970. M. Chaslin a cependant réussi à convaincre les banques que ses obligations convertibles allaient lui rapporter 20 millions. »* Pourtant, il avait définitivement perdu la confiance des banquiers.

« Croyez-vous, demande-t-il alors, *qu'une seule fois je vous ai menti ? ». « Pas à moi, en privé ni en public. Mais dans la négociation avec C.G.E., vous avez menti par omission. Vous avez caché les vraies raisons pour lesquelles vous ne vouliez pas de C.G.E. »*

S'il y a aujourd'hui devant le tribunal une « affaire GEEP-Industries », c'est, en effet parce que M. Chaslin ne pouvait ni accepter la solution C.G.E. ni confier aux banques ses véritables projets. *« Il voulait faire, dans le système capitaliste,* indiquait M. Delouvrier, *une entreprise qui ne soit pas guidée uniquement par des motifs capitalistes, uniquement destinée à faire de l'argent. »* Cet homme, *« soucieux de développer un nouveau mode de relations dans l'entreprise »* (*le Monde* daté 18-19 décembre) et d'évoluer vers l'autogestion, héritier conscient des utopistes du XIX[e] siècle, jugeait inconcevable de se faire racheter par un grand groupe. Pour lui, c'était déjà la mort de GEEP, et le profit personnel qu'il en eût tiré lui semblait la pire des condamnations.

JOSYANE SAVIGNEAU.

● RECTIFICATIF. — M. Jean-Louis Lascoux, dont nous avons mentionné l'inculpation dans nos éditions du 6 décembre, nous indique que comme les *« autres ex-membres du Front révolutionnaire international »*, il n'est pas inculpé de *« destruction d'édifices habités par substance explosible »*, mais de *« destruction volontaire d'édifices par substance explosible »*.

LA BAVURE DE PONTOISE : l'autopsie de la victime révèle que la balle mortelle est entrée par la nuque.

L'autopsie du corps de M. Pierre Vasseur, mortellement blessé lundi 19 décembre par un gendarme de Pontoise (Val-d'Oise), M. Christian Lecanu (*le Monde* du 22 décembre), a révélé que la balle mortelle, de calibre 9 mm, est entrée par la nuque avant de ressortir par le front, juste au-dessus des yeux. Cette constatation du médecin légiste ne correspond donc pas avec que qu'a affirmé le gendarme lors de la première reconstitution qui a eu lieu mardi 20 décembre. Celui-ci avait déclaré que M. Vasseur, *« accroupi à une vingtaine de mètres, lui faisait face et semblait tenir un objet brillant dans la main »*. Une expertise balistique a été ordonnée par le parquet. Cependant, plusieurs nomades de la cité Emmaüs de Pontoise, où se sont déroulés les faits, ont affirmé aux gendarmes mercredi 21 décembre que quatre sommations « halte ! gendarmerie » ont été faites par le gendarme Lecanu avant que ce dernier ne tire deux coups de semonce et une balle qui blessa mortellement M. Vasseur.

L'article 174 du décret du 20 mai 1903 portant sur l'organisation de la gendarmerie précise que les gendarmes peuvent ouvrir le feu *« lorsque les personnes invitées à s'arrêter par des appels répétés de « halte ! gendarmerie » faits à haute voix cherchent à s'échapper »*.

Le père de la victime, M. Fabien Vasseur, a déposé plainte mercredi 21 décembre à la gendarmerie de Cergy-Pontoise en attendant de se constituer partie civile auprès du doyen des juges d'instruction de Pontoise.

FAITS ET JUGEMENTS

Des meubles payés mais jamais livrés.

Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, vient de se porter partie civile contre les établissements Métalor, situés à Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne). La Ville avait commandé des meubles à cette société ; des fonctionnaires de l'Hôtel de Ville ont signé des bons de livraison avant même que le matériel commandé ait été livré. Les meubles ne sont jamais arrivés à Paris, mais les services de la Ville auraient déjà versé 300 000 F. Deux fonctionnaires de la Ville auraient été sanctionnés.

Le P.-D.G. des établissements Métalor, M. Jacques Méraud, est actuellement incarcéré à la maison d'arrêt de Limoges. Il est notamment inculpé de banqueroute et de faux en écritures bancaires.

Indulgence pour Mme Catherine Leguay.

La treizième chambre de la cour d'appel de Paris a rendu le mercredi 21 décembre un arrêt condamnant Mme Catherine Leguay à quatre mois de prison avec sursis pour émission de chèque sans provision et usage de documents falsifiés. La cour a décidé d'en exclure l'inscription à son casier judiciaire.

Le 10 novembre 1976, cette même juridiction avait exceptionnellement ajourné à un an le prononcé de la décision (*le Monde* du 12 novembre 1976).

Mme Leguay a été licenciée de l'observatoire de Meudon en novembre 1975 (*le Monde* du 19 février 1976). Elle travaille actuellement à l'hebdomadaire *Histoires d'Elles* et anime la collection « Voix de femmes », chez Stock.

● *Condamnation et relaxes pour Jack Thieuloy.* — La quatorzième chambre correctionnelle de Paris a condamné, mercredi 21 décembre, l'écrivain Jack Thieuloy à un an d'emprisonnement avec sursis pour avoir mis le feu, le 21 mars 1976, à la devanture d'un magasin Monoprix situé avenue Ledru-Rollin à Paris-11[e]. M. Thieuloy a, d'autre part, été relaxé, au bénéfice du doute, pour trois attentats commis contre les domiciles de Mme Françoise Mallet-Joris, vice-présidente de l'académie Goncourt, MM. Mathieu Galey et Georges Charensol, critiques littéraires (*le Monde* du 20 avril et du 9 novembre).

● *Alexandre Galitch : mort accidentelle.* — Le rapport d'autopsie de l'institut médico-légal concernant le dissident soviétique Alexandre Galitch, décédé le 14 décembre (*le Monde* du 17 décembre), conclut à la mort accidentelle.

Peines d'amendes pour les manifestants de Flamanville.

Le tribunal de grande instance de Cherbourg (Manche) a condamné, le mardi 20 décembre, quinze manifestants hostiles à la construction de la future centrale nucléaire de Flamanville à diverses peines d'amende (*le Monde* des 17 février, 11 et 15 mars). Neuf exploitants agricoles qui avaient obstrué, en février dernier, l'accès au chantier avec leurs tracteurs ont été condamnés chacun à 300 F d'amende. Pour avoir tenté de démolir une clôture posée à la demande de l'E.D.F. par une entreprise de Cherbourg, trois autres agriculteurs ont été condamnés à des amendes de 800 à 1 500 F. Ils devront, en outre, payer 12 000 F de dommages et intérêts à l'entreprise. Ces onze hommes n'assistaient pas à l'audience.

Présents, MM. Pierre Ernouf, marin pêcheur, et Jacques Bonnemains, styliste de mode, assistés par cent cinquante personnes qui avaient répondu à l'appel du CRILAN (Comité régional d'information et de lutte anti-nucléaire), ont été condamnés à 300 F d'amende, pour avoir obstrué, en mars, le chemin conduisant au site. M. Dalmont, étudiant, devra payer 500 F d'amende pour avoir, de surcroît, outragé la force publique en inscrivant une injure sur un car de la gendarmerie mobile. — *(Corresp.)*

● *Pour diffamation*, l'auteur du livre *l'Assassinat de Lemaigre-Dubreuil*, M. François Broche, et l'éditeur, M. André Balland, ont été chacun condamnés, le 20 décembre par la 17[e] chambre correctionnelle de Paris, à 2 000 F d'amende et 3 000 francs de dommages et intérêts envers M. François Avival. Ce dernier, restaurateur à Casablanca à l'époque de la mort de l'ancien directeur de *Maroc-Presse* en 1955, est présenté dans le livre comme l'instigateur ou l'auteur d'assassinats et d'attentats. (*Le Monde* des 1[er], 16 et 21 avril).

● *« M. Peanuts » débouté en appel.* — La première chambre de la cour d'appel de Paris a confirmé, mardi 20 décembre, le jugement de la première chambre civile du tribunal qui, le 19 janvier dernier, avait débouté M. Charles Schulz et l'United Feature Syndicale de leur instance contre les éditions Albin Michel et Mlle Marion Delorme-Vidal, auteur du livre *M. Schulz et ses peanuts* (*le Monde* du 25 janvier). Les demandeurs se plaignaient que dans cet ouvrage des dessinateurs français aient imité les personnages des célèbres bandes dessinées américaines. La cour a estimé qu'il n'y avait pas de contrefaçon, mais des pastiches.

Trois réclusions perpétuelles pour le meurtre d'un immigré.

MM. Jacques Maquet, dix-neuf ans, et Bernard Tonneau, vingt-quatre ans, tous deux sans profession, et un mineur, ont été condamnés, mercredi 21 décembre, à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises des mineurs du Nord. L'avocat général, M. Léon Cheynier, avait requis trois peines de mort. M. Lucien Bouchart, vingt ans, ajusteur, a été condamné à dix ans de réclusion criminelle. M. Cheynier avait requis vingt ans de réclusion. Le procès s'est déroulé à huis clos.

Les quatre condamnés avaient attiré le 28 février 1976 M. Arab ben Moussa Kerkar, Algérien, vingt-neuf ans, au bord du canal de Roubaix et l'avaient roué de coups, déshabillé puis jeté à l'eau. Alors que M. Lucien Bouchart faisait le guet, les trois autres condamnés avaient achevé Moussa Kerkar à coups de pavés.

● *Jean Portais en cassation.* — L'avocat de Jean Portais, condamné à mort le 18 décembre par la cour d'assises de la Gironde pour le meurtre de la fille d'une bijoutière de Mâcon (Saône-et-Loire) et celui d'un policier de Libourne dans la Gironde (*le Monde* des 17 et 20 décembre), a déposé un pourvoi en cassation.

● *Deux fournisseurs de drogue condamnés pour « homicide involontaire ».* — Le tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine) a condamné, mardi 20 décembre, Frédéric Wolff, vingt-deux ans, et Pascal, vingt ans, respectivement à dix-huit mois de prison ferme et dix mois de prison avec sursis pour « homicide involontaire ». Ils étaient accusés d'avoir fourni du brown sugar à Philippe Chapel, décédé des suites d'une overdose, le 31 octobre à Paris (*le Monde* du 3 novembre).

● *M. Silvain Reiner*, dont l'ouvrage, *André Citroën : l'aventure est au bout du quai*, a fait l'objet d'une ordonnance de saisie le 16 décembre, en référé, par M. Pierre Dral, premier vice-président du tribunal de Paris (*le Monde* des 15 et 17 décembre), conteste que ce livre soit *« la reproduction quasi littérale »* de l'œuvre publiée en 1954 comme le soutient la famille du célèbre constructeur automobile. Il nous indique : « La tragédie d'André Citroën *(publiée en 1954) comportait cinq cent soixante pages* : André Citroën : l'aventure est au bout du quai, *n'en compte que trois cent soixante. Cela ne justifie guère le terme de reproduction quasi littérale. »*

ÉDUCATION

LA PRÉPARATION DE LA RENTRÉE DE 1978

Moins d'élèves par classe au cours élémentaire première année

La circulaire de préparation de la rentrée dans les écoles pour 1978 est parue au *Bulletin officiel* de l'éducation du 22 décembre. Elle contient plusieurs dispositions qui « officialisent » les mesures annoncées par le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) la semaine dernière (*le Monde* du 16 décembre), à la suite de sa négociation avec le ministère.

Les conditions d'accueil du cours élémentaire première année (C.E. 1) devront être *« aussi proches que possible de celles du cycle préparatoire, où l'effectif des élèves confiés à un même maître (ou, en moyenne, par maître, dans le cas de l'organisation d'un travail d'équipe des maîtres à ce niveau) est de vingt-cinq au maximum »*. L'harmonisation n'exclut pas, précise la circulaire, que *« l'on envisage la constitution de classes groupant, en deux sections, des élèves du C.P. et du C.E. 1, ce qui présente en outre l'avantage, dans les perspectives de nécessaire continuité pédagogique, de confier à un même maître un même groupe d'élèves pendant les deux premières années de leur scolarité primaire »*.

Pour lutter contre *« la dévitalisation des campagnes »*, les écoles à classe unique ne pourront être fermées, désormais, que si elles comptent moins de neuf élèves (au lieu de douze).

La mixité des écoles est *« désormais de droit »*. Des écoles juxtaposées de *« garçons »* et de *« filles »* pourront être regroupées en un établissement unique lorsque l'emploi de l'un des deux directeurs sera vacant.

Le barème des décharges d'enseignement pour les directeurs et directrices est modifié. Une demi-décharge sera dorénavant attribuée aux directeurs d'écoles à dix classes, une demi-journée par semaine à tous les directeurs de neuf et huit classes qui n'en bénéficiaient pas encore.

Le soutien pédagogique n'est appliqué que dans un tiers des classes

affirme M. Antoine Lagarde

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) est inquiète de l'application de la réforme Haby en sixième. Son président, M. Antoine Lagarde, a donné mercredi 21 décembre les résultats d'un millier de réponses au *« questionnaire de vigilance »* envoyé aux militants en novembre. Le soutien pédagogique prévu pour les élèves en difficulté en français, en mathématiques ou en langue vivante ne serait appliqué que dans un tiers des classes de sixième. Dans un autre tiers, il serait laissé à l'initiative des professeurs, dans le dernier tiers il ne serait pas appliqué du tout. Ces premières constatations, affirme M. Lagarde, s'inscrivent en faux contre les résultats du sondage de l'IFOP réalisé pour le ministère de l'éducation, selon lequel 88 % des parents s'estimeraient satisfaits de l'organisation du soutien (*le Monde* du 26 novembre). *« Le bilan de satisfaction du ministre ne correspond pas à la réalité »*, a-t-il déclaré.

La PEEP s'inquiète également de la participation des parents. Dans le second degré, elle craint que le conseil des professeurs ne laisse au conseil de classe (où siègent parents et élèves) qu'un rôle de *« chambre d'enregistrement »* des décisions d'orientation. Dans le premier degré, elle demande que les comités de parents et les conseils d'école se réunissent avant la fin de janvier.

M. Lagarde s'est réjoui de la *« percée »* de sa fédération aux élections dans le premier degré, où elle a obtenu 10,5 % des voix et 7,6 % des sièges *« alors qu'elle partait d'un point proche de zéro »* et du *« décollage »* dans le secondaire, où la PEEP progresse de plus de 2 %.

CORRESPONDANCE

Le SNE-Sup et la grève du 19 décembre

M. Daniel Monteux, membre du secrétariat national du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), nous a adressé une lettre où il écrit notamment :

Nous avons lu avec un certain étonnement votre compte rendu de la grève du 19 décembre dans l'enseignement supérieur.

Votre titre, « La grève de protestation a été peu suivie dans les universités », est en effet contradictoire avec les informations que donne tout le début de votre article, et il ne correspond qu'aux informations données par le secrétariat d'Etat.

Vous écrivez que *« la participation a été généralement sensible dans les U.E.R. de lettres et sciences et les I.U.T. »*, et vous constatez que le mouvement a été *« plus important chez les assistants et maîtres assistants »* que chez les enseignants de rang magistral. C'est l'évidence même, mais il convient de préciser que, d'une part, assistants et maîtres assistants forment 73 % de l'effectif total des universités, et que, d'autre part, comme vous le savez, sciences, lettres et I.U.T. regroupent ensemble près de 70 % de tous les enseignants du supérieur : ce seul rappel montre le succès réel de la grève...

En lisant l'énumération fantaisiste du secrétariat d'Etat aux universités, nos collègues de Paris, Nancy, Metz, Strasbourg, Poitiers, Lyon, seront étonnés d'apprendre qu'il n'y a pas eu de grévistes dans leurs universités, où ils nous ont signalé non seulement une participation importante — certaines U.E.R. sont restées totalement vides — mais aussi des meetings suivis. Ceux qui, comme à Nancy, ont été reçus eux-mêmes par le recteur apprécieront particulièrement la « valeur » des affirmations du S.E.U., dont l'origine est attribuée à ce même recteur...

En bref...

○ *Les modes de garde des enfants*, tel est le thème du prochain cycle de conférences-débats organisé par l'Ecole des parents et des éducateurs et animé par Mme Geneviève Appell, psychologue. Le mardi 10 janvier : « Qui va garder notre enfant ? » ; le 17 janvier : « L'enfant qui reste chez lui » ; le 24 janvier : « La garde de l'enfant à travers le placement nourricier » ; le 31 janvier : « La garde de l'enfant à la crèche ».

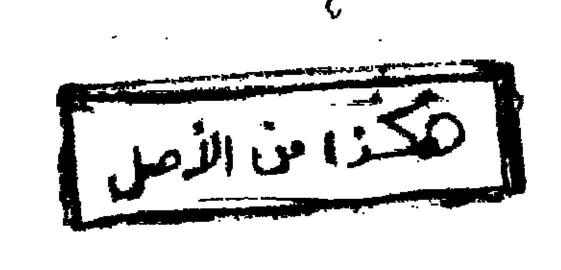
Ces soirées débutent à 18 h. 30 et ont lieu au 25-31, rue du Moulin-de-la-Vierge (Paris-14[e]). La participation aux frais est de 80 F pour les participants particuliers; de 200 F pour ceux dont les frais sont pris en charge par une entreprise ou une administration, et de 150 F pour ceux dont les frais sont pris en charge par des organismes sociaux.

★ Renseignements et inscriptions : E.P.E. tél. 754-29-00.

● *La Fédération nationale des étudiants de France* (F.N.E.F.), mouvement modéré, a élu son nouveau bureau national. Il se compose de MM. Thierry Granger, président d'honneur ; Vincent Momal, président : Jacques Fialaine, vice-président ; Mme Marie Goller, secrétaire générale, et Mlle Françoise Gaudichau, trésorière.

● *Une nomination contestée.* — Le secrétariat d'Etat aux universités vient d'attribuer à M. Marchand, professeur sans chaire, le poste de directeur de l'institut universitaire de technologie de Saint-Etienne, vacant depuis deux ans. Cette décision a provoqué le mécontentement des sections syndicales de l'établissement, qui estiment que le secrétariat d'Etat a volontairement écarté les candidatures des deux directeurs intérimaires. L'un de ces deux candidats, M. Mazeran, secrétaire du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), a décidé d'intenter une action contre une nomination qu'il qualifie d'*« illégale et de contraire à la démocratie »*. — *(Corresp.)*

● *Pour les femmes diplômées de l'enseignement supérieur désirant reprendre une activité professionnelle*, le centre Retravailler organise, du 5 janvier au 8 février 1978, chaque jour de 9 heures à 13 heures, un stage d'information et de recyclage. La participation financière varie de 50 à 1 250 F, selon le revenu familial. Les femmes soutiens de famille peuvent bénéficier d'une rémunération.



Le Monde des LIVRES

La métaphysique expérimentale du « Grand Jeu »

● *Dans les marges du surréalisme, l'aventure des « simplistes »...*

LES trois numéros du *Grand Jeu* avaient été publiés intégralement dans le célèbre numéro que *l'Herne* consacra, *en 1968, à René Daumal. Roger Gilbert-Lecomte* et leurs amis. Mais il y manquait ce que l'on n'a pu retrouver des épreuves du numéro 1 non paru faute d'argent. Et, surtout, nous ne disposions pas, comme dans cette nouvelle édition, de la reproduction exacte de ces pages dont la réimpression en fac-similé accuse le modernisme dans la typographie et la mise en pages mêmes, et leur charme un peu désuet.

Parus entre l'été 1928 et l'automne 1930, les trois numéros du *Grand Jeu* nous requièrent plus, directement qu'aucune revue surréaliste. André Breton avait senti le danger, qui tenta de phagocyter d'abord, puis de neutraliser sinon de détruire le mouvement qui, au lycée de Reims, avait été appelé « simpliste » par ses fondateurs René Daumal, Roger Gilbert-Lecomte, Roger Vailland, Robert Meyrat et Pierre Minet.

Marc Thivolet, dans l'importante introduction qu'il donna au numéro de *l'Herne*, a rappelé comment, à Paris où Daumal et Vailland préparaient le concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure, le « simplisme » se transforma en *Grand Jeu*.

N'ayant pu en finir avec ce groupe considéré par lui comme dissident, André Breton le condamna dans le *Second Manifeste du surréalisme* (1929) tout en y ménageant René Daumal, auquel il s'adressait seul et qui n'avait *« que faire »*, écrivait-il, *« de se préférer à l'écart de nous »*.

La réponse vint dans le numéro 3 du *Grand Jeu* et, telle qu'elle nous paraît aujourd'hui, marque une victoire définitive de René Daumal sur André Breton. Dès la cinquième ligne de cette *Lettre ouverte à André Breton sur les rapports du surréalisme et du* Grand Jeu, c'est la phrase éclairante et mystérieuse : « Le Grand Jeu *est une communauté en quelque sorte initiatique.* » Il en résulte que *le Grand Jeu* (et non pas tel de ses membres) (a) des raisons de se préférer à l'écart du surréalisme et de *« ses petits jeux de société, ces dérisoires et piétinantes recherches vers ce que vous nommez improprement le surréel »*. Comment ces trouvailles divertissantes, cette science amusante, tiendraient-elles au regard de ce qui est, pour Daumal et Gilbert-Lecomte, la découverte et la mise au point d'une métaphysique expérimentale ?

« Les conséquences de notre course au réel (que vous nommez pauvrement, pour ce que vous en pressentez, le surréel) *sont bien autrement terribles et* concrètes *que vos exercices dialectiques et pseudo-pythiques. »*

★ *Dessin de Maurice Henry.*

Une telle impertinence a sans doute d'autant plus blessé Breton qu'il n'en ignorait pas la pertinence. N'avait-il pas accusé Bataille, dans le même *Second Manifeste*, de *« se repaître d'immondices »* ? En dépit de cette incompréhension (aggravée par la réponse de Bataille l'année suivante dans *Un cadavre)*, André Breton reconnaissait, en 1947, que Georges Bataille était *« un des seuls hommes que la vie ait valu pour lui la peine de connaître »*.

Georges Bataille échappait au terrorisme surréaliste dans la mesure où l'« *expérience intérieure* » *le menait très au-delà* des champs de manœuvres et d'exercices des surréalistes lesquels ne pouvaient devenir pour lui terrains d'exécution, de mise à mort, car il ne jouait pas plus *que ceux qui, au même moment*, en appelaient au *Grand Jeu*. René Daumal et Roger Gilbert-Lecomte, comme Georges Bataille, descendant en des régions de l'être (si ce n'est même de l'Etre) *où rien de frivole ni de* profane n'est plus en cause.

Or c'est cette frivolité, c'est cette ignorance du (cette fermeture au) sacré que René Daumal reproche avant tout au *surréalisme. D'où l'avertissement* prophétique de l'avant-dernier paragraphe de cette *Lettre ouverte :*

« Prenez garde, André Breton, de figurer plus tard dans les manuels d'histoire littéraire, alors que, si nous briguions quelque honneur, ce serait celui d'être inscrits pour la postérité dans l'histoire des cataclysmes. »

Ce ne sont pas là mots légers éparpillés dans l'air du temps. Dès les années de Reims, le groupe « simpliste » s'était livré aux plus dangereuses expériences. Ouvrant le premier numéro du *Grand Jeu*, Roger Gilbert-Lecomte écrivait : *« Tous les grands mystiques de toutes les religions seraient nôtres s'ils avaient brisé les carcans de leurs religions que nous ne pouvons subir (...) Car nous ne formons pas un groupe littéraire, mais une union d'hommes liés à la même recherche (...) Art et littérature ne sont pour nous que des moyens. »*

CLAUDE MAURIAC.

(Lire la suite page 18.)

Sulivan le sourcier

● *Quel christianisme peut recevoir et vivre le monde d'aujourd'hui ?*

VOILA longtemps que je n'avais pas lu, à fond, Sulivan, après des années d'entretien fidèle d'un livre, l'autre, roman, journal, essai. Vous souvenez-vous ? *Mais il y a la mer, le Plus Petit Abime, Devance tout adieu, Car je t'aime ô éternité, Consolation de la nuit, D'amour et de mort à Mogador.* Ces titres insolites cachaient de belles et romantiques histoires d'illumination intérieure ou des rencontres vécues avec des êtres en marge ou hors série — c'est tout comme — qui pouvaient bien être les saints de notre temps. L'inspiration religieuse était sous-jacente. Prêtre sans trop vouloir le dire, Sulivan ne faisait fi alors ni de la fiction ni du témoignage et se préoccupait beaucoup de l'art moderne d'écrire, pour dire vrai, pour mieux atteindre l'autre : éclatement et syncope du récit, rythme et respiration de la prose, l'écriture-parole, rien de filé, rien de lisse et un don de peintre pour saisir les décors, les atmosphères...

Il y eut trois ans de silence et puis *Joie errante*, un livre hybride qu'il définissait ainsi *« roman, journal, récit, poème, déconstruction mentale, élévation spirituelle, cela dépend de vous »*. L'imagination était encore à l'œuvre, comme dans *Je veux battre le tambour* qui suivit. On eût dit qu'elle insérait des nouvelles dans un contexte de plus en plus tourné vers les questions religieuses *Matinales* (1976) *affirma encore cette direction* : Sulivan relisait l'Evangile. Pour parler de ces livres, Henri Guillemin m'avait alors relayée. Il y avait belle lurette qu'il avait découvert Sulivan et il préparait un essai sur lui : *Sulivan ou la parole libératrice*. On entendit cette déclaration passionnée : *« C'est la première fois que je m'exprime sur un contemporain. Je le fais parce que je voudrais dire, avant de disparaître, pourquoi j'attache tant de prix aux livres de Sulivan... »*

Echapper à l'asphyxie

Je le retrouve, moi, à ce deuxième tome de *Matinales* qu'est *la Traversée des illusions*. Un peu gênée, un peu perdue, me sentant d'autant plus hors de mon domaine qu'il s'installe, lui, plus tranchement, dans le sien, attelé à se frayer, à nous frayer, une voie d'aération dans l'étouffante mêlée des combats politiques, écologiques, érotiques, religieux... Se demandant quel christianisme peut recevoir et vivre le monde d'aujourd'hui.

La réponse ne vient pas sous forme de traité. Oh ! non. *« Des images éclatées, des pensées qui contredisent et s'arrêtent juste au moment qu'elles vont boucler tout ce que je vous propose. »* C'est une sorte de journal intérieur. Peu d'événements, peu de faits, mais des visages, des lettres, des lectures et surtout des réflexions au jour le jour, j'aimerais dire des combats singuliers livrés aux idées en cours. Tous les matins — voilà l'explication de ce beau titre *Matinales*, — Sullivan écrit *« afin d'échapper à l'asphyxie, vous, moi »*, précise-t-il.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 17.)

Quand Dirk Bogarde rêve son enfance

● *Une odeur de thé fort...*



★ « The Church ».
Dessin de Dirk Bogarde.

ETE 1930. La campagne anglaise du Sussex. Des enfants pêchent dans la rivière. Avec beaucoup de ferveur, un peu de chance et de vraies sauterelles au bout de leurs lignes, ils attraperont peut-être le Monstre, un brochet géant tapi sous les rochers. Passe une dame aux cheveux flous, rêveuse, qui s'est perdue. Elle vit à Rodmell, un peu plus loin. Elle est écrivain, un peu folle... Une certaine Mrs Woolf.

Le petit garçon qui raconte cela s'appelle Dirk van den Bogaerde. On sait quel acteur il deviendra par la suite. Son père dirige les pages culturelles du *Times* de Londres. Sa mère, Ecossaise, a renoncé à devenir actrice. Il a une sœur de son âge, un peu guindée, légèrement perfide, mais qui, tout de même, partage sa vie. C'est-à-dire les rites quotidiens imposés par leur Nannie bien-aimée, les drames — la tortue George enfuie dans la nature — et les joies de toutes sortes. Une odeur de rhubarbe au gingembre, de thé fort et de lampe à pétrole imprègne le vieux « cottage ». Les parents séjournent en France. Les enfants sont profondément, complètement heureux.

Après commenceront les vrais ennuis : naissance tardive d'un petit frère, difficultés scolaires à l'âge ingrat — trois ans d'exil à Glasgow dans une école technique, — sans compter la vocation de comédien, mal admise par le père. Et, bientôt, les tensions européennes, l'arrivée de la guerre. Le livre se clôt lorsque Dirk a vingt-deux ans. L'« Eté » opposé à l'« Hiver » constituera à jamais son vrai patrimoine, une force définitive sur quoi il s'appuiera à chaque fois qu'il faudra.

Cette enfance au présent, cette enfance rêveuse est rêvée par l'adulte avec infiniment de finesse. Et, pour ce parfum de vécu, de senti, la recréation est très prenante. Très britannique aussi, bien que l'acteur ait choisi depuis près de dix ans de vivre en France. Ou à cause de cela, justement. Rien de commun entre ce livre écrit et les confidences de vedettes au magnétophone dont on nous abreuve. Ecoutons Alain Resnais, dont Bogarde fut l'interprète dans *Providence* : *« Je retrouve chez Dirk Bogarde écrivain ce que j'admire chez Dirk Bogarde acteur*, nous dit-il, *cette faculté de construire un rôle comme une sculpture, où chaque plan doit répondre à un autre. De la même manière, son livre n'est pas une œuvre autobiographique, mais une œuvre littéraire, d'une organisation et d'une écriture très élaborées. »* Oui, une belle « composition » de Bogarde, qu'il nous propose avec cette pudeur glacée à quoi il nous a habitués dans ses autres rôles.

FRANÇOISE WAGENER.

★ UNE ENFANCE RÊVÉE, de Dirk Bogarde. *Traduit de l'anglais par* Lorris Murail. *Illustré par l'auteur.* Editions ALTA, 358 pages, 40 F.

« LES MYSTÈRES DU PEUPLE » *d'Eugène Sue*

Lutte de races

LES vieux éditeurs qui se cramponnent à leur catalogue auguste, ou qui renchérissent dans le vedettariat pour gogos, auraient des leçons d'enthousiasme et de témérité à prendre chez leurs cadets apparus depuis quelques années. Il y a de la belle folie, de celle qui a marqué les grandes heures de *l'édition et peut seule la sauver*, à re-publier à perte tout Saint-Simon, comme Ramsay s'y emploie entre deux entreprises moins culturelles, ou, comme Baudinière, à re-sortir *l'Auberge des Adrets*, jamais reprise depuis 1833, et connue seulement par les scènes inoubliables des *Enfants du Paradis*.

Dans son culte de l'amour, que la rumeur confond stupidement avec la polissonnerie, Régine Deforges fait davantage encore la part de la passion littéraire à fonds perdus. On lui doit des exhumations héroïques de Restif, Wilde ou Pétrus Borel. Le feuilleton méconnu de Sue auquel elle donne aujourd'hui une deuxième chance, par fidélité à un plaisir de jeunesse, ne peut espérer le succès de malentendu dont bénéficient les œuvres lestes. S'il n'a pas été ré-imprimé depuis 1887, c'est par suite de persécutions politiques, et du triomphe écrasant des *Mystères de Paris*.

SANS valoir ces derniers, *les Mystères du peuple* méritent, au moins à titre de curiosité savoureuse, la réédition complète qu'entame Régine Deforges, avec les gravures d'origine et les notes qui suivaient les livraisons en feuilleton. Il ressort du sous-titre — *Histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges* — et des avertissements aux abonnés que Sue prenait très au sérieux cette dernière œuvre de sa vie.

Il comptait à la fois rectifier l'histoire officielle des puissants, de César à Louis-Philippe, démasquer les crimes sous les légendes — seul Henri IV trouvera grâce dans sa galerie de rois... maudits par le peuple ! — et reconstituer l'épopée de ce peuple, que les mêmes puissants et leurs scribes ont escamotée pour empêcher la « racaille » d'y puiser leçons et énergie. Il n'avance pas un fait ou un chiffre qui ne soit étayé en fin de chapitre par des références à Tite-Live, Grégoire de Tours ou Amédée Thierry, son principal inspirateur pour la période contemporaine.

CELLE-CI ouvre le récit. Nous sommes en 1848, chez un marchand de toiles de la rue Saint-Denis, Le Brenn, descendant de la tribu bretonne des Karnak au temps de la Gaule.

Notre négociant et sa famille ont beau appartenir à la petite bourgeoisie presque aisée, ils s'estiment liés au prolétariat. Non seulement par choix, comme l'auteur dont Jean-Louis Bory a si bien analysé le dandysme révolutionnaire, ancêtre du gauchisme bourgeois; mais par engagement républicain, et du fait de leur commune soumission, comme naguère de serfs à seigneur, aux « hauts barons du coffre-fort, marquis de l'usure, comtes de l'agio », et autres « aristos du capitalisme ».

par Bertrand Poirot-Delpech

Comme sous l'Ancien Régime, les barricades de juin 1848 les opposent à un certain comte de Plouernel, colonel de son état, et à son oncle cardinal, qui exprime à lui seul des rêves éternels de la France nantie et musclée : abuser le petit peuple, *le faire « mater » par les jésuites*, le « saigner » s'il bouge, et, s'il le faut, le faire tuer par une armée étrangère...

ON pourrait croire que Sue raisonne en termes de lutte de classes — lui que Marx n'appréciait pas. Il paraît même prophétiser la Commune, voire Lip, lorsqu'il montre des *ateliers en faillite inventant l'autogestion. Mais l'hypothèse qui* le guide évoque plutôt un affrontement atavique entre « races ». C'est du moins ce que s'efforcent de vérifier les deux tiers de ce premier tome, par un immense « flash-back » de dix-neuf siècles, auquel des reliques secrètes de la famille Le Brenn servent de prétexte.

Une « faucille d'or » — c'est le titre de l'épisode — nous ramène en 57 avant notre ère. Les aïeux du marchand de toiles cueillent le gui du côté de Varines. On assiste à leurs fêtes, leurs repas, leurs noces, leurs navigations archaïques dans le golfe du Morbihan. Parfois, la forêt de Karnak voit se célébrer *des sacrifices humains. Mais la société druidique se révèle*, dans l'ensemble, irréprochable et idyllique. L'égalité et une douceur gaie règnent grâce à la civilisation et à la langue gauloises, c'est-à-dire bretonnes pour l'essentiel. Dans sa vision manichéenne et ethnique des luttes sociales Sue fait venir tout le mal de l'envahisseur, qui saccage et corrompt.

C'EST évidemment le cas des Romains, dont les orgies et les exactions lui inspirent, sous le titre de *la Clochette d'airain* — 56 à 40 avant J.-C., — un morceau de bravoure digne de *Quo vadis ?* Moins technicolor, peut-être, mais portant plus loin. Il faudra attendre *Astérix* pour retrouver un antidote aussi actif contre la version... latine des faits telle que l'a imposée à des millions de lycéens l'inévitable *Guerre des Gaules*. Celle-là, avec son *Gallia in tres partes divisa* est, on peut dire qu'elle a un vrai génocide culturel sur la conscience ! César aura vaincu par la syntaxe autant *que par le glaive. Qu'une langue se révèle plus propice* que l'autre aux raisonnements ou aux réalités, plus ourlée, plus chantante, et la voilà qui dicte l'histoire à sa rivale ! Comme si nous ne connaissions la guerre de 1940 qu'à travers les Mémoires de Rommel !

Sue ne se contente pas de rétablir les Gaulois dans leurs mérites. Les ancêtres Le Brenn ayant fui l'occupation romaine en direction de la Judée au premier siècle de notre ère, nous leur devons d'assister en direct à l'aventure du Christ, avec, cette fois encore, un point de vue distinct de la tradition admise.

PRUDENT vis-à-vis de ses abonnés confessionnels, le feuilletonniste prend soin de ne froisser aucune croyance. Il précise que son récit se conforme aux évangélistes et ne contredit jamais la foi chrétienne en une incarnation divine.

(Lire la suite page 18.)

la vie littéraire

Paris-poème

« L'art de regarder, c'est un art que l'on n'enseigne pas dans les écoles et dont il faut faire seul l'apprentissage sur le pavé et sur la terre des chemins, par tous les temps, écrivait André Hardellet, en 1973... Un certain ciel, une porte cochère entrebâillée, quelques arbres (ainsi sur la contrescarpe) suffisent à bâtir une ville *seconde* dont nous nous apercevons avec le temps qu'elle était la seule à pouvoir improviser une illumination féconde : le poème est là, sous nos yeux, il n'y a plus qu'à le débarrasser de ce qui le recouvrait. Je soutiens que n'importe qui peut y parvenir s'il en a réellement envie — la question n'étant pas de devenir un *grand* poète, mais un poète tout court. Et d'abord un poète *en actes,* avant de confier des mots au fragile véhicule d'une feuille de papier. »

Le texte d'André Hardellet sert de préface à l'anthologie que vient de publier Seghers : *Paris, ses poètes, ses chansons*. Des photographies de Serge de Sazo illustrent l'ouvrage.

Jung contre Freud

Admirer Carl-Gustav Jung révèle un caractère singulièrement indépendant, affranchi des modes, tant est puissante et exclusive, en France, la pensée freudienne. Aussi les « jungiens » apprendront-ils avec plaisir la publication de l'essai de James Hillman : *le Mythe de la psychanalyse* (trad. de l'américain par P. Mikriamms), dans lequel l'ancien directeur de l'Institut Jung à Zurich interroge la misogyne consubstantielle, selon lui, à la psychanalyse et tente d'ébranler jusqu'à ses fondements. Cet ouvrage de James Hillman est publié par les éditions Imago (diffusion Payot), qui se proposent d'étudier les floraisons de l'imaginaire : mythes, légendes, contes de fées et religions. Prochains volumes à paraître : *l'Ane d'or : interprétation d'un conte,* de Marie-Louise von Franz ; *Pan et le Cauchemar*, de W-H. Roscher et *Pères et Mères,* de Vitale, Neuman et Hillman.

Les lettres du Père Noël

L'usage veut que les enfants écrivent au Père Noël. Là, c'est le Père Noël, qui, sous la plume de l'écrivain anglais J.R.R. Tolkien écrit aux quatre enfants de celui-ci, John, Michael, Christopher et Priscilla, des missives poétiques et familières saupoudrées de neige. Elles viennent du pays même du merveilleux, un pôle Nord habité par les elfes. Accompagnées de dessins de l'auteur, *les Lettres du Père Noël* paraissent aux éditions Christian Bourgois.

Autre livre d'étrennes, pour les moins de quinze ans : une belle réédition des *Misérables,* comportant plus de trois cent cinquante illustrations choisies dans les premières éditions et dans les collections de la Bibliothèque nationale, du musée Carnavalet et de la Maison de Victor Hugo. (Collection Le Rayon d'or. Gallimard, 97 F.)

Le huitième nain de Blanche-Neige

L'édition pour enfants est-elle condamnée à la platitude par les circuits de distribution ? Les parents ne choisissent-ils pas trop souvent en fonction de leurs souvenirs, de leurs nostalgies, de ce qui berça leurs rêves de jeunesse ?

Une Quinzaine du livre pour enfants organisée à Besançon avec le concours des affaires culturelles, des bibliothèques enfantines et des libraires de la ville, a mis en évidence l'incroyable sclérose qui maintient l'enfant sous la coupe de Blanche-Neige. Lancé sur le marché comme tout produit de grande consommation sans trop de considération pédagogique, n'ayant pour lui que son prix, l'album des grandes surfaces sent *la médiocrité, la facilité* et *la complaisance.* C'est du moins l'avis des quelques éditeurs venus à Besançon pour accuser les distributeurs de les acculer à la marginalité.

Nice a son Salon du livre. Besançon voudrait devenir un lieu de rendez-vous pour ceux qui, éditeurs, illustrateurs, bibliothécaires, parents, éducateurs, libraires, distributeurs, s'intéressent aux livres pour enfants *qui* ne savent pas lire. L'enfant, huitième nain de Blanche-Neige, sera peut-être admis au débat.

« Dis, papa, tu m'achètes ce beau livre... »

Les exégètes de la comtesse de Ségur se plaisent à relever aujourd'hui l'idéologie vigoureuse de cet auteur, assez peu préoccupé finalement de l'innocence des chères têtes blondes. Avec sa *Jeune Fille au cheveu blanc,* François Vignes annonce clairement qu'il a écrit un conte politique pour enfants — de tous âges — qui fait fi des poncifs émaillant le genre. Il s'agit d'un voyage initiatique de deux jeunes héros au Pays de la consommation, où voisinent chausse-trapes et attrape-nigauds. Ce premier volume, mêlant réalisme et poésie, inaugure la collection « Les petits chaperons rouges », que publie une nouvelle maison d'édition, La Table rase (« les Pins penchés », Saint-Clair, 83980 Le Lavandou).

Cet éditeur annonce, en outre, deux autres collections : « Lutte finale », qui se veut une contribution à la libération de la femme, et « Debout les Maures », qui se propose de donner la parole aux auteurs locaux. Pour remédier aux aléas d'un budget trop étroit, « La Table rase » lance une souscription en offrant pour 50 francs ses trois premières publications.

Le Sycomore

Le sycomore est un figuier originaire d'Egypte au bois léger et incorruptible. Il pousse dans le sable. C'est aussi le nom d'une nouvelle maison d'édition qui voudrait mieux faire connaître le Proche-Orient dans sa mémoire et son devenir. Les premiers titres qui viennent de sortir illustrent bien cet objectif : avec *la Syrie, le rêve et la rupture*, de Claude Palazzoli, nous avons le premier ouvrage exhaustif sur l'histoire de la Syrie et sur son évolution politique. Xavier Baron, journaliste à l'A.F.P. nous donne, quant à lui, un livre d'ensemble sur la question qui déchire le Proche-Orient depuis trente ans : *les Palestiniens, un peuple.* Suivront bientôt un ouvrage sur la lutte des paysans arabes en Israël, *le Jour de la terre,* écrit par le journaliste israélien Ilan Halevy, un autre sur le « nationalisme arabe », par Michel Seurat, ainsi qu'un nouveau témoignage d'Israël Shanak : *le Non-Juif dans l'Etat juif.*

Le Sycomore va lancer aussi une collection littéraire où seront publiés en 1978 un inédit de Michel Leiris, des textes de Jacques Dupin, Rezvani, Alan Jouffroy, etc.

Les éditions Sycomore assurent leur propre diffusion.

Une nouvelle encyclopédie chez Larousse

Depuis 1959, les éditions Larousse ont publié dix-neuf encyclopédies et dictionnaires, dont la mise à jour se poursuit de façon constante ; elles font paraître aujourd'hui *l'Encyclopédie alphabétique Larousse Omnis* qui, en un seul volume, avec ses trente-deux mille entrées, veut à la fois répondre brièvement aux questions précises de ceux qui cherchent une information, et, aussi, quand la curiosité du lecteur est plus large, esquisser des « réseaux » de connaissances et d'idées. On peut donc demander à l'Omnis un simple renseignement, mais aussi, par le système des renvois, circuler d'un article à un autre pour explorer le champ d'un savoir. Bien sûr, le très petit volume de cette encyclopédie ne peut que privilégier la première de ces fonctions : l'information. Du moins cet instrument maniable a-t-il le mérite d'indiquer des directions de recherches à poursuivre ailleurs. De même format et de même présentation que l'Omnis, le Lexis, paru il y a deux ans, est un dictionnaire de langue qui apparaît comme le complément le meilleur de cette encyclopédie condensée.

vient de paraître

Lettres étrangères

FAULKNER entre dans *la Pléiade.* — Dans une édition établie, annotée et présentée par Michel Gresset, ce premier tome des œuvres romanesques de William Faulkner comprend : *Sartoris, le Bruit et la Fureur, Appendice Compson, Sanctuaire, Tandis que j'agonise.* (Gallimard, 1 760 p., 140 F.)

Poésie

PHILIPPE JACCOTTET : *Journées.* — Ces carnets 1968-1975 forment le troisième recueil de *la Semaison.* (Payot, Lausanne, 102 p., 25 F.)

Souvenirs

JEAN ALBERT-SOREL : *Mémoires d'un temps, de Paris à Honfleur en soixante-dix ans.* — Ancien avocat et parlementaire, écrivain, l'ancien président de la société des gens de lettres peint un tableau savoureux de la vie de nos contemporains de la IIIe à la Ve République. (France-Empire, 347 p., 59 F.)

Biographie

DONALD THOMAS : *le Marquis de Sade.* — Utilisant des documents d'époque et les illustrations des premières éditions de Sade, ce biographe britannique replace dans son temps le « divin marquis ». Trad. de l'anglais par A.-M. Garnier et G.-G. Lemarie. (Seghers, 267 p., 78 F.)

Essais

CHRISTIAN ZIMMER : *Procès du spectacle.* — Le critique des *Temps modernes* étudie la place du cinéma dans le système de production-consommation et définit le spectateur à la recherche, dans le spectacle, de son identité perdue. (PUF, « Perspectives critiques », 200 p., 48 F.)

DANIEL WILHEM : *Mine de rien.* — La question des « éthiques » de la littérature, du cinéma, du théâtre et de l'opéra. (Ed. Gramma, 80 p., 30 F.)

Sciences humaines

PIERRE FEDIDA : *le Concept et la Violence.* — Les rapports de violence dans la psychose et la perversion. (Ed. 10/18, 285 p., 14 F.)

ABRAHAM A. MOLES et ELISABETH ROHMER : *Théorie des actes, vers une écologie des actions.* — Comment chacun de nous pèse ses décisions et en apprécie le retentissement sur autrui. Ce que pourrait être une « science des actions ». (Casterman, 266 p., 69 F.)

MARINO BENZI : *A la quête de la vie.* — L'auteur retrace, par le texte et par l'image, le long pèlerinage qu'accomplissent les Indiens Huichol du Mexique pour « aller récolter le peyotl » dans le désert de San-Luis-Potosi. (Le Chêne, 135 p., 88 photographies dont 43 en couleurs, 140 F.)

Sociologie

MARC RAKOVSKI : *le Marxisme face aux pays de l'Est.* — Un « samizdat » hongrois sur la structure et le fonctionnement des sociétés de type soviétique. Ecrit directement en français, avec une préface d'Alain Touraine. (Savelli, 407 p., 38 F.)

Histoire

PHILIP BANBURY : *A la recherche des premiers marins.* — L'auteur retrace l'histoire des gens de mer et des bateaux du Nord, de la fonte des glaces à la fin de l'ère viking. Trad. de l'anglais par J. Joba. (France-Empire, 357 p., 39 F.)

ALBERT SOBOUL et collaborateurs : *le Siècle des Lumières.* — Synthèse qui vient s'intégrer à la collection « Peuples et civilisations ». Deux volumes qui ouvrent une série de quatre ouvrages consacrés au Siècle des Lumières. (Presses universitaires de France, 648 pages, 145 F, 408 pages, 125 F.)

JACQUES DROZ et collaborateurs : *Histoire générale du socialisme.* — Tome III. Ce volume couvre la période 1919-1945 en une fresque très complète qui n'oublie pas les socialismes extra-européens, arabes, asiatiques ou néo-zélandais. (Presses universitaires de France, 714 p., 198 F.)

en poche

L'héritage de Lénine

DANS *l'Héritage de Lénine* que voici réédité, et augmenté, François Fejtö, l'un des meilleurs spécialistes du communisme mondial, trace un arbre généalogique de l'ensemble du mouvement communiste international. Ce tableau très riche et très complet, va du premier révisionnisme à l'U.R.S.S. de Brejnev, de l'Europe des démocraties populaires au tiers-monde, du maoïsme à l'eurocommunisme. Devant l'étendue de l'univers communiste, devant tant de variété, la question essentielle pourrait prendre la forme d'une devinette classique. Qu'y a-t-il de commun entre un haut fonctionnaire soviétique et un révolutionnaire sud-américain, entre un militant gauchiste français et un économiste hongrois, entre un ouvrier chinois et un paysan polonais ? L'étude précise, globale, critique et nuancée de François Fejtö permet de répondre à ces questions et d'échapper à l'appréhension métaphysicienne et incantatoire du phénomène communiste, qui est à la mode actuellement. — E. T.

★ Le Livre de poche. Collection « Pluriel », 636 pages, 20 F.

● *Parmi les rééditions : Jeanne dite Jeanne d'Arc,* d'Henri Guillemin (Folio) ; *la Dame exquise,* nouvelles de D. H. Lawrence (Le Livre de poche) ; *l'Arrêt de mort,* récit de Maurice Blanchot (L'Imaginaire. Gallimard), *l'Aleph,* nouvelles de Borges (L'Imaginaire. Gallimard).

en bref

● **LE PRIX SAINT-SIMON,** qui récompense des Mémoires, a été décerné à Suzanne Lilar pour son livre intitulé « Enfance gantoise » publié chez Grasset.

— **LE PRIX PIERRE-BRISSON,** d'un montant de 5 000 F, a été décerné mardi à Jacques Lacant, professeur de lettres à la Sorbonne, pour sa thèse sur « Marivaux en Allemagne ». Cet ouvrage constitue le premier volet d'un triptyque qui sera consacré à l'auteur du « Jeu de l'amour et du hasard ».

● **LE 7e PRIX CONTREPOINT** 1978 de littérature française a été décerné à Catherine Rihoit pour son premier roman « Portrait de Gabriel » publié chez Gallimard.

● **LE PRIX ROLAND DORGELÈS,** qui couronne chaque année une œuvre dénonçant « la violence ou la guerre », a été attribué à Agustin Gomez Arcos pour son roman « Ana Non » (Stock).

● **DEUX LAURÉATS POUR LE « PRIX VÉRITÉ ».** — Dans l'impossibilité de les départager, le jury du « grand prix Vérité », créé en 1947 par « le Parisien libéré », a couronné deux lauréats : Jean Recher, pour « le Grand Métier », consacré à la pêche arctique (Plon), et Patrick Segal, pour « L'homme qui marchait dans sa tête » (Flammarion), et qui raconte comment l'auteur a surmonté un handicap physique après un accident.

● **LES NOUVELLES EDITIONS MARABOUT** nous précisent que, contrairement à ce que nous avions annoncé à propos de « Vingt-cinq ans d'édition de poche » (voir « le Monde » du 16 décembre), Marabout n'a pas été « absorbé » par Hachette : « A la suite des difficultés éprouvées par la S.A. Marabout essentiellement dans le domaine de l'imprimerie, sa liquidation a été décidée, et une nouvelle société a été constituée avec comme actionnaire, à égalité, Hachette et la compagnie Bruxelles-Lambert. Il ne s'agit nullement d'une « absorption » de Marabout par Hachette, étant entendu que la nouvelle société conserve la plus entière autonomie juridique, littéraire et commerciale.

Les Nouvelles Editions Marabout redéfinissent leur politique éditoriale tant en ce qui concerne les ouvrages pratiques que les ouvrages romanesques, dont la direction est confiée à M. Hubert Juin.

هكذا من الأصل

romans

La politique-affliction

● *Les lendemains qui déchantent.*

ENCORE un nouvel ouvrage, et ce n'est sans doute pas fini. Après « Philippe de Commines », Alfred Fabre-Luce, Catherine Clessis, Jean Dutourd, voici Jean Manan, alias Jean Clémentin, chroniqueur au *Canard enchaîné*, et Pierre Dukan qui prédisent à leur tour une chute rapide au gouvernement de l'union de la gauche qui surgirait des urnes de mars 1978.

Cette similitude de pensée dans la fin, sinon dans les moyens, pourrait faire croire, hypothèse audacieuse, que la plupart de ces bons auteurs prennent leurs désirs pour la réalité. A moins qu'il ne s'agisse d'une sorte d'incantation visant à conjurer quelque obscure catastrophe. Il en est une, minime, et d'ordre économique, qui pourrait bien advenir aux éditeurs persistant à inonder le marché d'ouvrages qui s'apparentent plus, en l'occurrence, à la politique-affliction qu'à la politique-fiction. L'union de la gauche se suffit à elle-même pour plonger ses partisans dans le désarroi.

Cela dit, avec *le Pinarque*, de Jean Manan, on sourit, ne serait-ce que des noms croquignolets dont on affuble les grands hommes du moment : le président Loubard de Mirobol, le parfumeur Patchouli, les chefs de l'opposition Florentin et Pécus. Le mieux épinglé est, sans conteste, le nouveau capitoul de Paris, Pinarque, qui, assisté de l'ordinateur Jérôme, de Toine Roubiniau et de Lulu Clitolle, a créé le R.P.R. (Rassemblement pour le redressement). Grâce aux divisions de la majorité — Pinarque rêve de succéder au président Loubard de Mirobol, — l'opposition remporte les élections.

Débordement et stratégie de la tension écourtent l'expérience. Des ouvriers autogèrent leurs usines, l'Arabie Saoudite cesse ses livraisons de pétrole, un ancien ministre meurt assassiné et, sacrilège, le Pompidolium est détruit par un incendie ! Tandis que la gauche se prépare à riposter à la manifestation organisée par le capitoul contre le chaos, les « Tontons » armés de Pinarque s'emparent des ministères en passant par les égouts de Paris.

Pinarque, le redresseur, entame alors le processus cher aux hommes providentiels. Le premier ambassadeur à reconnaître le nouveau régime est un Chinois...

∴

Pierre Dukan se fait une autre idée de l'échec de la gauche. Après la mort du maréchal Toto (drôle, non ?), les troupes de Léonidas envahissent la Totovie. Berlingot en profite pour prendre le pouvoir par la force en Latinie ; d'où une intervention de la France et, en corollaire, la rupture de l'union de la gauche. Plus rien ne s'oppose aux retrouvailles du président et de son premier ministre : embrassons-nous, Folleville !

Pierre Dukan a écrit son *Renard-Destin et Bouc-Errant et autres animaux malades de la politique* à la manière des fabulistes. Bouc-Errant est le chef des moutons sociaux, Furax conduit les loups, Fabracien gambade parmi ses lapins ; dans ce bestiaire abondant, seul Coyotte-Rouge, sans peine, reconnaîtra les « chiens ». La jungle de Pierre Dukan où s'affrontent Fauves et Bêlants, est touffue et peu traversée de lumière.

∴

Dans un méchant petit livre, *Vague de sang*, Tonka règle le compte de tout le monde. Majorité et opposition sont réunies dans l'opprobre, le peuple étant censé se libérer lui-même. Le rassembleur de la gauche est abattu d'une rafale de pistolet-mitrailleur par un terroriste de sexe indéfini. Quant au lecteur, il est achevé par une envolée poético-mystique qui — ô joie ! — plongera dans l'expectative les archéologues des siècles à venir.

Finalement, pour en savoir plus sur les lendemains qui chantent ou déchantent, mieux vaut prendre patience en s'informant dans son quotidien ou dans son hebdomadaire satirique habituels...

BERNARD ALLIOT.

★ PINARQUE, de Jean Manan, éd. J.-C. Lattès, 252 pages, 38 francs.

★ *RENARD-DESTIN* et *BOUC-ERRANT* et autres animaux malades de la politique, de Pierre Dukan, Société de productions littéraires, 190 pages, 39 francs, 10, rue du Regard, Paris.

★ VAGUE DE SANG, de Tonka, Cahier d'utopie, 160 pages, 20 francs.

Sulivan le sourcier

(Suite de la page 15.)

C'est tout un, l'auteur et le lecteur, quand il se passe quelque chose entre eux. Ce quelque chose à quoi Sulivan aspire, il l'a trouvé, puisque bien des gens lui écrivent « *des lettres miraculeuses d'inconnus qui me font savoir, parfois anonymement, comme s'il y avait péril, que mes livres sont pour eux comme le vent, la pluie le printemps, qui me parlent d'égal à égal, hors de la mythologie* ».

D'une manière à l'autre, du roman au journal intime, peu de différence au fond : Sulivan a toujours voulu ramener l'homme de notre temps à lui-même, à l'écoute de sa voix profonde, à la vie intérieure. Il sait bien qu'à ce niveau, tellement inaperçu de nos jours et peut-être ardemment désiré, toutes les luttes idéologiques cessent, toutes les contradictions s'assument. Est-ce cela qu'il a voulu traduire en intitulant *Traversée des illusions* son nouveau livre où s'affiche, en exergue, une défense de l'illusion ? « *Les illusions, qu'avez-vous contre? Ce sont elles qui font bouger la vie, tandis que la « réalité », ce que vous nommez vérité, pétrifie. La puissance spirituelle transforme les illusions en force de l'âme.* »

La désillusion joyeuse

A petits coups, de-ci, de-là, comme au hasard, un travail de [...]e et d'édification, au sens [pro]pre, s'accomplit. On ne voit pas toujours clairement sur quoi Sulivan tape, parce qu'il lui arrive de relever d'une main ce que l'autre a mis par terre. Et c'est tant mieux, puisque, selon son diagnostic, nous crevons d'avoir trop de certitudes, trop d'idées sur tout, sur l'homme, le [...]n, le Mal, Dieu — qu'il soit « rencontré » ou nié — le néant... [Le] doute nous fera du bien. Il [...] avec la mort, le grand maître de vie : il casse les constructions mentales ; elle fait de nous [des] passants qui finiront par sortir de leurs rêves. A cette double et dure école, l'homme retrouve le sens du concret, s'abandonne au mouvement, se rapproche du réel.

« *J'ai la désillusion joyeuse* », dit Sulivan. Et c'est vrai que cette « traversée » tressaille d'une allégresse, mais conquise sur pas mal de tourments. Elle s'ouvre sur une sérénité : le livre débouche en pleins champs, parmi les chèvres, les sentiers, les vergers, les pauvres des Cévennes. Plus d'anathèmes ni de leçons, Sulivan retrouve le poème. C'est dans cet « éternel été » que nous le préférons.

A plusieurs reprises à travers le livre jaillit l'image de la source. Elle sort des profondeurs, parle de l'obscur, relie à l'invisible. D'elle, naît la vie. « *Pas nécessaire de boire. Il suffit qu'elle soit là.* » En nous aussi coule une source. C'est à la découvrir, à l'entendre, à jouir de sa présence que nous entraîne Sulivan, le sourcier.

JACQUELINE PIATIER.

★ LA TRAVERSEE DES ILLUSIONS, de Jean Sulivan. Gallimard, collect. « Voies ouvertes », 264 p., 39 F.



[...]é par la S.A.R.L. *le Monde*.
[...]ants :
[...] Fauvet, directeur de la publication.
[...] Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



[Comm]ission paritaire des journaux [e]t publications : n° 57437.

portrait

L'APOCALYPSE SELON JEAN YANNE

JEAN YANNE, c'est l'éternel râleur, la grande gueule, la forte tête, l'homme de Cro-Magnon qui se réveille, de mauvais poil, à la fin du vingtième siècle. Ce qu'il découvre l'exaspère : du béton, des machines, et ses semblables, coincés entre les deux, qui s'entre-tuent.

« *Ah ! il est joli votre progrès,* tonne-t-il. *Vous pouvez en être fiers ! Quelle pitié ! Se donner tant de peine pour être malheureux.* »

N'approchez pas, il mord. Un mot, un sourire, et il vous fera votre fête. Passez au large, sur la pointe des pieds, en retenant votre souffle. On ne discute pas avec les dinosaures. Seul le fisc, dernièrement, a osé lui chercher noise. Il y a des inspecteurs des finances qui méritent la croix de guerre, à titre civil.

« *En France, chacun rêve de déposséder son prochain,* affirme l'auteur de *Moi, y en a vouloir des sous. Mais je ne me laisserai pas plumer. L'envie me vient parfois de claquer la porte et de ficher le camp quelque part sur le Pacifique ou aux Antilles. Le soleil, la mer, une baraque toute simple avec un téléphone pour les affaires. Car je ne suis pas Brel, moi, si je disparais, ce sera pour inventer ou fabriquer autre chose.* »

Et pour éviter l'apocalypse... Selon lui, nous y courons tout droit, nous en subissons déjà les premières atteintes, sans doute est-il trop tard pour rebrousser chemin. Hanté par ce cauchemar, Jean Yanne l'a couché par écrit dans un livre dont la lecture à la radio a provoqué des « mouvements divers ».

L'habitude de déplaire

« *J'ai l'habitude de déplaire,* soupire-t-il. *Les gens n'aiment pas qu'on leur mette le nez dans leur vérité. Pour eux, le coupable, c'est toujours le voisin. C'est lui le pollueur, le vandale, le chauffard. Lui qui attaque, vous qui vous défendez. Alors, imaginez la catastrophe quand vous supprimez les distances ! C'est ce qu'a fait l'automobile. Elle fournit à chacun une arme et une raison de s'en servir. Au volant, n'importe qui devient un chef, soucieux d'imposer la justice, sa justice, aux autres conducteurs. Les petites bagnoles se vengent des grosses et celles-ci menacent les petites. Les complexes se défoulent, les fantasmes se rentrent dedans à cent à l'heure.* »

» *Aux Etats-Unis, la plupart des « station-wagons » sont conduites par des femmes, et, croyez-moi, elles ne font pas de cadeaux aux mâles qui se pavanent dans de jolies bagnoles de course. Mais, là-bas, ils commencent à se blaser, ils savent se servir de leurs mécaniques. Tandis que chez nous ! Regardez les routes : la mort que l'on y trouve finit par sembler naturelle. Attention ! Je n'accuse pas l'auto, mais je constate que la bêtise universelle l'a transformée en fléau.*

— Alors ? Vivent les piétons ? Gloire aux écologistes ? »

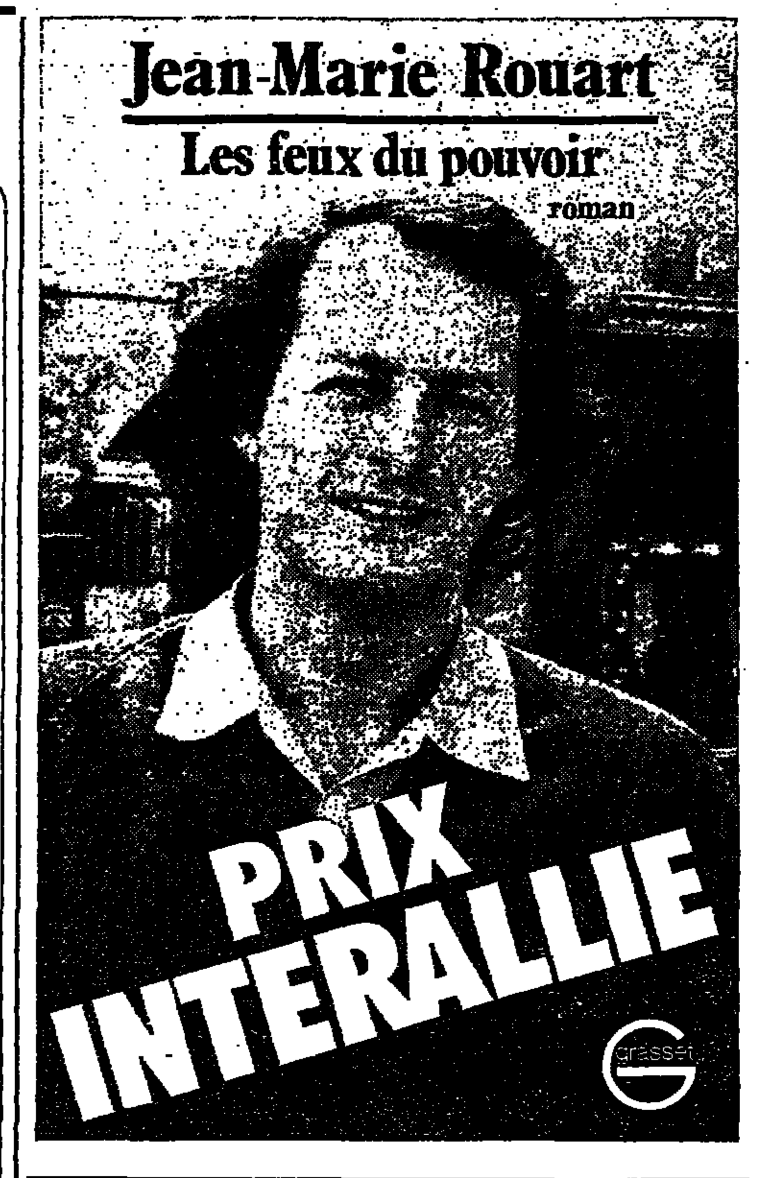
D'une chiquenaude (à tuer un bœuf), Jean Yanne balaye tout espoir.

« *Les piétons ? Voyez leur tête quand ils s'attardent, exprès, entre les clous. Ce bonheur qu'ils ont à narguer l'automobiliste à l'arrêt. Et ceux qui décochent, en douce, un petit coup de pied au pare-chocs, et ceux qui rayent les carrosseries, tordent les antennes de radio ! La plupart d'entre eux n'ont qu'une idée : « Attends que je sois en voiture » et je t'apprendrai le respect ! » Quant aux écologistes, leurs utopies valent celles de Ferdinand Lop. Qu'ils aient 4 ou 5 % des voix aux prochaines élections, la belle affaire ! Si je propose de supprimer la vignette, j'aurai 10 %.* »

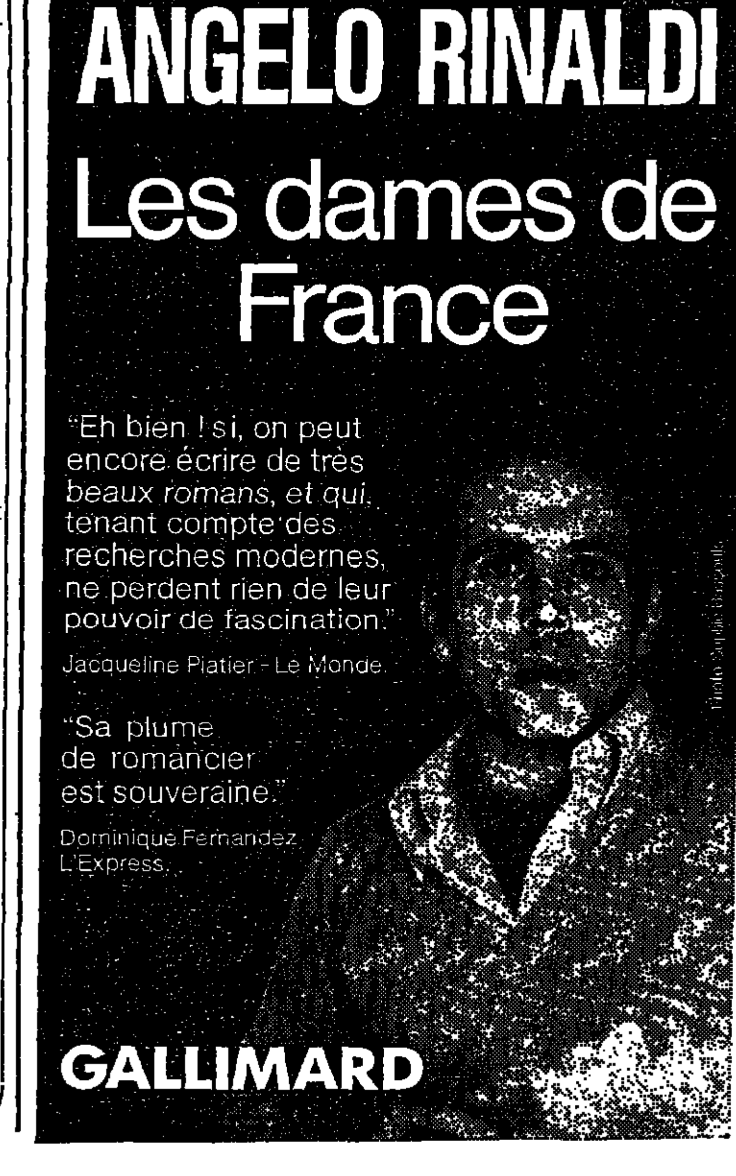
Un tel pessimisme devrait nous accabler, il nous égaye au contraire, car l'avenir que nous promet ce sombre prophète ressemble à une sorte de Disneyland revu et corrigé par Jérôme Bosch.

GABRIELLE ROLIN.

★ L'APOCALYPSE EST POUR DEMAIN, de Jean Yanne, éditions Jean-Claude Simoën, 229 p., 39 F.







LUTTE DE RACES

(Suite de la page 15.)

Mais il ne se cache pas de pencher pour la nature exclusivement humaine de Jésus, en invoquant avec une timidité touchante un certain docteur Strauss (s'il avait pu imaginer les fantaisies du clergé catholique un siècle plus tard !). Ce qui compte à ses yeux, ce sont le climat d'insurrection anticoloniale où apparaît l'homme de Nazareth, et les conséquences sociales de sa prédication. Sue soutient notamment que l'Evangile prescrit l'appropriation collective de l'instrument de travail et le partage organisé des richesses produites, de préférence aux corrections ponctuelles, infimes, et aussitôt effacées, par la charité des possédants.

Ce qui n'empêche pas son Christ de porter aumônière au côté, et de jeter des pièces aux gueux. Physiquement, le personnage ne se distingue d'ailleurs pas de sa représentation par les dévôts du siècle dernier. Son visage a la « douceur angélique » de l'imagerie sulpicienne. On lui voit un « air cordial et familier » entre ses longs cheveux « soyeux ». Que survienne Madeleine la pécheresse : elle ne saura être autrement que d' « une beauté rare »...

TELLE est la fatalité, dirait-on, du roman « populaire ». Comme pour être sûrement compris de la multitude, et aussi, sans doute, par hâte forcée, les feuilletonnistes de la grande époque semblent condamnés à l'expression la plus attendue. Plus ils ménagent de surprises dans l'action — et Sue, ici, n'y va pas de main morte ! — moins ils s'autorisent à étonner par la phrase.

Cette loi du genre s'est perpétuée. Aujourd'hui encore, on reproche couramment aux auteurs de fictions dites « grand public » de manier une langue basique jusqu'à l'indigence.

par Bertrand Poirot-Delpech

Les chercheurs pour qui le travail sur l'écriture même est devenu la seule aventure littéraire digne d'être vécue en font grief à des conteurs comme Cesbron, Chabrol, Bernard Clavel, Denuzière, Déon ou P.-J. Rémy.

C'est négliger le plaisir qu'il peut y avoir à lire, de deux mots, le moindre. Il existe une banalité acceptée qui repose, comme certaines chansons dont on prévoit les rimes. Cela laisse libre de goûter les inventions narratives, aussi époustouflantes que bien des coquetteries de style. La recherche et les digressions théoriques actuelles ne servent souvent qu'à cacher une incapacité à raconter des histoires, tâche moins simple qu'elle ne s'en donne l'air, par politesse.

LES débutants qui croient pouvoir se passer d'intrigues s'exagèrent imprudemment l'intérêt du grand public pour leur cas et leur art. Il faut d'emblée que leur personne ou leur façon de dire captivent. Lourd handicap, par les temps qui courent !

Sue appartient à la haute époque du roman où on ne se servait pas du genre pour glisser vers l'essai ou le poème en prose, où les oranges n'étaient bleues que pour les poètes, où on s'imposait d'en donner à l'amateur d'aventures pour son argent. Ce qui n'interdisait pas à l'auteur, on s'en aperçoit ici, de se profiler dans la marge, avec les naïvetés chaleureuses de son temps.

« Où l'on retrouve X... aux prises avec Y..., etc. » Rien que ces sous-titres de chapitre réconcilient avec une des joies perdues de la lecture, qui ne va jamais sans innocence.

★ LES MYSTÈRES DU PEUPLE, d'Eugène Sue, Régine Deforges édit., 538 p., 49 F.

histoire littéraire

La métaphysique du « Grand Jeu »

(Suite de la page 15.)

Un texte superbe de Daumal, dans le n° 3 du *Grand Jeu*, Nerval le nyctalope, rappelle certaines de ces folles et sublimes expériences rémoises. Ah ! non, il ne s'agissait pas de « belles rêveries », de « goût du mystère » ou de « faciles divagations sur le surnaturel » : *« C'est un monde réel que celui où, il y a quelques années, je donnais des rendez-vous nocturnes à un ami, Robert Meyrat. Nous n'avions pas besoin d'escalader la grille de la maison familiale pour nous échapper par les rues désertes d'une ville de province, et nous donner des nuits entières à de merveilleuses aventures. Voici le procédé que j'avais trouvé pour sortir de mon corps (j'ai appris depuis que la science occulte le connaît de toute antiquité) : je me couchais le soir comme tout le monde, et, détendant tous mes muscles avec soin... »*

Cet état limite

Ce que Breton et les siens avaient le plus reproché à Daumal et à Gilbert-Lecomte était l'emploi fréquent du mot Dieu. A quoi ils répondaient dans la « Mise au point ou casse-dogme » du numéro 2 de la revue : *« Comme il nous est arrivé de désigner par le mot Dieu la réalité absolue et que nous ne voulons pas nous priver d'un mot sous prétexte qu'on en a fait les plus tristes usages, que ceci soit bien entendu : Dieu est cet état limite de toute conscience qui est la conscience se saisissant elle-même sans le secours d'une individualité, ou, si l'on veut, sans s'offrir aucun objet particulier. »*

En évitant de tirer quelque argument que ce soit du fait qu'ils ont mis une majuscule au mot Dieu, ni y voir un acte manqué, nous pouvons reconnaître en eux des mystiques sans la foi pour qui il ne s'agit pas plus de surnaturel que de surréel, le réel suffisant à leur vertige — et au nôtre. L'éternité parfois, ici, maintenant, pas ailleurs, ni hors du temps. Je connais. Qui ne connaît ?

Dans l'avant-propos du premier numéro du *Grand Jeu*, Roger Gilbert-Lecomte rejoint notre commune expérience lorsqu'il s'écrie : *« Ce sont ces instants éternels que nous cherchons partout... »* Rolland de Renéville écrivait à Saint-Pol Roux, au nom du groupe : *« Nous nous sommes penchés sur la vie et sur les paroles de ceux que nous considérons comme de Grands Initiés. (...) Nous croyons que tous les chemins mènent à Dieu, et que notre tâche est de retrouver l'Unité perdue. Nous pensons que le rôle du poète est de révéler cette unité par des poèmes dont les images tirent leur grandeur du rapprochement des réalités en apparence les plus inconciliables. »* Ce qui était reprendre la formule de Reverdy (que les surréalistes avaient faite leur) : *« L'image est une création pure de l'esprit. Elle ne peut naître d'une comparaison mais du rapprochement de deux réalités plus ou moins éloignées. »* Mais en lui donnant une signification autre : la poésie ouvrait désormais sur la métaphysique.

CLAUDE MAURIAC.

★ LE GRAND JEU. Réimpression en fac-similé de la collection complète. Avertissement par Claude Rugafiori. « Collection de réimpression des revues d'avant-garde ». Editions Jean-Michel Place, 150 F.

Les aveux effarés de Roger Gilbert-Lecomte

ROGER GILBERT-LECOMTE a fait dans ce siècle une brève apparition, de 1907 à 1943. Il fut un de ces poètes météores qui se hâtent vers le rendez-vous que leur a donné la mort. Ils seraient fâchés de la faire attendre. De ces jeunes gens, Léon Pierre-Quint écrivait : *« A peine ouvrent-ils les portes de la vie, dès leur première apparition, les regards saisis se tournent vers eux et leur présence a mystérieusement modifié certains aspects du monde... on attend d'eux quelque chose avec certitude — avec anxiété aussi, car telle est leur puissance de mépris qu'ils traversent parfois l'existence sans daigner même s'exprimer. »*

Durant son court passage, Lecomte publia seulement deux recueils de poèmes, *la Vie, l'Amour, la Mort, le Vide et le Vent*, en 1933, et, *le Miroir noir*, en 1937, qui furent suivis, en 1955, de *Testament*, édité par les soins de ses amis. C'est pourquoi le tome II de ses œuvres complètes, qui rassemble sa poésie, comporte une grande part d'inédits (1). Ce volume nous restitue la trajectoire qui le conduisit des fantaisies écrites au lycée de Reims avec René Daumal (2), pendant les cours, jusqu'aux aveux effarés des années de détresse. Lecomte, qui fascinait Roger Vailland — son ami le plus intime, au temps de leur adolescence, — avait résolu très tôt de mener sa vie comme un grand jeu, d'en faire une aventure extrême. Déjà, dans les sautes d'humour du lycéen, perçait « un métaphysicien prématuré », selon l'expression de René Maublanc, ce professeur de philosophie qui fut le confident des « simplistes ».

Dès 1924, Lecomte évoquait dans *les Véhémences*, *« l'envol furieux des grands désirs inexprimables »* qui contredisent la pesanteur de l'existence : *« Tu vis, tu ne vis pas, tu rampes dans la pierre. »* Il ne tolérait pas d'avoir un corps, et d'y être enfermé misérablement. Il surprenait son visage dans les miroirs, comme on aperçoit un ennemi :

> « Ce masque atroce ins-
> [tantané
> De stupeur-solitude. »

Il a pensé, mais en vain, s'enfuir dans le rêve, car il supportait moins encore l'illusion que la réalité. Il s'est éloigné de toutes les impostures idéalistes. En 1933, il projetait d'envoyer son recueil, *la Vie, l'Amour, la Mort, le Vide et le Vent*, avec une carte de dédicace, portant cette mention : *« De la part de l'Auteur absent de Partout. »* Il n'a jamais voulu « transiger, renoncer, abdiquer », comme l'écrit Léon Pierre-Quint. Il a continué de poursuivre l'infini sans espoir en sachant où le mènerait son entreprise : *« Je frappe comme un sourd à la porte des morts »*, écrivait-il, ou encore :

> « Limite de souffrance la peau
> [la seule opacité
> Nuit du tambour increvable
> Que les volcans du vent
> fassent éclater mon crâne
> ....
> Arrachez la viande de mes
> [joues
> Pour que je voie enfin mon
> [rire de mort ».

Il a provoqué, pour décrire ses tourments, des collisions de mots, d'images, comme *« Le feu d'un œil où tout le ciel se désespère. »* Ses derniers poèmes se lisent comme la chronique d'un désastre.

FRANÇOIS BOTT.

★ ŒUVRES COMPLETES de Roger Gilbert-Lecomte. Tome II. Textes établis par Jean Bollery. Avant-propos de Pierre Minet. Gallimard, 267 p., 65 F.

(1) Fata morgana publie *Caves en plein ciel*, un recueil que Lecomte voulait faire paraître en 1927, mais qui est resté lui aussi inédit. Introduction de Claudio Rugafiori.

(2) Gallimard réédite *la Grande Beuverie*, de René Daumal.

هكذا من الأصل

histoire littéraire

Miroirs obliques pour la femme surréaliste

● *Ce que les surréalistes ont pensé de la femme et comment trente-cinq femmes ont illustré le mouvement.*

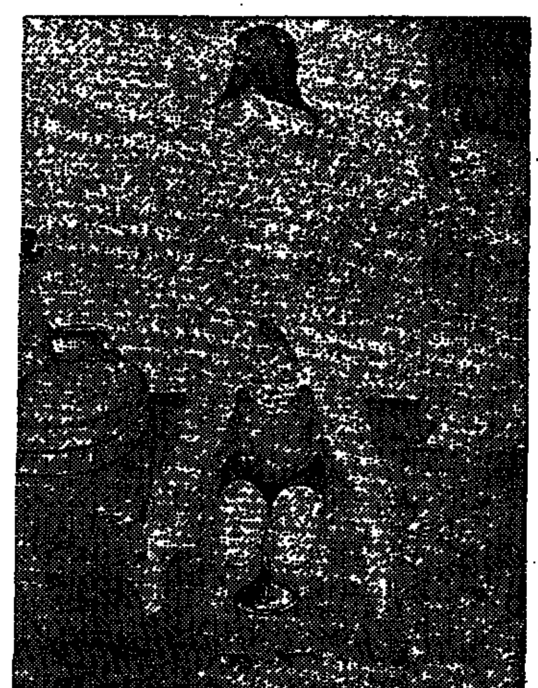
UNE fois *Obliques* entre les mains, il sera toujours temps de se demander ce qu'est la « femme surréaliste », et si seulement elle l'est : avant d'entrer dans la réflexion on est capté par le miroir. Ce numéro, peut-être le plus beau de tous, sûrement le plus *merveilleux* (fallait-il vraiment Breton pour nous apprendre que c'est la même chose) ne se dit pas d'abord : il se regarde. Ces images entre les feuilles sont autant de lacs où l'œil est pris. Elles disent d'emblée bien plus que ne dira le discours. Toutes, même celles que nous connaissions, s'illuminent ensemble d'être rapprochées. C'est beaucoup plus qu'un musée imaginaire : le musée d'un imaginaire. Mieux (« musée » glace toujours un peu) : exposition, au sens fort, *mostra* de l'imaginaire féminin.

On a opéré à *vif cette coupe* « oblique » dans l'art et dans l'âme modernes. Modernes et vieux comme les pierres. Justement, on pense aussitôt à cette *pierre* des carrières toscanes ou chinoises qui, tranchée et polie, devient visages, paysages, grottes marines, ciels, ruines, vaisseaux, théâtres d'opéra. *Images* naturelles, formes et anamorphoses spontanées dont, par quelques touches, quelques figures miniatures, Stanislao Lepri fait des peintures. Rien mieux qu'elles n'illustrerait cette géologie surréaliste en oblique ; rien si ce n'est, dans une roche nocturne, l'entaille en forme de femme, ouverte sur un ciel bleu et rose qui se change en ce corps où se pose le triangle de plume d'un oiseau noir dans le soleil levant : sur la couverture, la reproduction du tableau de Jane Graverol, à la fois clef et serrure du livre.

Ce livre des femmes, ce sont pourtant des hommes qui l'ouvrent : pas moins de neuf en rang serré, et même dix avec Michelet et son admirable *Sorcière*. Mais quoi ! Jusqu'à ce que nous soyons (ou plutôt que nous *ne soyons pas*) dans ce monde exclusivement féminin rêvé par quelques-unes (« Délivrez-nous du mâle »), les femmes seront dans le regard des hommes. Mandiargues, s'il célèbr. la « femme artiste » et son « *frais* génie », c'est qu'il songe à Bona. Mais avec d'autres, trop souvent, e n'est *plus que des « hommes urréalistes* » qu'il est question : a femme *chez* Breton, *chez*)elteil, *chez* Crevel, *chez* Bousuet... Au point qu'on se demande l la nouvelle Anadyomène ne aît pas comme d'habitude de écume du Père. Tout de même, ue par un homme certes, une mme-sujet : Héloïse et son mour fou. Enfin, onzième à la uite de ce mâle cortège, Xavière authier apporte opportunément es notations sur le surréalisme « sa » sexualité.

La seconde partie, la plus pieuse, présente la « femme rréaliste » par alphabet, pour rler comme Voltaire : elles sont trente-cinq de B à Z, puisqu'on n'a pas trouvé d'A. Remarquera-t-on que ces surréalistes-là, quand elles prennent la parole, ne confessent pas (à une exception près) le surréalisme, ne le nomment guère ; ou bien, c'est pour marquer une distance. Qui peut aller jusqu'au refus pur et simple : Leonor Fini s'excommunie elle-même, déclare son *étrangeté* de toujours au Groupe, à son « dogmatisme », son « inquisition » et son pape. L'idée même qui préside au *numéro* est à *ses* yeux une idée masculine : elle « *implique le harem* ». C'est ce qu'elle écrit à Roger Borderie, en marge de l'étude que J.-C. Dedieu lui consacre ; en marge *surtout* de ses peintures qui n'en sont pas moins la surréalité même. Ou la surnaturalité baudelairienne.

Quant au harem... Le groupe, à sa fondation, comprend trente-deux hommes et pas une seule femme (ailleurs que dans le sérail de leur tête). Sur la photographie de 1924, on en voit bien deux : des épouses, des compagnes ou accompagnatrices. Femmes surréalistes, où êtes-vous ? Mais au fond, ce « harem » alphabétique nous a détournés de la vraie question, qui est dans le titre : non pas *des* femmes surréalistes, mais *la* femme surréaliste.



★ *Illustration de Leonor Fini.*

D'abord, le surréalisme n'est pas dans une école, il est un état de l'esprit, aussi ancien que l'art et le rêve. Le Mouvement, le Manifeste (qui nous apparaît aujourd'hui comme un beau lieu commun) n'ont *été* que proclamation mémorable ; puis théorisation, dogmatisation, ritualisation, religion étroite : tout ce que rejette Leonor Fini. Peut-être ce rejet, même moins clair et résolu, est-il instinctif à toute femme ? *Toute femme est, au moins virtuellement*, bien plus surréaliste que le surréalisme.

Une telle vue risque d'ailleurs d'éveiller la méfiance d'un certain féminisme : fantasme mâle, forme supérieure d'aliénation. La femme ne veut être que réalité femelle. Pourtant, si Annie *Lebrun raille et dénonce* la « femme surréaliste », ou plutôt l'idée qu'on s'en fait et l'usage qu'on en va faire, c'est en tant qu'entreprise aussi *réaliste* et nocive que le « féminisme actuel ». Reste à savoir si, féministe ou non, la « femme surréaliste » ne fera pas prévaloir sa surréalité : femme, objet de rêve sans doute, mais d'abord sujet rêvant. Créature, mais créatrice. Et créatrice d'une *féminité* délivrée, encore à inventer.

YVES FLORENNE.

★ **OBLIQUES**, « La femme surréaliste ». N° 14-15. Un vol. 21 × 27, 352 pages, 225 illustrations. 136 F. Relié, 175 F.

Juliette et Justine

REPRODUISANT dans la *Femme surréaliste*, dont les images sont comme hantées par l'ombre de Sade, quelques gravures *de l'édition de* 1797 de la *Justine* et de la *Juliette, Obliques* publie à part un recueil de la suite intégrale des cent eaux-fortes. Dans cette saison froide, nul doute que ce soit, comme on dit, un cadeau très apprécié.

Ainsi est créé un lien nécessaire entre ce cahier surréaliste féminin et le précédent consacré à Sade. Le surréalisme, qui vient de si loin, et d'à peu près tout, toutes les images, descend directement de Sade. Il en descend, mais *(Obliques* nous le rappellerait) : par les femmes. C'est la seule voie sûre.

Y. F.

★ **SUITE** des cent gravures pour *JULIETTE et JUSTINE*, de Sade. Un volume, relié, 135 × 21 : 125 F. « Obliques », B.P. n° 1, Les Pilles, 26110 Nyons France.

Un monument de goût et de savoir

● *Les huitième et neuvième volumes de l' « Histoire littéraire de la France » confirment la valeur de cette entreprise.*

AVEC la parution en 1977 d'un huitième volume (1830-1848) et d'un neuvième (1843-1873), l'*Histoire littéraire de la France* des Editions sociales réalise un exploit devenu bien rare : tenir les délais annoncés. Nous n'y étions plus habitués pour des entreprises de cette importance.

A bien des égards, cette réalisation décourage l'éloge et met le critique dans la désagréable situation du complimenteur de service. Et cependant ! Format, papier, typographie, celle-ci variée (rouge et noir), aérée, irréprochable, méritent quatre étoiles. La mise en pages, qui alterne les une et deux colonnes et joue avec un goût parfait des formats d'illustrations, quatre étoiles. L'iconographie (plutôt : les illustrations, terme plus noble et vrai) se tient sans faiblir aux sommets qu'elle avait atteints dès les premiers volumes : marges, demi-pages, pleines, doubles, noir, sépia, couleurs, tout est beau.

Ce festival s'accorde si profondément au texte que le lecteur-voyeur sent la présence proche d'une équipe qui, outre un savoir-faire éblouissant, a communiqué à l'ouvrage son « aimer-faire ». Militants techniciens ? Ou techniciens militants ? Peu importe : R. Hilsum, Ariette Carré, Marie-Hélène de Peretti et G. Lhomond ont bien mérité de l'édition nationale.

Les pages se succèdent comme symphoniquement : drôles, fortes, poignantes, féroces, au point qu'on retarde le moment d'aller au texte, si prenant est le livre d'images.

Ce texte, nous en savions les orientations par les volumes précédents. Sortir les « grand » écrivains de leur niche sac refuser aux vedettes de no littérature le monopole de l'expression du sentiment national ; faire une large place aux conditions de production de la littérature, et aux littératures « mineures » — le roman populaire, les journaux, la chanson.

Quelque chose de guindé

Les auteurs de ces huitième et neuvième volumes m'ont paru ici plus à l'aise (quand ce sont les mêmes) que dans les volumes *consacrés* aux âges classiques. Sans *doute* la lutte des classes prend-elle au dix-neuvième siècle un aspect à la fois plus tragique et plus *immédiatement* accessible au lecteur de 1977 (et à l'auteur) ? Et par ailleurs, la documentation se fait surabondante.

On ne s'étonnera donc pas de voir, dans les 411 pages (plus 70 d'annexes) du volume *1830-1848* (P. Barbéris, Cl. Duchet), le roman populaire en occuper 60, mais Gérard de Nerval une petite *dizaine*. *J'ai* regretté l'absence d'Henri Monnier, contemporain et quelque temps concurrent heureux d'Honoré de Balzac (qui en a fait le Bixiou de plusieurs romans), auteur fécond (un Balzac sans génie) des *Scènes populaires* (1830), auxquelles doivent plus qu'on n'ose l'écrire les *Scènes de la vie privée* de la même année, du grand romancier.

Celle également (mais sa place était dans le septième volume) de l'étonnant Ducray-Duminil, dont la *Coelina ou l'enfant du mystère* eut beaucoup plus d'éditions, tout au long du dix-neuvième siècle, que Stendhal et Balzac réunis. Reste d'élitisme universitaire ? ou impossibilité de tout dire ? Celle enfin, dans le neuvième volume (1843-1873), d'Ernest Cœurderoy, le vaticinant et par certains côtés génial auteur de *Hurrah, ou la révolution par les Cosaques* (1853).

Reste à souhaiter que le volume à venir fasse la place qui lui revient de droit à Georges Darien, cet autre maudit.

Certes, nous sommes loin, avec la présente *Histoire littéraire* (et non, rappelons-le, « Histoire de la littérature »), des *monuments* schématiques et empesés du début du siècle ; encore que le « Bédier-Hazard » et le « Lanson-et-Tuffrau » ne fussent pas sans mérites, il s'en faut. Mais quelque chose de guindé subsiste encore dans l'organisation et l'écriture de celle-ci. Et, pour parler clair, le lecteur n'y a guère le sentiment que ces écrivains furent aussi des hommes et des femmes — et très rarement des anges. Qu'est devenue, entre autres, la Présidente chère à Théophile Gautier et à Baudelaire, la toute-belle Mme Sabatier ?

Sans doute le « parti », au sens architectural, de l'entreprise le voulait ainsi. Il n'y a pas à le regretter : l'ensemble est assez riche, par ailleurs, pour satisfaire le public le plus exigeant. Somme de connaissances et d'analyses nouvelles ou rajeunies, c'est typiquement l'ouvrage que l'on n'imagine pas de ne pas avoir chez soi quand on l'a une fois feuilleté.

JACQUES CELLARD.

★ **HISTOIRE LITTERAIRE DE LA FRANCE**, sous la direction générale de Pierre Abraham et Roland Desne, 12 volumes in-4°, 20 × 26, *reliés silvertex, environ 480 p.* chacun.

Neuf volumes parus (1974, 1975, 1976, 1977), 8e vol., 1830-1848, 9e vol., 1843-1873, Edit. les Editions sociales, Paris, en souscription, « Culture, Arts et Lettres », 146, rue du Faubourg - Poissonnière, 75010. Paris, Tél. : 280-52-25.





lettres étrangères

Un inédit de Lewis Carroll

DANS la biographie de son oncle, *The Life and Letters of Lewis Carroll*, dont il est l'auteur, Stuart Dodgson Collingwood notait, en 1898, à propos de *De l'autre côté du miroir et de ce qu'Alice y trouva* :

« L'histoire, telle qu'elle fut, à l'origine, écrite, comptait treize chapitres, mais le volume publié n'en comporta que douze. Le chapitre omis mettait en scène une guêpe dans le personnage d'un juge ou d'un avocat, du moins je le suppose, puisque Mr. Tenniel devait écrire qu' « une guêpe emperruquée est totalement en dehors du champ d'application de l'art ». Outre la difficulté qu'il pouvait y avoir à l'illustrer, le chapitre de la « guêpe » ne fut pas considéré comme étant au niveau du reste du livre, et là réside probablement la principale raison pour laquelle il fut supprimé. »

Ces remarques étaient suivies du *fac-similé* d'une lettre de Tenniel adressée à Lewis Carroll et dont voici un extrait :

« ... Ne me considérez pas comme une brute si je me permets de vous dire que le chapitre de la « guêpe » ne m'intéresse pas le moins du monde. S'il vous faut raccourcir le livre, je ne peux m'empêcher de penser — en toute déférence — que vous avez là l'occasion ou jamais d'en retirer un épisode superflu.

» En toute hâte.

» Sincèrement vôtre.

» J. Tenniel. »

Bon gré, mal gré, Carroll se soumit à la suggestion de son illustrateur, et le chapitre de la guêpe disparut de *De l'autre côté du miroir*. Mais les épreuves en placards en furent conservées par l'auteur d'*Alice*, puis, après la mort de ce dernier, par l'amateur inconnu qui les avait sans doute alors acquises aux enchères, si bien que ce ne fut qu'à la date du 3 juillet 1974 qu'on en devait retrouver mention, à l'occasion d'une nouvelle vente, au catalogue de Sotheby Parke Bernet and Company. Finalement, ces placards furent achetés par un bibliophile new-yorkais, Mr. Norman Armour qui, tout récemment, voulut bien autoriser The Lewis Carroll Society of North America à les publier sous la forme d'une plaquette préfacée par Martin Gardner.

La lecture de ce chapitre inédit révèle que Stuart Dodgson lui-même, avant ou après la mort de son oncle, n'avait pu prendre connaissance des placards condamnés, puisqu'il avait cru que si la guêpe y portait perruque c'était parce que, dans l'épisode en question, elle tenait le rôle d'un juge ou d'un avocat (alors qu'en fait elle y tenait seulement celui d'un insecte supposé chauve !).

Quoi qu'il en fût, la disparition de l'épisode de la guêpe — à notre avis nullement inférieur à tel ou tel autre chapitre de *Through the Looking-Glass* — nous confirme dans la certitude que Tenniel, en tant qu'illustrateur des deux « Alice » ,

« La guêpe emperruquée »

... Et elle était tout juste sur le point de le franchir d'un bond, lorsqu'elle entendit un profond soupir, qui semblait provenir du bois qui se trouvait derrière elle.

« *Il y a ici quelqu'un de* très *malheureux* », se dit la fillette en regardant avec inquiétude derrière elle pour voir ce qui se passait. Un être, qui ressemblait à une vieille dame (si ce n'est que son visage faisait penser plutôt à celui d'une guêpe), était assis sur le sol, appuyé contre un arbre, tout recroquevillé et grelottant, comme s'il avait très froid.

« *Je ne* pense *pas pouvoir lui être d'aucune utilité*, telle fut la première réflexion qui vint à l'esprit d'Alice, tandis qu'elle se retournait pour sauter par-dessus le ruisseau ; *mais je vais tout simplement lui demander ce qui se passe*, ajouta-t-elle en s'arrêtant tout net sur son extrême bord. *Une fois que je l'aurai franchi, tout changera, et alors je ne pourrai plus lui venir en aide.* »

Aussi retourna-t-elle vers la guêpe, un peu contre son gré, car elle était *fort* impatiente de devenir reine.

« *Oh ! mes vieux os, mes vieux os !* » continuait de grommeler celle-ci tandis qu'Alice arrivait à sa hauteur.

« *C'est du rhumatisme, je crois bien*, se dit Alice, et elle se pencha sur la guêpe pour lui demander très gentiment : « *J'espère que vous ne souffrez pas trop ?* »

La Guêpe se contenta de hausser les épaules et de détourner la tête : « *Ah, là là là là !* dit-elle à part soi.

« *Ne puis-je faire quelque chose pour vous ?* poursuivit Alice. *N'avez-vous pas trop froid, ici ?* »

« *Comme vous y allez !* dit la Guêpe d'un ton de voix maussade. *Tracassin, tracassin ! On n'a jamais vu pareille enfant !* »

Alice se sentit plutôt offensée de cette réponse, et ne fut pas loin de poursuivre sa marche et de planter là son interlocutrice, mais elle dit à part soi : « *Peut-être est-ce seulement la souffrance qui la met de si méchante humeur.* » Aussi fit-elle un nouvel essai.

« *Ne me laisserez-vous pas vous aider à passer de l'autre côté ? Là, vous serez à l'abri du vent froid.* »

La Guêpe lui prit le bras et la laissa l'aider à contourner l'arbre, mais lorsqu'elle fut réinstallée, elle se contenta de dire comme avant : « *Tracassin, tracassin ! Ne pouvez-vous donc laisser les gens tranquilles ?* »

« *Aimeriez-vous que je lise un morceau de ceci* », poursuivit Alice, en ramassant un journal qui se trouvait par terre aux pieds de l'insecte.

« *Vous pouvez le lire si cela vous chante*, dit la Guêpe d'un air passablement chagrin. *Nul ne vous en empêche, que je sache.* »

Alice s'assit donc à côté d'elle, déploya le journal sur ses genoux et se mit à lire : « *Toutes dernières nouvelles. L'expédition a de nouveau exploré le garde-manger et y a découvert cinq autres gros morceaux de sucre blanc en parfait état de conservation. En revenant...* »

« *Pas de sucre brun ?* intervint la Guêpe.

Alice s'empressa de parcourir des yeux le journal et dit : « *Non. Il n'est rien dit à propos de brun.* »

« *Pas de sucre brun !* grommela la Guêpe. *Vous parlez d'une exploration !* »

« *En revenant*, continua de lire Alice, *on trouva un lac de mélasse. Les rives du lac étaient bleues et blanches, et avaient l'air d'être de faïence. Alors que l'on goûtait la mélasse, il se produisit un accident navrant : deux des membres de l'expédition furent englougloutis...* »

« *Furent quoi ?*, s'enquit la Guêpe d'une voix très contrariée.

« *En-glou-glou-tis* », répéta Alice en divisant le mot en syllabes.

« *Il n'existe pas de tel mot dans la langue !* » dit la Guêpe.

« *C'est dans le journal, pourtant*, répondit assez timidement Alice.

« *Arrêtons-nous là !* » proposa la Guêpe, en détournant la tête d'un air irrité.

Alice posa par terre le journal. « *Je crains que vous ne soyez souffrante*, dit-elle d'un ton apaisant. *Ne puis-je faire quelque chose pour vous ?* »

« *C'est* tout à cause *de la perruque*, dit la Guêpe d'une voix beaucoup plus gentille.

« Tout à cause *de la perruque ?* », répéta Alice, enchantée de voir qu'elle recouvrait son sang-froid.

« *Vous seriez, vous aussi, contrariée, si vous* auriez (1) *une perruque comme la mienne*, poursuivit la Guêpe. *On se* moquions *de moi. Et l'on me* taquinions. *Et alors, je me* fâchions. *Et j'avions froid. Et je me* mettions *sous un arbre. Et je* prenions *un mouchoir jaune. Et je me* l'attachions *sur la figure... là où il se trouve présentement.* »

Alice, apitoyée, la regarda. « *Se nouer un mouchoir sur le visage est très bon contre le mal de dents* », dit-elle.

« *Et c'est très bon contre la suffisance* », ajouta la Guêpe.

Alice ne saisit pas très bien le mot : « *Est-ce une sorte de mal de dents ?* », demanda-t-elle.

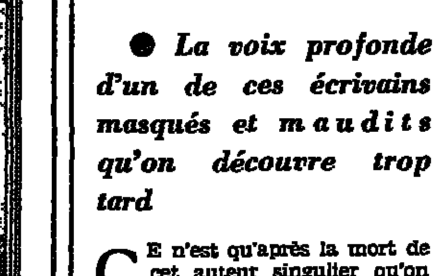
La Guêpe réfléchit un peu. « *Eh bien non*, dit-elle, *c'est quand vous vous tenez la tête haute* — comme ça — *sans courber l'encolure.*

« *Oh, vous voulez dire :* « prise de torticolis », suggéra Alice.

« *C'est une nouvelle façon de parler*, opina la Guêpe. *De mon temps l'on disait plutôt* « collet monté » ou « prétentieuse ».

« *La prétention n'est pas du tout une maladie* », fit remarquer Alice.

« *Pourtant, ç'en est une*, dit la Guêpe ; *attendez de l'avoir, et alors vous compren-*



Les fantasmes mortels d'Anna Kavan

● ***La voix profonde d'un de ces écrivains masqués et maudits qu'on découvre trop tard***

CE n'est qu'après la mort de cet auteur singulier qu'on prit attention aux ouvrages qu'elle avait publiés avec un insuccès général, obligée, pour certains d'entre eux, dont *Mal aimées* (1), de recourir au « compte d'auteur ». Cependant, cet écrivain masqué est, à sa façon, une « héroïne de notre temps ».

Née en France en 1901, elle fut familière des principales villes d'Europe, hanta longtemps la Scandinavie, connut New-York et la Californie, vécut en Birmanie, en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud — mais son monde à elle, le vrai, était ailleurs: dans ses rêves. Elle écrit dans *Demeures du sommeil* cette phrase-clé qui projette une lumière vive sur ce qu'il faut bien nommer son « aventure métaphysique » : « *La réalité visuelle n'est peut-être qu'un masque tenu devant le visage d'une réalité bien plus effroyable dans une autre dimension* . » Et ailleurs, dans ce même livre si *exactement* mis en français par Viviane Forrester, on lit : « *Je dus, obligée par ma crainte de voir le monde diurne devenir réel, établir ailleurs la réalité.* » L'établir dans ces fameuses « demeures du sommeil » — qui sont aussi, paradoxalement, les terres de l'épouvante !

Chaque livre d'Anna Kavan, et nous en connaissons présentement trois en traduction française, s'établit dans une succession de glissements par lesquels le diurne et le nocturne se mélangent, de la même façon que s'y affrontent perpétuellement le conscient et l'inconscient. Le décor des livres d'Anna Kavan, comme l'avait remarqué Brian Aldiss, a ceci de particulier qu'il n'imite pas la réalité, mais qu'il est doué de la faculté étrange de s'écarter, et d'ainsi laisser paraître quelque chose d'infiniment plus terrifiant que la réalité.

Ce qui, alors, parle dans le livre d'Anna Kavan, c'est la voix profonde, celle qui est sans réplique : elle dit ce qui grouille dans la nuit du dedans : monstres et fantasmes réunis. Anna Kavan s'est livrée à cet univers dangereux et louche. Elle a affronté le Minotaure qui est dans le labyrinthe du Moi.

L'expérience capitale se situe manifestement dans l'enfance. Anna fut dominée par une mère qui, semble-t-il, ne l'accepta jamais, et qui, par sa grande fortune, pouvait se passer les plus extravagants caprices. *Mal aimées* est le roman qui conte avec le plus d'exactitude cette expérience primordiale et ce qui devait s'ensuivre : c'est peut-être pour cette raison que *Mal aimées* n'est pas le meilleur livre de l'auteur.

L'enfer d'être

On y sent par trop poindre l'« analyste ». Et il est vrai qu'Anna Kavan avait une connaissance réelle des méthodes curatives des malaises de l'esprit. Elle fit de fréquents et longs séjours dans des hôpitaux spécialisés. Elle s'était mariée deux fois et avait divorcé deux fois, ponctuant cet échec sentimental de diverses tentatives de suicide. Elle aimait écrire, mais, dans les années 20 et 30, elle publia des œuvres romanesques banalement traditionnelles, qu'elle signa Helen Ferguson. C'est aux alentours de cette année 1930 qu'il faut situer une crise particulièrement grave, dont nous ne connaissons pas le détail, mais dont nous savons les conséquences.

Ce qui marqua cette époque, ce fut la découverte par la jeune femme de l'héroïne et de ses sortilèges. Elle évoque quelque part ces « *purs cristaux blancs* » qui « *étincellent comme de la neige* ». Et c'est alors qu'elle choisit ce nouveau pseudonyme dont on suppose qu'il doit sa lettre initiale à Franz Kafka et à son héros. Anna Kavan publi[e] *Asylum Piece*, inspiré par se[s] séjours à l'hôpital en vue d'un[e] première cure de désintoxication.

Elle écrit *Neige*, vaste réci[t] onirique de la découverte et de la dépossession de soi : livre où triomphent les « *purs cristaux blancs* ». Elle est également rédactrice en chef adjointe de la revue *Horizon*, que dirige Cyril Connelly. Elle a un fils : il est tué lors des opérations militaires sur le continent. Et, de plus en plus, Anna Kavan se renferme, s'exile, s'enfonce dans l'enfe[r] d'être. « *Je devais empêcher le monde diurne d'être important* » note-t-elle dans *Demeures du sommeil*, son livre le plus *aventuré...*

Le 6 décembre 1968, on la trouve morte, étendue sur son lit dans sa chambre à coucher de [sa] petite maison de Londres : une seringue de drogue est à portée de sa main. Anaïs Nin, Rh[ys] Davies, de rares autres prêtaient une grande attention à ses écrits. Leur fidélité fut récompensée : on découvrit enfin Anna Kavan.

De *Demeures du sommeil*, Viviane Forrester écrit : « *C'est [le] repaire de la vie telle quelle, [au] premier degré, refuge où l'ho[r]reur piégée protège de l'effaran[ce] de la paralysante banalité* » Ce[la] est bien vu. Mais rares sont [les] écrivains qui se sont risqués, a[f]frontant de si graves périls, [à] explorer ces domaines où quelq[ue] chose cherchant qui dévorer e[rre] et menace. Anna Kavan av[ait] abandonné tout le *confort* [de] la pensée rassurante et du quotidien. De ses fantasmes elle [fit] des livres, et elle en mourut.

HUBERT JUIN

★ DEMEURES DU SOMMEIL, [de] Anna Kavan, traduit et préfacé [par] Viviane Forrester, Henri Veyr[ier] éditeur, 154 pages, 32 francs.

(1) *Neige*, suivi de *Mal Aimées*, p[ar] Anna Kavan. Avant-propos d'Ana[ïs] Nin, introduction de Brian Aldis[s] traductions de Ronald Blunden [et] Marie Noël, Stock.

Un iné de Lewis Carroll

joua vis-à-vis de Lewis Carroll un rôle profondément néfaste. Collingwood prétend que si Lewis Carroll n'illustra pas lui-même les deux ouvrages, c'est parce qu'il n'avait pas en ses talents de dessinateur une foi suffisante pour se risquer à laisser reproduire ses propres compositions. Florence Becker Lennon affirme, au contraire, que ce *ne fut qu'à contre-cœur* que Carroll abandonna à Tenniel le soin d'illustrer les « Alice ». Trop en avance sur son temps, le double chef-d'œuvre de Lewis Carroll pouvait difficilement trouver un illustrateur à sa taille. Il lui eût fallu un Max Ernst (comme le prouvèrent, en 1950, les admirables dessins, et eaux-fortes en couleurs, que celui-ci exécuta, à notre demande, pour la version française de *la Chasse au Snark*). A défaut, le mieux eût été que Lewis Carroll, à la manière d'Edward Lear, à qui son style graphique l'apparentait, décorât lui-même le volume. Or, c'est justement ce qu'il avait fait, à l'intention de l'adorable Alice Liddell, pour cette sorte de brève pré-originale d'*Alice au pays des merveilles*, calligraphiée et illustrée à un seul et unique exemplaire et qu'il avait intitulée *les Aventures d'Alice sous terre* avant d'en faire présent à sa jeune amie. Malheureusement, Lewis Carroll n'osa réitérer sa tentative, ni pour l'édition complétée d'*Alice in Wonderland*, ni pour sa prodigieuse suite, *De l'autre côté du miroir*, s'exposant ainsi à subir, à l'occasion, les diktats d'un homme qu'il dominait pourtant de très haut dans le domaine de l'expression artistique. — H. P.



★ Dessin de Ralph Steadman.
Le dessinateur du Telegraph n'a pas jugé impossible d'illustrer ce texte.

« La emperruquée »

trez. Et quand vous l'aurez attrapée, essayez tout bonnement de vous nouer un mouchoir jaune autour de la figure. Cela vous guérira en moins de deux ! »

Elle dénoua le mouchoir tout en parlant, et Alice, très surprise, regarda la perruque. Elle était, comme le mouchoir, d'un jaune éclatant, et tout emmêlée et en désordre comme un tas d'algues marines. « *Vous pourriez vous faire une perruque beaucoup plus nette*, dit Alice, *si seulement vous aviez un démêloir.* »

« *Eh bien quoi, vous êtes une Abeille, pas vrai ?* dit la Guêpe, en l'observant avec un intérêt plus marqué. *Et vous avez un* démielloir. *Beaucoup de miel ?* »

« *Ce n'est pas* ce *que je veux dire*, se hâta d'expliquer Alice. *Je parle d'un démêloir pour démêler les cheveux. Votre perruque* est tellement *en désordre, savez-vous bien !* »

« *Je vous dirai comment j'en suis venue à la porter*, dit la Guêpe. *Lorsque j'étais jeune, voyez-vous, les anglaises, sur ma tête, formaient de véritables anneaux.* »

Une curieuse idée vint à l'esprit d'Alice. Chacun, ou presque, de ceux qu'elle avait rencontrés lui avait récité de la poésie, et elle souhaitait voir si la Guêpe ne lui en réciterait pas, elle aussi. « *Cela vous ennuierait-il de me dire ça en vers rimés* », demanda-t-elle très poliment.

« *Ce n'est pas ce que j'ai l'habitude de faire*, dit la Guêpe. *Pourtant je vais essayer. Attendez un peu.* » Elle garda le silence quelques instants durant, puis elle se mit à déclamer :

« Quand j'étais jeune encor, mes cheveux ondulés
Bouclaient et frisaient sur mon crâne :
C'est alors qu'on me dit : « Il faudrait vous raser
Les cheveux et porter une perruque jaune. »
Mais dès que j'eus commis la néfaste folie
De suivre ce conseil, en constatant l'effet,
L'on dit que je n'avais pas l'air aussi jolie
Qu'on avait tout d'abord cru pouvoir l'espérer.

Ajoutant que cela, certes, ne m'allait guère,
Que ça me donnait même un air des plus communs :
Mais savez-vous alors ce qu'il me fallait faire,
Mes cheveux ne repoussant point ?
Or maintenant que je me fais vieille et grisonne,
Et que tous mes cheveux, ou presque, sont partis,
L'on me retire ma perruque en me disant :
« Comment peut-on exhiber pareille chienlit ? »

Et, dès lors, chaque fois que l'on me voit paraître,
L'on me conspue et l'on me traite de « cochonne » !
Et savez-vous pourquoi l'on fait ainsi, ma chère ?
C'est parce que je porte une perruque jaune. »

« *J'en suis très fâchée pour vous*, dit chaleureusement Alice, *et je pense que si votre perruque vous allait un peu mieux on ne vous taquinerait pas autant qu'on le fait.* »

« *Votre perruque, à vous, vous va fort bien*, murmura la Guêpe en la regardant avec une expression admirative. *C'est la forme de votre tête* qu'en est cause. *Pourtant, vos mâchoires ne sont pas bien conformées... J'aurais tendance à croire que vous ne pouvez mordre convenablement.* »

Alice fut prise d'un petit éclat de rire, qu'elle transforma de son mieux en quinte de toux. En fin de compte, elle s'arrangea pour déclarer gravement : « *Je mords tout ce que je veux mordre.* »

« *Pas avec une bouche aussi petite que* ça, insista la Guêpe. *Si vous seriez maintenant en train de vous battre, est-ce que vous pourriez tenir votre adversaire par la nuque ?* »

« *J'ai peur que non* », dit Alice.

« *Eh bien ! c'est que vos mâchoires sont trop courtes*, poursuivit la Guêpe : *mais le dessus de votre tête est joliment arrondi.* » Elle retira sa propre perruque tout en parlant et tendit une patte griffue vers Alice comme si elle souhaitait lui retirer la sienne ; mais Alice se tint hors de sa portée, et ne voulut pas comprendre l'allusion. Aussi la Guêpe continua-t-elle de la critiquer :

« *Et puis vos yeux : ils sont trop sur le devant, sans nul doute. Un seul aurait fait l'affaire tout aussi bien que deux, s'il faut absolument que vous les ayez si près l'un de l'autre...* »

Alice n'aimait pas que l'on fît sur elle tant de remarques personnelles, et dès l'instant que la Guêpe avait complètement recouvré ses esprits et qu'elle devenait très causante, elle pensa qu'elle pouvait en toute sûreté prendre congé d'elle. « *Je crois qu'il me faut à présent partir*, dit-elle. *Au revoir.* »

« *A r'voir et merci* », dit la Guêpe, et Alice se remit à descendre la colline d'un pied léger, tout à fait satisfaite d'être revenue sur ses pas et d'avoir consacré quelques minutes à réconforter la pauvre vieille créature.

[Cet épisode aurait dû s'insérer à la suite de « Quelques pas l'amenèrent au bord du ruisseau » (page 183 de l'édition originale anglaise, ou page 209 de l'édition bilingue Aubier-Flammarion).]

(Traduit de l'anglais par Henri Parisot.)

(1) Il est un peu déconcertant de constater que la Guêpe emploie tantôt un anglais correct, tantôt un parler populaire entaché de barbarismes. Du moins n'en avons-nous pas, quant à nous, découvert la raison. — (Note du traducteur.)

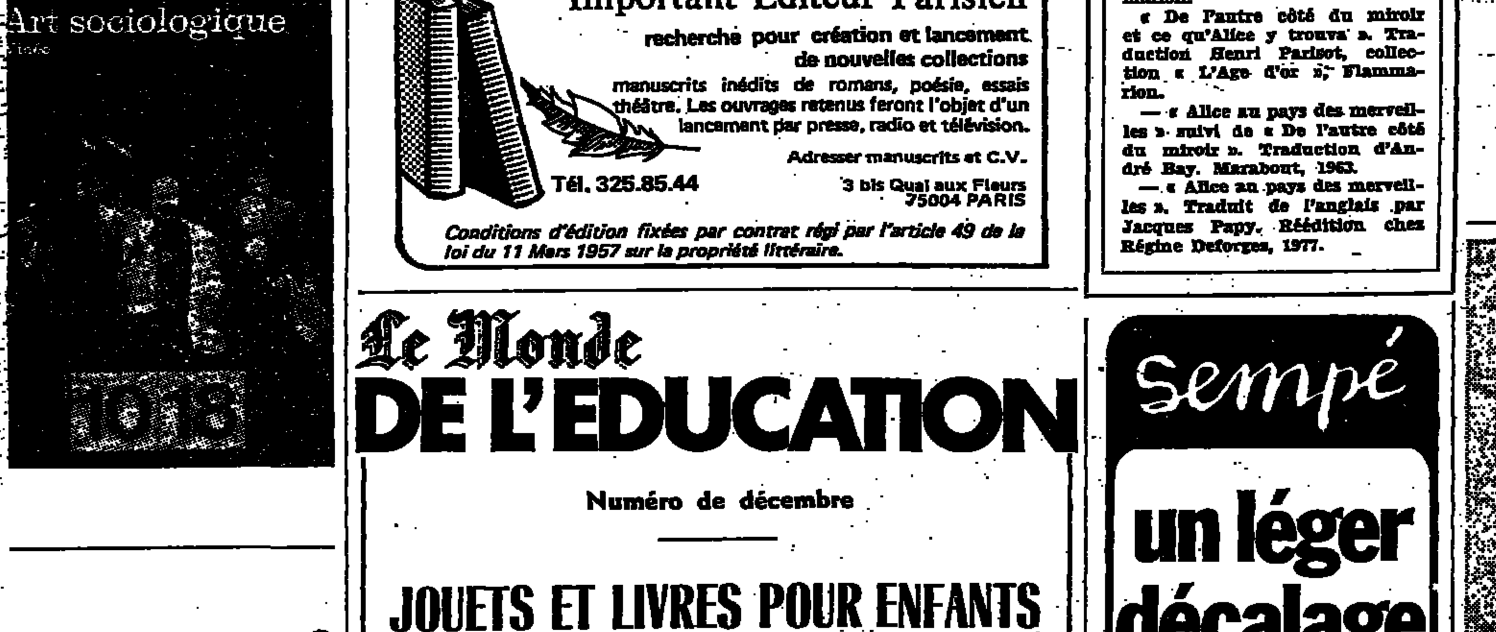
LES DEUX « ALICE » EN FRANÇAIS

« Les Aventures d'Alice au pays des merveilles ». Traduit de l'anglais par Henri Parisot, collection « L'Age d'or », Flammarion.

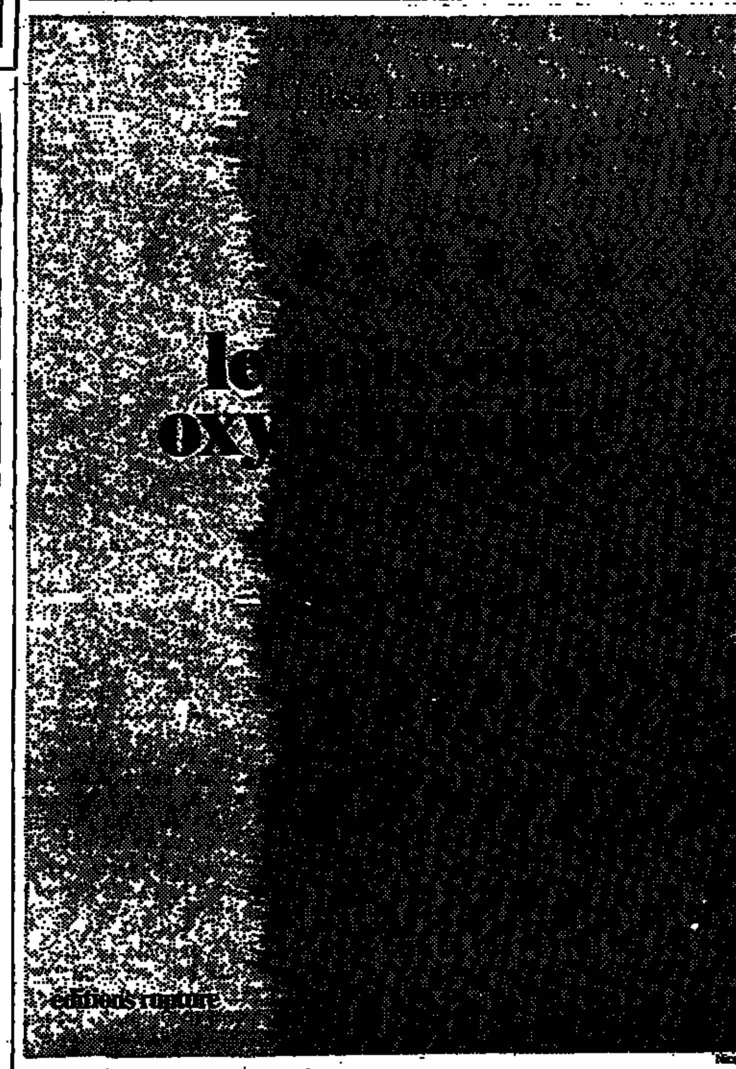
« De l'autre côté du miroir et ce qu'Alice y trouva ». Traduction Henri Parisot, collection « L'Age d'or », Flammarion.

— « Alice au pays des merveilles » suivi de « De l'autre côté du miroir ». Traduction d'André Bay. Marabout, 1963.

— « Alice au pays des merveilles ». Traduit de l'anglais par Jacques Papy. Réédition chez Régine Deforges, 1977.







histoire

Alexandre ressuscité par Roger Peyrefitte

● ***Une biographie dionysiaque et passionnée.***

LE père d'Alexandre, Philippe, roi de Macédoine, combattant les Phocéens qui avaient pillé le temple d'Apollon, à Delphes, ordonna à ses soldats de se couronner de laurier, et dans cet appareil, marcha à l'ennemi comme sous la conduite du dieu même. « *A l'aspect de ce feuillage sacré,* écrit Justin, *les Phocéens, tourmentés par les remords, jettent leurs armes et prennent la fuite.* »

Roger Peyrefitte, enfantant Alexandre à une vie nouvelle, s'avance, lui aussi, la tête couronnée du laurier d'Apollon. Ses adversaires, qui l'ont traversé de flèches cruelles à l'occasion de ses précédents livres, jetteront-ils cette fois leurs armes? Ils ne pourront en tout cas, sauf mauvaise foi, être insensibles à la piété et à l'amour qui lui ont dicté *la Jeunesse d'Alexandre,* non plus qu'à la somme inouïe, de travail que représente cet ouvrage.



Illustration de la couverture du livre.

Préfaçant le délicat roman inspiré à l'un des fils de Thomas Mann, Klaus, par la vie d'Alexandre le Grand (1), Jean Cocteau soulignait qu'il fallait du courage pour publier un aussi gros volume. Le « gros volume » de Klaus Mann fait deux cent cinquante-cinq pages, petit format. Qu'aurait dit Cocteau du monumental récit de Roger Peyrefitte, sept cent dix-neuf pages in-octavo, bien tassées ! Encore Peyrefitte, dans ce premier tome, abandonne-t-il Alexandre au moment où, son père assassiné par Pausanias, il monte sur le trône de Macédoine, c'est-à-dire à l'endroit précis où s'ouvrent la plupart des livres qui lui sont consacrés.

La jeunesse d'Alexandre est en effet une époque que les historiens ont accoutumé soit de taire, soit de traiter fort courtement. C'est ainsi que, chez les modernes, Georges Radet, dans son *Alexandre le Grand* (2), étude par ailleurs excellente, n'a pas un mot pour le prince adolescent : le fils de Philippe et d'Olympias ne commence d'exister, à ses yeux, qu'en 336 avant J.-C., lorsque les délégués des Etats grecs, réunis à Corinthe, le ceignent des mêmes pouvoirs dont avait été investi son père. Quant aux anciens, si nous considérons le plus célèbre d'entre eux, Plutarque, l'enfance et l'adolescence occupent moins du cinquième de sa *Vie d'Alexandre.* En accordant une importance si considérable aux vingt premières années d'Alexandre de Macédoine, Roger Peyrefitte innove absolument.

L'archéologie dépoudrée

La célèbre traduction de *la Vie d'Alexandre,* de Quinte-Curce, par Vaugelas, un des modèles de notre langue classique, a nourri durant près de trois siècles les écoliers français. « *L'Alexandre de Quinte-Curce est invincible, celui de M. de Vaugelas est inimitable* », déclarait Guez de Balzac. Outre leur commun héros, Peyrefitte ressemble à Vaugelas en ceci que leurs biographies d'Alexandre sont, l'une et l'autre, le fruit d'une vie entière : Vaugelas a mis trente ans à perfectionner son œuvre ; quant à Peyrefitte, *Alexandre* est son testament spirituel et la justification de toute son existence. Aujourd'hui, nos lycéens ne lisent guère Quinte-Curce, et ils ont tort. L'*Alexandre* de Peyrefitte, infiniment plus libre et audacieux que tous ceux qui l'ont précédé, devrait pouvoir insuffler à la jeunesse actuelle un amour neuf du monde antique, car c'est éminemment le livre des rêves et des passions adolescentes.

Le roman inspiré de l'antique est un genre périlleux où les échecs ne se comptent plus. Ces romans sont d'ordinaire inférieurs aux œuvres historiques qu'ils paraphrasent, et mieux vaut lire l'*Histoire romaine* de Michelet que *Salammbô* de Flaubert, le *Marc-Aurèle* de Renan que *Marius l'Epicurien* de Walter Pater. Dans son dépouillement, je mets la *Vie d'Hadrien* par Spartien très au-dessus de tel fameux roman contemporain, où le texte âpre et concis de l'historien latin est dilué dans du sirop d'orgeat. Le plus drôle, c'est que personne n'ose avouer, de crainte de paraître inculte, l'ennui puissant que distillent ces romans archéologiques : c'est la nudité du roi, chez Andersen.

Peyrefitte, lui, a réussi là où a échoué Flaubert : dans *la Jeunesse d'Alexandre,* l'archéologie est dépoudrée, le verbe se fait chair, la vie la plus impétueuse ne cesse pas un instant d'irriguer la plus impeccable érudition, Dionysos enfin revit. On sait la phrase de Flaubert : « *Peu de gens devineront combien il a fallu être triste pour entreprendre de ressusciter Carthage.* » Ce *taedium vitae* qui habitait Flaubert ne pouvait que transsuder dans son roman. Ce sont, au contraire, l'amour d'un être et la passion de la vie qui ont animé Peyrefitte, et cela se sent. De la première à la dernière page, son *Alexandre* captive, et quand on y est entré, on n'a plus envie d'en sortir. Aristoxène rapporte dans ses *Mémoires* que la peau du jeune Alexandre avait un parfum très agréable et qu'il s'exhalait de sa bouche et de toute sa chair une odeur suave qui embaumait ses vêtements. Cette nature balsamique d'Alexandre adolescent est aussi celle du livre que Roger Peyrefitte lui a consacré.

Le divin et l'humain

Lisant *la Jeunesse d'Alexandre,* je songeais à ce que dit le messager dans l'*Agamemnon* d'Eschyle : « *Chaque divinité veut être honorée à son heure.* » Jamais écrivain moderne n'aura exprimé avec autant de ferveur le génie religieux du paganisme. Descendant d'Hercule par son père et d'Achille par sa mère, Alexandre le Grand vivait dans une familiarité quotidienne avec les dieux de l'Olympe et avait, nuit et jour, à portée de la main, une édition de *l'Iliade* annotée par son maître Aristote. Peyrefitte rend admirablement cette atmosphère héroïque et sacrée qui est l'élément naturel d'Alexandre. Sa biographie du jeune prince est un long pèlerinage à travers une civilisation où le moindre acte a une dimension liturgique, où le divin et l'humain s'amalgament sans cesse, où chaque moment de l'existence est placé sous le signe des dieux.

Dans *les Priapées,* ce recueil de poésies érotiques latines, dont la savoureuse traduction de t'Serstevens vient d'être rééditée (3), Priape, fils de Vénus et de Dionysos, est appelé *aureus puer,* l'enfant d'or. Le héros de Peyrefitte est, lui aussi, *aureus puer.* Certes, lorsqu'on lit dans Plutarque qu'Alexandre adolescent était d'une tempérance extrême et qu'il ne s'abandonnait aux plaisirs du corps qu'avec beaucoup de réserve, on sourit en respirant chez Peyrefitte l'encens innombrable que le futur conquérant brûle sur les autels de Vénus, d'Eros et de Priape.

Pourtant, par-delà cette érudition polissonne, *la Jeunesse d'Alexandre* demeure un livre pur, et il n'y a peut-être pas, dans ce gros ouvrage, de page plus charmante que celle où les deux enfants, Alexandre et Ephestion, font, avant de se coucher, leur examen de conscience, boivent, selon le principe pythagoricien, un verre d'eau fraîche, rendent grâce aux dieux, puis, se laissant tomber sur leur lit, se livrent aux joies de l'amour.

Le roi Alphonse V d'Aragon étant tombé malade, un de ses courtisans, érudit passionné qui échangea une de ses terres contre un volume de Tite-Live, lut à ce prince la *Vie d'Alexandre* par Quinte-Curce. Il ne pensait que le distraire ; il le guérit. Enchanté par cette lecture, le roi d'Aragon s'exclama : « *Fi d'Avicenne et des médecins ! Vive Quinte-Curce, mon sauveur !* » Gageons que Roger Peyrefitte sera, lui aussi, le sauveur de beaucoup et que nombreux seront ceux à qui *la Jeunesse d'Alexandre* rendra, sinon la santé, du moins la curiosité et l'appétit de vivre.

GABRIEL MATZNEFF.

★ LA JEUNESSE D'ALEXANDRE, de Roger Peyrefitte, Albin Michel, 719 pages, 75 F.

(1) Stock, 1931.
(2) L'Artisan du livre, 1950.
(3) Alfred Eibel, 1977.

Julien, l'empereur philosophe

● ***Benoist - Méchin rend justice à un monarque qui voulait être le continuateur d'Alexandre.***

UN méconnu, l'empereur Julien (331-363), sur lequel les siècles chrétiens ont déversé l'opprobre et apposé le sceau d'apostasie. Quand, seul héritier des Flaviens, massacrés par Constance, il arrive au pouvoir après des tribulations inouïes et sans l'avoir consciemment voulu, l'histoire, depuis trois cent soixante ans, marche dans la foulée de Jésus. Baptisé de force — il en allait de sa vie, — il va, jusqu'à son accession au pouvoir, porter un masque que ses convictions profondes et les influences reçues des néoplatoniciens lui rendent de plus en plus insupportable.

On discutera sans fin, selon la conception qu'on a du baptême : grâce divine indépendante de l'individu ou, au contraire, sacrement lié à une adhésion exprimée. Bien plus passionnante nous semble cette aventure d'un homme qui demande au temps de remonter son cours et que nous aide à comprendre un ouvrage placé sous le signe de la mesure.

Dès son arrivée en Gaule, où il fera merveille en dégageant les frontières, à l'est, de la pression germanique, le bruit court qu'il a des sympathies pour les anciens dieux. Un fort courant antigaliléen existe dans l'empire, où les « Galiléens », partout en place, donnent l'exemple de divisions infinies. Lorsque Julien, injustement disgracié par Constance, est, par soulèvement militaire, hissé sur le pavois à la manière des rois francs, lorsqu'il marche vers Constantinople à la rencontre de l'empereur, il est, tout au long de son équipée triomphale, salué comme « *le messager du soleil* ». Constance meurt à point nommé : voilà Julien Auguste de droit.

En secret, il a été initié au culte de Mithra ; il a reçu le Taurobole (le récit de ce baptême, dans le sang, est une des belles pages du livre) ; il a choisi, contre une « religion des vaincus », qui parle aux hommes de souffrance et de renoncement, le culte d'Hélios-roi, ce soleil visible, éclatant, maître de toute chose sur Terre. La lumière contre l'ombre. Il vit sur un système métaphysique de l'univers, qui est l'aboutissement de raisonnements abstraits, sans apercevoir que le christianisme, lui, est le fruit d'une Révélation, sans comprendre davantage qu'il est une révolution sans précédent dans l'histoire de l'humanité et inscrite plus spécialement dans la société romaine du quatrième siècle, où les hommes, dans leur immense majorité écrasés par le malheur des temps, ont besoin de croire aux consolations d'un autre monde.

Un rêve calciné

Des visions, puis les augures, ont révélé à Julien qu'il est le continuateur d'Alexandre. Fasciné par les mêmes mirages, il va tenter de remonter aux sources du soleil pour parachever l'œuvre du Macédonien et, unissant l'Occident et l'Orient, gouverner l'univers sous une même justice. Comme son prédécesseur, il ne sera pas suivi par ses troupes jusqu'au bout de son rêve, un rêve calciné par le soleil de Mésopotamie tandis que le javelot d'un de ses propres soldats mettait fin au destin de Julien.

Le retour de bâton fut effroyable. Trente-deux années de vie, vingt mois de règne, des victoires décisives pour la civilisation occidentale, furent immédiatement balayés de la mémoire des hommes, comme s'il fallait frapper d'interdit ce chef d'Etat, bientôt qualifié d'Antéchrist. On rayait d'un trait une œuvre considérable : renouvellement du personnel de la cour, réforme de l'armée, réaménagements fiscaux dans le sens d'un énorme allégement des impôts, réorganisation totale des moyens de communication qui provoqua immédiatement une accélération des échanges commerciaux, rétablissement de l'autorité des municipalités pour enrayer le désastreux exode des villes vers les campagnes, où les charges étaient moins lourdes... Ses *Edits de tolérance* (en 360 pour la Gaule, en 362 pour l'empire), qui permettaient aux religions de cohabiter, on alla jusqu'à les muer en édits de persécution.

« *Cette rage destructive n'est pas une page glorieuse dans les annales de l'Eglise* », écrit Benoist-Méchin. Grâce à lui, nous pouvons faire la part du feu et rendre justice à ce jeune empereur philosophe, dernier avatar d'un paganisme dont il voulait faire l'instrument de la régénération des âmes.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ L'EMPEREUR JULIEN OU LE RÊVE CALCINÉ, de Jacques Benoist-Méchin, 278 pages, 39 F. Collection « Le rêve le plus long de l'histoire ». Librairie académique Perrin.

ethnologie

L'agonie d'une culture

● ***Les travaux et les jours des montagnards vietnamiens.***

Minoritaires au Vietnam, les Moï habitent les régions montagneuses du centre du pays, de l'est du Cambodge et du sud du Laos. Appelés Kha au Laos et Phnong au Cambodge, les Moï sont, aux yeux des populations vietnamiennes, des « sauvages » — ce que signifie d'ailleurs le terme moï. Vivant au sein d'une nature hostile peuplée d'animaux réputés pour leur férocité et entourée de forêts immenses, les Moï sont restés, jusqu'en 1850 environ, indépendants, protégés par la géographie.

Après les premiers missionnaires, qui préparèrent le terrain à la colonisation, vinrent les militaires et les commerçants européens qui s'employèrent à « domestiquer » ces êtres « primitifs » en détruisant les valeurs juridiques, morales et religieuses sur lesquelles reposait leur civilisation.

En outre, comme s'il s'agissait d'une race bovine, on décréta que le croisement des Moï et des Annamites devait produire un nouveau type d'hommes mieux adaptés aux souhaits des colons. Quant aux « sauvages » de « race pure », raconte Jean-Dominique Lajoux, les expériences menées sur eux démontrèrent qu'ils étaient réellement des « brutes incultes », puisque incapables de fournir, comme en Europe, douze à seize heures de travail quotidien. Dès lors, les jugements de valeur se bousculèrent dans les textes : les montagnards furent qualifiés de « sales », de « féroces », d' « ivrognes », de « fainéants » ; ce sont des « sauvages nuisibles » et « sans culture ».

L'agonie de leur culture, le processus d'anéantissement des « hommes de la montagne », allaient se poursuivre avec la guerre, les Français profitant de la haine raciale qui opposait Vietnamiens et montagnards pour utiliser stratégiquement ces derniers dans le contrôle des Hauts-Plateaux. Infiniment plus meurtrier, le second conflit du Vietnam acheva de décimer les Moï. Aujourd'hui, un rideau opaque est tombé sur leur pays, aussi bien que sur celui des Phnong au Cambodge et celui des Kha au Laos.

Comme l'écrit Jean-Dominique Lajoux, cinéaste et ethnologue, qui a vécu pendant vingt mois, en 1955, sur les Hauts-Plateaux : « *Les habitants des montagnes indochinoises n'auront pas survécu plus d'un siècle à leur rencontre avec les* « vrais sauvages » : *ceux des civilisations évoluées.* » Dans cet excellent ouvrage, écrit en souvenir de tous les paysans de la forêt qui vécurent des siècles durant sous le regard bienveillant ou cruel de leurs Yang (divinités), il tente de fixer les travaux et les jours de la vie abolie d'hommes et de femmes auxquels fut tragiquement refusé le droit à la différence.

ROLAND JACCARD.

★ LE TAMBOUR DU DELUGE, de Jean-Dominique Lajoux, éd. du Seuil, illustrations en noir et blanc et en couleurs, 128 p., 65 F.

هكذا من الأصل

RELIGION

JÉSUS DANS LE CORAN : UNE ÉTUDE DU PASTEUR TARTAR

,es musulmans auraient de bonnes raisons de célébrer Noël

Une initiative originale : le pasteur Georges Tartar, de l'Eglise indépendante, professeur d'arabe et docteur en sciences religieuses, souhaite, au nom de l'union des croyants, que les musulmans célèbrent la naissance de Jésus. Ce vœu est soigneusement motivé par des considérations historiques et exégétiques (1).

La personne du Christ, remar-,e M. Tartar, n'appartient *pas* la chrétienté. Elle appartient ,ssi à l'islam comme le prouve ne étude attentive du Coran.

Ce Livre saint décrit en effet *Christ comme « fils de Marie »*, apôtre de Dieu », « verbe » de ieu, « esprit » émanant de lui, serviteur » de Dieu, « grâce » la part de Dieu, « signe » pour nivers, « Messie ». Jésus est éfini comme l'un des « intimes » Dieu.

M. Tartar croit pouvoir con-ure que Jésus-Christ n'est pas ,ulement pour le Coran « *un rophète, mais qu'il est au-dessus s prophètes* ». Il regrette que s musulmans n'aient pas eu dée de célébrer la naissance de ;sus parce qu'ils ont adopté une attitude d'hostilité » à l'égard s chrétiens, alors que Muham-ad (Mahomet) était à l'égard Jésus plein de vénération et admiration. Il a su opérer une stinction entre la personne et nseignement de Jésus et la ligion des chrétiens divisés en glises et sectes.

Jamais, affirme le pasteur, le oran ne parle de Muhammad *comme étant supérieur à ésus* ». Jésus y est présenté mme le plus grand et le plus nportant des prophètes.

Un palmier obéissant

Le Coran affirme, d'autre part, conception virginale de Marie. elle-ci reçut le souffle divin qui a fécondée ; les exégètes musul-ans ne sont pas d'accord sur endroit précis où ce souffle a tteint la Vierge : la fente de a chemise, la poche de son vêtement, la queue de sa robe, sa anche ? Ce genre d'interroga-ion peut faire sourire nos ontemporains, mais il faut tenir ompte des préoccupations de 'époque (XIIe-XIIIe siècle).

Combien de temps dura la grossesse de Marie ? Le Coran ne le dit pas, mais les exégètes ont avancé des hypothèses variées : neuf, six ou sept mois, trois heures (sic)...

Selon le Coran, Marie accoucha près du tronc d'un palmier, et, lorsqu'il n'était encore qu'un nourrisson, Jésus a parlé afin d'attester l'innocence de sa mère.

On notera que l'Evangile apocryphe du pseudo-Matthieu raconte cette charmante légende : Marie, voyant que le palmier est chargé de dattes, exprime à Joseph le désir d'en manger. Mais celui-ci objecte la hauteur de l'arbre et se dit plutôt préoccupé par la pénurie d'eau. C'est alors que l'*Enfant Jésus*, qui reposait sur les genoux de sa mère, dit au palmier : « *Arbre, incline-toi et nourris ma mère de tes fruits.* » A ces mots, le palmier incline *aussitôt sa cime* jusqu'aux pieds de Marie. Après que tous furent rassasiés, il attendit pour se redresser l'ordre de Jésus. Ce que fit le bébé (qui lui demanda en outre *de dégager ses racines* pour que l'eau souterraine apparaisse à la surface. Et c'est ainsi que la Sainte Famille et les bêtes l'accompagnant purent se désaltérer.

Est-il utile de rappeler que, pour le Coran, Jésus n'est pas Dieu, mais seulement un homme privilégié, un serviteur de Dieu ? Les chrétiens sont accusés par l'exégète sunnite Al Râzi (de son vrai nom Fakr al-Din Abu Abd-Allah Muhammad ben Umar al-Hu*sayn al-Râzi*) *de tenir des propos* insensés en disant de Jésus qu'il est le Fils de Dieu. Et c'est bien ainsi que l'entendent tous les musulmans.

Les musulmans, écrit le pasteur Tartar, ignorent les Evangiles. C'est pourquoi l'idée qu'ils se sont faite de Jésus ne correspond pas à l'image qui apparaît dans les Evangiles. Réciproquement, les chrétiens ignorent le Coran et l'image qu'il se fait de Jésus.

Jeter un pont au-dessus de ce fossé, tel est le sens de l'effort de M. Tartar. C'est parce qu'il serait souhaitable que les chrétiens étudient le Coran, qu'ils le méditent. « *Le jour*, écrit-il, *où il y aura des chrétiens islamisants et des musulmans christianisants connaissant aussi bien la Bible que le Coran, le rapprochement entre les deux religions deviendra une réalité.* »

Il se trouvera peut-être des musulmans pour émettre des objections aux propositions et aux interprétations de M. Tartar, mais tel est le sort commun de toute initiative audacieuse...

HENRI FESQUET.

(1) Numéro spécial du bulletin l'Union des croyants monothéistes léc. 1977). 112, avenue Gambetta. 020 Paris.

Devant les informateurs religieux

LE CHANCELIER E LA GRANDE LOGE DE FRANCE DÉCLARE TRE CATHOLIQUE PRATIQUANT

M. Jean-André Faucher, grand ,ancelier de la *Grande Loge de* rance, a déclaré, mercredi . décembre, aux informateurs ligieux que dans sa propre loge, ır soixante-douze membres, il y ,ait *trois agnostiques*, aucun croyant, le reste étant des leptes de diverses religions. « *Je is personnellement catholique atiquant*, devait-il préciser. *Je e réjouis que dans un petit ,mbre de mois la Grande Loge it officiellement reconnue en pagne.*

« *En 1977, nos adhérents, au ,mbre de treize mille, ont une oyenne d'âge de trente-cinq ans. y a peu d'ouvriers parmi nous, qui est une lacune, mais nous crutons beaucoup parmi les chniciens, les artisans, les mai-s d'art, etc.* »

M. Faucher a regretté les erses déclarations antimaçon-ques « diffamatoires » de *r Lefebvre, tout en se félici-*t que celui-ci ne rencontre ère d'audience sur ce point.

De son côté, M. Georges Mar-l, grand maître de la Grande ge, *devait affirmer* qu'il était aussi catholique, quoique non atiquant et que ses enfans aient à l'église. Ancien déporté, dit devoir la vie à l'action d'un être. Reçu récemment à l'Ely-e par le président de la publique pendant quelque qua-nte-cinq minutes, M. Marcou a liqué qu'il n'avait pas été ques-n de politique pendant cette dience et que, d'ailleurs, la ande Loge ne professait aucune sition politique. — H. F.

SCIENCES

Le premier astronaute européen sera choisi parmi quatre candidats

Quatre candidats astronautes viennent d'être retenus par l'Agence spatiale européenne. L'un d'eux participera, en 1980, au premier vol du laboratoire spatial Spacelab. Il s'agit de MM. Franco Malerba (Italie), Ulf Merbold (Allemagne fédérale), Claude Nicollier (Suisse) et Vubbo Ockels (Pays-Bas). Il était prévu de choisir six candidats, mais après un premier tri qui ne laissait en présence que douze postulants l'Agence a renforcé ses critères, les portant à un niveau supérieur à ce que demandait la NASA pour un astronaute européen. Huit des douze postulants, dont la candidate française, ont alors été éliminés sur critères médicaux.

En décembre 1980, le laboratoire orbital Spacelab, construit par l'Agence spatiale européenne, fera son premier vol, d'une durée de sept jours, à bord de la navette spatiale américaine. Il emmènera l'un des quatre candidats que vient de sélectionner l'Agence, premier Européen de l'Ouest à explorer le cosmos. Deux autres des candidats seront astronautes en titre, contrôleront et aideront depuis le sol leur collègue, et auront bon espoir de lui succéder pour une mission ultérieure. Quant au dernier postulant, il sera, en avril prochain, la dernière victime d'un impitoyable processus de sélection qui vient de franchir sa pénultime étape.

Il y aura cinq astronautes à bord de la navette lors du premier vol du Spacelab. Le commandant de bord et le pilote auront en charge les diverses manœuvres et le fonctionnement de la navette spatiale : un « spécialiste mission » gérera tout ce qui concerne la connexion entre la navette et Spacelab. Tous trois seront des astronautes professionnels de la NASA.

Les deux astronautes restants seront, au contraire des scientifiques, appelés « spécialistes charge uile » dans le jargon de l'astronautique. Ils auront à mettre en œuvre les expériences embarquées à bord du Spacelab. L'accord conclu entre l'Agence européenne et la NASA prévoit, pour le premier vol, un partage équitable des ressources et du poids entre les expériences américaines et les expériences européennes ; il y aura un spécialiste américain et un spécialiste européen.

Cela définit le « profil » qu'on demande à ce dernier : il doit être un scientifique généraliste, bon expérimentateur, capable de comprendre et de contrôler les soixante et une expériences de physique de l'atmosphère, physique des plasmas, astronomie, biologie, observation de la Terre, science des matériaux, qui constituent la partie européenne de la charge utile pour ce premier vol.

La sélection des candidats a commencé au printemps dernier. Chacun des dix pays d'Europe qui participent au programme Spacelab devait faire une présélection et proposer à l'Agence un maximum de cinq candidats, l'exécutif de l'Agence faisant une sélection analogue parmi son personnel. Il en est résulté une liste de cinquante-trois candidats dont une femme, la française Anny-Chantal Levasseur-Regourd, (*le Monde* du 9 septembre) qui ont subi divers contrôles d'aptitudes : conversations avec des scientifiques responsables des expériences embarquées, tests médicaux et psychologiques, vérification de la maîtrise de la langue anglaise. Le directeur général de l'Agence a finalement choisi quatre postulants, qui vont être soumis pendant six mois à des tests beaucoup plus poussés, faits en partie dans les centres d'entraînement des astronautes de la NASA.

Presque simultanément avec le choix de l'Agence, la NASA vient de faire connaître les finalistes du processus de sélection analogue, mené aux Etats-Unis, pour choisir le « spécialiste charge utile » américain. Il y a une femme dans la liste : Mme Ann Whitaker, qui travaille au Marshall Space Flight Center, dans l'Alabama, et pourrait donc être la première Américaine de l'espace. Elle reste en compétition avec cinq hommes : Craig Fisher, Michael Lampton, Byron Lichtenberg, Robert Menzies et Richard Terrile.

MAURICE ARVONNY.

[M. Franco Malerba est né à Busalla (Italie) en 1946. Célibataire il est ingénieur en électronique, docteur en physique et travaille dans la filiale italienne du constructeur d'ordinateurs Digital Equipement.

M. Ulf Merbold est né à Greitz (Allemagne fédérale) en 1941. Marié et père d'un enfant, il est docteur ès-sciences et fait des recherches sur la croissance des cristaux au Max-Planck Institute für Metaalforschung.

M. Claude Nicollier est né à Vevey (Suisse) en 1944. Marié et père d'un enfant, il est astronome, après avoir été pilote de ligne à la Swissair. Diplômé en astrophysique de l'université de Genève, il est actuellement chercheur à l'ESTEC, centre technique de l'Agence spatiale européenne à Noordwijk, aux Pays-Bas.

M. Vubo Ockels est né à Almelo (Pays-Bas) en 1946. Marié et père d'un enfant, docteur en physique de l'université de Groningue il conduit actuellement des recherches en physique nucléaire.]

CARNET

Naissances

— Evelyne et Didier Deboin ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Nathaniel,

le 16 décembre 1977.

— Dominique et Dominique de Montvalon ont la joie d'annoncer la naissance de

Martin.

Paris, le 19 décembre 1977.

Fiançailles

— Odile Blondy et Patrick D'Humières ont le bonheur et la joie de faire part de leurs fiançailles à leurs parents et amis.

3 bis, rue Jeanne-d'Arc,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Mariages

— Doris Ménaché et David L. Aronson sont heureux de faire part de leur mariage célébré à Bethesda, le 11 décembre 1977.

10, rue du Docteur-Finlay,
F 75015 Paris.
4998 Batteny Lane,
Bethesda Md 20014.

Décès

— Bourgoin, Villefranche.

M. Jacques Armanet,
Mme et le docteur Jean Meyer,
Pierre, Sonia et Franck,
M. et Mme Paul Gonnet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Elie ARMANET,
ancien maire de Bourgoin,

survenu le 21 décembre 1977.

Messe de funérailles le vendredi 23 décembre, à 9 h. 30, en l'église de Ville-sur-Jarnioux.

— Le service juridique et technique de l'information des services du premier ministre a le regret de faire part du décès de

M. Michel ENJAUME,
administrateur civil,

survenu à Paris, le 19 décembre 1977, à l'issue d'une longue maladie.

— Brignoud, Paris.

Mme Bourgeat,
M. et Mme Jean-Daniel Tordjman,
*font part du décès, dans sa quatre-*vingt-douzième année, de

Mme Edwige JOYEUX,
née Angelier.

Obsèques religieuses dans l'intimité.

— Mme Roger Leroy,
M. et Mme Jacques-Marie Leroy et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Leroy et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Leroy,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger LEROY,
pharmacien,

survenu le 19 décembre 1977, à l'âge de soixante-six ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée, dans l'intimité familiale, le 22 décembre 1977 en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Guy RABOURDIN,
née Adrienne Bernard,

survenu le 20 décembre 1977 à Paris, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie aura lieu le vendredi 23 décembre 1977 en l'église Saint-André de Chelles (77), à 11 heures.

De la part de :
M. Guy Rabourdin, son époux,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Rabourdin,
M. et Mme Jean-Louis Rabourdin,
ses enfants,
Stéphanie, Guillaume et Marine,
ses petits-enfants,
Et de toute la famille,
150, rue de l'Université, 75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Roger RAFFIN,

mort à l'hôpital Sainte-Blandine de Metz, à l'âge de soixante-neuf ans, le 20 décembre 1977.

De la part de
Mme Roger Raffin, son épouse,
Le Père Pierre Raffin, O.P.,
Mlle Christine Raffin,
ses enfants,
M. et Mme Léon Raffin,
Jean-Pierre et Anne Raffin et leurs enfants,
Annie et Georges Kirgo et leurs enfants,
son frère, sa belle-sœur, ses neveux et nièces,
Les familles Besse, Caillet, Ferrand et Peyronnet.

Les obsèques auront lieu en l'église Sainte-Thérèse (Metz) dans l'intimité familiale le samedi 24 décembre, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, résidence le Stade,
57000 Metz-Saint-Symphorien.
222, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.
8, rue Scheffer, 75016 Paris.

— Royan.

M. Raymond Rogeon,
M. et Mme Francis Azoulay,
Les familles Brunet, Lefort, Clement, Barre,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond ROGEON,

survenu le 19 décembre 1977, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques protestantes ont eu lieu le mercredi 21 décembre 1977 dans la plus stricte intimité.

14, avenue de la Métairie,
17200 Royan.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Communications diverses

— Au cours d'une réception qui a eu lieu le 16 décembre 1977 à l'ambassade de Cuba, le conseiller René Bernard-Vieilleville a reçu des mains de Son Excellence Gregorio *Ortega Suarez le diplôme* d'honneur de la chambre de commerce de Cuba pour les éminents services rendus au développement des échanges entre les deux pays.

Visites et conférences

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, entrée, exposition au Grand Palais, Mme Bouquet des Chaux : « Le siècle de Rubens ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot : « Manufacture des Gobelins ».

15 h., entrée boulevard du Palais, Mme Guillier : « Sainte-Chapelle ».

15 h., 7, quai Anatole-France, Mme Legregeois : « Paris 1900 ».

15 h., 6, place des Vosges, Mme Zujovic : « La maison de Victor Hugo » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).

15 h., 60, rue des Archives : « Hôtel Guénéguaud » (Mme Hager).

14 h. 45, façade, portail de droite : « *Notre-Dame de Paris* » (M. de La Roche).

15 h., devant l'Opéra : « Théâtre de l'Opéra » (Paris et son histoire).

15 h. 30 : métro Rambuteau : « Le centre d'art moderne Beaubourg » (Tourisme culturel).

CONFERENCE. — 20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « Maîtres et disciples » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

CAS N° 25

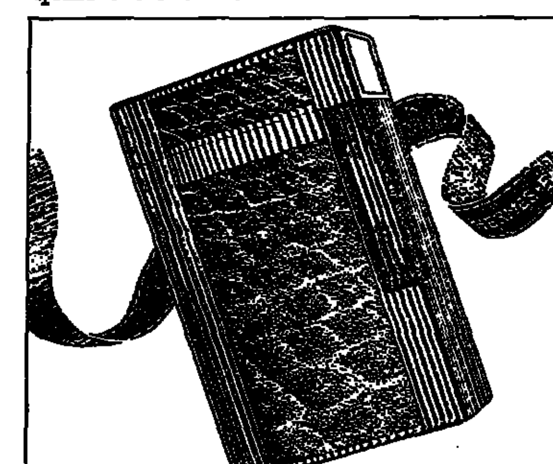
Cette femme, âgée de trente-deux ans, vient d'être abandonnée avec ses sept enfants (quatorze ans, treize ans, dix ans, huit ans, six ans, quatre ans et trois ans). Le divorce est demandé, mais la pension alimentaire n'est pas encore fixée. Ces huit personnes vivent dans deux petites pièces très bien soignées, mais trop petites.

Les deux aînées sont au C.E.S. en demi-internat, les cinq derniers couchent dans un même lit.

Cette famille doit acquérir des lits pliants qui ne tiendront pas de place le jour. Pour organiser ce modeste logis abandonné par le père, il faut : 2 000 francs.

★ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. C.C.P. Paris 4-52 ou chèque bancaire.







RADIO-TÉLÉVISION

Fin des grèves sur les trois chaînes

Les programmes de la première et de la troisième chaîne sont normalement diffusés ce jeudi. Des grèves tournantes se poursuivent néanmoins dans les stations régionales de FR 3, où une entrevue est prévue, le 23 décembre, entre les syndicats et la direction.

Sur Antenne 2, les syndicats devaient mettre fin à la grève après l'assemblée générale qui a lieu ce jeudi à 13 heures. Il est probable que les émissions reprendront normalement dès cet après-midi. Dans la même société, le SCORT, syndicat des cadres, a fait savoir qu' « ayant défendu fermement les positions arrêtées par ses adhérents et obtenu satisfaction sur des points importants », il ne pouvait « s'associer aux mouvements de grève actuels ».

JEUDI 22 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1



18 h. 25, *Pour les petits*; 18 h. 30, L'île aux enfants; 18 h. 55, Animaux : Caméra au poing; 19 h. 10, Petrus, Petro, Pétrole; 19 h. 15, Une minute pour les femmes; 19 h. 45, Spécial formations politiques : le parti républicain indépendant; 20 h., Journal;

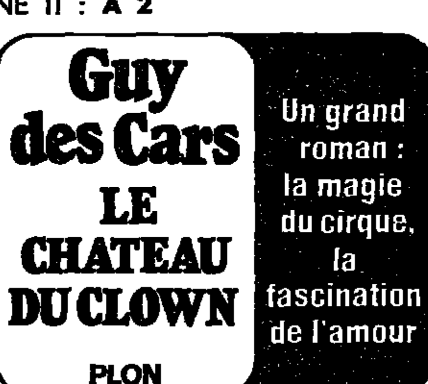
20 h. 30, *Variétés* : Show Machine; 21 h. 30, Retransmission lyrique Otello, de Verdi, mise en scène J.-P. Ponnelle, direction A. Lombard, avec I. Cononovici, S. Codinas, G. Chauvet, K. Pascalis.

Une production de l'Opéra du Rhin.

23 h. 45, Journal.



CHAINE II : A 2



19 h. 20, Programme régional; 19 h. 45, Le petit théâtre; 20 h., Journal;

20 h. 30, Série : Banlieue Sud-Est, d'après R. Fallet, réal. G. Grangier, avec P. Le Person, M. Biraud, O. Laure.

22 h., Variétés : Ça s'est passé un jour d'été, avec M. Fugain, réal. M. Parbot.

23 h., Documentaire : Les chemins tendres, réal. P. Villiers; 23 h. 30, Journal;

23 h. 40, Interlude : Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR 3

17 h. 30, *Pour les jeunes*; 19 h. 5, *Emissions régionales*; 19 h. 40, Tribune libre : Secours catholique; 20 h., Les jeux;

20 h. 30, FILM : MANON DES SOURCES, de M. Pagnol (1952), avec J. Pagnol, R. Pellegrin, A. Roudier, Rellys, R. Vattier, F. Sardou, Arius, Ch. Blavette, M. Mathis, M. Géniat. (N.) (Deuxième partie.)



22 h. 20, Journal;

22 h. 35, Réussite : Antiope.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père » (le rail); 19 h. 25, Biologie et médecine : « les pacemakers »;

20 h., Nouveau répertoire dramatique de L. Attoun : « l'Ambulance », de Guy Foissy. Avec H. Manson, A. Tainsy, M. Moretti; 22 h. 30, Entretiens avec... Mme Golda Meir; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine; 19 h., Jazz time; 19 h. 45, Mots du silence et musiques de l'ombre (Schumann, Schubert, Rimski-Korsakov, Moussorgski);

20 h. 30, Concert de musique de chambre par le Quatuor Juilliard : Beethoven : « Quinzième quatuor en la mineur, opus 132 »; « Neuvième quatuor en ut majeur, opus 59, n° 3 »; « Premier quatuor en fa majeur, opus 18, n° 1 »; 23 h., France-Musique la nuit.

VENDREDI 23 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h., L'Evangile en papier; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout; 12 h. 30, Midi première; 13 h., Journal; 13 h. 35, Série américaine : La petite maison dans la prairie; 14 h. 30, Les visiteurs de Noël; 16 h., Six minutes pour vous défendre; 16 h. 10, C'est arrivé à Paris; 17 h. 30, A la bonne heure; 18 h., L'enfance de l'art (Loka-Bali); 18 h. 25, Pour les petits; 18 h. 30, L'île aux enfants; 18 h. 55, Animaux : Caméra au poing; 19 h. 15, Une minute pour les femmes; 19 h. 43, La poésie que j'aime; 19 h. 45, Mini-chroniques; 20 h., Journal;

20 h. 30, Au théâtre ce soir : L'Amour fou, d'A. Roussin, avec S. Valère, B. Lavalette, C. Silhol, J. Desailly.

22 h. 45, Interview : André Roussin et l'aiguillage (H comme hasard), prod. J. Poly, réal. A. Quercy.

Un académicien se penche sur son passé.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 20, Dessin animé; 12 h. 30, Journal; 12 h. 40, Jeu : Des chiffres et des lettres (spécial jeunes); 13 h. 10, Je veux être toi; 13 h. 30, Marionnettes chinoises; 13 h. 35, Magazine régional; 13 h. 50, Aujourd'hui magazine; 17 h. 10, Téléclub : Les confessions d'un enfant de chœur, de J. L'Hote, avec M. Biraud, D. Ajoret, P. Olaf, J.-M. Therin (rediffusion).

Par amour pour la petite Virginie, Pierre, dont les parents sont instituteurs, laïcs militants, se fait enfant de chœur.

18 h. 40, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Le petit théâtre : les violons parfois; 20 h., Journal;

20 h. 30, Série : Les folies d'Offenbach (M. Choufleuris restera chez lui); 21 h. 30, Littéraire : Apostrophes (Albert Cohen).

Une interview d'Albert Cohen, conçue comme une initiation à son œuvre : six titres. Et les témoignages de MM. Ch. Gombault (ex-directeur de France-Soir), F. Marceau et F. Mitterrand.

22 h. 45, Journal;

22 h. 50, FILM (Ciné-club) : LA CHARRETTE FANTOME, de J. Duvivier (1939), avec P. Fresnay, L. Jouvet, M. Francey, V. Tessier, Mila Parely, M. Bell. (N.)

Un homme, assassiné la nuit de la Saint-Sylvestre, devient, pour un an, le charretier de la mort. Son ami, un mauvais garçon, aimé d'une salutiste, cherche à échapper à son destin.

Adaptation trop « française » du roman suédois de Selma Lagelöf. Une certaine poésie brumeuse et des truquages repris au cinéma muet.

CHAINE III : FR 3

17 h. 30, Pour les jeunes; 19 h. 5, Emissions régionales; 19 h. 40, Tribune libre : l'Armée du salut; 20 h., Les jeux de Noël;

20 h. 30, Spectacle : Holyday on ice; 21 h. 20, Spectacle audio-visuel : Chantecler, d'Ed. Rostand, mise en scène J.-Ch. Averty, musique Cl. Bolling, avec J. Piat, Ch. Minazzoli, Louis Badie;

23 h. 55, Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Gaignebet (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50); 7 h. 5, Matinales; 8 h., Les chemins de la connaissance... le territoire des anges; à 8 h. 32, L'âge d'or de l'Occident musulman; 8 h. 50, Echec au hasard; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle; 10 h. 45, Le texte et la marge; 11 h. 2, L'exposition S. Lifar; 12 h. 5, Parti pris; 12 h. 45, Panorama;

13 h. 30, G.R.M.-INA : musique dans son contexte; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Anthologie du fantastique », de R. Caillois; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture...; 16 h., Pouvoirs de la musique; 18 h. 30 « La Certaine France de mon grand-père » (le rail); 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : la lutte biologique contre les insectes;

20 h., Relecture de André Hardellet, par Hubert Juin. Avec L. Nucera, A. Vera, A. Boudard, A. Lanoux, G. Béart; 21 h. 30, Musique de chambre : récital Y. Monceau (Pachelbel, Bach); Quintette de cuivres de l'Orchestre National de France... « Ballet à cinq » (Anonyme); Trio à cordes français... « Trio à cordes, opus 35 » (Lemeland); 22 h. 30, Entretiens avec... Mme Golda Meir; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique; 8 h. 30, Noire et blanche; 9 h. 2, Portrait de Victor de Sabata; 9 h. 30, Les grandes voix; 10 h., La règle du jeu et le cours d'interprétation, par Bruno Giurranna; 12 h., La chanson; 12 h. 35, Sélections - concerts; 12 h. 40, Jazz classique;

13 h. 15, Stéréo postale; 14 h., Mélodies sans paroles : œuvres de Locelli, Smetana, Fauré, Haendel, Prokofiev, Weber; à 15 h., Musique française pour fêter Noël : œuvres de H. Tomasi, Szaboly; à 15 h. 32, Gabrieli, Corelli, Schutz, Bach; 17 h. 30, Equilences : G. Litaize, L.-Cl. d'Aquin; 18 h. 2, Musiques magazine; 19 h., Jazz time (Beau Be-Bop); 19 h. 45, Mots du silence...

20 h. 20, Echanges franco-allemands et musiques de l'ombre, Orchestre de Baden-Baden, direction E. Bour. Avec C. Zacharias, piano : « Diapason » (D. Schnebel); « Quatrième concerto en sol majeur, opus 58 » (Beethoven); « le Sacre du printemps » (Stravinski); 22 h. 15, France-Musique la nuit... grands crus. Symphonies n°s 1 et 9 de Beethoven, par Otto Klemperer et Fritz Busch; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 22 DECEMBRE

— *M. Jacques Barrot*, secrétaire d'Etat au logement, participe au Journal d'A 2, à 20 heures.

— *Les réfugiés indochinois en Thaïlande*, tel est le sujet du magazine Inter-Soir sur France-Inter, à 19 h. 20.

VENDREDI 23 DECEMBRE

— *Le pétrole en 1978* est l'émission de R.-M.-C.-Choc, à 13 h. 20.

— *M. Louis de Guiringaud*, ministre des affaires étrangères, est l'invité du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

VU

Sganarelle malgré lui

Est-il possible qu'un « comique-né » — c'était le titre du téléfilm de Michel Polac, mercredi, sur Antenne 2, — qu'un amuseur capable de mettre une salle en joie puisse tout donner, n'importe quoi, dix ans de sa vie, quatre de ses doigts, pour mettre son auditoire en larmes ? Peut-on vraiment imaginer que l'astuce d'un imprésario cupide suffise à faire un clown d'un jeune premier et que l'essentiel — la force, le génie comique — se confonde avec l'accessoire : salopette, lunettes ou casquette façon Coluche ? On nous permettra d'en douter.

Fernand Raynaud aimait évoquer le jour mémorable où il s'est rendu compte de ce pouvoir singulier, grisant : être capable de déclencher à volonté l'hilarité de ses camarades. Et Devos — il avait accepté de jouer là, pour la première fois, un rôle, un vrai rôle de professeur d'art dramatique — oui, si bon comédien soit-il, Devos est assez conscient, comment pourrait-il en être autrement, de l'originalité de ses textes pour ne pas leur préférer ceux des autres. Car, enfin, dans ce domaine — celui du rire, — depuis Molière, depuis Shakespeare, voyez Chaplin, voyez Allen, auteurs et acteurs, le plus souvent, ne font qu'un. L'œuvre et le personnage se confondent dans une même vision dérisoire du monde. Et cet apport est trop original, trop rare, pour ne pas alimenter, sinon combler, la plus dévorante des ambitions.

C'est le seul reproche que l'on puisse adresser au film de Polac, un bon film, moins satirique que psychologique, bien ficelé, bien joué, cette désespérance d'une vedette fabriquée de toutes pièces, Hamlet en puissance et Sganarelle malgré lui.

CLAUDE SARRAUTE.

VENDREDI SOIR A « APOSTROPHES »

Portrait d'Albert Cohen

Vendredi 23 décembre, le numéro d' « Apostrophes » ne ressemblera pas aux autres : un seul homme sur la sellette, Albert Cohen, et pas de remue-ménage d'idées, toute l'émission consacrée à une œuvre littéraire. Bernard Pivot nous fait-il seulement un cadeau de Noël ou inaugure-t-il une nouvelle formule pour rendre à la littérature sa place ? On le souhaiterait, car l'entreprise est réussie. Albert Cohen, c'est un curieux cas dans les livres : un phénomène à éclipses.

En près de cinquante ans, il a écrit quatre romans qui composent une geste, celle de Solal et de ses cousins de Céphalonie, des juifs d'Orient que leur destin héroïque ou burlesque conduit à Marseille, à Genève. La renommée ne vient à leur auteur qu'au troisième volume ; quand *Belle du Seigneur* paraît en 1968, on a oublié *Solal*, première apparition du héros en 1930, et son double bouffon *Mangeclous*, qui date de 1938. La superbe histoire d'amour de *Belle du Seigneur* remporte tous les suffrages et le grand prix de l'Académie française.

Son prestige est tel qu'on découvre à rebours Albert Cohen, tandis que lui poursuit sa course. *Les Valeureux*, en 1969, accomplissent Mangeclous comme *Belle du Seigneur*, trente-huit ans plus tard, accomplit Solal. On redécouvre aussi un petit chef-d'œuvre, intime, discret, passé trop inaperçu en 1954, *le Livre de ma mère*. En 1972, celui-ci trouvera une suite dans *O vous, frères humains !* Voilà, c'est tout, six livres, l'œuvre d'Albert Cohen, mais, en sa curieuse trajectoire, elle a fait naître des fanatiques.

Bernard Pivot en est un, né de *Belle*, bien sûr. Mais il n'a pas eu de mal à en trouver d'autres qui le sont depuis plus longue date : Charles Gombault, Félicien Marceau, François Mitterrand. Leurs témoignages d'admiration viendront sur l'écran couper un peu bizarrement l'entretien auquel ils ne participent pas. L'un vantera la grandeur solaire de Solal, l'autre la force comique de Mangeclous, François Mitterrand réclamera, pour Albert Cohen, le Nobel.

Devant la mine gourmande et réjouie de Pivot, un petit vieillard, frêle et poupin, avec d'admirables yeux de velours, parle seul. Un conteur-né, mais un acteur aussi. Doué d'une mémoire prodigieuse. A Marseille, où il a passé son enfance, son adolescence, juif de Corfou transplanté, il a été le condisciple, l'ami de Marcel Pagnol. Il sait encore par cœur les vers virgiliens que celui-ci lui écrivait, moyennant rente, pour faciliter ses conquêtes, et il se rappelle mot pour mot l'horrible scène du camelot qui lui donna conscience d'être juif.

La femme, son peuple, sont ses lignes de force majeure. Il a écrit l'épopée des siens, il a dédié chacun de ses livres aux différents visages de la première, entre lesquels rayonne avant tout le visage de sa mère. A l'entendre parler de toutes les formes d'amour qu'il a vécues, imaginées, refusées comme l'amour du prochain, inaccessible parce que trop absolu et que « mieux vaut la pitié », condamnées comme la passion adultère, impossible à vivre parce que réduite à être « chimiquement pure », sans support social, on devine en lui plus qu'une sensualité, plus qu'un esprit de conquête, une âme religieuse. Bernard Pivot n'en croit pas ses oreilles. Mais l'œuvre d'Albert Cohen prend une dimension nouvelle.

JACQUELINE PIATIER.

L'UNION SYNDICALE DES ACTEURS CONTRE TF 1 ET ANTENNE 2

La première chambre civile du tribunal de Paris présidée par Mme Simone Rozès a examiné mercredi 21 décembre l'action engagée par l'Union syndicale des acteurs visant à réclamer 600 000 F de dommages et intérêts à TF 1 et 300 000 F à Antenne 2 pour non-respect des engagements pris au début de 1975 en ce qui concerne la limitation du nombre des films diffusés à la télévision.

A l'appui de ces requêtes, Mᵉ Florence Lyon-Caen a soutenu que M. Marcel Jullian avait promis par écrit le 25 janvier 1975 que le nombre des films diffusés à Antenne 2 serait de 130 pour 1975, 110 pour 1976 et 100 pour 1977, alors qu'il y en eut en réalité 127 en 1976 contre 122 en 1975 et que cette évolution a continué cette année. Mᵉ Florence Lyon-Caen ajouta que M. Jean-Louis Guilland s'était engagé, lui aussi par écrit, le 7 février 1975 à limiter le nombre des films de TF1 à 125 par an et que ce nombre fut de 129 en 1975, pour passer à 145 en 1976 ; il est déjà de 128, depuis le début de 1977.

Selon Mᵉ Philippe Solal, M. Jullian a écrit qu'il « *proposait un processus* » aboutissant aux chiffres en question, et d'après Mᵉ Raoul Castelain M. Guilland a seulement fait une promesse pour 1975 en exprimant une intention de réduction pour l'avenir. La avocats des défendeurs assurent qu'en tout cas les efforts nécessaires ont été accomplis dans la mesure du possible pour endiguer la progression du nombre de films, et que, d'autre part, sur Antenne 2 le pourcentage des horaires réservé aux films a diminué, compte tenu de l'augmentation de l'ensemble des émissions.

Le jugement sera rendu dans quatre semaines.

FR 3 : UNE NOUVELLE RADIO RÉGIONALE

● Une nouvelle radio régionale, FR 3 - Normandie, s'ouvrira le 6 janvier 1978, a annoncé M. Claude Contamine, président de FR 3, au cours d'une conférence de presse. Cette radio, basée à Caen (provisoirement dans une péniche au centre de la ville) et qui couvrira à la fois la Haute et la Basse-Normandie, c'est-à-dire les cinq départements de la Seine-Maritime, de l'Eure, du Calvados, de la Manche et de l'Orne, sera la dix-septième radio régionale dépendant de FR 3 (rappelons qu'il n'existe toujours pas de radio régionale dans la région Centre et dans la région Ile-de-France).

FR 3 - Normandie émettra tous les jours aux mêmes horaires que les autres stations régionales (de 7 h. 15 à 7 h. 30, informations avec deux bulletins à partir de Caen et Rouen ; de 9 h. à 12 h., animation et programme artistique ; de 12 h. à 12 h. 30, informations), mais, contrairement aux autres stations, en modulation de fréquence uniquement. Les auditeurs pourront capter ces programmes sur 99,60 MHz (Caen), 88,9 MHz (Le Havre et Rouen), 93 MHz (Alençon), 94 MHz (Cherbourg).

EDITION

M. PIERRE BORDAS A DONNÉ SA DÉMISSION DE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Pierre Bordas, fondateur des éditions qui portent son nom, vient de donner sa démission de président - directeur général et d'administrateur de la société des Editions Bordas et de l'ensemble de ses filiales. « *Si j'ai été amené à prendre cette décision*, dit-il, *c'est parce que j'y ai été contraint. Ayant fait part au conseil d'administration de mon inquiétude devant les conséquences d'actes de gestion qui ne m'avaient pas été préalablement soumis, et devant une politique éditoriale que j'estimais ne pouvoir approuver, j'avais suggéré qu'une mission d'enquête portant sur le fonctionnement de la direction générale des Editions Bordas fût confiée à un expert...*

» *Les représentants du groupe bancaire qui détient ou contrôle actuellement la quasi-totalité des actions du groupe Bordas ont refusé de prendre cette proposition en considération... Bien plus, alors que cette demande d'enquête mettait directement en cause le directeur général, le conseil d'administration a estimé devoir manifester à celui-ci une confiance accrue en l'appelant à la vice-présidence de la société. Cette double décision du conseil ne pouvait être ressentie par moi que comme un véritable désaveu.* »

[Précisons que le directeur général des éditions Bordas est M. Jean-Claude Bourgeois, et que le groupe bancaire dont il s'agit est la Banque de Paris et des Pays-Bas. La maison avait traversé des difficultés financières, mais elle se trouvait en voie de redressement, selon M. Thierry Bordas, fils du président démissionnaire.]

Les progrès des radios libres

Une « table ronde » à Paris...

Une réunion entre plusieurs radios libres en fonctionnement ou en projet a eu lieu à Paris mercredi 21 décembre. Dix stations émettant plus ou moins régulièrement étaient représentées et, notamment, Radio libre 44 (Nantes), Radio verte-Fessenheim (Alsace), Radio-Beau délire et Radio - Campus (Lille), Radio verte, Radio-Bastille (Paris). Les équipes de *Radio-93* (lire ci-dessous) et de Radio-C.N.A.M. (petite station parisienne tenue par des grévistes au Conservatoire national des arts et métiers) participaient également à cette « table ronde ».

Des écoutes de bandes ont précédé l'exposé d'un avocat sur la situation juridique des émetteurs-pirates après le non-lieu dont vient de bénéficier la radio « giscardienne » Fil bleu, à Montpellier (station non représentée, sans qu'il s'agisse, nous a précisé l'un des participants, d'une « exclusive »). Chacun a expliqué sa tactique contre les brouillages. Une meilleure coordination au siège de la permanence de l'ALO (Association pour la libération des ondes) a été envisagée. Un texte commun devrait être rédigé et de nouvelles réunions organisées.

... la naissance de Radio-93...

Radio - 93, radio libre qui s'était jusqu'alors limitée à émettre sporadiquement à l'occasion d'événements isolés (rassemblements du Larzac, etc.) se fait entendre régulièrement depuis plusieurs jours sur 102 MHz, dans un rayon de 15 kilomètres au nord de Paris. Cette nouvelle station non autorisée réunit une équipe apolitique d'étudiants et de chômeurs. Le matériel nécessaire à la mise en fonctionnement de l'émetteur a été acquis en partie par les gains de l'un d'eux à un jeu de... R.T.L. Une nouvelle émission est prévue, sur la même fréquence, ce jeudi 22 décembre, à 13 heures.

... et les Italiens à la rescousse

M. Marcello Ciotti, secrétaire général de l'Association nationale des radio - télévisions indépendantes italiennes (association qui regroupe, à l'exclusion des 80 radios et télévisions gauchistes italiennes, 562 stations libres, dont 98 chaînes de télévision), et Mᵉ Porta (qui a plaidé en Italie 152 procès contre le monopole) ont donné récemment une conférence de presse à Paris. Leur but était, nous ont-ils déclaré, de « *mettre leur expérience au service des radios-pirates françaises* » en indiquant « *les erreurs à éviter et les principes d'organisation à appliquer* » pour parvenir à une véritable liberté d'expression sur les ondes. « *Emettre dans la clandestinité n'est pas la bonne méthode* », ont-ils dit notamment.

★ ANTI, Capo Officio stampa : Marcello Ciotti, 33, via della Mercede, Rome. Tél. : (06) 6787495/7.

● Europe 1, comme l'an dernier, sera « Aux quatre coins du monde » pour la nouvelle année : des journalistes de dix quotidiens régionaux se joindront à dix animateurs de la station et se relaieront à l'antenne toutes les deux heures afin qu'il soit « toujours minuit » en compagnie de Français qui vivent à l'étranger. En raison des décalages horaires (et grâce au concours d'Air France), les émissions diffusées en direct du samedi 31 décembre au dimanche 1ᵉʳ janvier à 12 h. 30 rendront ainsi compte des réveillons au Japon, en Egypte, en Argentine, en Alaska, etc.

ARTS ET SPECTACLES

LE JOUR DU THÉATRE

Savary germanisé.

En France, Jérôme Savary a longtemps été classé parmi les hommes de théâtre latino-américains parce qu'il a fait son service militaire en Argentine. Depuis qu'il a mis en scène Leonce et Lena *à Hambourg, il représente en Allemagne le pétillement du rire français et n'arrête pas, d'une part, de promener son Magic Circus, d'autre part, de faire des mises en scènes dans ces grands bâtiments institutionnels et très sérieux que sont là-bas les théâtres municipaux.* La Périchole, Courage, les Trois Mousquetaires *et bientôt* les Mille et Une Nuits *(dont il reprendra une version néerlandaise à Amsterdam et une version française au Théâtre d'Orsay). Et puis, il va franchir le rideau de fer et, en mars, présenter à l'Opéra-Comique de Berlin-Est (marqué par Flesenstein comme le Berliner Ensemble par Brecht) en hommage à Méliès* le Voyage dans la Lune, *d'Offenbach, adapté par Heiner Muller, l'auteur de* la Bataille.

Football au Sélénite.

Copi s'intéresse au football. Plus précisément aux matches de Coupe du monde qui déplacent des milliers de fanatiques et déclenchent des passions apocalyptiques. Pour traduire cette supertension avec de tout petits moyens, il la concentre en quarante-cinq minutes et sur trois personnages enfermés dans une chambre d'hôtel sordide de Buenos-Aires. Et pour corser l'absurbe, les trois Français sont joués par des transfuges du Magic Circus de nationalité et d'accent argentins. Cela s'appelle les Francszozos et se donne au Sélénite.

Ça swingue chez Cardin.

Jusqu'au 31 décembre on peut aller écouter Ray Ventura et Glenn Miller sur la grande scène de l'Espace Cardin à 20 h. 30. Le Grand Orchestre du Splendid — un vrai orchestre — s'adonne au rétro des années 40, chante une certaine insouciance, fait le clin d'œil aux mélodies de quatre heures du matin, aux sketches potaches, aux rythmes exotiques. Entre le pastiche et la transposition, l'équilibre est dur à trouver, mais le public très jeune et qui n'a pas connu ça tape des pieds et secoue la tête comme au bon vieux temps.

Rencontres non professionnelles.

Les huitièmes rencontres de théâtre non professionnel organisées par la Maison des jeunes de Boulogne auront lieu à Sèvres du 3 au 11 juin 1978. Les troupes qui souhaitent y participer doivent prendre contact avant le 31 décembre avec l'équipe des Rencontres, 127, avenue Jean-Baptiste-Clément, 92100 Boulogne. Elles doivent avoir en commun le théâtre, un théâtre en prise directe sur la réalité et tourné vers les grandes préoccupations du moment, une démarche de création et de recherche.

Les Rencontres sont un prétexte à une confrontation des expressions : chaque groupe ne jouant qu'une fois a le loisir d'assister aux autres spectacles, de discuter, de connaître un public qui n'est pas composé seulement d'initiés, ainsi que des auteurs. Elles contribuent également à la lutte de la M.J.C. de Boulogne qui vient de faire annuler l'arrêt d'expulsion obtenu par le maire.

Pendant la semaine des Rencontres, les troupes seront hébergées et nourries gratuitement toute la durée de leur séjour.

Café-Hôtel-Théâtre

La compagnie lyonnaise la Graine existe depuis un an et demi, et propose à qui vent bien l'accueillir des spectacles de café-théâtre. Elle a enfin trouvé une salle pour elle, 11, rue de la place Saint-Paul, à Lyon. Dès la fin du mois d'octobre elle sera en mesure d'y présenter deux pièces par soir : la Dernière Enquête de Ray Sulligan *de Lucien Varguez et Christian Auger, et* Quand Marie répond à l'annonce, *de Patrick Gorasny. Les dimanches et les lundis seront consacrés à la musique.*

★ Cité internationale universitaire, 21 heures.

Théâtre

Le jeu de «Dom Juan» à la Cartoucherie

Dans les dépendances du *château de Vincennes, on* étrenne demain soir un théâtre merveilleux. Les enfants à qui le Père Noël — comprenant souvent de travers — aura apporté une maison de poupée tout juste bonne à regarder ou des tentes d'Indiens, où il est impossible de se tenir même accroupi, doivent y aller. Ils y entraîneront leurs parents confus de s'être trompés, honteux de n'avoir pas pris le temps de fabriquer une maison ou une tente à l'intérieur desquelles leur petit, s'imaginant grande personne, *puisse rêver de vraie* dînette, de vrai repos du Sioux et oublier la chambre autour. Tous ceux-là qui — regrettant que leur appartement soit si exigu — se rendent bien compte que jouer n'est pas faire semblant, seront contents de voir *Dom Juan* au Théâtre de la Tempête.

Et leurs yeux, d'admiration, seront tout écarquillés, car dès qu'ils auront poussé la porte du hangar il leur sera demandé d'entrer dans un décor, de s'installer dans la copie conforme d'un petit théâtre à l'italienne. Certains pourront monter au balcon : de ce qui serait la loge présidentielle on voit très bien

Qu'adviendra-t-il de cette construction après ? Quand les six compagnons d'Ariane Mnouchkine cesseront de jouer. On souhaite que les planches peintes ne soient jamais démontées et continuent de délimiter cet espace clos, face à la scène, ici un peu en pente. Tout y est, jusqu'aux lourds rideaux du cérémonial. Lumière : ce sont les décors du film sur Molière réalisé par le Théâtre du Soleil qui ont été réutilisés. Il faut se réjouir de leur passage au théâtre avant l'entrepôt, sans rien regretter : les décors comme les jouets sont cassés ou abandonnés.

Et puis rien n'est plus jamais pareil « après ». Car tout cela, voulu par Philippe Caubère pour sa première mise en scène, a été imaginé pour Molière. Pour *Dom Juan*, précisément. « *Les spectateurs, comme les acteurs se placent dans ce décor*, dit-il, *mais il faut qu'ils aient envie d'en sortir. On peut dire beaucoup de choses avec une pièce comme* Dom Juan, *cependant il y a aussi beaucoup de choses qu'on ne peut pas dire. Voila pourquoi ce théâtre à l'italienne. J'ai eu envie de rajouter à l'univers de* Dom Juan *tel que je me le figurais dans tout ce que j'ai découvert de Molière et de son époque au cours du travail sur le film.* »

Cet acteur de vingt-cinq ans, remarqué dans *l'Age d'Or*, s'est aussi inspiré du Don Juan espagnol de Tirso de Molina. Pour lui, *Dom Juan* est la fuite d'un couple de personnages à travers un pays. Le clown blanc et l'auguste, *figures ici un peu dégénérées*, sont transformés en héros picaresques qui chevauchent parmi les arbres et ne seraient pas surpris de rencontrer Don Quichotte. La nature et le temps sont pris en compte. L'histoire dure deux journées, et le ciel au-dessus de la scène est important. La nuit vient et un nouveau jour se lève. Une pluie triste tombera lorsque prendront fin les aventures du séducteur. Ils sont six seulement pour interpréter les treize rôles de la pièce. Seuls Dom Juan (Philippe Caubère) et Sganarelle (Maxime Lombard) n'en tiennent qu'un, parfaitement complices. Tous deux ont un petit accent méridional et Dom Juan se comporte comme un hobereau qui ignorerait les raffinements de la cour. « *Cette pièce est écrite un peu comme une série de sketches*, explique Philippe Caubère. *C'est pour établir une certaine homogénéité que j'ai confié plusieurs personnages à chaque acteur, afin que ceux-ci ne disparaissent pas après avoir exécuté leur petite partie. Pour que Dom Juan soit une sorte de légende que six personnes montrent aux gens, et non une pièce de théâtre.* »

Pour ce « jeu de Dom Juan », Philippe Caubère a repris la tradition des farces, utilisé des masques et affublé son monde de faux nez rigolos. « *Il y a*, dit-il *un grand prosaïsme chez Molière.* » Les costumes, très étudiés, sont Louis XIII et les accessoires inventés transforment cette histoire cruelle en un conte *de fées où le Commandeur* aurait le port de tête et la perruque de Louis XIV.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Cartoucherie, 20 h. 30, à partir du 23 décembre.

Exposition

BURI SUR LE MOTIF

Vers la fin de sa vie, Monet s'était installé à Giverny, au milieu d'un jardin paradisiaque, pour peindre dans la sérénité. Samuel Buri, lui, s'est retiré en Bourgogne, à l'âge de trente-sept ans, dans une campagne où il est heureux de travailler. Ce bonheur par lequel il commence presque sa vie d'artiste, c'est le sujet même de ses tableaux.

La campagne, il l'a toujours aimée. Né suisse, il l'avait montrée avec ses vaches grandeur nature en carton-pâte, à la robe gentiment géomérique, qui broutaient l'herbe impassiblement. Buri n'a pas eu de mal à entrer dans le mythe du discours écologique et à retourner sur le motif, comme Pissaro à Pontoise.

Et, comme lui, il peint ce qui l'entoure. Le grand arbre au milieu d'un pré, les frondaisons, les bosquets, les recoins du jardin où traîne un parfum de nostalgie proustienne. A l'intérieur de la maison aussi rôde le regard du peintre, qui s'approprie les choses qui sont là, la chaise, le chevalet, la fenêtre, son propre visage devant un miroir...

Buri peint son monde intime comme Bonnard dans sa maison et Monet dans son jardin. Mais il n'est ni l'un ni l'autre. Il vibre moins par la peinture — tout juste la couleur — que par le dessin. Son crayon n'est jamais pris en défaut. La main est partout à la fois avec une ubiquité impressionnante. Il a tout vu, tout noté et tout mis en place avec facilité.

Sa « justesse » n'est donc pas celles d'Ingres, faite de labeur patient et acharné. On soupçonnerait Samuel Buri de recourir à la photographie. C'est l'instrument obligé de beaucoup de jeunes peintres aujourd'hui pour lesquels la caméra est une extension de l'œil. Si bien qu'ils regardent — ou nous font voir — les choses à travers l'œil cyclopéen de l'objectif, lequel tantôt les met à plat, tantôt les module et les cadre étrangement. Il faut dire que Buri en tire un parti agréable, plein d'humour et de bonne humeur.

JACQUES MICHEL.

★ Peintures récentes de Samuel Buri, galerie Jean Briance.

★ Voir le petit ouvrage que viennent de publier les éditions Horay dans la collection « Le territoire de l'œil ». Texte d'Anne Tronche. Documents sur l'atelier de l'artiste, 21 F.

Dans la même collection, un volume sur Ledannois qui a récemment exposé ses aquarelles, galerie Melki. Texte de Régis Debray, 21 F.

Rock

Nostalgie de Donovan

Au début de décembre, il s'est passé quelque chose de tragique porte de Pantin : Donovan, l'auteur de « Catch the Wind », de « Mellow Yellow », de « Cosmic Wheels », le troubadour qui avait le don presque insolent d'inventer, de faire pousser des mélodies, le chanteur folk plein de pureté et d'humanité, a dû quitter la scène au bout d'une demi-heure, laissant la place au groupe vedette de la soirée, à Yes.

Pour la plupart des huit mille jeunes présents ce soir-là, Donovan semblait être un ancien héros qu'on ne connaît pas. Donovan lui-même, qui est « coupable » de suivre un chemin musical trop calme depuis la dissolution, en 1971, d'Open Road, l'excellent groupe rock qui l'accompagna à l'île de Wight en 1970, mais qui a sans doute aussi commis de véritables erreurs ces dernières années, notamment une inconsistance chronique et un dernier album indigne de lui, ne méritait certes pas cette injustice.

L'autre jour, porte de Pantin, Donovan, complètement déboussolé, n'osait pas être lui-même.

C. F.

LE PRIX PAUL-LOUIS-MERLIN A Mme HOURS

Le prix Paul-Louis-Merlin a été remis mercredi 21 décembre au Louvre à Mme Madeleine Hours, directrice du Laboratoire d'études scientifiques de la peinture et des objets d'art et d'archéologie des musées de France.

Auteur de plusieurs ouvrages sur l'analyse physique des œuvres d'art, notamment *les Secrets des chefs-d'œuvre*, Mme Hours a très tôt orienté ses recherches vers les techniques d'investigation scientifique mises au service de l'histoire de l'art et de l'archéologie. On peut dire qu'elle a, par ses travaux, permis une approche nouvelle de l'œuvre d'art et de son histoire.

Musique

L'apothéose du cycle Xenakis

A travers les trois œuvres qui achevaient le cycle Xenakis, judicieusement organisé par la direction de la musique du ministère de la culture et de l'environnement, l'évolution du compositeur au cours de ces dernières années est apparue évidente. Nomos Gamma *(1969),* Cendrées *(1974),* Jonchaies *(1977) — on remarquera que les titres français deviennent plus fréquents chez Xenakis, — sortent indéniablement de la même plume, mais révèlent pourtant un déploiement, un épanouissement, un assouplissement de la personnalité qu'annonçaient déjà plusieurs œuvres récentes* (le Monde *des 30 novembre et 17 décembre).*

Non que l'on répudie aujourd'hui Nomos Gamma, *qui avait fait une formidable impression lors de sa création à Royan (où il fut bissé), impression entièrement retrouvée mercredi soir salle Wagram, fresque sifflante, déchirante, fourmillante de vie abstraite et de rumeurs dramatiques, encastrée dans ses percussions apocalyptiques, qui, à la fin, se précipitent comme des hordes de bisons furieux.*

Mais comme en montagne le sommet qui remplit l'horizon, une fois franchi, dévoile d'autres massifs plus vastes, aux dessins plus déliés, le même mouvement tellurique chez Xenakis ne cesse de produire des formes nouvelles, diversifiées, et souvent affinées. Cendrées *pour chœur et orchestre (une commande de la Fondation Gulbenkian, jamais encore jouée à Paris) s'orne d'une épigraphe bucolique, exceptionnelle chez le musicien :* « Avant l'automne, avant l'été, avant chaque saison, quand le soleil est floconneux et qu'il descend et rencontre la terre, tout est blanc, opalin, alors ; et cela dure un long temps, parfois. Ce n'est ni brouillards ni rosées, mais cendrées. »

Qu'on ne s'attende pas pour autant à une œuvre descriptive selon le code d'un Vivaldi ou d'un Beethoven, mais elle paraît cependant moins purement abstraite que les fresques antérieures dont on dénotait, à juste titre, mais dans le vague, le caractère « cosmique ». Amorce d'un Xenakis paysagiste ? Peut-être, mais qui restera difficile à décrypter.

Point de la douceur et du silence qu'annonçait l'épigraphe, en tout cas. Aux vagues de glissandos montant des violons et descendant des violoncelles viennent se superposer ceux des voix de femmes qui mouvementent et humanisent le procédé ; les hommes lancent avec une rudesse toute populaire, comme à la cantonade, des apostrophes chantées sur des voyelles ; chœurs et instruments se mêlent en un extraordinaire « paysage » de timbres, de rythmes, de cris, de ponctuations violentes aboutissant à un superbe tumulte. Un curieux épisode central commence par un solo, puis un duo de flûtes aux sonorités microtonales très belles, qui s'élargissent à un concert de tous les bois, aux sonorités et aux rythmes acides, entraînant le retour des chœurs en tumulte.

Le relief d'un paysage inconnu

Des épisodes très suggestifs se succèdent ensuite jusqu'à la fin : les étonnants soli, sanglots ou aboiements de deux contraltos (dont un jeune homme) avec des voix rauques jouant elles aussi du halo très expressif de toutes les inflexions microtonales, des sons à peine effleurés par les violons sur le murmure lointain des cors, parfois la pluie drue des cordes et de nouvelles murailles de sons tumultueux, enfin des chœurs de souffle à voix basse comme le dernier bruissement d'une grève solitaire quand la mer se retire — tout cela, qui ne se décrit guère, mais a effectivement le relief d'un paysage inconnu, laisse l'impression d'un lyrisme fort en son étrangeté.

Plus impressionnante encore était Jonchaies *(commande de Radio-France donnée en création mondiale), partition d'un accent si direct qu'elle pourrait devenir rapidement presque « classique ». Un vaste* glissando *ultra rapide à l'unisson monte aux cordes de l'extrême grave à l'extrême aigu, au milieu de grondements d'orage, puis se diversifie en longues lignes souples qui se superposent en un tissu d'une merveilleuse harmonie quasi tonale, vibrant avec une grande chaleur d'archet. Puis le décor change dans un curieux épisode accentué sur des contretemps de foire que frappe orgueilleusement la grosse caisse.*

Le mouvement s'accélère à nouveau, les flûtes sifflent, les violons crient, les cuivres rugissent, on passe du paroxysme à la douceur, les rythmes se démultiplient, se dérèglent, et toute cette musique vibre et gémit avec une sorte de plénitude de vie naturelle. Une cadence détonante de trombone solo réveille le mouvement un instant assoupi, déchaînant les percussions, des tempêtes de cordes, des fanfares homériques, avant que tout ne s'achève doucement par des sonorités de clochettes et des sifflements d'oiseaux.

L'enthousiasme déchaîné par ce dernier concert fut immense ; le public exigea en vain une seconde audition de Jonchaies. *Autant que la musique, l'interprétation était, il est vrai, exceptionnelle avec l'Orchestre national et le superbe Chœur Gulbenkian, de Lisbonne, galvanisés par Michel Tabachnik, qui est bien le chef idéal de telles œuvres ; avec lui, tout Xenakis devient évident, fantastique, irréfutable.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce concert sera diffusé ultérieurement par Radio-France.

Notes

Cinéma

« La Vie parisienne » de Christian-Jaque

Il y a des dames qui dansent le cancan, des dames qui se déshabillent (pas trop), des domestiques qui cassent de la vaisselle et un certain nombre de personnages en costumes Second Empire qui promènent une agitation perpétuelle dans de jolis décors. De temps en temps, ces personnages chantent des airs d'Offenbach, puisqu'il s'agit de son opérette, célèbre depuis cent dix ans.

Dans cette version filmée (*coproduite par la S.F.P.*), qui se voudrait, pour les fêtes, spectacle populaire, « La vie parisienne » a pris un coup de vieux. Christian-Jaque a tourné cela comme un de ces vaudevilles qui étaient sa spécialité dans les années 30. Mais si, d'une certaine manière, le livret de Meilhac et Halévy est celui d'un vaudeville, il supporte mal les arrangements qu'on lui a fait subir. Envolés la folie, le trait caricatural, la parodie d'une société de viveurs. On ne voit ici que des acteurs déguisés pour un chahut un peu débraillé, un peu lourd, entre copains. Même la musique a perdu sa verve. Offenbach n'a pas plus de chance, cette année, avec le cinéma qu'avec la télévision. — J. S.

Voir « Les films nouveaux ».

« Les tziganes montent au ciel » d'Émile Lotianou

Vivre libre, aimer et mourir : c'est le destin de Loïko Zobar, le voleur de chevaux, et de Radda, l'ensorceleuse qui peut, comme par magie, guérir une blessure. Loïko et Radda sont des tziganes appartenant, chacun, à une tribu différente. Et les tribus errent, entre plaine et montagne, dans la Moldavie de 1900, à la frontière de l'empire austro-hongrois.

Emile Lotianou, cinéaste soviétique d'origine moldave, a réalisé, avant cette légende d'amour et de mort empruntée à un récit de Maxime Gorki, quatre films que nous ne connaissons pas. C'est avec celui-ci — tourné en 1976, vendu, nous dit-on, dans quatre-vingt neuf pays, et vu par soixante-dix millions de spectateurs — qu'on va le découvrir en France. Les chiffres impressionnent. Mais un film populaire ne repose-t-il pas, après tout, sur des situations et des sentiments simples, universels ? « Les tziganes montent au ciel » raconte une passion entre deux êtres jeunes. Il parle aussi, beaucoup, de la liberté et de la dignité de l'homme. On dira que c'est facile avec le recul historique et que 1900 n'est pas 1977 pour la vie des minorités dans une Moldavie rattachée depuis une trentaine d'années à l'U.R.S.S. Vaine querelle. Si spectaculaire que soit ce film, il ne se contente pas de ranimer un folklore ancien avec accompagnement de chants tziganes. *Il nous* rend l'esprit d'un peuple, sa culture, son identité nationale, à travers un réalisme lyrique qui rattache Emile Lotianou à son grand aîné Mark Donskoï.

Filmés sans esthétisme, les paysages exhalent une beauté en rapport avec les aspirations spirituelles de ce peuple des grands chemins qui préserve ses traditions. Voler des chevaux n'est pas uniquement pour Loïko un acte à but mercantile. Sur un cheval, on galope, on est en fraternité avec la nature. Et la rencontre Loïko-Radda, c'est le choc de deux libertés, dont l'une ne saurait céder à l'autre. La fière fille qui repousse, en l'humiliant devant sa tribu, un « barine » croyant l'acheter avec une robe de Paris, le fier garçon qui échappe à la potence par un tour magistral (deux des meilleures séquences), sont des êtres de défi, étonnamment interprétés par Svetlana Toma, toute d'instinct et de feu, et Grigori Grigoriou campé comme un héros viril. Jusque dans la fin tragique, Emile Lotianou manifeste un panthéisme, une foi humaniste, qui touchent, réchauffent le cœur.

JACQUES SICLIER.

Variétés

Brasil tropical

La musique du Brésil est vivante et mortelle, grande et dérisoire, sauvage et passionnée, et à Bahia, d'où vient la troupe de Brasil Tropical elle existe encore dans toute sa pureté, la tradition est l'une des plus fortes et mélange pauvreté, croyances diverses et sectes d'un autre monde, et quand même aussi un amour fou de la vie et comme une sorte de distance subtile.

Le spectacle offert par la jeune troupe de Brasil Tropical se présente comme une divertissante introduction à une connaissance du Brésil et de ses richesses. Chants et danses se succèdent sur divers rythmes brésiliens, jeux populaires comme le maculele, né dans les plantations de canne à sucre et le capoeira, qui se joue en se tenant debout sur les mains et en frappant avec les pieds. De jeunes chanteurs (Manoel et Dalila) agrémentent le spectacle, qui évoque aussi Las Cangaceiros et, bien sûr, le Canarval de Rio, avec de splendides costumes primés au moment de cette gigantesque fête, où le peuple s'amuse avec tout son cœur et toute son âme.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 21 heures.

Danse

Moebius au Théâtre d'Orsay

Ils sont quatre danseurs, Quentin Rouillier, Marie Fourcaut, Edwige Wood et Marc Vincent, réunis pour former un nouveau groupe, Moebius; un groupe comme il en existe beaucoup aujourd'hui, tous semblables, depuis Le Cercle jusqu'à La Main. Même travail collectif reposant sur l'improvisation, même uniforme de scène, même façon somnambulique *de composer ses gestes, de les répéter*, de les moduler. A partir de là s'affirme la différence ; chaque groupe acquiert peu à peu sa propre manière de tracer une trajectoire dans l'espace. Certains nous entraînent dans leur sillage, d'autres pas.

Le nouveau spectacle présenté par Moebius, « Horizon », se regarde comme ses masses colorées en perpétuelle transformation dans les colonnes lumineuses de nos modernes lanternes magiques. Le regard s'y complait puis s'y perd.

Quentin Rouillier a été associé aux créations de Carolyne Carlson ; il tente d'en tirer ce qui convient le mieux à son tempérament : un travail net, ordonné, précis sur la gestuelle. Les autres danseurs le suivent en parfaite osmose, mais leurs mouvements ne possèdent ni l'invention, qui s'attache, ni l'émotion, qui retient. De plus « Horizon » est totalement dépourvu d'un humour dont le groupe sait faire preuve à l'occasion.

En revanche, la musique jouée par Vibrarok (Robert Wood, Patrice Cramer, François Leymarie) est vivante, insinuante, assez subtile dans son déroulement pour prendre le pas sur la danse.

MARCELLE MICHEL.

★ Deuxième programme *Résonances*, 23, 26, 27 décembre, 18 h. 30.

Théâtre

« La Rose et le Chou-Fleur » de Jacques Pierre

Une jeune bourgeoise de Paris pense que son époux, chef d'orchestre, ne peut pas lui donner d'enfant. Alors qu'il dirige du Brahms à Tokyo, elle prie un solide gaillard, natif du Charolais ou presque, d'assurer l'intérim. La voici enceinte.

Se rendant d'un concert à l'autre par les routes sinueuses du Japon, le *mari a un accident.* Il va être immobilisé tout là-bas pendant des mois. Ici vont naître deux jumeaux, « de mère inconnue », que le géniteur mettra en nourrice au vert, chez sa maman.

Sur ce canevas de départ, Jacques Pierre a écrit une comédie de boulevard qui se démarque un peu du vaudeville ordinaire en ce que la pièce, au lieu de courir de pataquès en quiproquo, s'enlise dans le portrait des personnages, surtout celui de la maman-nourrice : on dirait que l'auteur a essayé-là de mettre dans le dialogue quelque chose de lui-même.

Le décor de Jacques Marillier est économique. Les costumes aussi. La mise en scène, faite par l'auteur, ne manifeste pas d'ambition. Claude Gensac interprète avec métier la vieille maman.

Danièle Gilbert, présentatrice à la télévision, joue la jeune femme Elle fait de son mieux. Cette soirée n'ayant pas d'importance, inutile de monter sur ses grands chevaux, mais le chômage est si grave chez les travailleurs du théâtre (d'excellentes actrices restent sans emploi) qu'il n'est pas normal d'embaucher comme cela, le soir, quelqu'un dont ce n'est pas l'affaire et qui gagne sa vie en faisant autre chose le jour.

MICHEL COURNOT.

★ Voir « Les films nouveaux ».

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Belle au bois dormant.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Le roi se meurt.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo. — Gémier, 20 h. 30 : Till Eulenspiegel.
Odéon, 20 h. 30 : Doit-on le dire ?
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Naufrage.
Petit TEP, 20 h. 30 : orchestre à cordes 2 E 2 M, dir. A. Dubois ; sol. D. Rémy, violon (Boccherini, Corelli, Pergolèse, Vivaldi).

Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Compagnie Philippe Genty ; 20 h. 30 : Santé publique.
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Macbeth.

Les autres salles

Aire Libre, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; 20 h. 30 : Décret secret ; 22 h. : Pinok et Matho.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Roi des cons.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : les Clowns Macloma.
Centre culturel 17, 20 h. 30 : Huis clos.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Edouard-VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Espace Cardin, 18 h. 30 : Ondeko-Za ; 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre Noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre Rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte ; 22 h. 15 : Zoo Story.
Madeleine, 21 . : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.

Jeudi 22 décembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mouffetard, 20 h. 30 : les Précieuses ridicules.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : l'Eden cinéma. — Petite salle : 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palace, 22 h. 30 : les Mirabelles.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Poche-Montparnasse, 21 h. : Sigismond.
Porte Saint-Martin, 21 h. Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Hernani.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Elle, elle et elle.
Théâtre de Paris, 21 h. : Vive Henri IV.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe ; 22 h. : Duo and Brandy.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Nouveau Locataire.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ovni soit qui mal y pense.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Hiroshima Paradise ; 22 h : Youth ; 23 h. : Seule dans la boîte.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Bruno Garcin ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
La Bretonnerie, 20 h. 30 et 22 h. 15 : Certificat . Dialogades
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Douby ; 21 h. 45 : Popeck. — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Plantons sous la suie ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Imago ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Fanal, 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Madame Nana . 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
La Mûrisserie de bananes, 18 h. 30 : Girasol . 22 h 15 : Deux hommes en colère.
Palais des Arts, 18 h. 30 : les Jeanne.
Petit Bain-Novotel, 21 h. . Valérie Bellet ; 22 h 30 : Denis Wetterwald
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey ; 22 h. Green et Lejeune.
Petit-Casino, 21 h. 15 . Du dac au dac ; 22 h. 30 : Monteils.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : J. Seiler ; 21 h. 30 : l'Amour en visite . 22 h 30 l'Autobus
Le Sélénite, I, 20 h. : Huis clos ; 21 h. : Grivoisons. — II, 21 h. : les Bonnes ; 22 h. 30 : M. Satsu.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 30 : Sugar Plum.
La Vieille Grille, I., 20 h. 30 : Rictus ; 21 h. 45 : Soli-loques ; 23 h. : Antenne 1000 ; II., 20 h. 45 : le Québec ; 22 h. : J.-C. Abadie.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Et la fête continue.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : les Burgraves
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Blanche Alicata.

La danse

(Voir aussi salles subventionnées.)
Théâtre d'Orsay, 18 h. 30 : Ballets Moebius (Horizon).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens !
Dix-Heures, 22 h. : Le maire est démonté.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : Brasil Tropical.

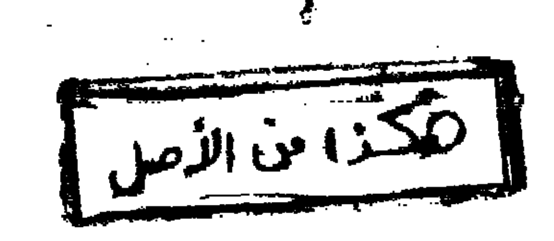
Les concerts

Le Lucernaire-Forum, 19 h. : Sylvie Davidson.
Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Roland Dyens, guitare (de Villa-Lobos à la bossanova).
Palais des Congrès, 20 h. 30 : orchestre de Paris, dir. L. Von Matacic (Haydn, Strauss, Janacek).
Eglise St-Etienne-du-Mont, 19 h. 30 : Témoignage du Sacré (Vivaldi, Corelli, Telemann, Frescobaldi, Charpentier).
Notre-Dame de Paris, 21 h. : Noëls de villages de France.

Jazz, pop', rock et folk

Palace, 20 h. 30 : Clifton Chenier (blues cajun de Louisiane).
Palais de la Découverte, 19 h. 30, 20 h 45, 22 h Laserium
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Compagnie Lubat.
Théâtre Marie-Stuart, 22 h. 30 : Rachid Bahri.
Palais des glaces, 20 h. : Nass el Ghiwane (folklore marocain).

cinémas



SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot. — 15 h. : Queen Kelly, de E. von Stroheim ; 18 h. 30 : Million dollar legs, de E. Cline; 20 h. 30 : la Chartreuse de Parme, de Christian-Jaque ; 22 h. 30 : les Désemparés, de M. Ophuls.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.o./v.f. : les Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.), en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e en matinée, U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
BIG GENERATION (A. v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBBY DEERFIELD (A. v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Studio-Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.- Odéon, 6e (325-71-08).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e 033-35-40) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) H. Sp. ; Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Palais des Arts, 5e (272-62-98) ; v.f. : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) (2 salles) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98) H. Sp.
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
FORTINI-CANI (Fr., v. it.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08); Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), h. sp.
JULES LE MAGNIFIQUE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90). J.V.
MADE IN GERMANY AND U.S.A. (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.): Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Luxembourg, 6e (633-97-77); Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL, film soviétique d'Emile Lotianou (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

POURQUOI PAS, film français de Coline Serreau : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86)

UN MOMENT D'EGAREMENT, film français de Claude Berri : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03); Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

COURS APRES MOI, SHERIF, film américain de Hal Needham (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : 14 Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Le Paris, 8e (359-53-99) : Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Colisée, 8e (359-29-46), Galerie Point-Show, 8e (359-29-46), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42) à partir de ven., Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ORCA (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71); v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), George-V, 8e (225-41-46), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
UN OURSIN DANS LA POCHE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Calypso, 17e (754-10-68).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
PARADISO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
POUR CLEMENCE (Fr.): Studio Médicis, 5e (633-25-97).
REPERAGES (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SKATEBOARD (A. v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Haussman, 9e (770-47-55) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
SWEET SOUL MUSIC (A., v.o.) : Déjazet, 3e (887-97-34) ; Bilboquet, 6e (222-87-23).
LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e 758-24-24)
LA VIE PARISIENNE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LE MAGICIEN D'OZ (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MARY POPPINS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
MON ONCLE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
NE POUR VAINCRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). H. sp.
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**): Haussmann, 9e (770-47-55).
ORFEU NEGRO (Fr.-Brés.) : Calypso, 17e (754-10-68).
PERSONA (Suède, v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Olympic, 14e H. sp.
RAPT A L'ITALIENNE (It., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40). H. sp.
UN CHEF DE RAYON EXPLOSIF (A., v.o.) : New-Yorker, 9e. H. sp.
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.): Studio Dominique, 7e (705-04-55).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
AMARCORD (It., v.o.) : Lucernaire, 6e.
AU FIL DU TEMPS (All.) : Olympic, 14e. H. sp.
AU LONG DE RIVIERE FANGO (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-Christine, 6e (325-85-78) ; (v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
CROC-BLANC (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Champollion, 5e (033-51-60) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
EDWARD MUNCH (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
FRA DIAVOLO (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; le Ranelagh, 16e (288-64-44) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

Les festivals

THEATRE, MUSIQUE ET DANSE (v.o.), Le Marais, 4e (278-47-86) : La Nuit américaine, Fanny, Mahler.
ENFANCE : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) : les Disparus de Saint-Agil.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. et 22 h. : Baxter, Vera Baxter, à 16 h. et 20 h. : Le Camion.
J. RIVETTE : Studio Galande, 5e (033-72-71) : la Religieuse.
LES BONS FILMS D'AUTREFOIS (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : l'Esclave libre.
CINEMA FANTASTIQUE (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : L'Antre de l'horreur, 15 h. : La Malédiction d'Arkham, 16 h. 30 : L'Empire de la terreur, 18 h. : L'Horrible cas du Docteur X, 19 h. 30 : La Pluie du diable, 21 h. : L'Abominable Docteur Phibes, 22 h. 30 : Le Retour de l'abominable Docteur Phibes, V. et S., à 24 h. : Théâtre de sang.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : le Mille-Pattes fait des claquettes.
GRANDS ACTEURS DU CINEMA ITALIEN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) (Manfredi, Giannini).
C. CHAPLIN (v.o.) Nickel-Ecoles (5e) (325-72-07) : le Kid.
COMEDIES AMERICAINES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Impossible M. Bébé. — II., le Chant du Missouri.
A. HICHTCOCK (v.o.), La Clef, 5e ; l'Etau ; V. : Complot de famille.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I : 13 h. 30 : le Guépard : 16 h. 30 : Taxi-Driver ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. : le Crépuscule des dieux ; V., à 24 h. 15 : Trois Femmes ; S., à 24 h. 15 : l'Equipée sauvage. — II, 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : les Fraises sauvages ; 18 h. : Marathon Man ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. : Rosemary's Baby ; V., à 24 h. 15 : Casanova de Fellini ; S., à 24 h. 15 : A l'est d'Eden.
JERRY LEWIS (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) : le Dingue du palace.
SACHA GUITRY, La Pagode, 7e (705-12-15), h. sp. : Napoléon ; Si Paris m'était conté.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I., 13 h. : Un après-midi de chien ; 15 h. : Une étoile est née ; 17 h. 30 : le Désert des tartares ; 20 h. : Trois femmes ; 22 h. : Frankenstein junior ; (V., S., à 24 h. : Un après-midi de chien) ; II., 13 h. : Five easy pieces ; 14 h. 45 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 30 : Nos plus belles années ; 18 h. 30 : Un tramway nommé Désir ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the paradise ; 0 h. 15 : Délivrance.

SPORTS

VOILE

Seize voiliers vers le cap Horn

Le départ de la troisième — et avant-dernière — étape de la course autour du monde sera donné à Auckland (Nouvelle-Zélande), lundi 26 décembre, à 11 heures locales (23 heures, le 25 décembre, heure de Paris). Les concurrents devront atteindre Rio-de-Janeiro (Brésil) au terme d'un trajet de quelque 8 000 milles (environ 14 800 kilomètres, soit la plus longue étape de la course).

Le passage du cap Horn est la principale difficulté de ce parcours. Haut-lieu « historique » de la navigation à voile, la pointe du continent sud-américain est aussi appelée, dans la mythologie maritime, cap « dur », « cap des tempêtes ». Il était, avant le percement du canal de Panama, un des points de passage obligé pour les navires long-courriers. Sa situation très au sud de l'hémisphère (56°), le fait qu'il constitue la seule avancée de terre dans l'océan sous ces latitudes, la remontée des fonds marins à son pourtour, la quasi-permanence du très mauvais temps et la présence de glaces dérivantes dans cette région du globe expliquent la difficulté qu'il représente et sa « mauvaise » réputation.

Du temps de la marine à voile, « cap-hornier » était d'ailleurs devenu une sorte de titre honorifique pour ceux qui avaient passé le cap une ou plusieurs fois. Ceux-là avaient le droit, dit-on, de cracher impunément face au vent...

Avantage pour les concurrents de la course autour du monde : ils passeront au large de l'Amérique du Sud pendant l'été austral, c'est-à-dire à une période de l'année où les journées de beau temps sont un peu moins rares.

Seize bateaux prendront le départ : les quinze participants des deux premières étapes (Portsmouth-Le Cap et Le Cap-Auckland) et le voilier français *Pen Duick VI*, commandé par Eric Tabarly, qui a rejoint la course en Nouvelle-Zélande. *Pen Duick VI* (22,50 m) aura comme principaux adversaires en temps réel les autres grands bateaux de la course : les anglais *Condor* (23,48 m) et *Great-Britain II* (23,79 m).

En temps compensé, une lutte serrée continuera d'opposer *Flyer* (Pays-Bas) et *King's Legend* (G.-B.), qui ne sont séparés que par quarante-six minutes au classement général. *33 Export*, vainqueur de la deuxième étape, *Neptune* et *Gauloises II* courront pour la place de premier français.

BASKET-BALL. — *Au terme d'un match comptant pour le Championnat de France de nationale 1, disputé à Jœuf mercredi 21 décembre, Antibes a battu Jœuf 123 à 78.*

BOXE. — *L'état de santé du boxeur allemand Jeorg Eipel, victime d'un coma depuis le samedi 17 décembre, s'améliore sensiblement, indique-t-on à l'hôpital Beaujon. Le pronostic des médecins reste cependant très réservé.*

TENNIS. — *Au Tournoi de l'Orange Bowl, à Miami-Beach (Floride), les Français Patrick Noah et Pascal Portes se sont qualifiés pour les seizièmes de finale. Le premier a battu l'Américain Scott Bondurant 1-6, 6-0, 6-3 ; le second a dominé un autre Américain, Ray Disco, 6-1, 6-1.*

FOOTBALL

Les difficultés du Paris-Saint-Germain

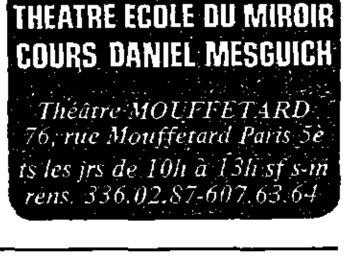
M. HECHTER : je fais confiance aux instances fédérales.

MM. Dehout et Lagniez, les enquêteurs nommés par la Fédération française de football et le Groupement du football professionnel, ont entendu M. Alain Rosen, ancien secrétaire général de Paris-Saint-Germain, à propos des soupçons qui pèsent sur le club parisien d'avoir créé une caisse parallèle avec de la billetterie irrégulière.

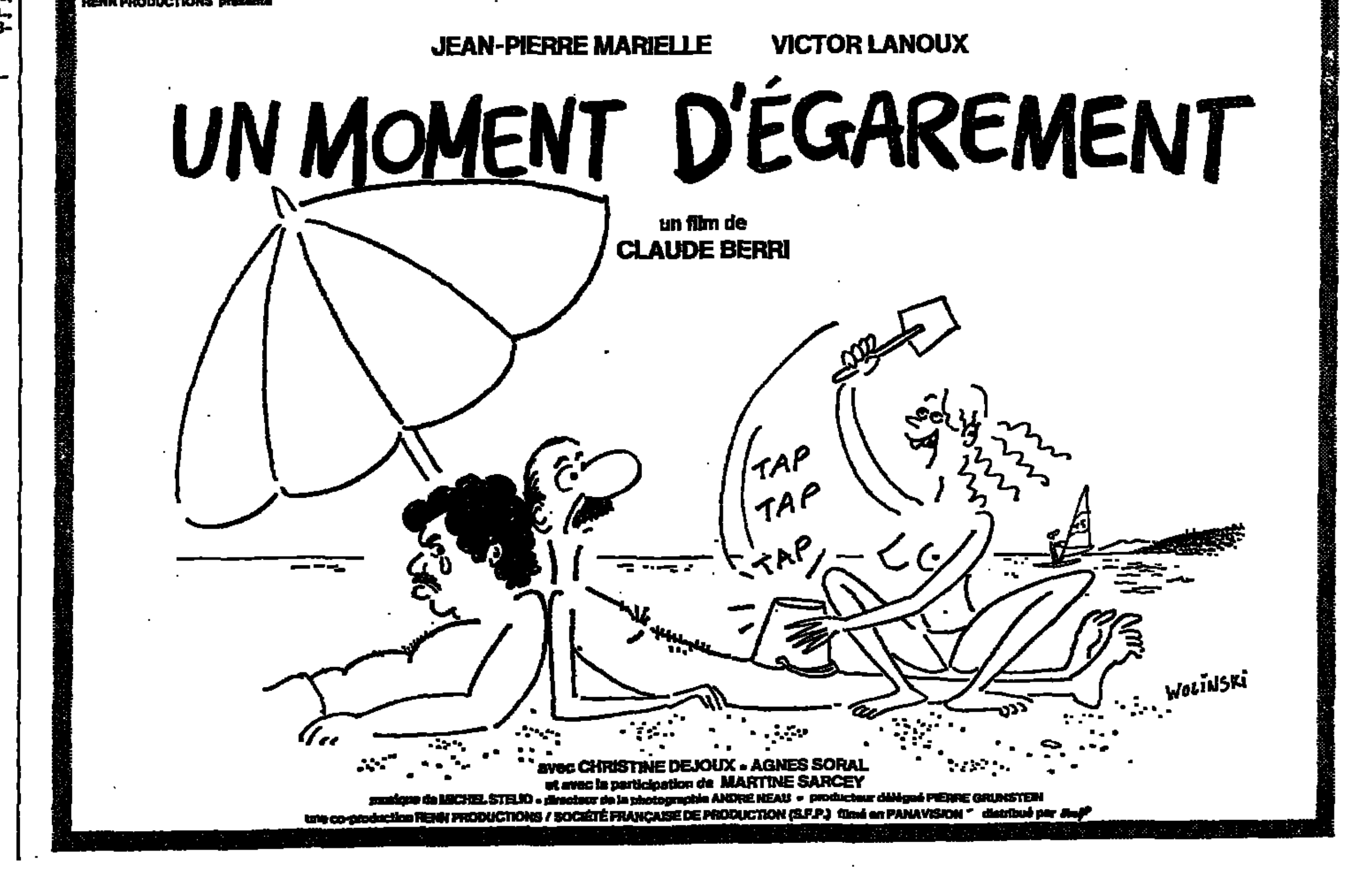
M. Rosen, avec, semble-t-il, l'accord de la station de radio R.T.L., l'associée de Paris-Saint-Germain, a donné toutes facilités aux enquêteurs pour examiner les dossiers en sa possession. Un deuxième examen devrait avoir lieu vendredi 23 décembre, estime M. Rosen, qui n'écarte pas la possibilité que la curiosité des enquêteurs aille au-delà du contrôle de la billetterie.

En voyage d'affaires à New-York, M. Daniel Hechter, président de Paris-Saint-Germain, a déclaré : *« Je suis parti aux Etats-Unis après avoir remis au contrôle de la Fédération un dossier complet sur les activités du club.*

» Il ne me paraît pas serein aujourd'hui d'engager une polémique avant que les investigations poursuivies par la Fédération à ma demande soient menées à bonne fin. Je fais confiance aux instances fédérales pour déterminer les responsabilités. Mon seul souci est et a toujours été de faire vivre le football à Paris et notre club. »









	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

IMPORTANTE MAISON D'EDITION
recherche pour son département
encyclopédies, ouvrages de référence
ouvrages pratiques

RESPONSABLE SERVICE D'ÉDITION

formation Universitaire - 4 ou 5 ans minimum d'expérience édition exigés. Poste à pourvoir rapidement.

Ecr. avec C.V. et prétentions à N° 41.343 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE DÉVELOPPANT MATÉRIELS ET SYSTÈMES DE POINTE - BANLIEUE SUD PARIS - RECHERCHE

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DÉBUTANT

(OPTION INFORMATIQUE SOUHAITÉE)

pour s'intégrer dans une équipe ayant la responsabilité de la gestion et de la planification dynamique de projets industriels.

Ecrire sous référence DS 270 CM.

4, rue Massenet,
75016 Paris
discrétion absolue





CROUZET recherche

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

systèmes de navigation et pilotage
— Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience en techniques inertielles.
— Formation SUP-AERO.
— Un poste à PARIS, un poste à VALENCE.

Envoyer C.V. et prétentions à :
CROUZET, Service du Personnel,
B.P. 1014 - 26010 VALENCE CEDEX.



emplois régionaux

Importante Société de Province
recherche

INGÉNIEUR ENST

confirmé pour poste

TECHNICO COMMERCIAL A PARIS

Adresser C.V. et prétentions à HAVAS N° 5222, 81, rue de la République 69000 LYON

Société d'expertise comptable NANTES rech. COLLABORATEUR D.E.C.S. ou brevet professionnel régime 49, niv. équiv., expér. souhaitée. Env. C.V. au n° 8.242, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e, q.t.

I. U. T. du Littoral, départem technique de comm. Dunkerque VAC. POSTE D'ASSISTANT EN GESTION ET SCIENCES ECO Env. candid. à M. le Directeur de l'I.U.T. Université Lille 1, Cité scientifiq., sac postal n° 5, 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ

offres premier emploi

JEUNES,

Vous sortez de l'Université ou d'une grande école.

Vous êtes actuellement à la recherche d'un emploi.

Le CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES INDUSTRIELLES vous propose un

STAGE de PRÉPARATION AUX FONCTIONS de CADRES

d'une durée de 6 mois, rémunéré par l'Etat

OBJECTIFS :

— connaître les entreprises, les milieux professionnels, la vie économique ;
— s'entraîner aux méthodes de travail dans la vie professionnelle ;
— préciser et exploiter les capacités personnelles, les acquis universitaires ;

Niveau d'entrée : minimum Bac + 3 ; moins de 25 ans.

Dates : 9 janvier au 16 juin.

Lieu du stage : CESI Point F, Plateau du Moulon à Gif-sur-Yvette et région parisienne pour les stages pratiques.

Renseignements : s'adresser à l'Agence Nationale pour l'Emploi de votre domicile ou téléphoner au :

CESI : Centre d'Etudes Supérieures Industrielles. Tél. : 941-81-70, poste 322.

offres d'emploi

Cadre Immobilier

Le Logement Français, S.A. d'H.L.M., à but non lucratif, 25 000 logements. Construit dans la région Ile-de-France et assure la gestion de ses logements.

Nous vous proposons de devenir

Adjoint au Directeur de la gestion

Agé d'environ 40 ans, vous devez avoir une formation juridique, comptable, économique, la pratique de la coordination et du commandement.

Votre esprit de décision, votre sens des responsabilités ainsi que vos qualités humaines doivent vous permettre d'évoluer avec aisance dans un premier temps dans le contentieux des charges ou le contentieux technique.

Ecrivez à EUREQUIP, sous référence 4099 A qui examinera les candidatures



EUREQUIP
Département recrutement
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

International Company of Engineering Consultants requires for CHIEF TOWN IN FAR EAST, his

PROJECT MANAGER for Airport

With confirmed experience of general supervision of the construction of important airports.

He must speak English fluently.

Attractive salaries.

Send complete C.V. under reference AIR 17 and a phone number to RENARDET S.A.
P.O. Box 374 - 1211 Geneve 11.

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE OUEST
recherche

PROGRAMMEURS

Niveau Bac - D.U.T.
Pratique langage ASSEMBLEUR exigée.
Ecrire avec C.V. à

SINTRA
Direction du Personnel,
26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES

Filiale française d'un important groupe européen de transports recherche pour son siège situé dans le 8e

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

— Formation théorique équivalente au BTS et expér. profession. de 5 ans minimum.
— Anglais souhaité.

Le titulaire sera chargé des balances et prévisions mensuelles, bilans trimestriels, déclarations fiscales, en étroite collaboration avec le chef comptable.
Rémunération 90.000 F minim.

Env. C.V. à n° 5.946 PUBLIFOP 100, rue de Richelieu, 75002 PARIS, qui transmettra.

PANTIN, métro HOCHE recherchons
DACTYLO AIDE-COMPTABLE
Contrat limité 6 à 9 mois. Ecr. à 6.628, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
JEUNE E.S.C.
POUR SES SERVICES COMPTABLES et FINANCIERS. Ecr. avec C.V et prétent. sous réf. 4.291 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son Département INFORMATIQUE DE GESTION
JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE Ecr. avec C.V., prétent., sous réf. 4.289 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Ecole TECHNIQUE Paris, rech. pour enseignement mi-temps PROFESSEUR HOMME titulaire du D.E.C.S. Tél. : 222-83-60.

SOCIETE
GRUTER et MARCHAND
4 bis, passage Georges-Hany, 92000 NANTERRE
SPECIALISE INSTRUMENTS DE MESURE PR DEVELOPPER LA VENTE DES ANALYSEURS recherche UN JEUNE AGENT
TECHNICO-COMMERCIAL
ayt connaiss. physique, chimie. Déplac. en province à prévoir.
Env. C.V. détail., photo, prétent.

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES
recherche
POUR CAMPS DE REFUGIES EN THAILANDE
UN COUPLE MÉDECINS
POSTE SIX MOIS REMUNERE
Ecrire 11, rue Crozatier, 75012 PARIS. Téléph. 345-68-83.

URGENT
AFRIQUE DU NORD
● **INGÉNIEUR MÉCANICIEN**
● **CHEF DE PRODUCTION**
● **CHEF D'UNITÉ**
ammoniaque indispensable.
amoniaque indispensable.
Tél. pour rendez-vous à T.F.E. 346-72-72 (poste 335)

ECOLE NOUVELLE cherche
PROFESSEUR PHYSIQUE
Ecrire ECOLE ET LA VILLE, 15, r. Dan.-Casanova, Paris-1er.

REVUE ELECTRONIQUE A GRAND TIRAGE recherche
TECHNICIEN EN ELECTRONIQUE
niveau B.T.S., responsable du courrier des lecteurs.
Env. C.V. + prét. à P.R.E.S., M. TAILLIAR, 2 à 12 rue de Bellevue, 75019 PARIS.

TEMPORA
17, rue de la Chapelle, PARIS 18e - 203-29-01
ATZ - AT3 - ATP longue durée
BTS ou DUT électronique

secrétaires

Secrétaire de direction

JAZ S.A.
cherche pour son siège social 19, rue Réaumur, PARIS (3e)
UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Départ. marketing, 28 ans min., niv. B.T.S., expérience fonction équivalente souhaitée. Cette personne vive devra allier à une excellente mémoire le sens de l'initiative et de l'organisation. Anglais apprécié.
Libre rapidem. Avantages socx. 5 × 8 × 13,5. Rest. d'entreprise. Adres. lettre manuscrite, C.V. détaillé, au Serv. du personnel, 19, rue Réaumur, 75003 PARIS. Réponse rapide assurée.

représent. offre

FABRICANT DE CLOISONS ALUMINIUM recherche
COLLABORATEUR
minimum 30 ans pour vente. Connaissant très bien l'installation de magasin. Déplacements fréquents. Ecrire avec références à HAVAS LYON N° 9.414.

représent. demande

F., exc. réf., ch. représentation, de prêt. bonneterie, visite détaillant. - Libre suite. Ecr. à 6.627, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

demandes d'emploi

Centre de Formation Professionnelle pour Adultes recherche emplois pour hommes et femmes dans la spécialité EMPLOIS DE BUREAU avec connaissances de la DACTYLOGRAPHIE ainsi que des postes d'AIDES-COMPTABLES

Possibilité de prise en charge partielle du salaire.
Tél. : 735-18-30 postes 82 ou 64.

Jeune Allemande, 17 ans, ch. logis et occupation (demi-journ.) à Paris, dans famille nombreuse pour apprendre le français. - Beatrix Wallat, Erzbergerstrasse 16, 6800 Mannheim 1.

CONSEIL EN FORMATION
Femme, gde expér. élaboration programmes, animation cours, stages expression écrite, orale, perfectionn. mémoire, analyses, synthèses. Libre temps partiel. Ecr. n° T 1.953 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Journaliste prof., 18 a. expér. quotidien, hebdomadaire, rewriting, anglais courant, étud. ttes propositions. Ecr. à 2.092, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Monsieur 49 ans
SENS RESPONSABILITES
20 ans expérience
— Représentation
— Inspection commerciale 10 ans expérience
— Service administratif
connaissant bien région Est, où il a toujours travaillé, ch. place
RESPONSABLE DÉPOT SERV. ADMINIST. COMM.
secteur Nancy ou 30 à 40 km. envir. Déplacem. envisageables. M. UNDUNI, 8, r. Petit-Arbois, 54520 LAXOU.

animaux

A vdre chiots Dingos australiens pure race. Ecr. sous chiffre PV 308.284, Publicitas CH-1002 Lausanne.

occasions

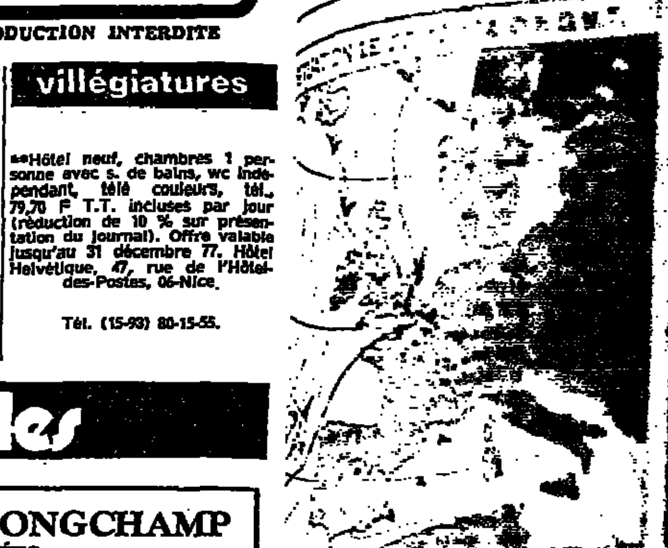
EN SOLDE Moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 50.000 m² sur stock. T. 589-86-75.

LIVRES achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e). Tél. 326-68-28.

villégiatures

**Hôtel neuf, chambres 1 personne avec s. de bains, wc indépendant, télé couleurs, tél., 79,70 F T.T. incluses par jour (réduction de 10 % sur présentation du journal). Offre valable jusqu'au 31 décembre 77. Hôtel Helvétique, 47, rue de l'Hôtel-des-Postes, 06-Nice.

Tél. (15-93) 80-15-55.



automobiles

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél. : 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.



vente

5 à 7 C.V.

A vendre SIMCA 1307 GLS janvier 1977, vert métallisé, 22.000 km. Part. état. Px Argus + options (crédit possible). Tél. 421-39-12.

Vends GS break Club, année 1973, prix à débattre. Téléph. 471-20-68.

8 à 11 C.V.

A vdre Volkswagen 412 LE 1973, très bon état. Prix Argus. - Téléph. : 901-37-16.

+ de 16 C.V.

Vends **BENTLEY** 1936 EXCEPTIONNELLE
Prix : 75.000 F.
Tél. : (32) 44-05-69

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard
Neuf, grand 4 pces + terrasse. - Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

ANGLE DES RUES SAINTE-GENEVIEVE et DES ECOLES, TRS GRAND STUDIO, poutres, cuisine équip., wc, bains, dans imm. entièrem. rénové. 250.000 F. - 522-95-20.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard
Neuf, grand 3 pièces + loggia. Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

PRÈS FACULTÉ
PPTAIRE VEND dans imm. en rénovation SUPERBE LIVG + chbre, sal. bains, cuis. équipée, w.-c. séparé, poutres apparentes. Téléphone. Ref. Etat neuf. SUR PETITS JARDINETS. 723 - 38 - 48.

BD SAINT-GERMAIN
EXCEPTIONNEL
Triple récept., 140 m² + 4 ch., 2 bains, 2 cab. toil, 2 ch. serv., ds tr. bel imm., asc., chauf. centr.
SURFACE TOTALE : 247 M²
Prix 2.100.000 F.
PALTSOU, tél. 532-39-43.

CAMBRONNE
Sur rue calme et jardins Immeuble neuf grand standing
GRAND 4 PIÈCES 101 M²
+ loggia - 650.000 F.
Visite sur rendez-vous **766-25-32**

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard
Neuf, 2 pièces, 6e ét. + loggia. Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30.

Paris Rive droite

ETOILE (rue LAURISTON) 2 p., kitchen., s. de bains, 195.000 F - 535-86-37.

BOIS VINCENNES - 275.000 F. Pet. imm. réc., jard. privatif, près RER, 3 p., entr., cuis., wc, s. de bains, chauffage. 345-82-72.

Mo NATION (cours de Vincennes), pour placement, imm. P. de T., studio mblé occupé 38 m², cuis., s. de bs, placards. Impecc. Prix 150.000 F avec 30.000 F. Tél. 357-28-05. 357-50-03, H. B.

METRO REPUBLIQUE
Dans rue calme, bon immeuble P. de T., livg 32 m² avec cheminée + 2 chbres, s. de bs en marbre, cuis., tél., 3e étg. sur rue et cour. Prix 360.000 F, avec 12.000 F. Tél. 357-28-05, 357-50-03, heures bureau.

XVIIe WAGRAM ATELIER D'ARTISTE EN DUPLEX TT CFT **110 M²**
PRIX 850.000 F
TEL. 723-91-28

Mo CADET Bel imm. pierre de taille. Charmant Studio tt confort, excellent placement. 115.000 F. - 266-92-15.

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité Du STUDIO au 2-3-4-5 P. en DUPLEX. Visite tous les jours de 14 h à 17 h, même dimanche, ou tél. heures bureau **359-30-85**

PTE MONTREUIL. Beau 3 p. entrée, cuis., s. bs, ch. cent., asc. Px except. 225.000 F. 307-71-17.

Mo LAMARCK STUDIO et 2 P.
entièrement refait neuf, cuisine équipée, s. de bains, moquette, textile mural, dans très bel immeuble ravalé. A partir de : 115.000 F. - 522-95-20.

Région parisienne

COURBEVOIE GARE même
TRES BEAU 2 P., cft, ref. neuf. 140.000 F. Crédit 80 % possib. 522-95-20

Province

Le placement le plus sur. La Croisette de St-Raphaël, face mer et centre. Plusieurs immeubles de prestige, du studio au 4 pièces à partir de 5.000 F le m². Renseignez-vous auprès de l'agence F.N.A.I.M. Edgar Savoie, 62, rue Jules-Barbier, St-Raphaël 83700. T. (94) 95-58-10.

NICE
Part. vd dans résidence neuve piscine, tennis, grand standing magif studio 37 m² + balc 8 m², cuisine équipée, dressing cave, parking 220.000 F TÉL. 325-28-77

ANGERS vd F-3 80 m² standing. réc., situat except., 260.000 F Téléph. (70) 31-33-68, le soir

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL
Studio 120.000 F avec 24.000 cpt. 2-3 pièces, rentabilité assurée ERIGE, 123, av. de Versailles. 75016 PARIS 524-66-87

appartements occupés

MONTPARNASSE. Appts occup 55 m², échange légal possible, 95.000 F. PROMOTIC, 322-10-74

fonds de commerce

Grenoble. Vd cause santé SARL à activités comm. complémentaires (transactions et équipement du logement), marchés en développ. tr. b. magasin, 380.000 Ec. n° T 02.022 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Var. Brd de mer Hôtel 4 ét. NN 60 chambres, 2 ans d'existence, cadre exceptionnel. 1 million de francs, crédit possible. Ecr. à 8.226, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GRENOBLE Vd cause familiale AGENCE MATRIMONIALE franchisée - Groupe important, clientèle assurée. Px 275.000 F. C.M.I C. 16, av. Marc.-Berthelot, 38100 Grenoble (76) 87-65-45.

En cédant votre affaire
VENDEZ VOTRE CLIENTÈLE
Savez-vous qu'elle vaut très cher ! Renseignez-vous » 284-64-84 287-66-79 - 834-20-48

constructions neuves

les jardins de Wattignies
78, rue de Wattignies Paris 12e
Enfin un immeuble au calme dans une voie privée à 500 mètres du bois de Vincennes.
DU STUDIO AU 5 PIECES
Renseignements sur place : 340-24-29 ou
SERCO 14, rue Magellan 75008 PARIS **723-12-00**

locations non meublées Offre

Paris

9e. A louer studio, s. d'eau, wc, coin cuisine équipé, ch. centr., balc., 5e étg., ascens. 750 F ch. compr. Lib. 1er janvier. Pinbede, 52, rue Blanche, Paris-9e, métro Trinité. Après 18 heures.

FRONT DE SEINE
Vue exceptionnelle, 6-7 pièces, duplex, dernier étage tour, 2 studios de service, 3 parkgs, 10.000 F + charges. 227-11-89. BOURDAIS APPARTEMENTS.

50, AVENUE FOCH
IMM. GD LUXE. Loy. mens. + ch., 2 p., sur AV. FOCH. Parkg compris à partir de 3.500 F. 2 pièces. Parking compris avec GRANDE TERRASSE, 5.000 F. 3 pces, 4.500 F. 4 pces, 8.500 F. Sur place, 14 h. à 18 h., entrée 122, AVENUE MALAKOFF.

Région parisienne

BLANC-MESNIL - 6' GARE AULNAY-SOUS-BOIS
Propriétaire loue directement, sans commission sauf honoraires rédaction de bail.
STUDIOS au rez-de-ch. et 1er ét. 25 m2 - 1 P. avec coin cuis., s. d'eau; wc, chf. cent. par imm. Loyer compren. charges 703 F. Tél. Mme CARLIN : 985-72-13.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

MARAIS. Part. loue vide ou meubl. ds hôt. part. XVIIe, prox. Seine, appt grande qualité 73 m². Téléphone : 278-77-20.

bureaux

1 A 20 BUREAUX ts quartiers, locations sans pas-de-porte. — AGENCE MAILLOT, 293-45-55.

DOMICILIATION R.C.-R.M. Bureaux Telex. 355 - 70 - 80

TROCADERO BEAUX BUREAUX
refaits neufs, 90 m² environ, 3 TEL. 27.000 F annuel + cession. 504-75-80

AV. NIEL (près), immeuble nf, 9 bureaux. Tout équipés stdg. 12.000 F 322-61-35.

locaux commerciaux

GRATUIT 6 MOIS DE LOYER POUR 500 m2 DANS CENTRE COMMERC. MARSEILLE Nord. PARKING PRIVE 15.000 m2. A MÉNAGISTE PROUVANT CHIFFRE D'AFFAIRES. Ecrire proposition à EUROSUD n° 3.425 2, rue Breteuil. 13001 Marseille.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, rue la Michodière, Mo Opéra. 84, rue d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonn. 310 F. - 266-52-04

propriétés

Partic. à partic., Haut-Var, vd AUTHENTIQUE VIEUX MAS à restaurer, sur 6 ha 1/2, pins et chênes, merveill. exposition, calme, vue, eau ville + source. Urgent. 215.000 F. Téléphoner heures repas : 16 (94) 70-57-78.

20 min. PARIS par A-1 et SNCF ds village, partic. vd propriété style DIRECTOIRE. 11 p. tt cft. 2.700 m² jard. Px à déb. 471-41-90.

423 PROPRIÉTÉS
de la fermette au château, autour de Paris : 0 à 120 km.
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

DEAUVILLE MONT-CANISY Maison 10 P.
Sur 2.400 m2. Prix : 388.000 F. Interconstruction - 604-81-87.

APT (Vaucluse), part. vd villa provençale neuve, 6 p. s/1.350 m2 terrain arboré et clos. Plein sud. Vue panoramique imprenable. 500.000 F. T 16-90-74-13-58 mat.

Vends direct. 2 MAISONS CARCASSONNE Belles vues 420.000 F 440.000 F GARRIGUES. 11150 BRAM.

terrains

CROISSY-SUR-SEINE Calme - Beaux TERRAINS 800 M2
Grandes façades. PRIX T.T.C. de 320.000 à 378.000 F.
AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

Devenez propriétaire de terres arables dans le riche Midwest des Etats-Unis. Versem. compt. peu élevé, nombr. avantag. Dépêchez-vous avant les proch. lois restrictiv. En tant qu'acheteur-courtier, je représente les intérêts des acheteurs, non des vendeurs. Je veille sur vos intérêts. Henry Haldeman, licensed Real Estate Broker, Box 1131, Joplin, MO. 64801, U.S.A.

URGENT vends terrain Ile du Levant. SOREL, 11, rue Bois-le-Vent, 75016 Paris. Tél. 524-60-67.

GIF-sur-YVETTE 91
5 lots à partir de 800 m2 270.000 F. TSM : 584-00-24.

villas

A vdre ds VILLAGE VAUCLUSE PIED DU MONT VENTOUX A 100 KM. DE LA MER
VILLA PROVENCALE
gd stdg, 4 ch., gd séj., chemin., 1 sal. bns, coin toil. pour chbre pple. Cuis., garage, ch. central, isolat. normes E.D.F., solarium 30 m². Séparém. de la construct. : MAZET D'ETE avec barbecue. TERR. 1.740 m² boisé, aménagé. PRIX 480.000 F.
Ecrire M. MARIANI Daniel, route de Beaumes-de-Venise, 84260 SARRIANS.
Tél. (90) 61-44-10, heures repas.

LE VESINET près R.E.R.
Magnifique villa sur terrain d'angle 1.000 m2. 567-22-88.

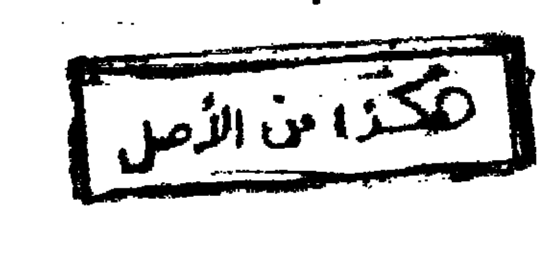
Entre GRASSE ET VENCE villa provençale, emplacement except., gd livg. 4 chb., 2 bs., beau jardin. Piscine chauffée. 820 000 F T. (93) 67-84-18 matin.

fermettes

Vends corps de ferme avec donjon, rég. Soissons. Ecr. à Mme GIROD, Droizy, 02210 OULCHY-LE-CHATEAU, ou tél. (23) 55-30-13.

viagers

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite. Discrète.



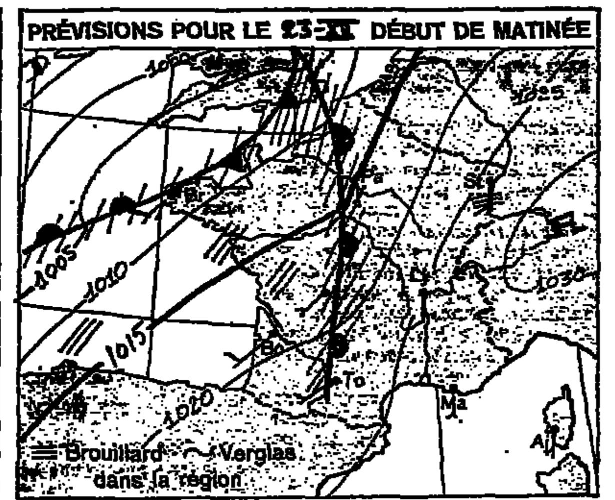
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22.12.77A O h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23-XII DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 22 décembre à 0 heure et le vendredi 23 décembre à 24 heures.

La profonde dépression située sur l'Atlantique continuera de diriger un flux de sud-ouest doux et humide qui gagnera progressivement la plus grande partie de l'Europe occidentale.

Vendredi 23 décembre, sur les régions s'étendant des Ardennes aux Alpes et au Midi méditerranéen, *quelques éclaircies apparaîtront en* début de journée, principalement sur les massifs ainsi que sur le littoral, mais des brouillards matinaux sont encore à craindre dans les vallées de l'Est et du Nord-Est. Le ciel deviendra plus nuageux *ensuite* et il pleuvra de la Lorraine à l'Alsace et aux Alpes du Nord. Sur le reste du pays, des nuages abondants donneront des pluies passagères. Celles-ci seront plus durables sur les régions situées au nord de la Loire, où les vents de *secteur sud-ouest* se renforceront un peu.

Jeudi 22 décembre à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1021,3 millibars, soit 766 millimètres *de mercure.*

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22 décembre) : Ajaccio, 14 et 7 ; Biarritz, 17 et 9 ; Bordeaux, 12 et 5 ; Brest, 12 et 11 ; Caen, 8 et 7 ; Cherbourg, 8 et 8 ; Clermont-Ferrand, 11 et 6 ; Dijon, 2 et 6 ; Grenoble, 3 et 1 ; Lille, 3 et 3 ; Lyon, 11 et 3 ; Marseille-Marignane, 13 et 9 ; Nancy, — 2 et — 2 ; Nantes, 12 et 9 ; *Nice-Côte d'Azur, 11 et 7 ;* Paris-Le Bourget, 7 et 7 ; Pau, 14 et 5 ; Perpignan, 15 et 9 ; Rennes, 12 et 11 ; Strasbourg, — 3 et — 4 ; Tours, 10 et 9 ; Toulouse, 14 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 12 ; Amsterdam, 3 et 2 ; Athènes, 12 et 5 ; Berlin, 3 et — 1 ; Bonn, 5 et 0 ; Bruxelles, 5 et 4 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 6 et 2 ; Genève, 1 et 2 ; Lisbonne, 18 et 12 ; Londres, 5 et 5 ; Madrid, 13 et 5 ; Moscou, — 4 et — 17 ; New-York, 9 à 5 ; Palma-de-Majorque, 18 et 8 ; Rome, 12 et — 1 ; Stockholm, — 2 et — 2 ; Téhéran, 6 et 4.

Journal officiel

Sont parus au *Journal officiel* du 22 décembre 1977 :

UNE LOI

● portant règlement définitif du budget de 1975.

UN DECRET

● portant création d'une commission nationale et d'une mission interministérielle pour les Français musulmans.

A partir du 15 janvier

LES AUTOMOBILISTES VERBALISÉS POUR DES INFRACTIONS MINEURES POURRONT ÊTRE DISPENSÉS DE PAYER UNE AMENDE.

Les automobilistes de bonne foi verbalisés pour des infractions mineures au code de la route pourront, à partir du 15 janvier, être dispensés d'acquitter l'amende qu'*ils* encourent à condition de s'être au préalable, mis en règle.

Ces nouvelles dispositions annoncées par le ministère de l'intérieur entrent dans le cadre, indique-t-on, des mesures de simplification des formalités administratives décidées par le premier ministre.

Les infractions mineures dont il s'agit concernent soit l'équipement des véhicules (lorsque les anomalies constatées ne mettent pas en cause la sécurité routière), soit le défaut de présentation du permis de conduire ou de l'attestation d'assurance que le conducteur a omis d'emporter avec lui.

Lorsqu'il aura constaté l'une de ces infractions, l'agent de police ou le gendarme remettra au contrevenant un formulaire qui lui indiquera la procédure à suivre afin d'être dispensé du paiement de l'amende et des poursuites judiciaires. Dans les cinq jours l'automobiliste devra se présenter à la gendarmerie ou au commissariat en présentant les documents qui lui faisaient défaut ou en donnant la preuve que son véhicule a été réparé.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 40-100 ; Autrans : 10-40 ; Bellecombe-Crest-Voland : 30-60 ; Bourg-Saint-Maurice-les-Arcs : 30-80 ; Chamonix : 10-310 ; *Chamrousse : 20-20 ; Chapelle*-d'Abondance : 25-45 ; Chatel : 35-70 ; La Clusaz : 45-90 ; Combloux : 15-35 ; Le Corbier : 50-90 ; Courchevel : 30-90 ; Flaine : 20-101 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 30-60 ; Les Gets : 35-120 ; Grand-Bornand : 35-100 ; Les Houches : 5-50 ; Megève : 35-90 ; Les Menuires-Val-Thorens : 19-100 ; Méribel : 20-70 ; Morzine-Avoriaz : 30-100 ; La Plagne : 59-85 ; Pralognan : 20-40 ; Saint-Gervais-Le-Bettex : 30-50 ; Samoëns : 20-110 ; Thollon-les-Mémises : 20-45 ; Tignes : 60-80 ; Val-Cenis : 20-50 ; Val-d'Isère : 45-100 ; Valloire : 25-50.

ALPES DU SUD

Auron : 60-100 ; Isola 2000 : 70-130 ; Montgenèvre : 27-40 ; Orcières-Merlette : 20-60 ; Pra-Loup : 30-50 ; Le Sauze : 30-100 ; Serre-Chevalier : 45-90 ; Valberg : 50-70 ; Vars : 70-100.

PYRENEES

La Mongie : 0-20.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 10-30 ; Super-Besse : 10-30 ; Super-Lioran : 5-15.

JURA

Métabief : 25-60 ; Les Rousses : 20-70.

VOSGES

La Bresse : 25-50 ; Gérardmer : 25-50.

★ Horloge des neiges : 285-72-30.

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises. — Bayrischzell-Sudelfeld : 0-20 ; Garmisch-Zugspitzplatt : 10-160. Forêt Noire. — Feldberg : 0-60 ; Schönwald-Schonach : 0-20.

AUTRICHE

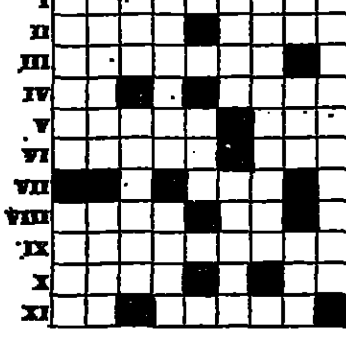
Salzbourg. — Badgastein : 0-40 ; Saalbach : 10-40 ; Zell-am-See : 0-30. Voralberg. — Gargellen : 20-50 ; Lech/Arlberg : 30-80 ; Zürs/Arlberg : 45-70. Tyrol. — Fulpmes : 0-20 ; Kitzbühel : 0-30 ; Obergurgl : 20-30 ; St.-Anton-am-Arlberg : 10-80 ; St-Christoph-am-Arlberg : 0-60 ; Seefeld : 10-30 ; Sölden : 20-30.

SUISSE

Crans-Montana : 10-80 ; Verbier : 15-40 ; Zermatt : 25-60 ; Wengen : 10-20 ; Davos : 15-50 ; Saint-Moritz : 20-30.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1951



HORIZONTALEMENT

I. Faisait naître un sourire sous les moustaches grises des grognards de la Grande Armée. — II. Etre inférieur ; Arrive à bon port. — III. Forment une armée invincible. — IV. Cité ; Cours étranger. — V. Sa place est à l'office ; Serpente dans l'Engadine. — VI. Mal équilibrées quand elles sont vides ; Cheville. — VII. Figure. — VIII. Arriva en troisième position ; Abréviation. — IX. Femme de journées. — X. Passe difficilement ; Forment une charpente. — XI. Participe ; Mouvements de foule.

VERTICALEMENT

1. Moisson odorante de randonnées printanières ; Se déplace ventre à terre. — 2. Sans réaction apparente ; Va, court, mais ne vole pas. — 3. Poudre ; Font rougir des pavillons. — 4. On y potinait ; Se montrer défavorable. — 5. Un point. — 6. Pieuse inscription ; Vraiment désolée. — 7. Fait que l'on aspire à souffler. — 8. Infime partie du Céleste Empire ; Cancre ; Proche d'un métier. — 9. Ne passeront donc pas.

Solution du problème n° 1 950

Horizontalement

I. Urticaire. — II. Toupie ; On. — III. Isée ; Dîne. — IV. Le ; Clerge. — V. Islam ; Me. — VI. Isar. — VII. Eve ; Tl ; As. — VIII. Bélait. — IX. Os ; Crosse. — X. Serge. — XI. T.E.E. ; Zoïle.

Verticalement

1. Utilité ; Ost. — 2. Roses ; Visée. — 3. Tue ! ; Lue ; Ré. — 4. Ipéca ; B.C.G. — 5. Cl ; Imiterez. — 6. Aède ; Silo. — 7. Irma ; Asti. — 8. Rongerais. — 9. Enée ; Stère.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F
1	31	tous groupes	100
	71	tous groupes	100
	911	tous groupes	200
	50 151	tous groupes	10 000
	08 601	groupe 5	2 000 000
		autres groupes	20 000
2	722	tous groupes	200
	422	tous groupes	500
	08 602	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	26 262	tous groupes	10 000
	87 602	tous groupes	10 000
	18 972	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
3	1 693	tous groupes	1 000
	1 943	tous groupes	1 000
	3 063	tous groupes	1 000
	08 603	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
4	5 814	tous groupes	1 000
	08 604	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	32 654	tous groupes	10 000
	44 984	groupe 3	100 000
		autres groupes	2 000
	83 864	groupe 4	100 000
		autres groupes	2 000
5	5	tous groupes	50
	05	tous groupes	150
	65	tous groupes	150
	945	tous groupes	250
	04 705	tous groupes	10 150
	08 605	groupe 5	10 150
		autres groupes	2 150
6	06	tous groupes	100
	096	tous groupes	200
	916	tous groupes	200
	976	tous groupes	200
	6 736	tous groupes	1 000
	08 606	groupe 5	10 100
		autres groupes	2 100

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F
6	77 966	tous groupes	10 000
	46 186	groupe 2	100 000
		autres groupes	2 000
7	2 257	tous groupes	1 000
	08 607	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
8	938	tous groupes	200
	1 548	tous groupes	2 500
	08 608	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	25 588	tous groupes	10 000
	83 928	tous groupes	10 000
	90 628	tous groupes	10 000
9	9	tous groupes	50
	29	tous groupes	150
	249	tous groupes	250
	309	tous groupes	250
	6 499	tous groupes	1 050
	01 119	tous groupes	10 050
	08 609	groupe 5	10 050
		autres groupes	2 050
	13 709	groupe 1	100 050
		autres groupes	2 050
0	4 500	tous groupes	1 000
	9 210	tous groupes	1 000
	9 620	tous groupes	1 000
	9 780	tous groupes	2 500
	08 600	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	27 310	tous groupes	10 000
	41 360	tous groupes	10 000

TRANCHE DES CYCLAMENS
TIRAGE DU 21 DECEMBRE 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 26 DECEMBRE 1977
à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
77 — 58è

LOTO — TIRAGE No 51

9 — 12 — 19 — 28 — 38 — 42

NUMERO COMPLEMENTAIRE 16

PROCHAIN TIRAGE LE 29 DECEMBRE 1977 VALIDATION JUSQU'AU 28 DECEMBRE APRES-MIDI

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE SUR LICITATION, au Pal. de Just. de VERSAILLES, 3, pl. L.-Barthou le mercredi 18 janvier 1978, à 10 heures. *EN TROIS LOTS :*

1er lot : UNE MAISON à us. de café-hôtel sise à CLAMART

(Hauts-de-Seine), 134, rue de la Porte-Trivaux et 70, route du Pavé-Blanc.

Le rez-de-ch. et les deux premiers étages sont réservés à l'exploitation du fonds de commerce, au 3e étage : un appart. de 4 p., cuis., salle de bains.

MISE A PRIX : 150.000 FRANCS

2e lot : UNE VASTE PROPRIÉTÉ

qui s'étend sur les communes de

BIÈVRES et de VERRIÈRES-LE-BUISSON (Essonne)

dénommée « Ferme de l'Abbaye-aux-Bois ».

à usage rural et sur laquelle se trouve une auberge à usage d'hôtel restaur. se composant : pour les bâtiments de la ferme : d'une construction à us. de porcherie de 130 m2. Pour l'auberge : une salle de restaurant, cuisine, office, vestiaire et toilette et de 13 chambres d'hôtel sur un terrain ayant une superficie totale de 4 ha. 29 a. 90 ca.

MISE A PRIX : 600.000 FRANCS

3e lot : UN PAVILLON sur lequel est exploité UN FONDS ARTISANAL

sis à CLAMART (Hauts-de-Seine)

Avenue du Petit-Clamart, n° 1, à l'angle de la route nationale no 186.

MISE A PRIX : 20.000 FRANCS

S'adr. Me Jean-Michel REYNAUD, avocat, 29, bd de la Reine à VERSAILLES. Tél. 950-51-28. L'Office Notarial de MEUDON, 2 bis, av. de Corbeiller à MEUDON (Hts-de-Seine). Tél. 027-75-03, réf. 07. M. ANDRIVEAU, généalogiste, 18, rue du Cherche-Midi, PARIS-6e. Ts les avocats pr. le Trib. de Grande Instance de VERSAILLES, au Greffe dudit trib. et sur les lieux pour visiter.

VENTE sur surenchère du 1/10 au Palais de Justice à BOBIGNY, le MARDI 10 JANVIER 1978, à 13 h. 30

UNE PARCELLE DE TERRAIN A BONDY (93)

Lieudit « Derrière le Parc »

sur laquelle sont élevées DEUX CONSTRUCTIONS EN BOIS et UN IMMEUBLE à usage d'ATELIER

MISE A PRIX : 440.550 F - S'adresser à Me JERAMEC, avocat à 75116 Paris, 16, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, tél. 720-84-66 ; Cabinet de Mes ENNEQUIN et MASSELIN, avocats à Paris, 16, avenue Pierre-Ier-de-Serbie ; Me BOISSEL, avocat à Paris (2e), 36, rue des Petits-Champs ; et à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil et Pontoise.

Vente au Palais de Justice à Bobigny, le MARDI 10 JANVIER 1978, à 13 h. 30

PAVILLON D'HABITATION

élevé sur caves, 2 pièces, cuis., au rez-de-ch. ; 2 p., cuis. au 1er ét. Grenier. Cour. au fd de la cour, pet. bât élevé s/terre-plein d'un rez-de-ch. 1 p., cuis. et *GARAGE*

A BOBIGNY (93)

8, rue de la Gaîté

MISE A PRIX : 38 000 FRANCS

S'ad. à Me Marcel BRAZIER, av. Paris (8e), 178, bd Haussmann. Ts avoc. pr. les Trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil et Pontoise.

Cab. de Me AUGUIN, avocat à NIORT, 7, parvis Notre-Dame et de Me DURON avocat à NIORT, 11, rue du Palais. Liquidation des biens de la Société SAGELEC 290, avenue de PARIS, 79000 NIORT. A vendre

IMMEUBLE A NIORT

290, avenue de Paris

TERRAIN : superficie 6 000 m2 environ

CONSTRUCTION : 1 400 m2 de surf. couverte, compr.

1. BUREX 420 m2 sur deux étages.
2. ATELIERS 550 m2
3. MAGASINS 800 m2
4. GARAGE 300 m2

LIBRE A LA VENTE

Vis. sur r.-v. tél. Me AUGUIN 24-00-11.

VENTE sur surenchère du 1/10, au Palais de Justice à NANTERRE le MERCREDI 11 JANVIER 1978, A 14 HEURES

UN IMMEUBLE A SÈVRES (92)

8, place Gabriel-Péri

Mise à Prix : 121.000 F. S'adr. M CHEVROT, avocat à Paris, 8, rue Tronchet. Tél. 073-24-82. Me MOURICHOUX, avocat, 24, rue des Réservoirs à *VERSAILLES. Tél. : 950-08-57.*

Vente sur licit. au Palais de Justice à Paris, lundi 9 janvier 1978, à 14 h. EN UN LOT

UN IMMEUBLE sis à PARIS-1er

4, Rue Jean-Lantier

LOUÉ A USAGE COMMERCIAL - MISE A PRIX : 500.000 FRANCS

S'adresser à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat, 17, av. de Lamballe à Paris ; Me FITREMAN, avocat, 11 bis, rue Portalis à Paris ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Cabinet de Me Alain M. BEAUCHANT, avoc. pours., réd. du cah. des charges, membre de la S.C.P. d'avoc. BERNARD, BEAUCHANT, CHALVET, 6, square Rasteau à LA ROCHELLE, tél. 41-18-60. Vente sur licitation, l'adj. aura lieu mercredi 11 janvier 1978, à 14 h. 30, à l'aud. des criées du Tribunal de Grande Instance de LA ROCHELLE, au plus offrant et dernier enchérisseur, au Palais *de Justice de* LA ROCHELLE, 10, *rue du* Palais, d'un

IMMEUBLE A USAGE INDUSTRIEL

sis à PERIGNY (Charente-Maritime)

lieudit « Le Miget », terrain d'une surface globale de 80 ares sur lequel est édifié un bâtiment

LIBRE DE LOCATION A LA VENTE

sur la MISE A PRIX de : 900.000 FRANCS

Les frais faits pour parvenir à la vente seront payés par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication, Me Alain M. BEAUCHANT.

Le Monde économie-régions

LA CRISE ÉNERGÉTIQUE ET MONÉTAIRE

LES PAYS DE L'OPEP N'AYANT PU SE METTRE D'ACCORD

Le prix du pétrole n'augmentera pas le 1er janvier 1978

De notre envoyé spécial

Caracas. — Le prix du pétrole restera inchangé jusqu'à nouvel ordre. Telle est la conclusion principale de la conférence éclair de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, qui a pris fin à Caraballeda, le 21 décembre, à peine plus de vingt-quatre heures après avoir commencé.

Le communiqué publié à l'issue de la conférence ne parle certes pas d'un gel des prix. « *La conférence a examiné la question des réajustements de prix*, indique le texte. *Mais les pays membres n'ont pu parvenir à un consensus commun à ce sujet.* » Toutefois, interrogé, le secrétaire général de l'OPEP, M. Ali Jaidah, a précisé, sans équivoque, que cette absence d'accord se traduirait par un maintien du prix du pétrole de référence à son niveau actuel de 12,70 dollars le baril. Seule une conférence postérieure pourra éventuellement réexaminer la question. A moins qu'une réunion extraordinaire ne se tienne durant les mois à venir. La prochaine conférence de l'organisation est prévue pour le 15 juin 1978.

Pour les partisans de la hausse des prix, c'est un sérieux revers, attendu il est vrai. Les pays « *durs* », et notamment la Libye, n'auraient d'ailleurs pas manqué, dit-on, d'exprimer leur mécontentement. Mais le plus affecté pourrait être le pays amphytrion : le Venezuela a fait le « forcing » pour tenter de remettre en question une décision de gel des prix qui semblait, dès le départ, un fait accompli. Le président vénézuélien, M. Carlos Andres Perez, qui s'est entretenu personnellement, à l'hôtel Melia avec tous les ministres présents, a, dans une certaine mesure, jeté son poids dans la balance.

Mais sa proposition d'augmenter le prix du pétrole et d'affecter le produit de la hausse au paiement d'une partie de la dette des pays du tiers-monde n'est mentionnée que de manière très indirecte dans le communiqué final de la conférence. Quant à la réunion extraordinaire qu'il avait proposée pour examiner sa proposition, il n'y est pas fait allusion. Tout au plus les pays membres « *se consulteront-ils pour faire de nouveaux efforts afin de renforcer leur solidarité vis-à-vis des pays en voie de développement* ». Le Venezuela aurait cependant fait pression pour que la réunion proposée par M. Andres Perez ait lieu rapidement, si possible durant le premier trimestre de 1978.

Une nouvelle fois, les pays partisans du gel, et surtout l'Arabie Saoudite, ont démontré qu'ils disposaient au sein de l'organisation d'un véritable pouvoir de veto. Le ministre saoudien des pétroles, M. Ahmed Zaki Yamani, a d'ailleurs écarté toute possibilité de hausse de prix tant que subsisterait un excédent de l'offre sur le marché. Mais il n'a pas exclu, « *pour sauvegarder l'unité de l'organisation* », que son pays puisse envisager une réduction de sa production. Il s'est bien gardé, cependant, de préciser quand, et de combien. En fait, les discussions de l'OPEP quant à une programmation conjointe de la production ne paraissent guère avoir progressé.

Le bilan de la conférence n'est donc pas des plus positifs. C'est au prix d'une capitulation quasi unilatérale des partisans de la hausse des prix que l'OPEP a pu cette fois, contrairement à l'an passé, conserver son unité. « *Nous avons été d'accord pour ne pas être en désaccord* », a souligné M. Ali Jaidah. Une subtilité sémantique qui résume bien l'esprit de la conférence de Caraballeda.

THIERRY MALINIAK.

L'ESSENCE AUGMENTERA QUAND MÊME...

Malgré le « gel » des prix du pétrole brut, les tarifs des produits pétroliers français connaîtront, au cours des six prochains mois, une augmentation en deux temps. Le budget 1978, voté à l'Assemblée nationale, prévoit une majoration moyenne de 2 % le 1er février et de 7 % le 1er juin.

Les nouveaux prix seront les suivants au 1er février (en franc par litre), puis au 1er juin (chiffre indiqué entre parenthèses) :

— Supercarburant : 2,42 (puis 2,58) ;

— Essence : 2,23 (puis 2,39) ;

— Gasoil : 1,46 (puis 1,56) ;

— Fuel domestique : 0,795 (puis 0,851).

Le supplément de recettes fiscales procuré par ces augmentations est estimé à 5 milliards de francs en 1978.

En ce qui concerne le fuel lourd dont les prix sont « libérés », la hausse de 7 F par tonne (1,7 %) qui devait être appliquée le 21 décembre par la Compagnie française de raffinage, Esso et Fina-France, a été ajournée.

● ERRATUM. — Dans le troisième paragraphe de l'article intitulé « Responsabilités », publié dans nos éditions datées du 22 décembre, une coquille nous a fait écrire « *qu'aucun groupe (...) ne peut se permettre de voir ses profits dévorés, ou presque, par une activité représentant 2,5 % seulement de son chiffre d'affaires* ». C'est 25 % qu'il fallait lire.

LA « PROTECTION DU DOLLAR »

(Suite de la première page.)

Si l'on admet, en effet, que les causes premières de la chute du dollar sont la création de liquidités excessives à l'intérieur comme à l'extérieur, il est clair que cette tendance, illustrée par les déficits de la balance des comptes et du budget, sera maintenue sans grand changement l'an prochain.

Des réductions d'impôt plus importantes

En ce qui concerne le budget, on peut s'attendre à un déficit d'au moins 50 milliards de dollars à la suite des réductions d'impôt projetées pour compenser l'augmentation des cotisations au système de retraites de la sécurité sociale et la hausse des prix de l'énergie. Selon les dernières indications, ces réductions seraient non plus de 20 milliards de dollars, comme on l'avançait il y a une semaine encore, mais de 25 milliards. En particulier le taux de l'impôt sur les bénéfices des entreprises serait ramené de 48 à 45 % l'an prochain, et à 44 % en 1980, alors que la baisse envisagée à l'origine était de deux points seulement. Autrement dit, M. Carter continue de donner la priorité à la lutte contre le chômage et s'oriente vers une expansion de l'économie, et non vers le resserrement que préconisait M Arthur Burns, président de la Banque fédérale de réserve.

Quant à la balance des comptes, elle continuera d'être grevée par le déficit du commerce extérieur. Or, même si un accroissement des exportations de produits agricoles est attendu — celles-ci ont rapporté 24 milliards de dollars cette année, — la note du pétrole continuera très probablement de s'alourdir. A ce propos, M. Carter constate, dans sa déclaration de mercredi : « *Une croyance erronée que les Etats-Unis ne sont pas prêts à adopter un programme efficace sur l'énergie a été, en partie, la cause de la déstabilisation constatée récemment sur le marché des changes.* »

En fait, il est peu probable que l'adoption de ce programme aurait eu des effets à court terme sur les importations de pétrole, mais l'indécision du législateur n'a rien arrangé. L'échec enregistré mercredi d'une proposition de compromis avancée au Congrès, sur la question-clef du contrôle des prix du gaz naturel (le contrôle aurait été maintenu comme le voulait l'administration, mais les prix auraient doublé en six ans), a réduit à néant les chances d'un accord de principe entre le Sénat et la Chambre avant les fêtes de fin d'année. Non seulement M. Carter n'aura pas de loi votée avant de commencer son voyage en Asie et en Europe, mais il ne saura même pas s'il peut en espérer une et laquelle.

La promesse du président d'intervenir pour soutenir le dollar n'en est pas moins méritoire compte tenu de l'attitude de négligence délibérée (« *bénigne* », selon les uns, « *maligne* », selon certains partenaires européens) qu'ont observée jusqu'à tout récemment la plupart des responsables américains devant la chute du dollar. Pendant de longues semaines, cette attitude n'a pas manqué d'arguments : on faisait valoir que le dollar n'a baissé qu'au regard de quelques monnaies groupées autour du mark allemand, du franc suisse et du yen, alors qu'il se défendait fort bien ailleurs et même marquait une hausse de 10 % en un an par rapport à la monnaie du premier partenaire commercial des Etats-Unis : le dollar canadien.

L'honneur romantique du dollar

Le *New York Times* écrivait, il y a un peu plus d'une semaine, dans un éditorial : « *Loin d'illustrer une prétendue faiblesse de base de l'économie américaine, le réalignement des monnaies montre que les Etats-Unis sont l'un des rares pays industrialisés qui s'efforcent de venir à bout de la stagnation interne.* » Notant que « *l'expansion américaine a été bonne à la fois pour les Etats-Unis et pour l'économie mondiale* », le quotidien estimait qu'il serait « *folie de suivre les Allemands et les Japonais pour défendre on ne sait quelle notion romantique sur l'honneur du dollar* ». En outre, tout le monde attendait que la chute du dollar favoriserait les exportations américaines et réduirait les importations.

Ces certitudes ont commencé à s'effriter ces dernières semaines, notamment sous l'influence du *Wall Street Journal*, qui plaide depuis longtemps pour une certaine forme d'intervention, même au risque d'avoir à se défendre de prêcher une politique « socialiste » (ce qui est un comble pour un journal d'une grande orthodoxie libérale). On s'est aperçu, par exemple, que l'assainissement du commerce extérieur attendu d'une dévaluation déguisée n'est nullement automatique. Suivant ce que l'on appelle « la courbe en J », le déficit du commerce extérieur continue de s'aggraver pendant plusieurs mois, car les importations se poursuivent sur leur lancée tout en coûtant plus cher. Ainsi les prix des automobiles allemandes et japonaises vendues ici ont augmenté à plusieurs reprises cette année pour suivre la hausse du mark et du yen, mais elles continuent de se vendre fort bien, au point que les véhicules importés occuperont 19 % du marché cette année contre 15 % en 1976. Par ailleurs, la baisse du dollar encourage l'inflation d'une manière limitée, mais sensible à l'intérieur, et elle risque de décourager à la longue les investissements étrangers.

Enfin, pour des raisons politiques évidentes, M. Carter ne pouvait rester trop longtemps insensible aux pressions croissantes de l'extérieur, et qui ne provenaient d'ailleurs pas toutes de Bonn ou de Tokyo. Ce n'est sans doute pas par hasard que ce geste intervient au moment où l'OPEP, sous la pression des amis des Etats-Unis, a dû reconduire les prix du pétrole, malgré les pertes évidentes que la baisse du dollar cause aux producteurs. Il est vrai que ceux qui s'en plaignent sont, selon l'éditorial du *New York Times* déjà cité, ceux là seuls qui « *préfèrent mesurer leur richesse au nombre de Mercedes qu'ils peuvent s'acheter, de préférence aux Cadillac...* ».

MICHEL TATU.

● *Un nouvel emprunt soviétique* de 600 millions de dollars a été lancé sur le marché occidental des capitaux. Il sera affecté à la construction d'un gazoduc, long de 2 750 kilomètres, d'Orenbourg à la frontière occidentale de l'Union soviétique. Cet emprunt est remboursable en sept ans et porte un intérêt supérieur de 1 % au « libor » (taux interbancaire du marché londonien de l'eurodollar), ce qui, souligne-t-on dans la City, est relativement faible, l'U.R.S.S. continuant d'être considérée comme un bon créancier malgré son endettement. — *(A.F.P.)*

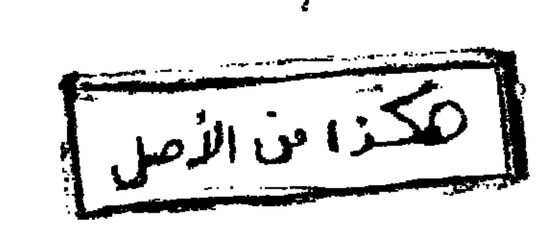
En France

Le recyclage des vieux papiers va être accéléré

Présentant le bilan des économies de matières premières, M. Antoine Ruffenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a annoncé, mercredi 21 décembre, au cours d'une conférence de presse, que le recyclage des vieux papiers allait être développé afin d'économiser 1 milliard de francs sur les 4 milliards dépensés chaque année pour approvisionner la France en bois et en pâte à papier. La capacité des installations de désencrage va être portée de 10 000 tonnes à 20 000 tonnes/an avec, pour objectif, 100 000 tonnes/an. Les débouchés de papiers recyclés devant être parallèlement développés, des accords vont être conclus avec les branches professionnelles pour fixer des taux moyens d'utilisation des fibres de récupération ; les administrations montreront l'exemple, à commencer par le *Journal officiel* qui, à partir du 1er janvier 1978, sera imprimé sur papier recyclé, sa consommation représentant 3 000 tonnes par an. La récupération des annuaires téléphoniques est également étudiée.

La collecte du verre et des plastiques, réalisée par les industriels avec le concours des collectivités locales, connaît un succès grandissant : les objectifs de 600 000 tonnes de verre recyclé en 1980, contre 100 000 en 1975, et de 25 000 tonnes de plastiques récupérées en 1980 seront atteints. Pour l'essentiel, la loi de finances pour 1978 étend aux investissements économisant les matières premières les avantages accordés aux investissements économisant l'énergie (désencadrement de crédits, bonifications d'intérêt, augmentation de coefficients d'amortissement). Le problème de la durée de vie des biens a fait l'objet de travaux menés par plus de deux cents experts, qui seront consignés dans un rapport publié par l'AFNOR sous le titre « La durée de vie et la durabilité des biens », ce rapport inspirera des actions destinées à améliorer effectivement la durée de vie des produits.

Un oscar pour les économies de matières premières a été créé et sera remi dès le début de 1978. Enfin, le principe d'une large campagne d'information, lancée dans les six mois sur le thème des économies de matières premières, a été adopté.



هكذا من الأصل

régions

MONETAIRE

…CTION DU DOLLAR

SOCIAL

M. Beullac souligne les améliorations apportées cette année à la législation du travail

Le ministre du travail, M. Christian Beullac, devait présenter, devant la presse, jeudi … décembre, le bilan de la *session parlementaire* en matière de législation du travail et des actions engagées par son ministère en 1977 : …is sur le pacte national pour l'emploi des jeunes, la concertation dans les entreprises avec les cadres, le droit à congé non rémunéré pour les salariés qui se présentent aux élections, la généralisation de la mensualisation et la *modification de la procédure d'extension des* conventions collectives. Mais la principale innovation législative — celle qui peut modifier et en tout cas enrichir les relations sociales — est l'obligation pour certaines entreprises de présenter un bilan social.

Dix formules de bilan social

Le décret et les arrêtés relatifs … l'application du bilan social …ns les entreprises ne représentent pas moins d'une soixantaine … pages du *Journal officiel* (numéro du 10 décembre). Les chefs … entreprises comptant au moins …pt cent cinquante salariés — … sont mille quatre cent vingt-…it *employant au total quatre* …illions trois cent mille personnes — devront rapidement assimiler ces textes puisque dès 1979 … seront tenus de présenter un …lan social portant sur l'année 1978. L'obligation ne sera …endue aux entreprises comptant … moins trois cents salariés qu'à …artir de 1982 (bilan portant …r 1981).

Le décret publié au *Journal officiel* donne, en annexe, la liste … l'ensemble des informations …e devra contenir le bilan social. …ais ce sont des arrêtés (quatre … total) qui définissent les différents indicateurs, le souci des …uvoirs publics étant d'adapter …s *informations* selon l'activité …s firmes. Au total dix sortes … bilans sociaux seront établis. Un premier arrêté concerne le …cteur industriel et agricole : … comporte deux listes d'indicateurs, une première (annexe A) …ur l'entreprise, une deuxième (annexe B), plus longue (environ …nt trente informations), pour …urs établissements.

Un deuxième arrêté intéresse …s secteurs du commerce et des …rvices ; un troisième, le bâtiment et les travaux publics et un …atrième les transports, mais ce …ernier arrêté comporte, en outre, …ne liste spéciale d'indicateurs …ur les entreprises d'armement et …ne autre pour les *établissements* …'armement maritime.

Les entreprises non soumises à …un des trois arrêtés spécifiques (commerce - bâtiment - transport) …evront appliquer le premier et …s *entreprises qui n'ont pas d'établissement* distinct devront appliquer le bilan social prévu par les …tablissements c'est-à-dire l'annexe B.

Chaque bilan social comportera …pt chapitres. La liste des principales informations qu'il devra …ntenir et que nous publions …-dessous est celle qui sera le …us souvent utilisée (établissements industriels) :

● *EMPLOI : Effectif* des salariés permanents par sexe, nationalité, qualification, mais aussi …mbre de stagiaires, de temporaires, de handicapés, de contrats … durée déterminée, ainsi que …mbre de licenciements, mutations, départs en retraite et batteries d'indicateurs sur l'absentéisme.

● REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES : …ille des rémunérations, salaires moyens, primes diverses, notamment de rendement, rapport des salaires des 10 % … travailleurs les mieux rémunérés et ceux des 10 % … moins élevés *ou* rapport entre *« moyenne des rémunérations … ingénieurs et cadres y compris des cadres supérieurs et dirigeants et la moyenne des rémunérations des ouvriers »* ; évaluation des différents avantages …iaux.

● CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE : Série d'indicateurs sur les accidents de travail et de trajet et répartition de …x-ci selon la cause (chutes, …chines, manutention, etc.) ; …ladies professionnelles, mais …si nombre de réunions du …I.S., évaluation budgétaire du …gramme sécurité et taux de …lisation du programme pré…té l'année précédente.

● AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL : Horaire hebdomadaire, application du repos compensateur, des horaires individualisés, des salariés à temps partiel, … travailleurs ayant bénéficié … au long de l'année de deux jours de repos hebdomadaires consécutifs ; effectif des salariés travaillant en équipe, à la chaîne, aux postes de travail bruyant, pénibles, etc., ainsi que l'évaluation budgétaire du programme d'amélioration budgétaire du programme d'amélioration des conditions de travail.

● FORMATION : Masse salariale consacrée à la formation et modalités d'utilisation ; nombre de stagiaires, d'heures de formation par qualification, etc.

● RELATIONS PROFESSIONNELLES : élections, réunions avec les délégués, accords, heures consacrées à l'information, recours judiciaire ou non, mise en demeure et procès-verbaux de l'inspection du travail.

● AUTRES CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE : œuvres sociales, sommes versées au comité d'établissement.

Comme l'a noté M. Cabanes, directeur du travail, lors d'une réunion d'information, on peut distinguer trois sortes d'indicateurs : « *Certains sont déjà donnés au comité d'entreprise et n'imposent pas de nouvelles tâches à l'employeur ; une deuxième série, notamment sur l'emploi*, comprend des indicateurs *que toute entreprise moyenne, soucieuse de sa gestion, possédait déjà nécessairement ; une troisième série relative notamment à certains renseignements précis sur les salaires et les conditions de travail est nouvelle et supposera un surcroît de tâches pour les services administratifs de l'entreprise.* »

Au total, le bilan social, qui n'est assorti d'aucun droit de réserve pour sa diffusion à l'extérieur — il sera même remis aux actionnaires avec l'avis du comité d'entreprise (1), — devrait apporter au dirigeant de l'entreprise, au personnel et à ses représentants des indications précieuses *qui, au fil des années, permettront* à chacun d'évaluer la progression ou non de la politique sociale de l'entreprise et serviront de référence à tous les partenaires sociaux de la firme lors des négociations. Bien préparé, le bilan social, qui figurait parmi les quelque soixante-dix propositions du rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise, peut être un élément précieux pour le développement du dialogue.

J.-P. D.

(1) Le bilan social est soumis pour avis au comité d'entreprise ou d'établissement avant le 1er mai de chaque année et doit être soumis aux membres du comité quinze jours avant la réunion du C.E. Il est adressé ensuite à l'inspection du travail, aux actionnaires ; il est mis à la disposition des salariés de l'entreprise qui en font la demande.

MANUFRANCE : les créanciers s'impatientent

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Les grandes lignes d'un plan de quatre ans viennent d'être approuvées par le conseil d'administration de Manufrance à la suite d'un rapport du P.-D.G., M. Jacques Petit, sur l'état des conversations qu'il a menées, tant avec un éventuel partenaire qu'avec les pouvoirs publics en vue de résoudre les problèmes des fonds propres de l'entreprise. Ce plan implique un retour à l'équilibre d'exploitation en 1980, compte tenu d'un certain nombre d'actions menées dès 1978, notamment pour les fabrications et la distribution.

Compte tenu du programme établi et des objectifs prévus, la direction de la firme stéphanoise pense qu'« il sera possible de *conserver l'ensemble du personnel* hors les départs déjà prévus avec des mutations internes et sans chômage technique. A plus long terme, l'exécution du plan devrait permettre la création d'emplois nouveaux ». Au lendemain du conseil d'administration, le comité de défense des créanciers a été reçu *mardi 20 par le P.-D.G.*, M. Petit. « Celui-ci a indiqué qu'il avait demandé la mise au point du plan de redressement qu'il se propose de mettre en œuvre sous la réserve de la venue fort problématique d'un financier institutionnel et, de plus, de l'aide de l'Etat », déclare dans un communiqué le comité. Ce dernier ne voulant pas « se prononcer sur la crédibilité d'un plan dont il ne connaît que les grandes lignes » ne lance pas moins « un avertissement solennel aux diverses parties intéressées : à défaut de solutions dans les deux prochaines semaines, il ne faudra plus compter sur la compréhen*sion des fournisseurs créanciers*, qui s'est manifestée depuis déjà trop longtemps sans autre effet que de bonnes intentions renouvelées ».

Faits et chiffres

Commerce

● *Les huîtres et autres produits frais* pourront être acheminés sur la capitale pour les fêtes de Noël après la décision des syndicats *C.G.T. et C.F.D.T. de Juvisy-Rungis* de suspendre leur préavis de grève pour les 22 et 23 décembre. Un communiqué syndical précise que la direction régionale de la S.N.C.F. a cédé sur « *un nombre important de revendications* ».

Conflits et revendications

● *La société G. Giroud et compagnie* (poupées et jouets Gégé), aux prises avec de graves difficultés financières, vient de déposer son bilan. Elle a été admise mercredi 21 décembre, par le tribunal de grande instance de Montbrison (Loire), statuant *en matière commerciale*, à bénéficier du règlement judiciaire. Un juge commissaire et un syndic ont été désignés. La société emploie deux cent quatre-vingts salariés dans ses établissements de Moint et de Montbrison, et cent autres dans ses ateliers de Saint-Clément-d'Ambert (Puy-de-Dôme), de Firminy et de Roche-la-Molière (Loire).

● *Inculpation d'un dirigeant d'entreprise après le décès d'une ouvrière provoqué par la silicose.* — M. Jacques Leroy, P.-D.G. des établissements Leroy, à Sin-le-Noble (Nord) — fabrication de produits de toilette et de nettoyage, — vient d'être inculpé de blessures involontaires et d'infraction à la législation sur la protection sociale des travailleurs, après le décès d'une ouvrière provoqué par la silicose. — *(Corresp.)*

● *Les cent cinquante-cinq licenciements chez Prouvost et Masurel à Roubaix*, qui avaient été d'abord refusés par l'inspection du travail de cette ville, ainsi que par l'inspection départementale, viennent d'être autorisés. L'inspection départementale fait savoir que cette décision a été prise à la suite d'un complément d'information, ce que contestent les syndicats C.F.D.T. et C.G.T., qui déclarent dans un communiqué commun : « *Le comité d'établissement n'a reçu aucun complément d'information, tant sur le plan économique que sur le plan social. Nous comprenons mal ce revirement de position de l'inspection du travail.* » — *(Corresp.)*

● *Un préavis de grève dans les centres de tri des P.T.T.* du 23 décembre à 12 heures au 27 décembre à 8 heures, a été déposé par Force ouvrière. Ce mouvement est destiné à soutenir les revendications portant sur l'aménagement des horaires et sur l'attribution de deux jours de repos exceptionnels pour les fêtes de fin d'année.

Entreprise

● *L'assemblée générale de l'Institut de l'entreprise* (6, rue Clément - Marot), présidée par M. Jean Chénevier, a été l'occasion d'une conférence de presse, mercredi 21 décembre, au cours de *laquelle ont été rappelés les buts* de l'organisation. Trois séries d'actions sont actuellement menées par l'Institut : 1) publication d'écrits (livres, notes d'actualité) ; 2) contacts avec les représentants de l'opinion, les hommes politiques, le corps enseignant, le clergé, l'armée, etc. ; 3) chantiers de travail où des groupes de chefs d'entreprise s'interrogent sur les grands problèmes de l'heure : énergie et croissance, emploi, ville, défense du consommateur, transferts de technologie, rapports entre collectivités locales et entreprises, etc.

Monnaies

● *Les réserves de change de la France ont diminué* au cours du mois de novembre de 393 millions de francs. Début décembre, elles s'élevaient à 101 665 millions *de francs. En un an*, les avoirs officiels ont augmenté de 2,3 milliards de francs.

Selon la C.F.D.T.

DEUX CENT MILLE EMPLOIS PERDUS DANS LA MÉTALLURGIE DEPUIS 1975

Deux cent mille emplois perdus de 1975 à 1978, dans le secteur de la métallurgie : c'est le bilan qu'a dressé, mercredi 21 décembre devant la presse, M. Jacques Chérèque, secrétaire général de la fédération C.F.D.T. des métaux, qui s'appuyait sur des statistiques de l'U.I.M.M. (Union des industries métallurgiques et minières). Selon le patronat, 171 064 emplois ont été perdus en 1975, 33 495 ont été « gagnés » en 1976, mais 1977 enregistrera une nouvelle baisse. Cette année aura en outre été marquée, a indiqué M. Chérèque, par « *30 000 licenciements collectifs avoués, dont 7 000 dans la région parisienne* », et par une progression du chômage partiel : « *8 % des métallurgistes touchés fin 1977, soit 230 000 personnes.* »

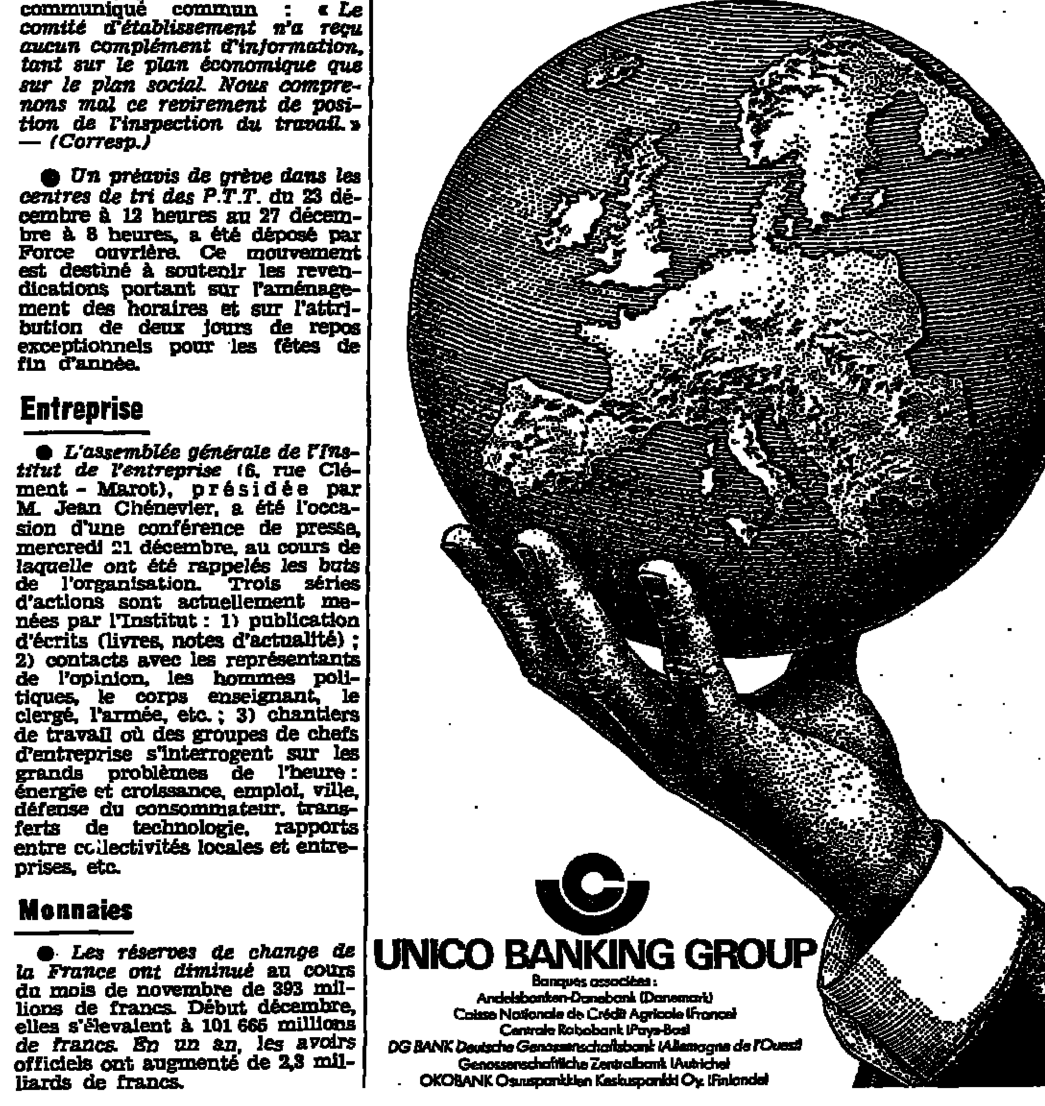
D'autre part, le secrétaire général de la Fédération C.F.D.T. des métaux a critiqué de nouveau la Fédération C.G.T. des travailleurs de la métallurgie, à laquelle il a essentiellement reproché de ne pas mener actuellement une « *pratique unitaire* » et de ne pas « *se donner les moyens de faire aboutir les revendications* ». La Fédération C.F.D.T. doit « *interpeller les travailleurs pour qu'ils amènent la C.G.T. à une position plus conforme à l'unité d'action* ».

Pour les fêtes de fin d'année

PERTURBATIONS DANS LE TRAFIC AÉRIEN

La grève tournante des mécaniciens au sol à Roissy, qui a commencé mardi 20 décembre et doit durer jusqu'au 5 janvier, entraîne des retards parfois importants au départ et à l'arrivée de certains vols. Les grévistes veulent notamment obtenir « *la reconnaissance de la fonction de travailleurs manuels, et donc le paiement de la prime de 120 F* ». D'autre part, les aiguilleurs du ciel ont entamé, du 22 décembre au 5 janvier, une grève du zèle pour obtenir notamment une revalorisation de leurs rémunérations. Le trafic risque ainsi d'être gravement perturbé.





TRANSPORTS

A PROPOS DE...

UNE ENQUÊTE DE LA S.N.C.F.

Gares nouvelles pour trains nouveaux

Le train, cet inconnu ? Une récente enquête auprès de deux mille ménages français montre que le chemin de fer est encore loin d'avoir fait le plein de sa clientèle et que la S.N.C.F. doit améliorer son image de marque, notamment à travers celle de ses gares.

A la question « Quand, pour la dernière fois, un membre de votre foyer a-t-il pris le train pour faire un voyage d'une distance de plus de 100 kilomètres ? », *11 % des ménages interrogés ont répondu qu'ils ne s'étaient jamais déplacés en chemin de fer. 28 % ne l'avaient pas utilisé depuis plus de cinq ans et 18 % depuis au moins un an.*

Selon ce sondage, 65 % des ménages, qui ignoraient le rail, vivaient dans des communes rurales ou dans des villes de moins de vingt mille habitants. En revanche, 63 % des foyers domiciliés dans l'agglomération parisienne avaient pris le train depuis moins d'un an.

D'après cette étude de marché, 34 % des ménages interrogés, qui n'avaient jamais voyagé en chemin de fer, étaient ouvriers, 28 % inactifs et 19 % agriculteurs. En revanche, 70 % des cadres supérieurs avaient été clients de la S.N.C.F. au moins une fois dans l'année.

Comment expliquer ce relatif désintérêt des Français pour leurs trains ? Le rail, qui, de lui-même, s'est retiré des campagnes sans chercher à mieux faire, a dû mal à combattre l'engouement du plus grand nombre pour la voiture individuelle. Un phénomène irraisonné qui échappe aux lois économiques. « Beaucoup surestiment le prix de voyage en train et sous-estiment le coût du déplacement en automobile », *constate M. Jean Ravel, directeur commercial voyageurs de la S.N.C.F. Au reste, outre les ruptures de charge qu'il impose, le chemin de fer souffre de plusieurs handicaps : difficile accès aux gares (transports en commun incommodes, parcs de stationnement insuffisants), médiocre accueil en gare (manque d'informations, absence de personnel, inconfort et saleté des locaux).*

Jusqu'en 1969, le trafic voyageurs de la S.N.C.F. stagnait, alors que la circulation automobile augmentait de 8 à 9 % par an. Depuis cette date, le train et la voiture individuelle progressent à même allure. Pour relever le défi de la route, les responsables ferroviaires se sont intéressés aux techniques du marketing. « Maintenant, chaque fois que nous créons une relation nouvelle ou que nous la modifions, nous faisons, au préalable, une étude de marché », *explique M. Ravel.*

Depuis un an et demi, la S.N.C.F. a lancé une campagne publicitaire « accrocheuse » — certains diront tapageuse, — qui veut donner à réfléchir aux automobilistes. Des slogans tels que « Nos lignes droites sont les moins chères de France ! », *ne manquent pas d'irriter les sociétés privées concessionnaires d'autoroutes, en mal de trésorerie.* « Nous voulons nous garder de toute autophobie, *assure M. Ravel.* Mais, il faut admettre qu'environ 10 % des déplacements par route devraient être faits en chemin de fer si le public disposait d'une bonne information. »

Les efforts que la S.N.C.F. a faits ces dernières années pour remplir sa mission de service public — amélioration des fréquences, de la vitesse et du confort, mise en ligne des turbotrains et des voitures Corail — n'ont pas toujours été payants. En effet, les ménages qui n'ont jamais pris le train ou ne l'ont pas utilisé depuis cinq ans — au moins 40 % — en conservent une image vieillie, un peu celle des wagons en bois et des locomotives à vapeur...

Changement de mentalité

« Notre gros point faible, ce sont les gares », *reconnaissent les responsables de la S.N.C.F. qui ont, dans leurs cartons, un plan de rénovation de cinquante gares, au rythme de cinq par an. Impossible de tenir la cadence ou de l'accélérer si d'autres parties prenantes n'aident pas la société nationale à financer ces travaux d'aménagement.*

L'agrandissement des gares parisiennes — Lyon, Nord, Austerlitz, — que fréquentent environ 30 % de voyageurs de la S.N.C.F., mobilise une bonne part des crédits. De nombreuses gares de province — Lyon-Perrache, Marseille-Saint-Charles, Bordeaux-Saint-Jean, notamment, — sont dans un triste état de délabrement (1).

Les responsables ferroviaires tentent de faire comprendre aux collectivités locales que la gare concourt à l'image de la ville et qu'il est dans leur intérêt de participer à sa réfection. Ainsi, la société nationale aide les municipalité à rembourser les emprunts qu'elles contractent à cet effet grâce au montant d'une surtaxe temporaire — de 2 à 5 % de la valeur du billet, — qu'elle perçoit auprès de ses clients dans quatorze gares (2).

Un détail qui a son importance pour qui juge la qualité du service ferroviaire : le transport des bagages. La S.N.C.F. envisage de doubler, l'an prochain, le nombre des chariots dans toutes les gares de France. Pour le moment, elle teste un chariot léger, capable de supporter deux valises, de monter et de descendre les escaliers.

La S.N.C.F. cherche surtout à transformer la mentalité de son personnel de gare, à améliorer les conditions et le niveau de son recrutement, le sérieux de sa formation. « Le contact avec la clientèle et notamment avec une clientèle peu habituée à voyager, c'est un métier, *indique M. Ravel* ; jusqu'à maintenant, on avait trop tendance à banaliser les agents qui sautaient d'une tâche technique à un poste commercial. » *Déjà la société nationale organise, dans ses régions, des stages audio-visuels pour montrer aux cheminots à quoi ressemble un voyageur.*

JACQUES DE BARRIN.

(1) En région parisienne, au cours des dix dernières années, 21 gares nouvelles ont été mises en service, 22 gares reconstruites, 130 modernisées sur un total de 319. En province, au cours de la même période, 120 gares ont été rebâties ou rénovées sur un total de 3 701.

(2) Beaune, Cannes, Cherbourg, Grenoble, Libourne, Limoges, Lourdes, Maubeuge, Menton, Metz, Nice, Rouen, Toulouse, Vichy.

RÉGIONS

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

DESTINÉE AU GOLFE PERSIQUE

La plus grande usine de dessalement d'eau de mer est construite à La Seyne

De notre envoyé spécial

La Seyne. — Est-ce Beaubourg qui ressemble à cette usine de dessalement d'eau de mer — la plus grosse du monde à ce jour — ou bien l'usine qui ressemble à Beaubourg ? Question d'esthétique, mais pour les ingénieurs des chantiers navals de La Seyne (CNIM) d'autres problèmes beaucoup plus concrets se posent.

Pour la phase finale — la livraison à l'émirat d'Abu-Dhabi, dans le golfe Persique, — il a fallu construire ici *un quai spécial* capable de *supporter* le poids des éléments qui seront prochainement embarqués sur un navire, lui aussi spécial, affrété par la SIDEM (1). On va « manipuler » par blocs de 200 tonnes d'acier, d'inox et de cupronickel, les trois unités de 800 tonnes chacune qui constituent la partie « noble » de l'usine d'Abou-Dhabi.

Complétés chacun par 1 200 tonnes de chaudières, cuves, réservoirs, stations de pompage, ces trois éléments constitueront l'étrange monument qui va donner leur eau (douce) quotidienne aux habitants de l'émirat.

En dépit de la concurrence des Japonais, la SIDEM contrôle déjà 30 % du « dessalement » mondial, et les chantiers de La Seyne lui fournissent 90 % des postes de distillation. Depuis la création de cette nouvelle activité, en 1970, ces chantiers ont fourni l'équipement de trente « unités » qui produisent, en Afrique et au Proche-Orient, quelque 250 000 mètres cubes d'eau douce par jour. C'est la consommation quotidienne d'une ville de 800 000 habitants. L'usine du Qatar, par exemple, tourne depuis six ans sans problème.

Aujourd'hui, sur un quai spécial, repose le premier élément à deux étages de la prochaine usine : une sorte de cathédrale d'acier, compacte. Elle partira en janvier pour le golfe Persique. Dès maintenant le second s'édifie sous la « nef » des chantiers.

La technique ? Il ne s'agit après tout que de faire bouillir une grosse marmite d'eau de mer et de recueillir à la sortie, d'une part, la « saumure », d'autre part, l'eau distillée. Il reste que, si le principe est effectivement tout simple, le seul problème, par exemple, de la soudure du cupronick sur l'acier a demandé des mois de recherche en laboratoire. Mais le plus subtil est d'organiser le jeu des pressions et des températures. Au travers des échanges thermiques, il s'agit d'obtenir le plus grand rendement pour un minimum de calories dépensées.

Bien qu'on parle actuellement d'éventuelles commandes australiennes, le marché le plus important reste arabe. Pour « fabriquer » de l'eau à partir de la mer, il faut, pour les chaudières, du pétrole à gogo. Un projet pour alimenter l'île de Porquerolles en eau potable a été abandonné dès l'apparition de la crise de l'énergie.

La technologie de pointe des entreprises françaises dans ce domaine et leur coopération — « *remarquable pour une fois* » — ont permis d'excellents résultats à l'exportation : « *Battre les Japonais sur ce terrain et en Arabie... Faut le faire !* » commente un ingénieur. On sait en effet, la prépondérance japonaise dans la construction navale, or ce n'est pas par hasard si au Japon, comme à La Seyne, les « unités » de dessalement ont trouvé dans les chantiers un terrain favorable. Ceux-ci ont l'expérience de la fabrication des postes de distillation qui fournissent les bateaux en eau douce ; ils ont une bonne habitude de la grosse chaudronnerie et leur situation « sur la mer » permet un chargement et un transport faciles.

Aurait-on ainsi trouvé la panacée contre la crise de la construction navale. « *Hélas ! non* », répondent les responsables. Bien que les CNIM aient su diversifier leurs activités dès 1960, la part du département matériels et installations terrestres n'y représente pas le quart du chiffre d'affaires. A côté des centrales productrices d'énergie, des usines d'incinération d'ordures — dont l'équipement d'Ivry et de Moscou, — des départements armement et nucléaire, des escalators — dont la nouvelle station Châtelet entièrement équipée par La Seyne, — le « dessalement » n'est lui-même qu'une activité marginale.

JEAN RAMBAUD.

(1) Société internationale de dessalement, 54, rue de Clichy, 75009 Paris.

Rhône-Alpes

Lyon ne veut pas payer pour Beaubourg

Dans le dernier numéro de *Résonance*, le bimensuel lyonnais, Régis Neyret se fâche : les Lyonnais aiment bien Beaubourg ; ils ne veulent pas en faire les frais. Régis Neyret écrit notamment dans son éditorial :

« Quand la ville de Lyon construit, pour 60 millions de francs, son auditorium, ou, pour 30 millions, son musée gallo-romain, elle touche une subvention de l'Etat — 20 ou 30 % du coût total des travaux. Le reste, c'est-à-dire la quasi-totalité, est payé par les contribuables lyonnais.

» Quand Paris construit Beaubourg, les Parisiens n'en paient pas un sou. Certes, ils ne sont pas les seuls à utiliser le Centre Georges-Pompidou, mais ils en profitent largement. Et pourtant, c'est l'Etat qui a financé la totalité des 960 millions de francs qu'a coûté ce « monument ».

» Quand les bâtiments sont construits, il faut les faire fonctionner. A Lyon ce sont les contribuables lyonnais qui paient la marche de leur opéra, de leurs bibliothèques, de leurs théâtres et de leurs musées. Il y en a pour 80 millions de francs par an, et la participation de l'Etat n'atteint pas 10 % de ce total. A Paris, les contribuables parisiens ont bien de la chance...

» Ils ne déboursent rien pour faire marcher Beaubourg. C'est l'Etat — encore vous et moi — qui règle la totalité de la note : 130 millions de francs pour 1977, soit 10 % du budget du ministère des affaires culturelles.

» Nous, on aime Beaubourg, on vous l'a dit. Et l'on aimerait qu'il y ait beaucoup de Beaubourg à travers les villes de France — beaucoup de lieux polyvalents et animés où la culture vivante se frotte naturellement aux gens de tous les jours. Mais on trouve injuste qu'il y ait deux poids et deux mesures. »

Ile-de-France

Le Marché aux puces reste à Saint-Ouen mais ne s'étend pas

A l'occasion des travaux préparatoires au Plan d'occupation des sols, le conseil municipal de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) vient de décider que le Marché aux puces, qui est ouvert chaque fin de semaine sur le territoire de la commune, serait maintenu, mais qu'il ne « bénéficierait » d'aucune extension.

Les « Puces », ce sont cinq marchés et mille commerçants installés sur 31 000 mètres carrés à proximité du boulevard périphérique. En 1967, la municipalité, tout en affirmant que le marché serait maintenu, projetait déjà d'en modifier les limites, en demandant notamment au District de la région parisienne de financer la création d'un parc de stationnement destiné à accueillir les clients du marché. Le 28 novembre dernier, le conseil municipal décidait d'abaisser à 0,40 le coefficient d'occupation des sols du marché, fixé jusqu'alors à 0,50 en moyenne, refusant de la sorte toute extension des installations.

Cette décision provoqua immédiatement des remous à Saint-Ouen, où les partisans de l'extention et certains commerçants firent front et créèrent un « comité de défense des Puces ». Un tract circula, affirmant que la municipalité, qui recevait 2 millions de francs de patentes, selon ce comité, avait l'intention de renoncer à cette ressource en faisant disparaître le marché dans le but de construire des logements à la place.

A la mairie, on contre-attaque. « *L'existence du Marché aux puces n'est pas remise en cause*, affirme Mme Paulette Fost (P.C.) maire adjoint de Saint-Ouen. Mais ce marché est la cause de nombreuses difficultés : « *La sécurité d'abord : l'incendie qui a récemment ravagé un immeuble de la rue des Rosiers en est la preuve. La circulation : les habitants riverains ne peuvent sortir de chez eux, les vendredi, samedi et dimanche. La municipalité a été obligée de créer une rue pour desservir les « Puces ». Nettoyage enfin : en 1976, la ville a payé 498 000 francs pour le nettoiement du marché et de ses abords, alors que, la même année, elle n'a encaissé que 355 000 francs au titre des patentes. Le conseil municipal a donc décidé de s'opposer à toute extension du marché.* »

Quant aux commerçants du marché, une de leurs amicales a fait savoir dans une lettre adressée à la municipalité que « *l'extension du Marché aux puces sans mesures de sécurité ne devait pas avoir lieu. La conjoncture économique actuelle ne se prête absolument plus à l'extension du marché, et les difficultés commerciales rencontrées dans notre profession sont telles que nous ne voyons pas la nécessité de créer de nouveaux commerces* ».

Le Marché aux puces ne disparaîtra pas de Saint-Ouen, mais la municipalité prépare toutefois un plan de rénovation de l'ensemble du quartier.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

● *Marché Saint-Germain : la position de l'association de défense.* — L'association de défense du marché Saint-Germain dans le sixième arrondissement de Paris se déclare en désaccord avec la commission extra-municipale de l'architecture qui s'est prononcée, le 14 décembre dernier, sur la rénovation du marché. L'association demande que la Maison des examens rue Mabillon ne soit pas démolie mais incluse, « *selon les plans d'origine* », dans un projet de restauration.

L'HOTEL BONY SAUVÉ DES RUINES

L'hôtel Bony, 32, rue de Trévise, dans le neuvième arrondissement, sera restauré. Ce très bel édifice néo classique, classé depuis le 8 avril 1976, était resté à l'abandon, son propriétaire se refusant à participer à sa remise en état malgré une mise en demeure du 2 mars 1977. Un arrêté vient d'être pris qui permettra aux entreprises mandatées par la Conservation des bâtiments de France d'y pénétrer et d'y effectuer les travaux de réfection de la charpente et de la couverture jusqu'à présent uniquement protégées par une bâche. La maçonnerie des corniches, cheminées et parties hautes sera reprise.

L'hôtel Bony, construit en 1826 par l'architecte de Joly, sera complètement restauré et remis en état pour accueillir, aux dernières nouvelles, les services culturels dépendant du neuvième arrondissement. — A. J.

PRESSE

● *L'Association de la presse étrangère à Paris* a élu à sa présidence Mlle Danièle Boni-Claverie, qui représente la télévision ivoirienne. C'est la première fois qu'une femme est élue à ce poste. Les autres membres du bureau pour 1978 sont :

Vice-présidents : Gerhard Léo (République démocratique d'Allemagne), Dusan Pesic (Yougoslavie) et Paolo Romaini (Italie) ;

Secrétaire général : Vittorio Spinazzola (Suisse) ;

Trésorier : Alberto Carbone (Argentine) ;

Membres : José Alvès (Portugal), Denes Baracs (Hongrie), Chen Chi (Chine), Vadim Essipovitch (U.R.S.S.), Aniceto Mendez-Velsaco (Mexique), Andreas Oplatka (Suisse), José Roldan (Espagne), Mustapha Yahahaoui (Arabie Saoudite) et Ichiro Yamamoto (Japon).

● *L'Association de la presse anglo-américaine à Paris* a élu pour 1978 au poste de président Robert Mauthner (*Financial Times*) ; vice-présidents : James Goldsborough (*Newsweek*) et Michael Bowne (*Daily Express*) ; secrétaire : David Curry (*Financial Times*) ; trésorier : Joseph Harriss (*Reader's Digest*) ; syndic : Bernard Valery (*New York Daily News*).

● « *Nature et mieux vivre* », revue écologique mensuelle tirant à 250 000 exemplaires, éditée dans le Gers, vient d'être contrainte de cesser sa parution.

Selon la rédaction, cette décision est due au refus du tarif-presse par les P.T.T. qui, dit-elle, ont bloqué la revue pendant plus d'un mois et facturé 100 000 exemplaires de trop, ce qui a rompu l'équilibre financier de la publication.



BOURSE

LONDRES

Peu d'affaires jeudi matin sur le marché, qui demeure cependant soutenu. Bonne tenue des industrielles et des pétroles. Stabilités des Fonds d'Etat. Léger progrès des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 159 90 contre 160 30

VALEURS	CLOTURE 21 12	COURS 22 12
Beecham	678	678 ...
British Petroleum	856	858
Courtaulds	116	118
De Beers	310	307 ...
Imperial Chemical	358	359
Rio Tinto Zinc Corp.	181	181
Shell	535 ..	536 ...
Vickers	176	177
War Loan 3 1/2 %	36 1/2	36 1/2
*West Driefontein	25 1/4	25 1/8
*Western Holdings	17 3/4	18 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

NOUVELLES DES SOCIETES

SOCIETE NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX (S.N.C.D.V.). — La société apporte des précisions sur le règlement du conflit qui l'opposait à la Mixte (*le Monde* daté 4-5 décembre). Elle confirme la reprise des deux navires porte-conteneurs appartenant à la Mixte, en échange des actions Mixte acquises par divers moyens, et ce à leur prix de revient (120 millions de francs).

De la sorte la S.N.C.D.V. a retrouvé la totalité de la trésorerie engagée dans cette opération.

Le règlement intervenu a d'autre part permis à la Mixte de réaliser les participations minoritaires qu'elle détenait dans les affaires Lesieur, ce qui a facilité la restructuration des intérêts et des activités de ce groupe industriel. Il est enfin précisé que les A.G.P. se sont portées acquéreur des actions Compagnie financière Delmas-Vieljeux que la Mixte avait achetées lors du conflit, soit un peu plus de 5 % de son capital. Les parties concernées se sont désistées de l'ensemble des actions en justice qu'elles avaient engagées.

GENERALE SUCRIERE. — Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre se soldent par un déficit d'exploitation de 39,18 millions de francs. La perte nette s'élève à 15,3 millions de francs contre un bénéfice de 18,43 millions de francs en 1976.

NEW-YORK

Reprise

Le marché a tenu ses promesses. Le mouvement de hausse, qui s'était annoncé mardi, s'est non seulement poursuivi mais nettement accéléré mercredi et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 7,71 points à 813,93.

L'activité s'est également accrue, portant sur 24,51 millions de titres contre 23,25 millions précédemment.

Le redressement du dollar sur les places financières internationales et la décision des pays de l'OPEP de « geler » durant six mois le prix du pétrole expliquent en grande partie la fermeté des cours. Les opérateurs n'ont finalement prêté que peu d'attention à la montée rapide des prix de détail en novembre (+ 0,5 % contre 0,3 % en octobre), déjà plus ou moins anticipée.

Sur 1 887 valeurs traitées, 867 ont progressé, 566 ont baissé et 454 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 213,19 (+ 1,42) ; services publics, 110,23 — 0,26).

VALEURS	COURS 20 12	COURS 21 12
Alcoa	48 5/8	44 1/4
A.T.T.	59 7/8	60 1/4
Boeing	27 1/8	27 1/8
Chase Manhattan Bank	28 3/8	28 3/8
Du Pont de Nemours	116 3/8	117 1/4
Eastman Kodak	49 1/2	50 1/8
Exxon	46 1/4	46 3/8
Ford	44 1/8	44 1/4
General Electric	47 3/4	48 3/4
General Foods	30 1/2	31 1/4
General Motors	61 7/8	62 7/8
Goodyear	16 7/8	17 1/8
I.B.M.	264 1/4	266 ...
I.T.T.	30 1/4	30 1/4
Kennecott	20 1/2	21 5/8
Mobil Oil	62 5/8	62 1/2
Pfizer	26	25 7/8
Schlumberger	69 7/8	71 1/8
Texaco	26 5/8	26 7/8
U.A.L. Inc.	19 3/4	20 1/8
Union Carbide	40 1/4	40 7/8
U.S. Steel	29 7/8	30 1/4
Westinghouse	17 5/8	17 3/4
Xerox	45	45 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 12	22 12
1 dollar (en yens)	240 71	241 25

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/4 %

PARIS

21 DÉCEMBRE

Nouvel arrêt de travail

Les cotations ont été à nouveau suspendues mercredi à la Bourse de Paris, où, à l'appel des syndicats C.F.D.T., C.G.T., F.O. et C.F.T.C., le personnel a décidé de cesser le travail jusqu'à jeudi 12 h. 30. Mardi après-midi, les 2 997 salariés de la Compagnie des agents de change avaient été appelés par les mêmes syndicats à se prononcer sur le principe d'une nouvelle « semaine d'actions diversifiées, excluant la grève illimitée ». Sur 1 820 votants (39 % d'abstentions), 1 148 personnes ont répondu par l'affirmative.

Le rebondissement du conflit, que l'on croyait réglé au milieu de la semaine dernière, est dû à une mauvaise communication entre les négociateurs, les syndicats affirmant que « certaines propositions écrites de la Chambre syndicale n'ont plus rien à voir avec ce qui avait été convenu oralement ».

Bien que les agents de change aient décidé d'appliquer une nouvelle fois la procédure de service minimum, les opérations de liquidation générale n'ont pu avoir lieu. Dans un communiqué, la Chambre syndicale précise qu'elles se dérouleront le premier jour où les cotations pourront être assurées dans des conditions normales. Malgré tout, les valeurs françaises et étrangères inscrites à la cote du terme ont pu cependant être cotées. La tendance a été assez irrégulière et l'indicateur instantané a fléchi de 0,16 %.

En réponse aux nouveaux ordres de grèves lancés par les syndicats, la Chambre syndicale a, d'autre part, décidé de mettre en œuvre une nouvelle procédure spéciale pour assurer la plupart des cotations en Bourse. Cette procédure sera appliquée à partir de ce jeudi 22 décembre, et jusqu'à nouvel avis. Elle concerne les cotations a ucomptant et à terme ferme des valeurs françaises et étrangères inscrites à la cote du terme et les cotations au comptant des Fonds d'Etat négociables au comptant seulement.

ÉTRANGER

LA GRANDE-BRETAGNE ASSOUPLIT SA RÉGLEMENTATION DES EXPORTATIONS DE CAPITAUX VERS LA C.E.E.

Le gouvernement britannique a annoncé mercredi 21 décembre que, pour se conformer aux dispositions du Marché commun, il allait assouplir le 1er janvier les restrictions en vigueur sur les exportations de capitaux, notamment en abandonnant la réglementation « Surrender Rule ». Celle-ci oblige les résidents britanniques à rapatrier, par le canal normal du marché des changes, le quart du produit de la réalisation d'investissements mobiliers ou immobiliers à l'étranger. — *(A.F.P., Agefi.)*

ALLEMAGNE FEDERALE

● *L'indice ouest-allemand des prix de gros* (base 100 en 1970) a diminué de 0,2 % en novembre par rapport à octobre pour s'inscrire à 144,8. Par rapport à novembre 1976, la baisse s'établit également à 0,2 %. En octobre, l'indice avait baissé de 0,6 % par rapport à septembre et de 0, 5% par rapport à octobre 1976. — *(Agefi.)*

BRESIL

● *Le Brésil aura consacré* cette année 5,6 milliards de dollars à l'amortissement de sa dette extérieure, vient d'annoncer le ministre brésilien de la planification, M. Reis Velloso.

La dette extérieure du Brésil qui totalisait 28,7 milliards de dollars au 30 juin atteindra à la fin du mois de décembre quelque 30 milliards de dollars, d'après les estimations gouvernementales.

Pour 1978, a d'autre part indiqué le ministre de la planification, le Brésil consacrera 6,8 milliards de dollars pour l'amortissement de sa dette, dont 2,5 milliards en paiement de taux d'intérêts. — *(Agefi).*

ETATS-UNIS

● *La balance des paiements courants des Etats-Unis* a enregistré — après correction des variations saisonnières — un déficit de 4,3 milliards de dollars au troisième trimestre, légèrement inférieur au déficit du deuxième trimestre qui s'était élevé à 4,6 milliards de dollars. Comme au premier trimestre, le solde négatif avait été de 4,16 milliards de francs, le déficit cumulé de la balance des paiements courants pour les neuf premiers mois de 1977, atteint 13 milliards de dollars.

● *La hausse des prix de détail aux Etats-Unis* a été de 0,5 % en novembre par rapport à octobre. En un an (novembre 1977 comparé à novembre 1976) les prix de détail ont augmenté de 6 %.

Le résultat de novembre traduit une légère accélération du taux de l'inflation jusqu'en août, septembre et octobre, les hausses n'avaient été que de 0,3 % par mois. Les pouvoirs publics ont déclaré que la cause en était les prix de la viande de bœuf, des fruits frais et de quelques autres produits alimentaires.

● *General Motors remboursera 40 millions de dollars à cent mille de ses clients.* — Les procureurs généraux de l'Ohio, du Michigan et de l'Illinois ont en effet confirmé lundi 19 décembre que le General Motors, après avoir été poursuivie en justice dans plusieurs Etats, remboursera 200 dollars en liquide à chacun des acheteurs qui avaient été trompés sur leur véhicule. A travers les Etats-Unis, quelque cent vingt-huit mille personnes avaient acheté en 1977 des modèles Oldsmobile, Buick et Pontiac qui étaient en fait équipés de moteurs de Chevrolet. Au terme de l'accord intervenu entre la firme et l'association nationale des procureurs généraux, General Motors s'est d'autre part engagée à garantir ces moteurs pendant deux ans. — *(A.F.P.)*

JAPON

● *La balance commerciale du Japon* a été excédentaire de 1,6 milliard de dollars en novembre, ce qui porte à 14,99 milliards l'excédent cumulé depuis le début de l'année.

La balance des paiements courants, quant à elle, a enregistré un surplus de 1,13 milliard de dollars pendant le même mois, ce qui porte à 8,9 milliards de dollars l'excédent de la balance commerciale depuis le début de l'année.

En novembre la balance globale des paiements a enregistré un excédent considérable (1,83 milliard de dollars), le plus fort depuis 1971 du fait de très importantes entrées de capitaux à court terme (spéculation sur le yen).

SUISSE

● *Le nombre de chômeurs en Suisse* a augmenté en novembre, s'établissant à 10 551, soit 2 009 (23,5 %) de plus qu'en octobre. Ce nombre reste cependant inférieur de 31 % à celui de novembre 1976. Le chômage représentait fin novembre 0,4 % de la population active. *Cependant*, les *offres* d'emploi ont diminué de 4,9 %.

AGRICULTURE

ON N'EST JAMAIS TROP PRUDENT

Evidemment, il n'est pas question de protectionnisme, mais simplement de la santé du consommateur américain déjà gavé de hot-dogs et de hamburgers. Dans ces conditions, tout le monde comprendra que Mme Carol Tucker Foreman, secrétaire adjoint à l'agriculture chargée de l'alimentation, vienne d'interdire — à la veille des fêtes de fin d'année qui prédisposent aux excès alimentaires — l'entrée, aux Etats-Unis, de toute une gamme de pâtés de foie français.

Temporairement, bien sûr, pour que le gouvernement français prenne des mesures afin d'imposer les normes américaines de mise en conserve par autoclave. En attendant, les pâtés de la maison Delpeyrat, de Sarlat (Dordogne), sont retirés de la vente aux Etats-Unis et tous ceux en cours d'expédition subiront une période de surveillance sanitaire de quarante-cinq jours — au mieux jusqu'à la fin de janvier — au lieu des dix normalement pratiqués.

Naturellement, Mme Tucker Foreman a de bonnes raisons par trois fois, depuis mai dernier, des boîtes de pâté contenaient de redoutables « poisonsus bacteries ». Certes, aucun cas d'empoisonnement n'a été relevé jusqu'à présent, mais est-on jamais assez prudent. — A. G.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing*, qui devait recevoir à l'Elysée les membres du bureau de la Fédération des exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), mardi 27 décembre (voir notre première édition datée 22 décembre), a repoussé ce rendez-vous à une date ultérieure.

LES PRODUCTEURS DE PRÉVAL CONSTITUENT UNE SOCIÉTÉ CIVILE

Les producteurs de lait de la zone de collecte de la société Préval — Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Calvados, Morbihan et Manche — devaient annoncer, ce mercredi 21 décembre, à Rennes, au cours d'une conférence de presse, la constitution prochaine d'une « *société civile de producteurs de Préval* » destinée à acquérir 14 % dans un premier temps, puis 34 % du capital de la filiale de Perrie. (*le Monde* du 19 novembre), en même temps que l'Union laitière normande (U.L.N.) acquerrait 30,5 %.

La mise en place de cette société à capital variable s'étalerait de janvier à mars 1978. Les producteurs espèrent un financement *au moins partiel*, venant des caisses régionales du Crédit agricole.

● *Le secrétaire d'Etat américain à l'agriculture*, M. Robert Bergland, qui a rencontré M. Gundelach, commissaire européen, le 19 décembre, à Bruxelles, a déclaré en substance que les Etats-Unis sont disposés à entamer des discussions avec l'ensemble de leurs partenaires pour aboutir rapidement à un accord global sur les céréales, — et non plus sur le seul blé — ainsi que le souhaite la C.E.E.

Les négociations entamées à Londres pourraient aboutir à Genève en février.

AÉRONAUTIQUE

Après l'abandon de l'avion 614

LA FIRME GERMANO-NÉERLANDAISE RECEVRA DE L'ÉTAT OUEST-ALLEMAND UNE SUBVENTION DE 1 215 MILLIONS DE FRANCS.

Bonn *(A.F.P.)*. — Le conseil des ministres ouest-allemand a mis au point un programme d'assainissement pour la firme aéronautique VFW-Fokker afin de limiter les licenciements que va provoquer l'arrêt de la production du biréacteur court-courrier à réaction VFW-614, a déclaré, mercredi 21 décembre, M. Martin Gruener, secrétaire d'Etat au ministère fédéral de l'économie.

M. Gruener, qui est également coordinateur au gouvernement pour les questions aéronautiques, a précisé que ces mesures d'aide s'élevaient à 540 millions de DM (l'équivalent de 1 215 millions de francs).

M. Gruener s'est déclaré convaincu que « *l'avenir de la société VFW-Fokker n'était pas menacé* ». L'arrêt du programme de construction du VFW-614 devrait toutefois entraîner la mise au chômage de mille cents ouvriers dans les usines de Speyer (Basse-Saxe) et de Brême (sur les dix mille salariés du groupe). Des commandes militaires qui devraient être acordées à la firme pour l'exercice 1978-1979 pourraient permettre de sauver cinq cents emplois.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	+ Haut	UN MOIS Rep + ou Dép —		DEUX MOIS Rep + ou Dép —		SIX MOIS Rep + ou Dép —	
$ U.S.	4,7600	4,7650	+ 80	+ 100	+ 200	+ 250	+ 670	+ 740
$ can.	4,3510	4,3580	+ 80	+ 120	+ 190	240	650	730
Yen (100)	1,9700	1,9750	+ 110	+ 140	+ 240	275	+ 660	+ 720
D. M.	2,2190	2,2250	+ 130	+ 160	+ 265	295	830	895
Florin	2,0580	2,0640	+ 40	+ 65	+ 90	125	340	385
F B. (100)	14,2040	14,2370	— 600	— 390	— 600	— 200	— 150	+ 460
F. S.	2,3275	2,3360	+ 130	+ 165	+ 310	+ 350	+ 940	+1010
L. (1 000)	5,4310	5,4410	— 170	— 550	—1210	—1060	—2500	—2000
£	8,9390	8,9590	+ 170	+ 250	+ 440	+ 530	+1360	+1490

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	0 1/4	3/4	2 1/4	2 1/2	2 1/2	2 3/4	2 3/4	3
$ U.S.	2 7/8	3 1/8	7 3/8	7 5/8	7 1/8	7 3/8	7 1/2	7 3/4
Florin	5 3/4	6 1/4	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4
F B.	15	18	13	14 1/2	11 1/2	13	10 1/4	11 1/2
F. S.	— 1/8	+ 1/8	1 3/4	2	1 1/2	1 3/4	2	2 1/4
L. (1 000)	11	14	20	24	20	24	18	20
£	7 1/4	7 3/4	6 3/4	7 1/4	6 3/4	7 1/4	7 1/4	7 3/4
Fr. franç.	10	11	12	13	13	14	14	15

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
660	4,5 % 1973.	674 10	674 40	674 40	674 10
1930	C.N.E. 3 %	1920 20	1918 .	1918 .	1918
300	Afrique Occ.	336 ..	335 .	335 .	339
265	Air liquide	240 10	240	240	240 10
55	Als Part Ind	50	47 50	47 50	49
144	Als. Superm.	137	135	136	136 .
63	Alsthom-Atl.	58 20	58 05	58 05	58 .
160	Applica gaz.	139	136	136 .	137 ..
370	Aquitaine	323 ..	325 10	325 10	323 10
65	— certif.	57 40	59 70	59 70	57 20
94	Arjom. Prioux	89 .	88 ..	88 .	89
235	Aux. Entrepr.	216 .	215 .	215 .	214 50
77	Babc. Fives	74 50	74 30	74 30	74 50
157	Bail-Equip.	153	149	149 20	151
199	Bail-Invest.	198 70	195 20	195 20	198 70
83	B.C.T.	67 50	66	66	67 50
65	Bazar H. V.	58	57 90	57 90	59 .
54	Beghin-Say	52	52 20	52 20	52
560	Bic	538	520	520	517
390	Bouygues	388 .	395 10	395 10	388 80
450	B.S.N.-G.D.	382	381 ..	381	381
810	— (obl.)	819 .	807	807	819 .
1410	Carrefour	1252 .	1253	1358	1241 .
260	— (Obl.)	262 .	261 10	261 10	262 .
1000	Casino	995	996	996	995
62	CEM	57 10	54 30	54 30	57 10
151	Cetelem	145	140 .	140	146
149	Charg. Réun.	144 50	145 10	145 10	144 30
12 50	Chiers	10 65	10 50	9 80	10 50
95	Chim. Rout.	83 50	84	84	83 60
81	Cim. Franç.	76 55	77	77	77 65
125	— (Obl.)	122	120 10	120 10	120 10
990	C.I.T. Alcatel	840	840	840	840
380	Club Méditer	355 50	363 50	360	354 .
178	C.M. Industr.	162	160 10	160 10	162 ..
105	Codetel	103 .	103	103	103
102	Cofimeg	96 30	94 40	96	96 30
270	Cofradel	274	274	274	271
300	Cie Bancaire	272 50	270	270	273
275	C.G.E.	240	244 10	244 10	242
365	— (Obl.)	362 30	362 30	362 30	362 30
95	C Entrepr.	97	97	97	97
81	Cot. Foucher	86 .	88 .	88 .	85 20
97	Créd Com. F	96 .	95 90	95 90	96 .
186	— (Obl.)	186 20	186 .	186	186 20
285	Créd. Fonc.	282 10	289 .	289 .	282 10
104	C.F. Imm.	98	94 60	94 60	97 50
85	Créd Indust.	79 50	81	81	79 50
255	Créd Nat.	252 50	252 90	252 90	252 50
50	Crédit Nord	50 .	50	50 .	50
62	Creus.-Loire	64 10	63	63 .	63
181	C.S.F.	156 80		...	156 50
205	— (Obl.)	202 80	... .	200 .	202 80
130	D.B.A.	117 20	117 10	117 10	117
25	Denain-N.-E.	26 20			27
37	Dollfus-Mieg.	37 50	37 30	37 30	37 50
518	Dumez	455		447 .	450
486	Cie Gle Eaux	439 .	437 ..	437 ..	436 .

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
196	E.J. Lefebvre	190 50	190 50	190 50	181
63	Esso S.A.F.	58 90	..	59 20	58 90
179	Eurafrance	154 ..	154 ..	154 .	154 .
530	Europe nº 1	520 .	515	515	521 ..
380	Farode	371 50	370 .	370	371 50
435	— obl. conv.	435 .	435	435 ..	435
55	Fin. Dév. Ent.	51 80	51 80	51 80	51 80
167	Fin. Paris BP	152 .	*147	147 .	152
...	— (droit)	... ..		... ..	... ..
200	— obl. conv.	205 .	199 80	199 80	205
128	Finextel	129 10	129 40	129 40	129 20
68	Fraissinet	68 10	68 30	68 30	68 30
97	Fr. Pétroles	97 10	97 10	97 10	96 50
23	— (Certific.)	22 20	22 30	22 30	22 10
62	Galeries Laf.	57 60	57 60	57 60	57 70
139	Gle d'Entr.	137 50	139 50	139 60	137 50
90	Gle Fonderie	80 50	76 .	76 .	80 10
...	Gle Ind. Par.	... ..	... ..	... ..	... ..
186	Générale Occ	180 .	180 .	180 .	180 .
191	Gr. Tr. Mars.	172 .	172 ..	172 .	172 .
167	Guyenne-Gas	150	144	144	149 80
169	Hachette	149 .	. .	146	149
67	Imetal	53 50	54	54 .	53 50
345	Inst. Mérieux	343 40	339	339	343 40
117	J. Borel Int.	106 50	...	100 80	106
79	Jeumont Ind.	68	70 10	70 10	68
58	Kali Ste Th.	56	..	56 60	58
36	Kléber-Col.	34 70	37	37	34 70
178	Lab. Bellon	162 .	180	180	162 .
165	Lafarge	144	143	143	144
275	— (oblig.)	270	270	270	270
240	La Hénin	211	205	205	211
1510	Legrand	1398	1395	1395	1388
170	Locabail	167 10	168	168	167
134	Locafrance	121 60	121	121	121
285	Locindus	283	282	282	283
670	L'Oréal	574	574 .	574	570
3050	— Obl. conv.	3015	3015	3015	3015
380	Lyonn. Eaux	318 .	328	328	316
28	March. Bali	24 10	23 80	23 80	23 90
870	Mais. Phénix	779 .	781	781	773
..	Mar Wendel		34 80	34 80	34 40
50	Mar. Ch. Rén	50 .	49 .	50	50
219	Martell	283	288	283 .	283
1180	Mat. Téléph	1119	1125	1125	1118
1280	Matra	1210	1190	1190	1204
37	M.E.C.I.	34 10	33 90	33 90	34 10
40	Mét. Norm.	32 60	31	31 ..	32 60
1270	Michelin B	1126	1118	1115	1120
588	— (oblig.)	665	560	560	585
289	Midi Cie	271	271 .	271	270
418	Moët-Hen.	343	340	340	342 10
585	Mot. Leroy-S	545	522	522	540
178	Moulinex	183 50	164	164	163 50
315	Mumm	295 20	295 .	295	295 20
325	Nat. Invest.	315 .	315	315 .	315
225	Navigat. Mix.	211 .	211	211	211
60	Nobel-Bozel	60	61	61	60
17	Nord	16	15 50	15 50	16
66	Nouv. Gal.	56 50	53 90	53 90	56 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
130	Olida-Caby	116 50	115	115 80	115 80
95	Opfi-Paribas	90 80	90 20	90 10	90 10
78	Paris-France	67 .	67 ..	67 ..	67
67	Pechelbronn	66 ..	66 ..	66 ..	66 ..
80	P.U.K.	74 50	74	74 ..	74 ..
122	— (obl.)	122 50	121 60	121 60	121 60
39	Penarroya	34 80	34 95	33 10	33 10
173	Penhoët	170	166 70	168 90	168 90
220	Pernod-Ric	200	200	200	200
142	Perrier	127 20	126 10		
50	Pétroles B.P.	58 90		58 95	58 95
285	Peugeot-Citr	267	265	268	266
370	— (obl.)	338	331 30	328 60	328 60
56	Pierre-Auby	50 .		50 20	50 20
57	P.L.M.	56		55 80	55 80
130	Poclain	116 50	116	117 20	117 20
124	Poliet	121 20	121 20	121 20	121 20
78	Pompey	76 ..	73 50	73 50	76
94	P.M. Labinal	91	92	92 .	91
30	Prénatal	26 70	26 50	26 50	26 70
255	Presses Cité	252 50	261	251	251 .
316	Prétabail Si.	321	326	326	321
105	Prical	100	100 20	100 20	99 10
135	Primagaz	118 10	117 10	117 10	118 10
38	Printemps	37 60	37 60	37 60	37 70
325	Radar S. A.	318	316	316 ..	318
445	— (obl.)	440 10	440 20	440 20	440 10
420	Radiotech.	368	345	345	367
58	Raffin. (Fse.)	63 50	66 70	66 70	63 50
65	Raff. St-L.	57	56 20	56 20	57
555	Redoute	513	504	504	513
55	Rhône-Poul.	61 70	.	50 .	61 60
170	Roussel-Uclaf	166	160 .	160	165
245	Ruche Picard	240	238	238	238
335	Rue Impérial	309	304 30	304 30	303
17 50	Sacilor	18 50	17 10	17 10	18 50
158	Sade	152	*154 .	154	145 20
460	Sagem	418	421	421	416
127	Saint-Gobain	116 10	117	117 .	116 10
495	S.A.T.	450	450	470	450
37	Sautter	33	33	33	32 50
86	Saunier-Duv	71 90	69	69	71 90
113	Schneider	108 90	108 50	108 50	108 20
70	S.C.O.A.	68 40	68 60	68 60	68 40
100	Sefimeg	95 50	96 .	95 ..	95 50
330	S.I.A.S.	281	275 50	275 50	278
230	Sign. E. El.	188	186	186 .	188
185	S.I.L.I.C.	178	*174 50	174 50	176
117	Simco	119 20	119 50	119 50	119 20
73	S.I.M.N.O.R.	72 10	72 50	72 50	72 50
1760	St. Rossignol	1740	1720	1720	1740
77	Sogerap	76 90	73	73	77
500	Sommer-All	451	446	446 .	451
225	Suez	202 50	202 50	206 50	202
240	Talcs-Luz.	240	240	240	240
400	T.R.T.	403	399 .	399	403
700	Tél. Electr.	612	610 .	610	612
122	— (obl.)	122 50	123 .	123 ..	122 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
246	Tél. Ericsson	220 .	210 50	210 50	220 10
60	Terres Roug	59 10	59 10	59 10	59 10
143	Thomson-Br	125 .	127 90	127 90	126 .
225	— (obl.)	220 ..	.	215 .	220 .
230	U.I.S.	228 80	227 .	227 ..	228 80
174	U.C.B.	158 .	157 .	157 .	153 .
205	Un. F. Bques	193 ..	193 .	193	193 .
76	U.T.A.	80 50	81 ..	81 ..	80
19 50	Usinor	14	14 30	14 30	14
105	— (obl.)	100 .	98 50	98 50	100 .
72	Vallourec	65 .	67 90	67 90	64 10
400	V. Clicquot-P	438 .	430 ..	438 .	438 .
360	Viniprix	304 .	306	306 .	304 .
177	Amax	179 .	179	179	179
308	Amer-Tel	291 50	290 20	290 20	291 80
16	Ang. Am. C.	16 85	16 95	16 95	16 85
94	Angold	97 .		96	97 .
345	B. Ottomane	342	344	344	342
315	BASF (Akt.)	298 50	301	301	299 50
285	Bayer	291 50	290	293	290 50
56	Buffelsfont.	55 .		55	55 50
11	Charter	11 75	11 40	11 40	11 70
145	Chase Manh.	137 80	136 30	136 80	137 80
83	Cie Pétr. Imp	89 70	89	90 30	89 80
335	C.F. Fr.-Can	315	314 50	314 50	317
18 50	De Beers (S.)	19 30	19 25	19 80	19 20
650	Deuts Bank	678	678	678	677
265	Dome Mines	287	280	290	287 :
585	Du Pont Nem	555	562	566	555
280	East Kodak	239 80	238 30	236 30	240
25	East Rand	20 40	20 50	19 70	20 80
107	Ericsson	130	127 70	127 70	130
235	Exxon Corp.	221 .	220 40	220 40	221
215	Ford Motor	208 70	206 70	206 70	206 75
73	Free State	72 .	71 90	71 90	72 10
250	Gen. Electric	231 80	233 80	236 .	231 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
330	Gen. Motors	293 90	291 ..	191 ..	294
14	Goldfields	15 10	14 ..	14 65	15 10
25	Harmony	21 10	. ..	21 55	21 45
290	Hoechst Akti	281 20	282 50	282 60	280 60
32	Imp. Chem.	31 60	31 50	31 50	31 60
80	Inco Limited	79 70	77 30	77 90	79 70
1270	I.B.M.	1257	....	1271	1257
158	I.T.T.	146	144 50	144 50	146 80
275	Merck	282 ..	283 50	283 50	282
235	Minnesota M.	217 60	218 30	218 30	217 60
310	Mobil Corp.	295 50	.	..	295 50
7940	Nestlé	8600	8260	8260	8620
196	Norsk Hydro.	172 .	161 ..	161	173
530	Petrofina	512	520	520	514
305	Philip Morris	291 .	... ..	290 .	291 80
55	Philips	53 70	.. ..	.. ..	54 20
56	Prés. Brand.	50 05	51 40	51 40	50 20
250	Quilmès	251 50	252 50	252 60	251 50
177	Randfontein	200 .	203	202 70	199
285	Royal Dutch	269 40	268 50	268 50	269 40
16	RioTinto Zinc	16 45	16 05	16 85	16 35
59	St-Helena Co	48 70	50	50 ..	48 10
335	Schlumberg.	334 .	395	335	335 30
48	Shell Tr. (S.)	47 .	47	47 ..	46 80
636	Siemens A.G.	644	644	644	644
37	Sony	32 70	32 10	32 10	32 70
12 50	Tanganyika	12 10	12 10	12 10	12 10
250	Unilever	252 50	252 50	250 10	253 70
17	Union Corp.	15 80	15 85	15 40	15 70
104	U. Min. 1/10	100 90	101 30	101 80	100 80
116	West Driet.	116	118	118 .	115
44	West Deep	40 80	41 50	41 50	40 80
86	West Hold.	85	83 60	83 60	85 .
240	Xerox Corp.	217 50	217 70	217 70	218
0 86	Zambia Cop.	0 82	0 80	0 80	0 82

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

O : offert ; C : coupon détaché ; D : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21 12	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 756	4 768	4 780
Allemagne (100 DM)	225 400	224 080	224 500
Belgique (100 F.)	14 325	14 287	14 175
Pays-Bas (100 fl.)	207 910	207 070	207
Danemark (100 krd)	81 660	81 050	81 000
Suède (100 krs)	101 160	100 980	101
Norvège (100 k.)	92 450	91 990	91 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 991	8 967	9 050
Italie (1 000 lires)	5 452	5 442	5 600
Suisse (100 fr.)	236 700	234 600	236 ...
Autriche (100 sch.)	31 330	31 125	31 550
Espagne (100 pes.)	5 865	5 863	5 650
Portugal (100 esc.)	11 940	11 915	11 580
Canada ($ can. 1)	4 360	4 349	4 335

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21 12
Or fin (kilo en barre)	25350	25360
Or fin (kilo en lingot)	25410	25395
Pièce française (20 fr.)	247 90	248
Pièce française (10 fr.)	220 50	222 .
Pièce suisse (20 fr.)	221 30	224 10
Union latine (20 fr.)	220 80	219 10
Souverain	238	239 80
Pièce de 20 dollars	1127 20	1132 ..
Pièce de 10 dollars	635	635 20
Pièce de 5 dollars	388 50	.
Pièce de 50 pesos	1042 ..	1043
Pièce de 10 florins	237 ..	240

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

UN MESSAGE DE NOËL DE CINQ ÉVÊQUES FRANÇAIS

Pour une nouvelle répartition des pouvoirs et des biens

Mgr Collini, archevêque coadjuteur de Toulouse, président de la commission épiscopale des missions à l'extérieur ; Mgr Fauchet, évêque de Troyes, président de la commission sociale ; Mgr Saint-Gaudens, évêque d'Agen, président de la commission des migrations, Mgr Bardonne, évêque de Châlons, président du comité épiscopal France-Amérique latine, et Mgr Ménager, archevêque de Reims, président de la commission française Justice et Paix, ont rédigé en commun un message de Noël où on lit notamment :

« *Souvent, les représentants des pays industrialisés entendent peu ou mal les requêtes des pays plus démunis, ou répondent sans élan. Ils sont sourds. Ils sont à notre image. Notre opinion pèse sur eux. Ce qui nous manque, comme à eux, plus encore que l'élan du cœur, c'est la volonté commune de donner suite à des décisions réitérées mais sans lendemain.*

» *Pour être à la hauteur du nouveau cours des choses qui s'impose peu à peu, il nous faut aller, entre nations, jusqu'à une nouvelle répartition des pouvoirs et des biens, des matières premières et des emplois, des idées et des projets. Embarqués sur l'unique et même navire qu'est la terre des hommes,* « un tel partage viendra bousculer nos modes de vie et appellera des renoncements profonds » *(Mgr Etchegaray, assemblée plénière de l'épiscopat de 1977).*

» *Au seuil d'une année au cours de laquelle se dérouleront les élections législatives en France et des élections au Parlement européen, voilà bien des questions à soumettre aux candidats, femmes et hommes, désireux de prendre des responsabilités dans nos pays d'Europe. Leur attention sera à la mesure de la nôtre.*

» *La responsabilité de l'avenir du monde s'enracine dans notre manière de vivre avec nos prochains et de nous intéresser aux* « habitants des bouts du monde » *(Ps. 64).* »

DANS UN DOCUMENT

Le P.S. se prononce pour la « dépénalisation » de l'usage de toutes les drogues

Le parti socialiste vient de publier un document intitulé « Les socialistes et la drogue », rédigé par M. Jacques-Antoine Gau, député de l'Isère, délégué national du P.S. à la santé et à la sécurité sociale. Il s'y prononce notamment pour la « dépénalisation de l'usage des stupéfiants ».

M. Gau estime que le phénomène de la toxicomanie « *n'est pas d'abord un problème de délinquance et de répression pénale* », mais « *un problème social (...), le signe de difficultés de communication (...), le signe d'une marginalité mal vécue* ».

« *Ce qui est en cause*, écrit M. Gau, *c'est un type de société* », comme le montre « *l'extension de l'usage de la drogue parallèlement à l'accroissement des exclusions, objectives ou vécues comme telles* ». Dans l'immédiat, le P.S. fait plusieurs propositions :

1) REGLEMENTATION. — Le P.S. est d'avis de « *conserver l'interdiction de vendre tout stupéfiant aussi longtemps que cette position pourra être tenue sans être battue en brèche dans les faits* ». En revanche, il lui parait « *souhaitable de dépénaliser l'usage des stupéfiants — et lui seul* ». « *Cela suppose*, poursuit-il, *la détermination légale d'un seuil jusqu'auquel la détention ne saurait être assimilée à la revente et frappée des mêmes peines.* » M. Gau pense aussi que celui qui « *revend de la drogue pour satisfaire ses besoins personnels* » doit être « *traité pénalement d'une manière différente du trafiquant professionnel* ».

2) LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC « *doit être menée avec vigueur* ».

3) L'ACCUEIL DES USAGERS, LES SOINS ET L'HEBERGEMENT. — Le P.S. fixe deux « priorités » : « *permettre l'accès d'une part à un logement (...) et d'autre part à un emploi* ».

4) L'INFORMATION « *doit concerner les drogues licites comme les drogues illicites* » et traduire « *un refus d'étouffer le problème sans aboutir à des excès* ».

[Il est à noter que le parti socialiste refuse d'entrer dans la distinction, qui est souvent faite, entre drogues « dures » et drogues « douces ». Il n'y fait même pas allusion. La « dépénalisation » qu'il propose inclut donc toutes les drogues, du haschisch à l'héroïne. Rappelons que M. Georges Marchais avait, lors de son entretien en août dernier avec Mme Monique Pelletier — chargée par le président de la République d'une misison sur la drogue — déclaré que le parti communiste était favorable « au maintien de l'interdit de toutes les drogues, quelles qu'elles soient » (« le Monde » du 9 septembre).]

Réunis en Gambie

HUIT CHEFS D'ÉTAT AFRICAINS S'ALARMENT DE L'AGGRAVATION DE LA SÉCHERESSE AU SAHEL

Banjul *(A.F.P., Reuter)*. — Les chefs d'Etat des huit pays du Sahel (1) ont lancé, mercredi 21 décembre, un appel à la communauté internationale pour lutter contre un retour de la sécheresse dans leur région. Dans le communiqué publié à l'issue du « sommet » qu'ils viennent de tenir à Banjul (Gambie), ils expriment leur vive « *préoccupation face à la persistance de la sécheresse et à ses effets néfastes sur l'économie* », et attirent l'attention sur « *la situation alimentaire actuelle dans les îles du Cap-Vert, en Gambie, en Mauritanie et au Sénégal* ».

Le déficit alimentaire, dans ces quatre pays, est évalué à plus de 400 000 tonnes de céréales.

Les quatre autres pays membres du comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse (CILSS) — Mali, Niger, Haute-Volta, Tchad — ont été frappés à un moindre degré. Leur déficit céréalier n'en est pas moins évalué à 300 000 tonnes environ.

D'autre part, les chefs d'Etat ont demandé à M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, d'assouplir les procédures de financement des deux cent soixante-douze projets prioritaires de lutte contre la sécheresse mis au point pour la période 1977-1982, qui sont chiffrés à 98 milliards de francs C.F.A. (1,9 milliard de francs français).

(1) MM. Leopold Sedar Senghor (Sénégal), Moktar Ould Daddah (Mauritanie), Moussa Traore (Mali), Seyni Kountche (Niger), Sangoule Lamizana (Haute-Volta), Aristide Pereira (Cap-Vert), Félix Malloum (Tchad) et Daouda Djawara (Gambie).

Pour des raisons de procédure

LES SYNDICATS QUITTENT UNE SÉANCE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

Un incident a eu lieu au cours de la session du mercredi 21 décembre du Conseil supérieur de la fonction publique. A l'ordre du jour figurait notamment l'examen de textes sur les carrières des enseignants du supérieur (accès au grade de maîtres de conférences, avancement des maîtres assistants, titularisation des professeurs associés...), précédemment soumis au comité technique paritaire de l'enseignement supérieur. Or celui-ci s'est réuni, selon la Fédération de l'éducation nationale, « dans des conditions aberrantes », c'est-à-dire avec quatorze élus du personnel (au lieu de seize, faute d'électeurs) et seize représentants de l'administration. Il n'était donc plus paritaire.

Les représentants de la FEN ont demandé que les textes soient retirés de l'ordre du jour du Conseil supérieur et repassent devant un comité technique paritaire normalement constitué. Un vote sur ce vœu a donné 16 voix pour, 9 contre et 7 refus de vote. Président du Conseil supérieur, M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, a néanmoins maintenu l'ordre du jour. Devant ce que la FEN appelle un « coup de force », tous les représentants syndicaux (FEN, C.G.T., C.F.D.T., C.G.C., F.O. et C.F.T.C.) ont alors quitté la séance.

● *Aux bennes Marrel*, près de Saint-Etienne, après avoir cessé le travail durant quarante-huit heures, les ouvriers horaires ont repris leur activité. En revanche, 50 % des mensuels en étaient mercredi 21 décembre à leur troisième jour de grève pour s'opposer au renvoi de deux de leurs collègues employées au bureau d'étude (*le Monde* du 21 décembre). La direction a maintenu le congédiement avec paiement de préavis de la dernière entrée dans l'entreprise, mais a décidé de transformer le licenciement de la seconde par une mise à pied d'une semainee. — *(Corresp.)*

A Marseille

On ferme, rue Félix-Pyat

De notre correspondant

Marseille. — Les spécialistes appellent le phénomène « la démarche inconnue ». Les néophytes le nomment plus prosaïquement « la fauche ». Les pertes financières dues aux vols, les directions des magasins à grande surface en tiennent compte dans le calcul de leurs marges bénéficiaires. Ils sont la rançon de la tentation permanente que représente un supermarché gorgé de victuailles et de marchandises. Mais ce qui se passe depuis des années dans un supermarché de Marseille dépasse largement ce cadre. La perte est telle que la direction vient de décider d'en fermer les portes : ce sera chose faite le 31 décembre prochain.

Le supermarché SODIM, au 143 de la rue Félix-Pyat, dans le troisième arrondissement, secteur nord de la ville, installé au contact des quartiers populaires et populeux de Saint-Maurant et de la Belle-de-Mai, est le siège d'une véritable mise en coupe réglée. La société SODIM (Société de distribution moderne), filiale de la C.F.A.O., qui possède cent quatre-vingt-douze magasins en France, dont quinze à Marseille, vient d'attirer l'attention des autorités sur la situation particulièrement grave que connaissent trois de ses magasins implantés à Marseille, dans les quartiers de la Croix-Rouge et de la Rose (treizième arrondissement), et, singulièrement, dans celui de 1 000 m2 de la rue Félix-Pyat, proche du parc Bellevue.

« *Ici*, affirme M. Georges Ferrand, directeur administratif de la société SODIM, *on peut parler sans exagération de pillage et de mise à sac du magasin par des bandes de jeunes gens de quinze à vingt ans, qui agissent en plein jour, par groupes. La marchandise est passée au nez des caissières, qui subissent des menaces et des insultes, quand ce ne sont pas des voies de fait. Des exemples ? On vide un carton de bouteilles d'eau minérale que l'on remplace par des bouteilles de whisky, de pastis ou par des conserves de luxe, on franchit la caisse en force, couteau en main. Des complices réceptionnent la marchandise et s'enfuient avec. L'opération s'est déroulée des centaines de fois.* » « *Je ne parle pas*, ajoute M. Ferrand, *de tout ce qui peut être consommé sur place et qui est dévoré avant même le passage aux caisses.* »

Représailles

Bien sûr, des plaintes multiples ont été déposées, des arrestations opérées, mais, loin de calmer le climat, elles ont eu pour effet de provoquer une recrudescence des représailles contre le personnel. « *Je ne compte plus les insultes, les menaces, les coups, les pneus crevés, les vols dans les voitures dont nous avons été victimes*, précise M. Ferrand. *Il s'agit de bandes des quartiers environnants qui souvent connaissent nos employés. Ce sont alors des menaces proférées à l'encontre des enfants de ceux-ci.* » Du côté de la police, on invoque la difficulté à assurer une protection permanente, les effectifs ne le permettant pas.

Les trente-trois employés du magasin de la rue Félix-Pyat vont être répartis dans les quatorze autres magasins de la société Sodim à Marseille. « *Nous sommes conscients des conséquences graves que notre décision provoque*, précise encore M. Ferrand, qui a été reçu par M. Camille Michel, préfet délégué pour la police. *Mais après cette première mesure, si nous ne constatons pas d'amélioration dans la sécurité de nos autres magasins précisément cités, nous n'hésiterons pas à procéder à d'autres fermetures, réservant nos efforts à des villes moins agitées.* »

JEAN CONTRUCCI.

A Lyon

UN INSPECTEUR DE POLICE EST INCULPÉ DE COMPLICITÉ DE PROXÉNÉTISME

Un inspecteur de police de la sûreté urbaine de Lyon, M. Jean-Marie Albertini, vient d'être inculpé de complicité de proxénétisme par M. Henry Blondet, juge d'instruction à Lyon.

Ancien militaire de carrière entré dans la police après la fin de la guerre d'Algérie, M. Albertini fut d'abord affecté à la section de la voie publique, puis à la brigade des « garnis » avant d'entrer à la sûreté urbaine. Son inculpation résulte de ce que son nom est apparu à l'occasion de plusieurs affaires judiciaires. Une première fois, en 1974, il apparaissait dans un carnet trouvé sur le corps d'un proxénète, René Vial, assassiné près de Meyzieux.

Il avait été évoqué à nouveau en octobre dernier, après la disparition, à Lyon, d'un couple de jeunes gens, M. Pierre Pirastu et Mlle Catherine Rousset, qui n'ont d'ailleurs toujours pas été retrouvés. Le nom de M. Albertini figurait dans le carnet de M. Marc Cornet, gérant du bar Cydarjs, rue Bugeaud, où le couple avait été vu pour la dernière fois. Une information pour proxénétisme avait été ouverte à l'occasion de cette affaire et des poursuites ouvertes contre M. Cornet. Inculpé à son tour le 10 décembre, M. Albertini a été laissé en liberté.

● *Aveux du meurtrier d'une jeune fille.* — Arrêté le 19 décembre, Patrick Penon, dix-huit ans, vient d'être écroué après avoir avoué le meurtre de Mlle Noëlle Matti, dix-sept ans, dont le corps avait été découvert le 8 décembre dans un champ à Mauregard (Seine-et-Marne). La jeune fille avait été violentée et étranglée (*le Monde* daté 11-12 décembre).

Le numéro du « Monde » daté 22 décembre 1977 a été tiré à 524 955 exemplaires.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le gouvernement bolivien* a accordé, mercredi 21 décembre au soir, une amnistie partielle au terme de laquelle dix-neuf détenus sont libérés et trois cent quatre exilés sont autorisés à rentrer dans leur pays, a-t-on appris ce jeudi matin à La Paz. Une liste de trois cent quarante-huit personnes considérées comme des « *éléments extrémistes* » et ne pouvant pas rentrer en Bolivie, a également été publiée. Sur cette liste se trouvent, notamment, les anciens présidents Hernan Siles Zuazo et Juan Lechin Oquendo.

● *Une délégation du Comité de soutien au pianiste argentin Miguel Angel Estrella*, arrêté le 16 décembre à Montevideo (Uruguay) (*le Monde* du 22 décembre), a été reçue mercredi à l'ambassade d'Uruguay à Paris. La délégation a remis à l'ambassadeur une pétition adressée au président de la République d'Uruguay et demandant la libération de Miguel Angel Estrella. Elle comporte plus de six cents signatures, parmi lesquelles celles de Yehudi Menuhin Pierre Boulez, Xenakis, Luigi Nono, Henri Dutilleux, Régine Crespin, Betsy Jolas, François Jacob, André Lwoff, Alfred Kastler, François Gros, Laurent Schwartz, Vladimir Jankelevitch, Jean-Louis Barrault, Serge Reggiani, Delphine Seyrig, Jean-Pierre Faye, Evelyne Sullerot, Bertrand Tavernier, Marcel Bluwal, Costa Gavras.

● *Une délégation militaire soviétique*, conduite par le général Sokolov, vice-ministre de la défense, est arrivée mercredi 21 décembre en Angola. Le même jour est également arrivée une délégation économique cubaine, conduite par M. Hector Lompart, membre du comité central du parti communiste et président du comité d'Etat pour la coopération économique. — *(Reuter.)*



A B C D E F G

